

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MAHMOUD MENTOURI CONSTANTINE
FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE DE LA GEOGRAPHIE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

N° d'ordre :.....

Série :.....

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de **MAGISTER**
OPTION : ARCHITECTURE

Présenté par Monsieur : MERDJI SAMIR

THEME:

METAMORPHOSE ARCHITECTURALE DU PAYSAGE URBAIN

CONSTANTINE : DE LA VILLE COLONIALE A LA NOUVELLE VILLE

Sous la direction du Dr : MAKHLOUF MOKHTAR

Jury d'examen

soutenu le 04/07/2010

Président : Mr. DEKOUMI DJAMEL M.C. Université de Constantine

Encadreur : Mr. MAKHLOUF MOKHTAR M.C. Université de Constantine.

Examineur: Mr. GUENADEZ ZINEDDINE M.C. Université de Constantine.

Examineur: Mr. KRADA SALAH EDDINE EL-AYOUBI M.C. Université de Constantine.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement mon encadreur Dr MAKHLOUF MOKHTAR, Chef de département à la faculté des sciences de la terre et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Mentouri de Constantine, qui m'a suivi tout au long de ce travail. C'est grâce à ses précieux conseils avisés et son soutien, que j'ai pu mener à terme cette recherche.

Je ne saurais continuer sans exprimer ma profonde reconnaissance aux membres du jury qui ont accepté, malgré leurs lourdes tâches, de me consacrer du temps et de m'apporter leur caution scientifique.

Sans oublier les membres de ma famille et mes amis, qui m'ont soutenu et encouragé pour mener à bien ce travail, particulièrement ma femme, mon frère Youcef, et mes amis Metnani Nouredine et Meziane Wyssem Abderahmane.

Table des matières.

INTRODUCTION GENERALE	1.
PROBLEMATIQUE.....	3.
METHODOLOGIE.....	9.
ESSAIS DE DEFINITION : le paysage urbain.....	13.

Première partie : Démantèlement de l'ordre spatial et culturel traditionnel, du paysage émotionnel au paysage visuel.

Chapitre premier/ Le paysage précolonial.

Introduction.

1.1 Une structure introvertie_____	25
1.2 Un paysage urbain culturel_____	26
1.3 Principaux composants du paysage urbain de la ville précoloniale_____	27
1.3.1 La maison_____	27
1.3.2 La mosquée_____	28
-Premières opérations coloniales : placage culturel ou architectural_____	29
1.3.3 La Zawiya_____	30
1.3.4 La medersa_____	32
-L'école française pour l'imiter l'influence des confréries_____	33
-Une politique d'intégration de la langue arabe contesté par les Européens_____	33
1.3.5 Le hammam_____	34
-Une structure urbaine en voie de disparition_____	35
1.3.6 Le Funduk lieu propulseur de l'activité commerciale et artisanale_____	35
1.3.7 L'organisation spatiale de la ville précoloniale_____	36

Conclusion.

Chapitre deuxième/ Période coloniale : Vers une nouvelle structure exogène.

Introduction.

2.1 Constantine sur les pas de la métropole_____	41
2.2 Les Influences de l'urbanisme de la période coloniale du 19 ^{em} siècle_____	43
2.3 Projets urbains et idéologiques_____	45
2.4 Les acteurs de l'urbanisme de la période coloniale_____	44
2.4.1 Les maires_____	44

Conclusion.

Chapitre troisième : Outils et principes urbanistiques de la période coloniale au 19^{ém} siècle.

Introduction.

3.1 La perspective.	50
3.2 L'alignement sur rue.	51
3.3 Les percées.	52
3.4 Les places publiques.	53
3.5 Les monuments commémoratifs.	55
3.6 La fenêtre urbaine.	55
3.7 Les ponts.	55
3.8 Le couple parcours/but.	55
3.9 L'extension.	58
3.10 El Coudiat.	58
3.11 Les bâtiments officiels.	60
3.11.1 Eléments d'architecture de quelques bâtiments officiels à Constantine	61
3.11.1 Le symbolisme dans l'architecture les bâtiments officiels coloniaux à Constantine.	63

Conclusion.

Chapitre quatrième : Analyse typologique de l'immeuble d'habitation de la période coloniale au 19^{ém} siècle.

Introduction.

4.1 Les immeubles datés.	69
4.2 Analyse typologique des immeubles d'habitations.	69
4.2.1 Les immeubles dépouillés ou de base.	71
4.2.2 Les immeubles aux balcons filants ou en fer moulé.	73
4.2.3 L'immeuble Haussmannien.	76
4.2.4 Les Années 1885 retour au Classicisme.	79
4.2.5 L'immeuble néo Haussmannien	82
4.3 Caractéristiques de l'immeuble colonial du 19 ^{ém} siècle.	85
4.4 Chronologie et métamorphose.	90
4.5 Métamorphose des principaux éléments d'esthétique.	91
4.5.1 Métamorphose de la console	91
4.5.2 Métamorphose du porche/porte	92
4.5.3 Métamorphose du balcon	93

Conclusion.

Deuxième partie : L'architecture et l'urbanisme à Constantine au 20^{ème} siècle : au service de la réconciliation sociale.

Chapitre cinquième : L'immeuble d'habitation de la période coloniale au 20^{ème} siècle.

Introduction.

5.1 Le style néo mauresque.	95
5.1.1 La medersa de Constantine.	96
5.2 L'art nouveau.	99
5.3 Le style art déco à partir de 1925.	100
5.4 Les habitations « bon marché ».	107
5.5 Les immeubles à loyer modéré.	108
5.6 Les Grands ensembles.	110
5.7 Les cités de recasement.	112
5.8 Le nouveaux concepts modernistes.	115
5.8.1 Les immeubles modernistes à Constantine.	116
5.9 L'industrialisation au secours du plan de Constantine.	117

Conclusion.

Chapitre sixième : La période post coloniale/sur les traces de la politique urbaine de l'administration coloniale.

Introduction.

6.1 Les premières opérations.	120
6.2 Les années soixante dix : le choix d'une architecture minimaliste.	121
6.3 Les cités de transit.	122
6.4 Les zones d'habitat nouvelles.	123
6.5 Industrialisation du bâtiment : Choix idéologique.	126
6.6 L'échec de l'expérience industrielle.	127
6.7 Les années 1980.	128
6.8 Les lotissements individuels.	129
6.9 L'habitat évolutif.	131
6.10 Vers une libération du marché du logement.	132

Conclusion.

Chapitre septième : période récente/La Nouvelle Ville, Analyse urbaine :

Introduction.

7.1 Schéma directeur de la nouvelle ville.	139
7.1.1 Les principes d'aménagement.	139
7.1.2 Structure de la Ville.	140
7.1.3 Des directives non respectées.	142
7.2 Les professionnels du bâtiment face au chantier de la Nouvelle Ville.	143
7.3 Signification sociale de la Nouvelle Ville.	144
7.4 L'image collective de la Nouvelle Ville.	145
7.4.1 Le boulevard central	147
7.4.2 Le centre	148
7.4.3 Les points de repères	149
7.4.5 Les nœuds	152
7.4.6 Les limites de la Ville Nouvelle	154
7.5 Les équipements	154
7.6 L'activité tertiaire	159
7.7 Les espaces verts	160

Conclusion.

Chapitre huitième : La ville nouvelle, analyse typo-morphologique des différents types d'habitats.

Introduction.

8.1 Classification morphologique	163
8.2 Analyse architecturale des différents types d'habitat	164
8.2.1 Etat d'avancement des différents programmes d'habitat	166
8.2.2 Type collectif.	168
8.2.2.1 Type collectif social	172
8.2.2.2 Type promotionnel	174
8.3.1 Type individuel	176
8.3.2 Programme location vente (Tours AADL)	179

Conclusion

Conclusion Générale.	187
-----------------------------	------------

INTRODUCTION :

La ville est un produit complexe résultat de plusieurs intervenants publics, privés, professionnels de la construction, et habitants ; qui contribuent d'une manière significative à la réalisation de notre cadre de vie. Chacun de ces acteurs doit faire preuve d'ambitions pour concilier les nécessités d'usage à une esthétique urbaine, et réussir une mise en œuvre de la qualité du paysage urbain.

L'architecture est un fait de culture, c'est la représentation dans la ville de l'histoire, l'identité, la mémoire, associés à la création voir à l'innovation. Ainsi, la ville par sa perpétuelle réinvention, contribue à enrichir et à diversifier la dimension culturelle du patrimoine urbain.

Cependant, un tour d'horizon à Constantine, permet de relever un constat alarmant, suite à l'incohérence voire l'anarchie du paysage urbain. Cette ville tant désirée autrefois, présente aujourd'hui un caractère répulsif, du à un patrimoine ancien dégradé et une production nouvelle présentant un foisonnement de modèles incohérents.

En effet, depuis l'indépendance la production urbaine dans les villes Algériennes est régie suivant trois modes :

-Celle de l'état socialiste et révolutionnaire qui a voulu prendre en charge les opérations locales pour la masse, d'ordre sociale, habitations, école, hôpitaux,...et pour ces opérations le critère économique l'a emporté sur le celui du conceptuel.

Pour des projets ambitieux, l'état a fait appel à des architectes de renommée internationale « Oscar Niemeyer », « Kenzo Tange »,...pour s'affirmer à travers des réalisations spectaculaires démunies de tout apport local.

-Celle de l'auto construction légal/ l'état incapable de subvenir a la demande croissante du logement ; délivre des permis de construire pour les particuliers afin de construire leur propre logement suivant un cahier de charge, qui ne sera pas respecté.

-Celle de l'auto construction illégale/fruit d'initiatives personnelles dont les motivations sont sans doute légitimes, dans la mesure où elle concerne une couche sociale démunie qui n'a pas pu avoir accès a un logement octroyé par l'état.

Ces trois modes de constructions ont entraîné une production architecturale désordonnée et un paysage fragmenté, créant une plaie profonde qui ne cesse s'approfondir peu à peu, sans oublier l'incompétence des responsables en charge de la question urbaine, qui travaillent sans références, au gré du goût ; ainsi que la dévastateur phénomène de la mondialisation qui fait perdre aux villes leurs identités au profit d'une uniformité lassante.

Du coup, on a l'impression que l'espace échappe à la culture et aux mœurs du peuple qui l'utilise, et que le concept du « Beau » de vient de plus en plus confus et éphémère avec la perte des référents capables de cadrer le goût et le mode de vie des sociétés. Bien que celui-ci fut de tout temps variable suivant le lieu et l'identité collective, il est de nos jours plus insaisissable, martelé par de nouvelles tendances et des modes qui nous pénètrent de tout côté ; influant notre musique, poésie, cuisine et habillement...etc. L'architecture n'échappe pas à la règle, les logiciels CAO aidant, elle revêt la même forme et la même couleur que se soit ici ou ailleurs ; sous prétexte de modernité, on rentre en compétition pour construire encore plus haut avec des matériaux et une main d'œuvre importés d'ailleurs.

Tout cela est sans doute du à un changement des mœurs, qui est entrain d'hypothéquer le passé et l'étouffer, nos villes sont envahies par un phénomène d'entassements de modèles incohérents où l'utile l'emporte sur toute autre considération, quelle soit esthétique, sémantique, ou autre. L'acte de bâtir devient donc un acte mécanique dont le produit sans forme ni identité ne possède pas d'âme. Cette même âme combien chère au citoyen attentionné, n'est perceptible que si les objets du paysage produit sont pourvus d'une certaine pérennité, capable de s'intégrer aux changements du temps et des sociétés.

Le meilleur exemple nous est donné par la partie ancienne de notre ville, où s'érige de nos jours des constructions surprenantes réalisées par l'administration coloniale au milieu du 19^{em} siècle, ayant fait face aux aléas du temps et de l'homme. Ces réalisations ont pris place dans la vie de chaque citoyen. Modelées en douceur par l'histoire, ils ont pu créer une âme dont on essaye aujourd'hui de percer l'origine et les secrets.

PROBLEMATIQUE.

La plupart des professionnels s'accordent à reconnaître les signes de défaillance de notre production architecturale récente : nos villes offrent un décor maussade, l'esthétique est reléguée au dernier plan et la fonction prend le dessus sur l'art.

Aspirer à la beauté c'est peut être trop demandé dans l'état où sont nos villes, car notre cadre de vie est loin d'offrir les conditions les plus élémentaires de propreté et de cohérence.

Un mal qui range toutes les villes du pays, telle une gangrène effrénée et insaisissable. Nos constructions s'érigent à côté les unes aux autres sans respect des règles d'intégration et de voisinage, des surélévations non concordantes, matériaux incompatibles, aspect architectural morne voir répulsif. Chacun contribue de son côté à produire une ville sans identité ni cohérence. Le même paysage architectural s'affiche ici et là à travers toutes les villes Algériennes. Les caractéristiques locales de notre vaste territoire se sont effacées au profit d'une architecture standard et dénuée de charme.

"Le président Bouteflika avait noté que les projets de plusieurs villes nouvelles à travers le territoire national ne "doivent pas se transformer en aventure..." (1) et a appelé les responsables de la production architecturale à réaliser "des ensembles bien faits, harmonieux et surtout différents les uns des autres....la ville de Bouinan ne doit pas rassembler à celle de Sidi Abdelah, qui doit à son tour être différente de la nouvelle ville de Hassi Messaoud. (2)

Pourquoi cette attitude désinvolte de la part des architectes et décideurs? Somme-nous incapables de façonner un paysage en symbiose avec les valeurs locales, alors que nos anciennes villes possèdent une panoplie d'éléments architecturaux susceptibles de servir de référents? Et Quels sont les acteurs responsables de cette situation?

1/les professionnels de la construction : que se soit les bureaux d'études, et les entreprises publiques et privées maîtres de l'œuvre.

2/L'administration du secteur public qualifiée de 'décideurs', souvent investie du rôle de Maître de l'ouvrage.

(1)-Revue BTPH N°07/08 janvier-Avril 2007

(2) Idem.

3/Ou bien la société civile constituée par l'usager et dont une partie contribue à la production du Cadre bâti par le biais de l'auto construction.

Ou bien sont-elles plus diverses et plus complexes?

En effet depuis l'indépendance du pays à nos jours l'urbanisation a été caractérisée par l'urgence due à la reconstruction et à la demande croissante de la population en matière de logements et d'équipements. La qualité urbaine s'est vue reléguée au second plan par rapport à l'obsessionnel problème quantitatif.

Mais les origines de cette crise sont bien plus profondes, elles remontent à l'époque coloniale où une impressionnante machine s'est engagée à nous spolier de nos référents identitaires et de notre savoir faire. Le corps des métiers traditionnels (artisans) a fondu et avec lui a disparu un savoir faire séculaire. Les nombreuses opérations de mutilations urbaines dont à fait l'objet la médina durant l'époque coloniale n'est-elle pas une des causes majeures de la perte d'identité architecturale que nous vivons aujourd'hui ? dans quelle mesure nos référents ont-ils été masqués et bafoués puis remplacés par des formes nouvelles que nous n'avons pu assimiler.

Selon FRANTZ FANON : « Le colonialisme ne se contente pas d'imposer sa loi au présent et à l'avenir du pays dominé ... par une sorte de perversion de la logique, il s'oriente vers le passé du peuple opprimé, le distord, le défigure, l'anéantit. Cette entreprise de dévalorisation de l'histoire d'avant la colonisation prend aujourd'hui sa signification dialectique ». (3)

« L'art, la religion, la politique sont les vecteurs essentiels de la culture » selon Leroi Jones (4).

Les valeurs de ces trois vecteurs se situent ainsi :

-l'architecture comme la littérature décrit notre culture, l'explique l'embellit et l'éternise.

-la politique définit les rapports déterminant le fonctionnement de nos sociétés.

-la religion balise la politique et la soutient.

(3) premier festival culturel africain « La culture africaine »-le symposium d'alger-1969.édition SNED.

(4) Idem.

L'intellectuel, qu'il soit architecte ou écrivain puise dans le milieu qui l'entoure. Il se retourne souvent vers le long passé de son peuple, car une création artistique ou culturelle n'est saine, que si elle exprime les préoccupations du peuple pour lequel elle est destinée. Et c'est uniquement de cette manière, qu'on éveille en nous le sens de nos responsabilités vis à vis de notre mémoire et de notre société.

Cependant la période coloniale a été d' autre part porteuse de nouvelles pratiques et de nouveaux savoirs faire ; une impressionnante dynamique urbaine s'est engagée à cette époque pour faire de la ville un espace facilement contrôlable, mais aussi plus moderne et moins introverti.

Face au gros chantier de restructuration dont à fait l'objet notre ville nous avons d'abord eu un regard critique et réprobateur à l'image de celui que l'on portait à ses acteurs, puis de nos jours, et après plus d'un siècle, ce paysage est devenu partie intégrante de notre patrimoine, et la partie de la ville la plus fréquentée et la plus convoitée.

Il est évident que l'expression 'patrimoine de l'architecture coloniale' englobe deux termes antinomiques dont l'un renvoie directement à une période dure de l'histoire de notre pays. En outre, les sacrifices consentis pour la libération de ce patrimoine ainsi que le fait d'avoir été depuis longtemps le cadre du vécu quotidien exigent de nous assimilation et reconnaissance.

Si plusieurs études ont tenté de narrer le processus de recomposition de la ville de Constantine c'est sans doute pour mieux comprendre les notions qui ont été à son origine (5) et tirer des enseignements capables de nous éclairer dans nos conceptions actuelles.

En effet, on ne peut ignorer la richesse de cet héritage que nous devrions lire et relire, puis reconstituer en une plateforme de référents que nous devons réinterpréter avec une touche de modernité. Cette étude est loin d'être une tentative de réglementer ou de normaliser les goûts de notre société car bien évidemment ces goûts dépendent des périodes donc des cultures, des civilisations et des idéologies qui les ont produites.

(5) L'architecture comme représentation : de la rationalité empirique à la rationalité poétique-Sadri Bensmail- Médiations dialogue source : <http://www.smi.uib.no>

Elle porte par contre un regard sur les principaux composants de l'architecture coloniale, Approche moins complexe que celle de leur réinterprétation, car les remodeler et les adopter à L'époque actuelle est nécessaire. Autant que copier des éléments d'architecture ancienne produira l'image d'une société immobile.

« Chaque époque, dans l'histoire de l'art, se développe graduellement à partir de celle qui l'a précédé et assimile les éléments formels et fonctionnels qui étaient connus auparavant : plus une société a la conscience de l'histoire plus la manipulation d'éléments stylistiques historiques est aisée et exhaustive. Ce lien commun nous importe dans la mesure où il autorise l'artiste à utiliser la richesse universellement reconnue du répertoire formel de toutes les époques, qu'il s'agisse du vingtième ou du dix-septième siècle. » (6)

A l'indépendance, après une longue tentative de déracinement, nous avons été imprégné par un double discours idéologique dont l'un en faveur de notre culture Arabo-musulmane et l'autre pour une culture occidentale ou moderne ; ce double langage s'est traduit à Constantine par un modèle issu de l'architecture Musulmane (université islamique) et un autre directement importé du style Moderne (université des sciences). Ce dernier a pu finalement prendre le dessus et bouleverser le paysage urbain de la ville, au profit d'une architecture universelle qui a fait table rase du passé et bannit l'ornementation.

Cette tendance se voit exacerbée de nos jours par la vulgarisation des avantages des innovations technologiques au sein de notre société, et les influences qui s'exercent sur nos architectes et urbanistes en provenance de la cybernétique. Il est alors de plus en plus difficile aujourd'hui d'appeler à une architecture identitaire à l'ère de la mondialisation, où les différentes cultures se voient fondues au profit de celles des nations les plus fortes.

C'est principalement ce contexte hétérogène et complexe, qui a produit chez nous un foisonnement de styles architecturaux juxtaposés d'une manière désinvolte produisant un paysage sans aucune forme apparente assimilable.

Ce constat est global, et presque aucune forme de construction récente n'échappe à la règle. Cependant, l'habitat de type auto construction engagé par les Particuliers présente des signes plus avérés.

(6)KRIER., 1980, « L'espace de la ville, théorie et pratique ».

Dans ce type de construction, et sans aucune formation préalable, c'est souvent le propriétaire et l'artisan qui assument le rôle du maître de l'œuvre, l'acte de bâtir devient un acte isolé, purement technique, fruit d'un savoir faire limité et d'une vision restreinte.

Bien que d'autre part, ce soit la forme qui s'attache le mieux aux référents architectoniques issues de notre mémoire, sans pour autant maîtriser l'essence et la forme, car «... L'architecture de la périphérie post coloniale s'apparente par ses formes (extraversion des Façades) à celle de l'habitat de l'époque coloniale ; les nouvelles constructions ont réutilisé le Langage architectural, mais sans pour autant maîtriser la composition de ses éléments ». (7)

Ce travail aborde l'absence aujourd'hui d'une culture esthétique au niveau urbain et architectural pouvant amener à une amélioration de notre cadre de vie, et admet d'abord l'hypothèse d'un déracinement culturel responsable d'un amalgame entre les différentes strates de notre patrimoine riche et varié, puis par l'influence des idées modernes en architecture adoptés par l'administration coloniale durant du plan de Constantine, ainsi que la politique de l'habitat sociale adoptée depuis les années soixante dix et qui reste valable à nos jours, et essaye de mettre sous la lumière les règles esthétiques ayant jalonné l'intervention coloniale au 19^{em} siècle, et l'abstraction faite à ces règles durant la construction du plus ambitieux projet de Constantine qui est « la ville nouvelle ».

Nos outils de travail pivotent sur deux niveaux :

-Au plan documentaire/ rassembler les documents nécessaires à la compréhension des espaces objet de l'étude.

-Au plan méthodologique/dégager les moyens de lecture, par l'analyse ou l'observation toujours utiles dans les approches « in situ », et apporter une réflexion qui va au delà de la dimension visuelle de l'objet par une interprétation qui met celui-ci dans le contexte de la ville.

Notre formation en DEA d'histoire d'architecture contemporaine à la Sorbonne ajoutée à notre Cours universitaire à l'institut d'architecture nous ont préparé à une analyse que nous voulons critique et objective à travers cette étude. Il est de notre devoir en tant qu'architecte de contempler pertinemment l'espace que nous Produisons avec un œil critique et cernant ses dysfonctionnements.

(7) « Pouvoir Municipal et Production de la Ville Coloniale » -Badia Belabed Sahraoui- thèse de Doctorat- Université de Mentouri Constantine.

OBJECTIFS DU TRAVAIL :

Ce travail est le fruit d'une conviction personnelle sur le rôle que doit jouer l'architecture sur la politique et la forme de la ville, et s'inscrit dans le mouvement architectural des années 1970 représenté par l'architecte Italien Aldo Rossi appelant à redécouvrir l'importance des formes architecturales et urbaines et à promouvoir la typomorphologie des édifices à partir d'une relecture de la ville comme lieu de l'histoire ; retrouver le sens des places, des squares et des monuments, ainsi que les rapports entre la morphologie urbaine et la typologie des constructions.

Nous voulons ainsi contribuer à une prise en considération du patrimoine et des centres historiques et la réparation des tissus urbains existants. Cerner les principes urbanistiques ayant façonné nos villes au 19^èm siècle tels que : la modulation des hauteurs proportionnés aux largeurs des rues, l'alignement des façades en bordure des voies, la hiérarchie des voies, la primauté de l'espace public. Le retour vers cette architecture et cet urbanisme d'embellissement, ne nous empêche pas pour autant de produire un langage architectural contemporain.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE.

Ce travail est bien entendu un approfondissement des connaissances et une préparation à la recherche scientifique. Il suppose l'utilisation à la fois, d'approches cumulatives et réflexives.

Pour le mener à bien nous devons respecter les démarches suivantes/

1/l'observation : outil indispensable dans la mesure où nous abordons des éléments matériels existants dont la documentation est, pour diverses raisons, difficilement accessible.

2/le dépouillement de documents en rapport avec notre sujet.

Ils peuvent être numériques (Internet, ou bibliographique).

3/le questionnement/ un développement logique pour le bien fondé des observations.

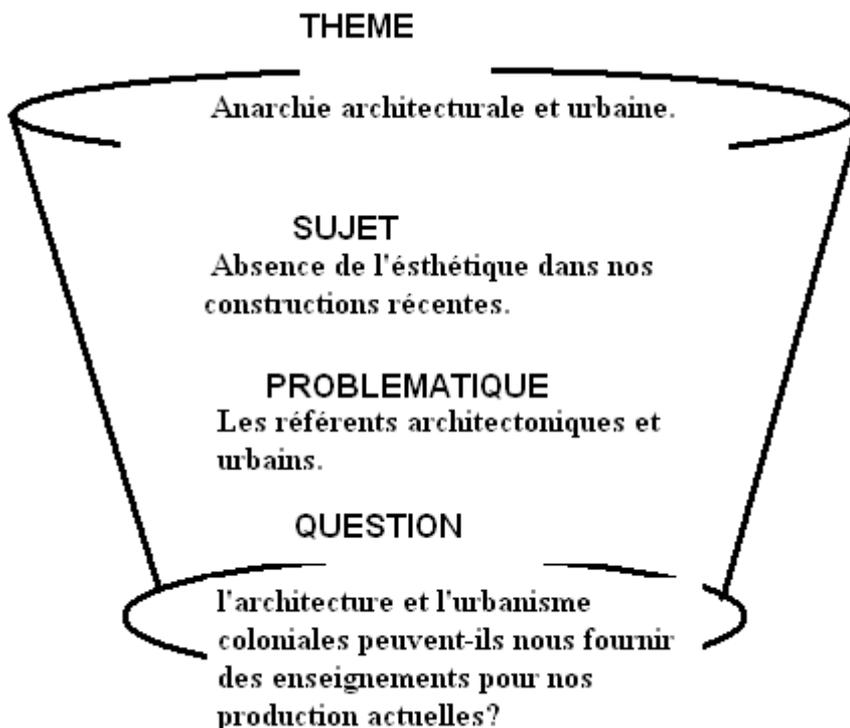
4/la méthode/ que nous devons définir au préalable afin d'aboutir a un résultat.

5/l'objectivité/ qui consiste à se soustraire à tous les préjuges et idées préconçues.

6/le raisonnement/caractérisé par la faculté de produire des conclusions concordantes et confirmées.

Le choix de notre thème est déterminé à travers un constat et un intérêt personnel pour la qualité de notre cadre bâti qui influence inexorablement notre qualité de vie.

Le sujet ainsi que le problème en découle à travers une démarche en entonnoir présentée ci-dessous/



Il est évident qu'entre le thème de notre étude et sa problématique, nous embrassons deux entités architecturales différentes, l'architecture de la période coloniale d'une part et celle de la période post-coloniale d'autre part ; rassemblées côte à côte sur un même espace et pourtant une fracture irrémédiable les sépare.

Notre champ d'étude s'étalera donc, d'une manière rétrospective, de l'architecture et de l'urbanisme de la période post coloniale, que nous présenterons à travers la ville nouvelle Ali Mendjli, et celle de l'architecture coloniale toujours présente sur le rocher et ses périphéries. Nous procéderons pour l'étude des entités à une :

ANALYSE DE LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE : Afin de mieux appréhender l'objet architectural comme forme ayant répondu aux besoins et aux idéologies esthétiques de leur époque, la typologie qui renvoie comme son nom l'indique à l'étude des types, leur interaction, et leur évolution. Elle aide à restituer la dimension historique la transformation morphologique de l'objet.

ETUDE DE MORPHOLOGIE URBAINE : à travers l'étude des formes et composants urbains, on essaye de déceler les principes ayant conduit à une telle structure urbaine. Et à travers la dimension sociale, cerner la cohérence ou l'incohérence des lieux et leur homogénéité.

Le choix de la ville nouvelle pour l'étude de l'architecture et de l'urbanisme de l'Algérie indépendante est dicté par sa dimension spatiale considérable et sa proximité par rapport à la vieille ville. On est bien entendu en face de deux entités diachroniques, produites dans des contextes socioculturels différents. Cependant, il est clair pour la personne la moins avertie que l'architecture de la ville Ali Mendjli ne fait référence à aucun des registres sémantiques et tourne le dos à toute réinterprétation d'éléments issus de l'architecture dominante sur le site de la ville mère.

Cette état de fait nous amène à émettre les hypothèses suivantes/

1/Une politique de déracinement culturelle menée par le régime colonial, a conduit à un démantèlement de l'ordre spatial traditionnel.

2/l'architecture coloniale du 19^èm siècle et du début du 20^èm siècle présente une panoplie de référents architectoniques.

3/Le phénomène de fragmentation socio spatiale a été amorcé par une politique de l'habitat durant la période coloniale (milieu du 20^èm siècle) et reconduit à nos jours.

La méthode de travail adoptée sera donc la vérification du bien fondé de ces hypothèses grâce à deux approches menées en parallèle ; d'une part et en premier lieu une phase de lecture et de recherche documentaire, d'autre part par le biais d'entretiens et de questionnaires posés aux spécialistes de la construction ainsi qu'aux usagers.

Nous proposons selon les cas, des questions ouvertes ou des questions fermées pour obtenir des réponses plus précises. Cependant, la difficulté de notre travail réside dans le fait que nous utiliserons des jugements subjectifs du genre cohérent/incohérent*, identifiable/non identifiable; qui s'adaptent mal avec une approche qui se veut scientifique ; nous sommes donc contraints d'identifier des indicateurs à travers lesquels on peut émettre des jugements.

Exemple/ dans un ensemble de constructions individuelles juxtaposées une disproportion importante des hauteurs de ces constructions crée une incohérence. Dans ce cas l'indicateur peut être la disproportion des hauteurs. L'infirmer de l'indicateur nous mène à infirmer le jugement. L'indicateur hauteur de la construction n'est qu'un exemple parmi d'autres indicateurs que nous allons déduire à partir de nos observations et des questionnaires.

D'autre part pour qualifier une construction d'identitaire cela suppose d'autres critères différents de ceux qu'on attribue à une construction cohérente. Car on qualifie une construction d'identitaire par rapport à une référence qui s'inspire des registres patrimoniaux.

*(Cohérent : dont tous les éléments se tiennent et s'harmonisent ou s'organisent logiquement)...Larousse

Dans notre cas, la prospection sur le terrain, par le biais de prises de photos et d'explorations détaillées des éléments d'architecture, s'avère particulièrement utile. Elle permet une meilleure approche architecturale tant de la nouvelle ville que de la vieille Constantine où des bâtiments de la période coloniale (immeubles officiels, habitations) font valoir jusqu'à aujourd'hui, malgré l'usure du temps, leur esthétique et leur robustesse.

La délimitation géographique de notre champ d'étude sera donc étendue entre la nouvelle ville et le rocher et sa périphérie.

LE CHOIX DE L'ECHANTILLON :

Le choix des échantillons du questionnaire est déterminant pour aboutir à des réponses pertinentes. C'est pour cette raison, que nous pensons qu'il serait plus judicieux de choisir parmi nos échantillons, quelques professionnels de la construction, en ce qui concerne la partie liée à l'étude de l'aspect esthétique. Car nous estimons que cette catégorie que nous appelons "professionnelle", se sentira plus impliquée par les questions liés à la qualité esthétique ; et qu'elle est dotée d'un œil critique ou du moins analytique. « .. Ils peuvent bien avoir la faculté d'interpréter des images assez ambiguës et complexes, alors que le grand public en général peut avoir des jugements uniquement pour un paysage qui lui est familier » (8).

Pour l'autre moitié du questionnaire ayant trait à la perception de la ville et la lecture de ces différents composants urbains, nous avons pris l'échantillon parmi le grand public sans distinction du niveau d'instruction, âge et sexe. Toutefois une certaine importance est accordée la date depuis laquelle il fréquentait quotidiennement la ville nouvelle (minimum une année).

Les questions posées ont un rapport direct avec nos hypothèses formulées précédemment. Elles ont été construites sur la base de critères de clarté, de faisabilité, et de pertinence.

(8) « Human aspects of urban form », pg52, Amos Rappoport. Edition : Pergamon press.

ESSAIS DE DEFINITIONS :**1.1-LE PAYSAGE :**

Nous nous sommes fixé pour objectif d'interroger la morphogenèse de notre ville, à travers la notion «du paysage urbain» dont les usages et les définitions contradictoires méritent qu'on s'attache à mieux les cerner. Les valeurs attribuées varient de l'artistique au théorique mais s'accordent à reconnaître le caractère interdisciplinaire de cette notion étayé sur une valeur esthétique. Dans cette mesure, « Le paysage urbain » apparaît à la fois comme piste de réalisation professionnelle aussi bien que comme domaine de recherche qui interpelle l'histoire urbaine dans l'espace et dans le temps, car ce n'est qu'inséré dans ces contextes précis que le paysage urbain se transforme et se métamorphose.

La notion « du paysage urbain » réapparaît en Angleterre dans les années 50, grâce à une revue, « The Architectural Revue ». Soutenue par des urbanistes reconnus elle consacrait une partie de ses projets à illustrer et accentuer la valeur visuelle. En France deux revues suivirent « Urbanisme » et « Espaces Verts », et étudièrent la même notion qui sera mise en valeur liée à la notion de « l'esthétique urbain » et au concept artistique de « L'urbanisme ». Ainsi le concept « paysage urbain » connu une nouvelle dynamique au début des années soixante par l'introduction de nouvelles notions de composition et de jeu d'équilibre entre l'espace bâti et l'espace libre tel qu'elle apparaît avec les grands ensembles. Aujourd'hui la notion du « paysage urbain » passe au-delà du souci esthétique pour exprimer une évaluation du cadre de vie et de l'environnement.

Cependant, à l'exigence d'une variété d'intervenant et de disciplines la notion évolue depuis l'apparition des « townscape » Britanniques des années 50 et les modèles et les réalisations de l'urbanisme français (9) selon des perspectives disciplinaires qui lui attribuent différentes définitions :

1/ Pour les géographes la notion du paysage renvoie au rural et apparaît plutôt discutable appliquée à l'urbain, où elle rencontre alors de manière étroite l'urbanisme (10). En outre, la notion serait signifiante d'un caractère unitaire qui s'oppose au caractère hétérogène et fragmenté de nos conditions urbaines contemporaines.

(9)Histara, les comptes rendus « histoire de l'art »,Frédéric Poussin,Hélène Jannièrre,Paris 1, CNRS, 2007.

(10)Revue « strates »-Hélène jannièrre et Frédéric poussin-<http://www.strates.revues.org/>

2/ Pour les paysagistes la notion du « paysage urbain » dépasse les programmes traditionnels des parcs et jardins pour se consacrer aux interventions urbaines, en l'occurrence aux espaces interstitiels des villes, à la croisée des trames urbaines diversifiées, et qui offre une opportunité de remédier à l'image disproportionnée et éclatée de nos villes (11).

3/ Une vision esthétique cette fois liant la compréhension du paysage à sa beauté. Alain Roger, pour qui « tout paysage est un produit de l'art » (12), affirme que si un paysage n'est pas contemplé, ni apprécié, « sa présence matérielle ne suffit pas à en faire un paysage » (13).

Ces différentes définitions nous éclairent sur l'évolution de la notion, limitée dans un contexte naturaliste, elle franchit le pas et s'étend à tout espace « vue », ou plus globalement selon l'approche pluri sensorielle, à tout ce qui est « senti » car tout les sens participent à l'identification du paysage qu'il s'agisse du toucher, de l'odorat, ou de l'ouïe. « Le paysage urbain c'est ce qui s'appréhende par plusieurs sens, ce qui nous entoure et ce que l'on voit » (14). Au-delà des sens, le paysage urbain est perçu à partir d'un point de vue qui bascule du proche au lointain, du dedans ou du dehors de la ville, il est à la fois le détail et l'ensemble de la ville et intègre aussi bien le plus petit et le plus grand élément de composition urbaine.

LE PAYSAGE C'EST L'HISTOIRE.

De nos jours et grâce à l'évolution de la notion du paysage, le souci de préserver le lien qui unit les sociétés à leur environnement et au cœur du débat paysager. Ne se limitant plus aux sites historiques ou présentant un cadre exceptionnel, la problématique de promotion du paysage englobe les sites ordinaires, identifiant le paysage comme la représentation spatiale de la culture et de la nature dans ses dimensions matérielles et mentales. Le paysage c'est l'histoire. Il trace la forme changeante de la société par rapport au lieu et au temps. Chaque histoire peut être lue à travers deux composants majeurs du paysage :

- 1/La forme physique qui le représente et le délimite.
- 2/Les signes que celui-ci véhicule.

(11) Revue « strates »-Hélène jannièrre et Frédéric Pousin-<http://www.strates.revues.org/>

(12) http://www.wikipedia.fr.org/wiki/Paysage_urbain.

(13)Idem.

(14) Claude Cohen, Revue scientifique sur la conception et l'aménagement des espaces, « projets de paysages », Source : <http://www.projetsdepaysage.fr>

Ainsi le paysage apparaît comme un texte sans cesse remanié, et les termes employés par les spécialistes : « signes », « empreintes », « marques », entérinent cette définition au sens métaphorique. Un texte suppose l'existence d'un lecteur à qui un auteur veut signifier quelque chose, et identifie clairement dans notre cas le sujet qui est « le maître des sens », qui perçoit le paysage selon différentes registres :

1/d'abord l'assimilation par les sens peut s'effectuer à travers la reconnaissance des fonctionnalités du paysage, car certains éléments du paysage sont particulièrement ancrés dans les pratiques socioculturelles, Elles assurent la pérennité de pratiques vivantes et reconnues ; alors que d'autres ne sont que des traces éphémères, des entités cachées, dont la fonction n'est pas marquante ou apparente.

2/les éléments du paysage urbain ne sont pas tous porteurs de la même valeur sémiotique, alors que certains révèlent une volonté de la part de leurs fabricants à transmettre des messages envers le futur spectateur, d'autres ne sont que le résultat d'actions diverses et successives sans intention de signifier (sans traces, ni indices).

Pour ces deux registres, et partant du fait des changements incessants que subit le paysage se pose pour nous la question du domaine de validité des pratiques culturelles et l'identification des différentes actions et conditions ayant conduit à leur disparition, pour le second se pose également la question de décortication du code utilisé et sa durée de validité.

Ces définitions s'appliquent sur le cas du paysage Constantinois suivant ses différentes périodes de compositions et selon un parcours historique ayant jalonné trois entités discriminatoires de paysage urbain.

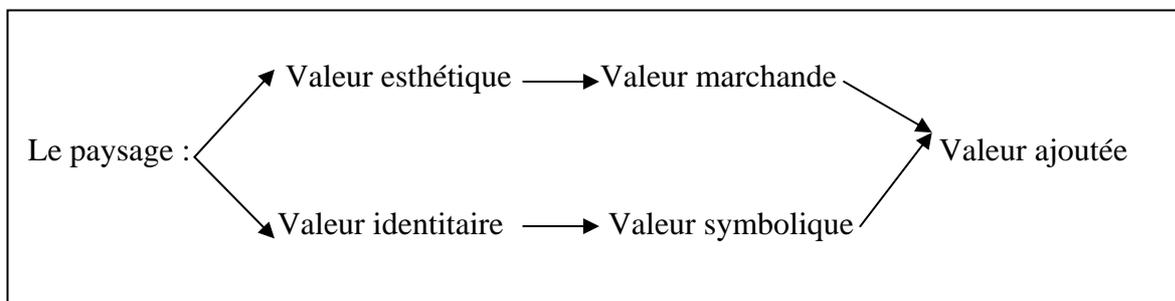
1/**le paysage urbain précolonial** : Où la perception s'effectue à travers les pratiques vivantes des éléments urbains, et ce d'une manière moins visible. Pour ce modèle nous nous interrogeons sur les causes ayant amené au démantèlement de ces pratiques ?

2/**le paysage urbain colonial** : porteur de signes et messages dont nous voulons comprendre les significations.

3/**le paysage urbain post colonial** : est il un ensemble d'actions disparates démunies de toute signification, ou serait il un produit involontaire qui s'inscrit dans la continuité de l'héritage colonial et précolonial ?

LES DIMMENSIONS CULTURELLES ET ESTHETIQUES DU PAYSAGE :

Le paysage n'est pas perçu de la même manière, que l'on soit géographe, historien, artiste, ou simple spectateur sans aptitudes particulières. En effet, certaines dispositions et compétences influencent le processus de perception ; les références culturelles en l'occurrence sont essentielles. On regarde le paysage selon l'expérience que l'on a de la chose vue et suivant sa propre culture, comme le confirme Claude Cohen « Le paysage est associé au beau et au culturel » (15). L'esthétique participe à la valeur que le sujet accorde au paysage, elle peut procurer une valeur ajoutée à l'espace en une valeur marchande appréciable, générant spéculation foncière et exploitation intense. Mais la valeur identitaire n'en est pas moins importante elle est à l'origine d'une nouvelle valeur symbolique qui au bout conduit à un processus de patrimonialisation.



LE PAYSAGE URBAIN COMME COMPOSANT MAJEUR D'IDENTITE :

Parmi les traces ou signes que peut projeter un fabricant de paysage celles qui affirment une appartenance ou signalent une différence, les signes et marques sont des écritures qui permettent aux gens de s'identifier à une société, à une culture, voire à un groupe. Dans le quartier (char'aa) de la vieille ville de Constantine, certaines formes d'ouvertures et arcs, nous renseignent sur l'appartenance de leurs anciens propriétaires à la communauté juive installée autrefois dans cette partie de la ville. Des éléments urbains peuvent être utilisés alors comme moyen de distinction ou de connivence.

Dans la mesure où l'espace urbain présente un caractère hétéroclite, constitué de populations d'origines diverses, les éléments du paysage deviennent fondamentaux. Ils permettent une délimitation territoriale dans les esprits des uns, et alimentent la nostalgie pour les autres fraîchement installés; mais leur disparition pourrait provoquer une perte de repères et un désarroi qui sont à l'origine des crises paysagères. Peut-on alors restituer ces marques en vue de raccommoder les plaies infligées à l'espace?

 (15) Claude Cohen, Revue scientifique sur la conception et l'aménagement des espaces, « projets de paysages », Source : <http://www.projetsdepaysage.fr>

PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'être humain développe un besoin naturel de compréhension et d'interprétation de son milieu. Il ne peut y vivre d'une manière satisfaisante sans y avoir assimilé toutes ou une partie des composants urbains par une organisation en unités d'éléments distincts de l'espace qui sont perçus simultanément pour en faire des configurations. Ceci permet de structurer et d'organiser la perception de l'espace qui peut influencer directement sur le comportement humain. Un paysage urbain qui prête à la confusion et à l'incompréhension peut parfaitement être une source de stress, de doute et d'instabilité.

1/ A TRAVERS LA FORME

La forme du paysage urbain est le résultat des différentes interactions ayant été produite entre la nature et l'homme. Le site naturel avec ses contraintes et ses avantages, lié à l'évolution des sociétés et leurs cultures, produisent des strates qui se prolongent et se superposent, voir s'interposent et se heurtent parfois ; marquant ainsi sur l'espace des griffes et des marquant qui façonnent l'identité du lieu.

On peut à priori décrire un paysage à travers ses caractéristiques formelles, grand, petit, carré, rond, etc. La forme selon Moore et Allen(1981) (16) véhicule un message qui vise à émouvoir, à impressionner, ou autre ; elle sert également à promouvoir les signes et leurs interprétations. Ayant toujours été au cœur des débats, la forme devait être pour certains l'expression des grandeurs et des proportions, pour d'autres elle est subordonnée à la nature du lieu et de l'usage. Mais tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité de la forme à répondre aux activités et pratiques urbaines et être suffisamment claire, structurée et lisible, pour être facilement perceptible.

2/A TRAVERS LA COULEUR ET LA TEXTURE:

La perception du paysage urbain s'effectue d'abord par la couleur, il est pour beaucoup de gens assimilé en grande partie à la teinte et à la texture du matériau, le paysage urbain de la partie coloniale de Constantine prend un air de gaieté, éclairé par la couleur blanche des bâtiments et les lignes franches et nobles de la pierre, alors que le paysage des quartiers périphériques de l'Algérie indépendante est un paysage terne et bétonné, il est largement associé à la couleur rouge de la brique et celle grise du béton.

(16)Abla rouag-Djenidi- Hervé cellier. Algérie-France, Jeunesse, Ville et marginalité, Chihab Edition

LE PROCESSUS DE PERCEPTION

Amos Rappoport définit la notion du paysage urbain « comme étant une partie de l'environnement, qui peut être défini comme n'importe quelle condition ou influence s'exerçant en dehors de notre organisme, groupe, ou n'importe quel système étudié. Bien que de nouvelles idées appellent au besoin de considérer l'organisme dans l'environnement plutôt que l'organisme et l'environnement »(17) suite à la complexité des relations qui lient l'homme à son milieu.

Toujours selon cet auteur, parmi un nombre de concepts récents certains méritent qu'on s'y attarde, en l'occurrence ceux décrivant l'environnement comme un système écologique avec sept niveaux essentiels d'action (Ittelson 1960) :

1/La Perception : principal mécanisme liant l'individu son environnement.

2/L'expression : qui concerne l'effet qu'exerce la forme, les couleurs, la texture, l'odeur, les sons, ainsi que la dimension symbolique, sur le public.

3/Le Domaine Des Valeurs Esthétiques Et Culturelles.

4/Adaptation : Dans la mesure où l'environnement contribue à développer ou entraver certaines activités.

5/Intégration : permettre ou interdire certaines pratiques ou groupement dans le milieu urbain

6/Instrumental : Qui fait référence aux outils est l'ensemble des facilités procurés par l'environnement.

7/Interaction Ecologique Entre Ces Différents Composants.

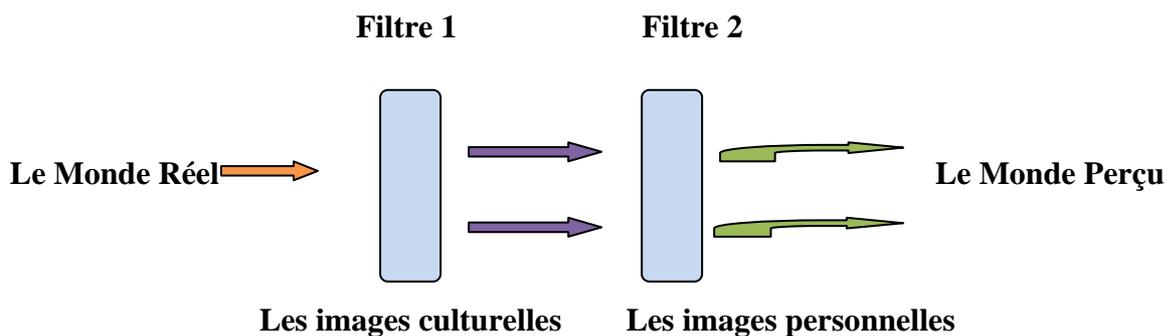
Les interactions existantes entre ces différents composants de l'environnement avec les formes, les proportions, les qualités sensorielles de l'espace nous confirment l'importance du bâti comme une organisation significative, ou les formes et les détails sont des éléments potentiels. Le paysage urbain est alors une expression significative aux caractéristiques symboliques et communicatives, dont la signification est fréquemment exprimée à travers des signes, matériaux, couleurs, formes, paysage naturel et autres.

(17) « Human aspects of urban form », pg (8), Amos Rappoport, Edition Pergamon press.

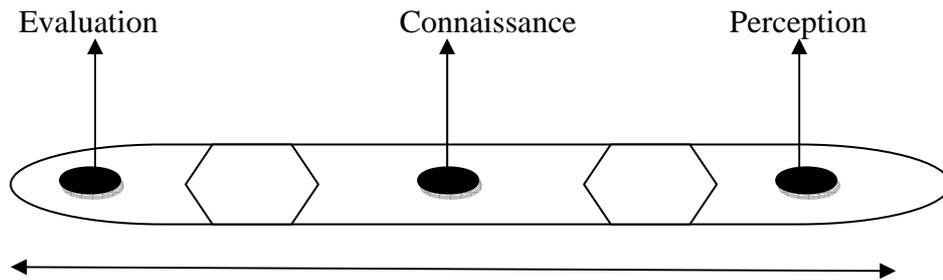
Au delà du critère esthétique dont il n'existe aucune méthode scientifique capable d'établir des critères objectives d'évaluation, car inspiration ou admiration sont des critères beaucoup plus intuitifs que réfléchis. Nous allons essayer de saisir la qualité de perception du public envers son cadre bâti, et comprendre son mécanisme et les éléments influant dans l'évaluation de l'environnement (d'après Amos Rappoport).

1.3-LES FILTRES MODELES

L'auteur affirme que la qualité de perception du paysage est souvent différente du paysage réel, et qu'elle dépend de plusieurs paramètres qui ont été assimilés par des études antérieures (Warr and Knappner 1968 ; Ekman 1972) à des filtres ou modèles qui lient les données variables de l'environnement aux réactions particulières des usagers, selon le schéma ci-après :



Les modèles de perception peuvent être considérés comme une synthèse des images en rapport avec les acquis culturels d'une part et celles liées aux différentes expériences personnelles d'autre part qui forment « des filtres, selon un processus inconscient et conscient du cerveau » ; différents éléments physiques et socio-urbains sont perçus quotidiennement par le grand public qui dans un premier lieu procède à leur évaluation selon une étape primaire de perception appelée **l'évaluation environnementale**, puis une deuxième étape de compréhension appelée **connaissance environnementale**, et en dernier lieu la perception décèle l'expression sensitive de l'environnement pour ceux qui s'y trouvent à un moment donné selon un processus abstrait pour lequel le terme **perception environnementale** a été réservé..



Ainsi l'auteur refuse la définition de la perception comme une réception passive des informations, mais la considère plutôt comme recherche active des informations significantes dans l'environnement, et tout processus qui part de la perception à la réflexion, n'est autre qu'une recherche d'une valeur significative dans ces dimensions structurales et symboliques.

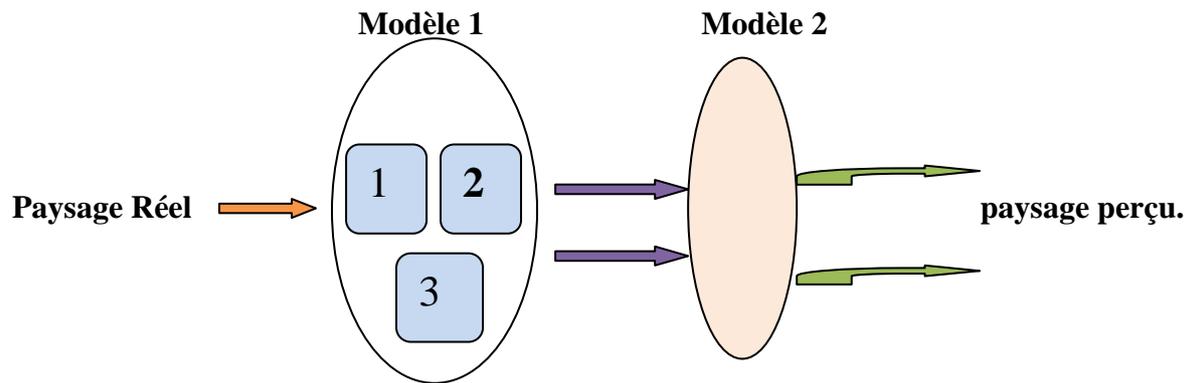
L'attrait exercé sur les populations par les centres historiques des villes ne relève-t-il pas d'un niveau de perception avancé, qui se transforme au fil du temps en valeur sentimentale inestimable ? Le rôle de l'architecte et l'urbaniste ne serait-il pas de favoriser une perception idéale par l'introduction d'éléments permettant un passage rapide du niveau d'évaluation à celui des sensations ? La conception ne serait-elle pas un processus de coordination entre les expériences des utilisateurs et les intentions des architectes ?

Sachant que ces expériences sont tout d'abord un ensemble d'images cumulées en mémoire, et que les images ont été décrites comme étant « le point de contact entre les gens et leur environnement » (17) ou bien une sorte de carte mentale de l'espace perçu, ces images sont liées selon Amos Appoport aux sentiments, les compromettent où les développent, préconçoivent nos idées et nos jugements, et influencent nos perceptions.

Dans cette mesure, toute perception se produit par référence à ces images qui impliquent la satisfaction ou non de l'environnement, et l'ensemble de ces images partagées socialement par un groupe vont exercer une pression pour conformité.

Dans les prochains chapitres nous allons essayer d'identifier l'ensemble de ces images constituant le modèle culturel pour le cas de la population Constantinoise, et qui vont influencer largement notre perception concernant le paysage récent de la nouvelle ville.

(17) (Downs 1967) à partir de « Human aspects of urban form », pg (40), Amos Rappoport, Edition Pergamon press.



1/Les images du patrimoine
Précolonial

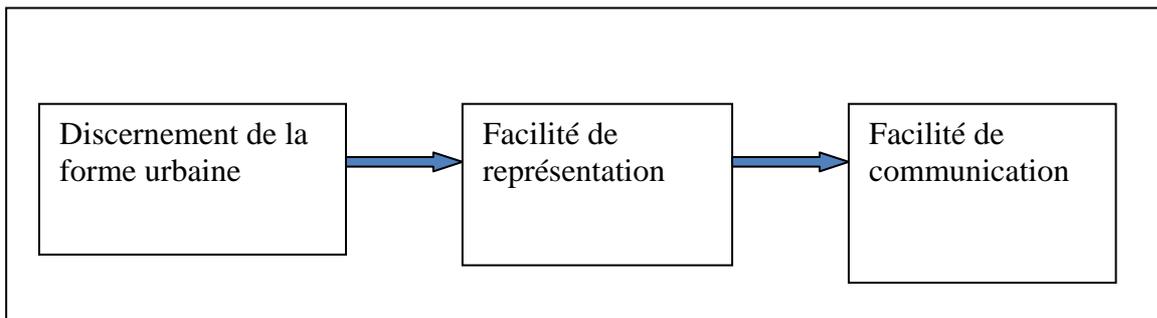
Les images personnelles

2/Les images du paysage colonial.

3/Les images du paysage postcolonial.

LE RAPPORT PERCEPTION COMPORTEMENT

Le géographe Bailly étudia le comportement urbain et entérina l'idée que celui-ci est en rapport direct avec l'image perçue par la population. Cette image reçue différemment d'une personne à une autre est le résultat d'un processus mental complexe qui accompagne la perception et la traduit en une attitude citadine.



Source : Naoufel Bahri et Abla Rouag/ Algérie-France, jeunesse ville et marginalité, pg26.

L'image réelle est traduite en une représentation mentale selon divers facteurs socio culturels, personnels ; qui vont influencer le comportement de l'individu vis-à-vis de l'espace en question.

LA PERCEPTION DES FORMES URBAINES :**1/Selon Norberg Shulz :**

De nombreuses études ont essayé d'analyser le processus de représentation mentale de l'espace à partir de la perception et de la cognition. La disparité des formes urbaines stimule une réorganisation en de nouvelles configurations mentales dont la lecture est moins complexe. Parmi ces études, celle de (Norberg Shulz 1985), identifiant certaines notions topologiques qui structure l'espace urbain ; nous relevons ici quelques unes en rapport avec notre objet d'étude :

1/La proximité : Pour une lecture plus claire et plus rapide de l'espace urbain, les éléments proches les uns aux autres ont tendance à être regroupés en une seule unité, tel la ville traditionnelle musulmane dont la proximité des constructions inspire à un confort visuel, contrairement aux espaces éclatés et fragmentés dont la lecture prête à confusion.

2/La similitude : La similitude des éléments urbains inspire la cohésion, et facilite la représentation par type ou ensemble, les éléments sont facilement connaissables et procurent une certaine richesse et diversité au paysage. Ce principe a été abandonné dans l'architecture moderne au profit de la répétition du module.

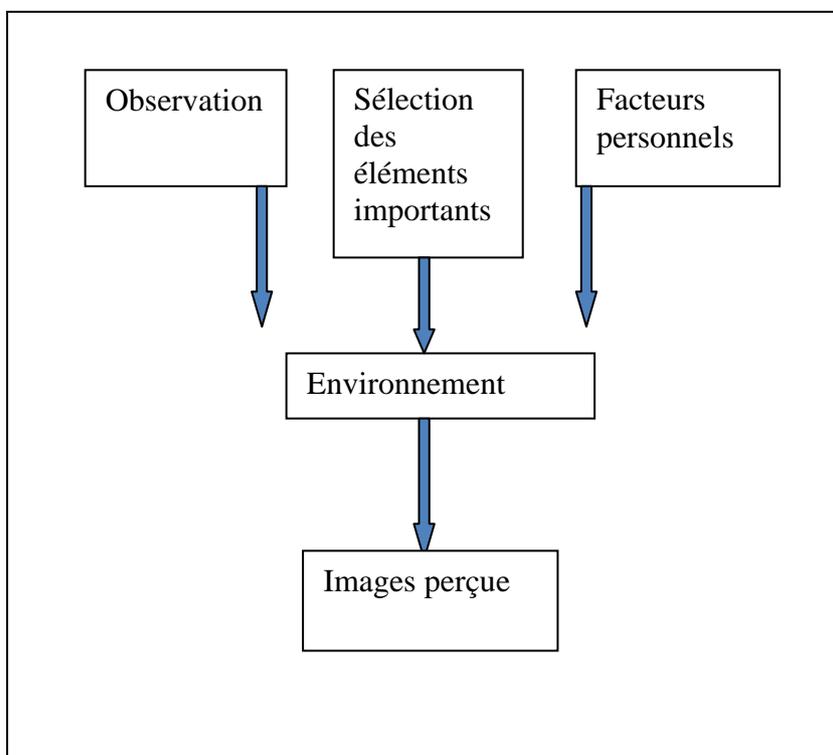
3/La continuité : L'assimilation d'un paysage urbain est tributaire d'éléments charnières qui facilitent la liaison entre ces divers composants, jouant le rôle d'espaces d'articulations urbains et visuels. Ces éléments articulés sont perçus comme faisant partie d'une même unité.

4/La fermeture : Diverses études pratiques ont confirmé l'attachement de l'homme aux espaces fermés ((Cousin 1980), (Caplan 1978)), procurant un sentiment d'assurance et de sécurité ; voire de confort, dans la mesure où il se sent enveloppé, loin de tout danger naturel ou humain. Certains ont même développé des caractéristiques propres à l'espace attractif (Schulz 1985) qui doit être entouré par des éléments physiques, qui le délimitent, le définissent, et lui donnent un sens.

L'orientation : la ville selon Lynch (1960) doit être pourvue d'un certain nombre d'éléments structurants pour une meilleure lecture de ses espaces. En plus d'un sentiment émotif de bien être et de sécurité, une ville structurée offre une meilleure orientation, favorise les rencontres, et développe les relations sociales.

La signification : Considérant l'espace comme étant la trace de l'expérience humaine, Fisher (1980) affirme que chaque élément de la ville, recèle entre ses entrailles des significations qui sont représentées aussi bien dans la forme architecturale que dans les pratiques sociales.

L'identification : il existe une forte interaction entre l'identité du lieu et l'identité de son usager, l'homme s'identifie à sa famille, son entourage, et son environnement physique. Ainsi, il faut que l'individu arrive à assimiler ce qu'il voit, ceci passe d'abord par l'observation, puis par la sélection d'éléments importants (structurants), mais leur appréciation est soumise à des facteurs personnels qui relèvent en grande partie de la culture environnementale et des expériences vécues (Ceci confirme la thèse évoquée de Amos Appoport).



2/Selon Kevin Lynch :

Pour Kevin Lynch l'image que l'on se fait du paysage urbain est forgée par des sentiments ou des besoins pratiques différents : tel que le besoin de se repérer, le sentiment d'appartenance à son milieu, et les impératifs esthétiques, etc. Après enquête effectuée sur trois villes américaines, il dresse des éléments clés à la lecture d'une ville. Les voies, points de repères, limites, nœuds, et quartiers, sont « les contenus qui se rapportent aux formes de la ville »(18), et dont l'identification est déterminante pour la représentation mentale et la compréhension de ses espaces.

1/Les voies : Ce sont des chemins, traversant le paysage urbain, qui servent de support à l'observateur pendant ses déplacements : rues, allées piétonnes, voies de chemin de fer, canaux, etc.

2/Les limites : ce sont des éléments linéaires considérés comme les frontières. Leur importance est principale dans l'organisation et la définition du milieu d'appartenance. Ils peuvent être : Tranchées de voies ferrées, ravin, murs, etc.

3/Les quartiers : Une partie de la ville, distinguée par une identité et des caractéristiques propres.

4/Les nœuds : se sont des points de concentration ou de circulation intense, carrefour, place, coin de rue, etc.

5/Les points de repères : se sont des éléments facilement identifiables qui servent comme des points de référence externes. Exemples : Tours, Montagne, boutique, etc.

(18)Kevin Lynch, L'image de la cité, Edition : Dunod, Paris 1971.

DEMANTELEMENT DE L'ORDRE CULTUREL ET SPATIAL TRADITIONNEL/

Introduction :

Le paysage urbain de la médina de Constantine, limité au rocher et à sa périphérie, est d'abord identifié par son site unique : des ravins profonds, traversés par le Rhummel, donnant à la ville son allure de citadelle, et offrant un incroyable fossé encaissé entre deux murailles de roches à pic dont la hauteur moyenne est de cent dix mètres. Cette altitude décroît à partir du lieu dit « Kef Chkara » au nord à 662mètres jusqu'à son rétrécissement au sud à 564 mètres, d'où l'ancienne appellation de la ville donnée par les arabes de « ville aérienne ».

-Du coté Nord ouest le rocher domine la plaine du Hamma bouziane.

-A l'est le Rocher est séparé du plateau el Mansourah par de fortes pentes couvertes de forêts.

-Au sud, s'étend le plateau de Boufrika à l'interfluve du Rhummel et du Boumerzoug, qui s'ouvre sur de larges perspectives du plateau Ain el bey.

Les qualités du site offrent ainsi des perspectives visuelles très importantes, obliques ou verticales, qui permettent diverses vues imprenables sur des parties de la ville.

Comment ces qualités visuelles exceptionnelles, ont –elles été intégrées dans la conception urbaine précoloniale? L'attachement de la population au site ancien de la ville relève t-il des qualités visuelles qu'il offre?

1.1-Une structure introvertie:

La ville précoloniale se présentait en une juxtaposition de maisons traditionnelles sous forme d'îlots denses fractionnés en sous quartiers, à côté de quelques vestiges romains épars. La ville dressée sur une assiette en forme de losange forme une entité à l'intérieur de ses remparts, entouré sur les trois cotés par l'oued du Rummel. Elle n'était accessible qu'a partir du pont Bâb el kantra, un vieil ouvrage dressé par les Romains et reconstruit par le Bey Salah en 1792, ou bien à travers ses quatre portes percées au niveau du rempart, un mur antique de 9 à 10 mètres de haut et d'une longueur de 400 à 500 mètres.

Ce sont Bâb el djedid (porte neuve à l'entrée du boulevard Joly de Brésillons, boulevard de l'abime), Bâb el oued (porte de la rivière, situé au niveau de l'actuel bâtiment des postes), Bâb el djabia (à l'entrée du pont Sidi rached), ces portes s'ouvraient sur un isthme d'environ 200 mètres de longueur et de 150 de large.

Des zawiya, medersas, mosquées, souks, funduks, et maisons formaient les principaux composants du paysage de la ville, dans une structure homogène introvertie (fig1), qui traduit à la fois l'intensité et la complexité des liens qui régissent les rapports sociaux des différentes communautés résidentes ; mais qui affirme la « souveraineté religieuse » et « commerciale » qui nous permet de qualifier le paysage urbain précoloniale de paysage culturel.



Photo : 1. Source: photo: Yann Arthus Bertrand ; source : <http://www.constantine.free.fr>

1.2-Un paysage urbain culturel :

La ville précoloniale présente un paysage urbain culturel, ses composants au rôle socio urbain très actif, sont l'expression formelle des nombreuses relations qui existent entre l'individu, la société et le territoire.

Selon la charte patrimoniale définie en 1995 par le conseil de l'Europe le terme « aire de paysage architecturale » se réfère à une partie de l'espace, « topographiquement délimitée dans la paysage et formée par diverses combinaisons d'éléments naturels et humains qui illustrent l'évolution de la société, de son établissement et de son caractère » (18)

(18) 10^{em} séminaire international de l'UNESCO- Université et héritage-Avril2005

1.3-Les composants du paysage urbain e la ville précoloniale /

1.3.1-/La maison

La maison de la médina précoloniale est une maison à cour centrale encadrée de portique et salles rectangulaires souvent sous forme de T renversé. Bien que les origines de ce modèle sont assez lointaines, il devint très répandu en Afrique du nord au XII èm siècle à l'époque Hafside, puis pris une forme plus élaborée au XVII èm siècle sous l'influence de l'architecture intérieure des Dars et palais fatimides en Afrique mais aussi en Egypte et en Sicile(19). La maison subit également des influences régionales notamment kabyles. (Les mêmes techniques de mises en œuvre de la toiture en tuile sont appliquées pour ce type régional de maison).

La maison précoloniale suit un schéma unique d'élaboration, bien que des aspects propres à chacune d'elles engendrent une variété grâce aux traitements des détails et de la décoration. Elle s'organise en général autour d'une seule cour centrale décorée d'arcs et de colonnes, bien que certaines maisons disposent de plusieurs cours, principalement pour les maisons aisées et celles appartenant aux personnages du makhzen. Ce dernier type de maisons affiche une exubérance dans le décor, à l'intérieur de la maison, notamment autour d'un patio à colonnes et arcs superposés.

La cour est le premier espace à tracer lors de la construction de la maison, par du plâtre sur le sol et en délimitant les contours des pièces d'habitation. Centre de l'habitation, la cour distribue les différentes pièces qui font face l'une à l'autre autour du patio.

Les maisons se regroupent par mitoyenneté de part et d'autre des rues avec lesquelles elles communiquent au moyen d'un passage coudé à l'impasse ou à la ruelle (appelée Sqifa). Des impasses et des ruelles se construisent ainsi par succession sur un parcours plus ou moins régulier, et forment un système hiérarchisé qui trace les fonctions collectives de desserte et de communication.

L'essentiel qui guide la conception de cette maison "arabo-musulmane" est d'accueillir les structures de la famille patriarcale arabe, où plusieurs ménages vivent ensemble sous le même toit, et d'assurer une protection à l'intimité de la femme.

(19) Leila Ammar-"Histoire de l'architecture en Tunisie" Edition à compte auteur-2005

C'est ainsi que "Sqifa", espace qui relie la cour à la l'extérieur de la maison, peut être masculin ou féminin d'usage selon les heures de la journée.

Cette maison traditionnelle affiche une certaine austérité concernant sa participation à une quelconque ornementation ostentatoire de la ville. Sa façade dépouillée à l'extérieur et presque aveugle, traitée à la manière d'une coquille protectrice, le rapport plein-vidé et à son plus haut degré, de petites ouvertures disproportionnées s'ouvrent timidement sur l'extérieur.

La façade des maisons traditionnelles se caractérise par :

-La mou- charabia avec console qui constitue l'élément principal de composition des maisons traditionnelles. Il s'agit d'un encorbellement soutenu avec des consoles à base de bois local type (ar'ar) en forme rectangulaire et soutenu par une console en dégradée.

-Le portail blindé clouté rehaussant la façade avec un arc en plein cintre ou outrepassé faisant partie d'un porche en pierre de taille.

Le vrai visage de la maison se situe à l'intérieur, au niveau de la cour. C'est à ce niveau que l'on peut apprécier les décors et le traitement des détails qui identifient les maisons les uns aux autres. Dans la médina de Constantine, on peut procéder à un classement typologique en deux catégories de maisons :

-la maison à colonnes et arcs : appartenant aux gens aisés.

-la maison à piliers massifs et linteaux : c'est la maison urbaine, de la masse populaire.

Cependant ces deux types présentent de multiples points communs, tels que :

La couverture en marbre blanc de la cour, la salle d'eau couverte en mosaïque, ou la tuile Rouge en couverture qui, avec la couverture de la cour, forment l'image unifiée et homogène de la médina précoloniale.

1.3.2-La mosquée : Composant urbain important et un rôle de sauvegarde de l'identité culturelle.

La médina de Constantine a toujours été depuis l'époque précoloniale, richement équipée en mosquées, affirmant un attachement profond à la religion musulmane. L'existence sur le site d'un nombre assez important de Zawiyas n'a pas pour autant entravé le rôle de commandement qui revient aux mosquées.

Mais le nombreux des équipements religieux tout types confondus, estimé à une centaine avant la colonisation, a été réduit au quart suite aux transformations urbaines engagées par l'administration coloniale(20). Cependant, l'espace du rocher reste de loin l'espace le mieux équipé en mosquées, dont l'intégralité était construite dans l'époque précoloniale.

La mosquée a joué un rôle déterminant dans la sauvegarde de l'identité culturelle musulmane et dans la guerre de libération. Certaines mosquées de Constantine se rattachent directement à l'association des « ulémas » musulmans et en particulier à la pensée de Ben Badis qui a activement milité pour la conservation de la langue arabe et de la religion Musulmane. La concentration de ces mosquées sur le rocher, en fait un espace investi de significations socio culturelles, et à forte fréquentation religieuse comparé aux quartiers périphériques ou aux nouveaux centres urbains.

1.3.2.1 Premières opérations coloniales : placage culturel ou architectural ?

Consciente de l'importance de la mosquée et de la medersa, dans l'identification de la culture autochtone, des opérations de placage des façades de mosquées et medersas de la ville ont été mené à partir de 1860 par l'administration coloniale. Une symbolique qui traduisait la main mise de la machine coloniale sur les institutions les plus influentes de la population arabe.

Leur rôle politique et religieux très actif, s'est mué avec le temps après de fortes pression de la part du colonisateur en une fonction civique urbaine jusqu'à l'avènement de l'Association des « ulémas musulmans ».

-La medersa et la mosquée d'El Kettania fondée en 1775 par Salah bey sur le tombeau de sidi el Kettani, firent l'objet d'un placage en 1860, les deux bâtiments se sont retrouvés depuis avec une façade de style classique typiquement française (Voire fig2).



(20) Bernard Pagan-La médina de Constantine- Université de poitiers1989.

1.3.3-La zawiya : une tradition maraboutique, et un rôle social important.

C'est une institution d'enseignement et de propagande pour les mouvements sufis et maraboutiques, qui ont marqué le paysage spirituel maghrébin. Depuis l'époque des Murabitun au Maghreb, les croyances maraboutiques s'intégraient à la religion officielle, et les gouverneurs participaient à la fondation des Zawiyas. On y enseignait les doctrines suffies, l'alchimie et la magie. La zawiya est gérée par la confrérie du marabout, et abrite le tombeau du marabout. Connues pour leur obéissance vis-à-vis du gouvernant, elles constituent pour celui-ci un gage de stabilité.

La tradition maraboutique s'est ancrée dans les mœurs de la famille constantinoise. ses membres fréquentent les zawiya pour étudier les versets du Coran, ou rendre visite et hommage au marabout. Ils participaient activement à la vie communautaire en offrant un logement et des vivres aux plus démunis, et en accueillant les non citadins affiliés à une confrérie religieuse. On y organisait également des cérémonies saisonnières, et des fêtes à la mémoire des hommes saints; des visiteurs venaient de régions lointaines pour assister aux festivités.

D'après une étude de E. de Neveu effectuée en 1845 (21), la ville de Constantine comptait à cette date moins de 20 000 musulmans dont 5000 sont affiliés aux confréries soit plus de un sur quatre, réparties sur six confréries :

1-El Qadiriya. 2-El Tayyibiya. 3 -El Aissaouia. 4 -El Rahmania. 5-El hansaliya.
6-El Tidjaniya.

La Zawiya faisait partie intégrante du paysage urbain de la ville de Constantine jusqu'au début 20^{em} siècle ou elle perdit de son influence. Le déclin de l'activité des zawiya est très bien illustré dans l'étude de B. Pagand à partir de laquelle nous reprenons ce tableau démonstratif de l'évolution du nombre des affiliés aux confréries à Constantine entre 1884 et 1910.

(21) Bernard Pagan-La médina de Constantine- Université de poitiers 1989.

Nom de la confrérie	Nombre d'adhérent Année 1884	Nombre d'adhérent Année 1897	Nombre d'adhérent Année 1910
Qadiriya	150	200	150
Aissaouia	500	500	70
Ammariya	40	900	200
Rahmania	400	725	700
Tidjania	500	300	300
Tayyibia	1500	310	200
Hansaliya	500	100	1000
TOTAUX	3590	3035	2620

Le colonialisme, qui a activement œuvré au déracinement de l'identité culturelle de la population Constantinoise, a déployé une politique à l'encontre des Zawiyas moins hostile que celle à l'égard des autres institutions, car certains cheikhs de zawiyas ont été même favorables à la colonisation.

Leur déclin est du surtout au développement durant les années 1920 du mouvement réformiste des « ulamas musulmans » (Association des ulamas musulmans fondé par le Savant Ibn Badis). Ce mouvement définit les zawiyas comme véhicule d'obscurantisme, et outil de colonisation.

La zawiya de sidi Rached occupe une position de choix, sur la pointe sud du Rocher. Son image est étroitement liée à celle de la ville, en forme d'une pièce cubique couverte d'une coupole, et d'une salle de prière où se trouve le tombeau du marabout. Elle dispose d'une cour associée à une salle pour les ablutions, et est même munie de chambres pour l'hébergement des hôtes.

1.3.4-La medersa :

La medersa est une mosquée école, qui vise à travers un vaste programme d'action pédagogique à éduquer les masses populaires. Le plus souvent adjointe à une mosquée, la Medersa prenait en charge les étudiants et leurs maîtres. Les étudiants à la fin du cycle de formation devaient être capables d'interpréter le Hadith et le Coran, et avoir de solides connaissances en langue arabe, en lettres, ainsi qu'en mathématiques et en droit de succession.

Les medersas ont été fondées à Constantine comme sur l'ensemble des villes du Maghreb selon le principe foncier et financier du habous. Ce sont des bâtiments modestes que l'on peut facilement prendre pour de simples habitations ; une cour rectangulaire ou carrée qui occupe généralement la moitié de la surface, et une Sqifa qui prend place à l'angle de la rentrée alors qu'à l'angle opposé c'est la maidha (salle des ablutions) qui s'ouvre sur une courette. Les chambres des étudiants s'organisent sur un ou deux niveaux autour de la cour, et le mesdjid occupant la surface la plus grande de l'édifice forme une salle hypostyle qui possède souvent une porte à arcades de grande dimension.

Alors que certaines medersas ont eu une influence qui a largement dépassé la limite géographique de leur ville, telle que la medersa « Zaitouna » de Tunis qui à long temps attirer les étudiants Constantinois, les Medersas de Constantine ont fait l'objet d'un contrôle et d'une politique d'affaiblissement de la part de l'administration coloniale.

L'objectif était d'éliminer une constante, forte de l'identité Constantinoise, par l'affaiblissement du vecteur essentiel qui est la religion, considérée par l'autorité coloniale comme une entrave majeure à son projet de colonisation.

Des mesures ont été prises par l'autorité coloniale à l'encontre de l'enseignement des medersas :

- Elimination de l'éducation traditionnelle dispensée aux enfants par les medersas.
- Annexion des habous au domaine.
- Anéantissement du système d'organisation des écoles traditionnelles.
- Contrôle et inspection des écoles coraniques (le Coran doit être enseigné Sans commentaires ni explications).
- Diminution du nombre et de l'importance des écoles.
- Prise en charge de la formation des imams et muftis au niveau de l'ancienne medersa El Kettania.

L'attachement de la population Constantinoise à la religion musulmane, été une constante stable et profonde, mais était considérée comme un danger pour la pérennité de la présence Française en Algérie.

1.3.4.1-L'école française pour limiter l'influence des confréries religieuses :

A ce système traditionnel d'enseignement à finalité religieuse, l'administration coloniale a voulu substituer un autre qui répond mieux aux besoins de la colonisation. Mais refusant d'intégrer la langue arabe comme langue d'enseignement au même titre que le français, ce système n'a pas connu d'engouement de la part de la population indigène, et pour y remédier, il a été décidé la création « d'écoles maures françaises » et « écoles juives françaises », qui intégraient un enseignement bilingue et religieux dans l'espoir de limiter l'influence des confréries religieuses sur la population indigène.

Six écoles françaises pour les garçons ont été créés à partir de 1850 à (Alger, Annaba, Constantine, Oran, et Mostaganem). En 1862 ces établissements se généralisaient sur l'ensemble des principaux centres urbains. A cette date, Constantine comptait quatre écoles (160 élèves dont 130 indigènes musulmans et 3 israélites) (22), puis deux écoles pour filles ont été ouvertes à Alger et à Constantine mais vite transformées en écoles d'apprentissage de Broderie et couture.

1.3.4.2 Une politique d'intégration de la langue arabe contestée, par les Européens :

La préoccupation de l'Empereur Napoléon III de faire de l'Algérie une forme de protectorat arabe, « le royaume arabe », semble animer ce courant Arabophile, dont l'objectif était de préparer les jeunes indigènes à servir l'empire colonial. Dans le rapport ministériel soumis à Napoléon III, il y est noté que « l'un des moyens les plus propres à assurer notre influence sur la race arabe et à la diriger dans la voie qui convient à nos intérêts, est sans contredit, l'instruction, en développant l'intelligence, a pour effet d'abaisser les barrières élevées par la différence des mœurs et des croyances »(23).

(22) Kamel Kateb- école, population et société en Algérie- Edition L'Harmattan.

(23)Idem.

Dans ce courant, Napoléon III décide après son voyage en Algérie en mai 1865 l'ouverture de deux nouveaux collèges à Oran et à Constantine. Celui de Constantine à ouvert ses portes en 1867. En 1869 il reçoit (119 élèves dont 108 indigènes) et l'année suivante (199 élèves dont 117 indigènes) (24). On y enseignait la langue française en première année, le calcul et les bases de la géométrie en deuxième et troisième année, et en quatrième et cinquième année des cours de la langue arabe, de l'histoire et de la géographie ainsi que l'enseignement religieux dispensé par des talebs.

Cet enseignement qui connaissait un succès de la part de la population indigène a été énergiquement contesté par les Européens d'Algérie qui ont réclamé sa suppression. Ainsi, en 1871 les « collèges arabes français » furent supprimés par le gouverneur général de l'Algérie et les élèves transférés aux « collège de Constantine », alors que pour les « écoles arabes françaises » du cycle primaire, on décida d'annuler tout soutien financier et politique, les talebs n'étant plus payés, les élèves cessèrent de fréquenter les écoles. Ces établissements ont été remplacés par la suite par « Les écoles spéciales aux indigènes ».

1.3.5 Le Hammam :Un composant urbain à forte sociabilité :

Le hammam dont les origines remontent à l'Antiquité, aux thermes Grecs et Romains, apparait comme un lieu public étroitement lié à la culture urbaine Arabe depuis que la purification du corps devint une condition préalable l'accomplissement des devoirs religieux.

Les ablutions et l'hygiène prescrites par le Coran, en font un équipement courant et indissociable de la vie des quartiers. Il véhicule également un rôle social assez complexe, c'est un lieu de regroupement masculin ou féminin selon les heures réservés à chacun. Il est pour les femmes un lieu de prédilection pour nouer de nouvelles relations directes d'amitié, ou indirectes qui peuvent aboutir à des mariages. C'est un lieu à sociabilité très forte qui reflète un mode de vie spécifique au monde traditionnel musulman.

Le hammam garde la même structure spatiale des thermes antiques pour passer du plus froid au plus chaud selon le schéma traditionnel de la chambre froide, la chambre médiane, et la chambre chaude.

(24) Kamel Kateb- école, population et société en Algérie- Edition L'Harmattan.

LOCALISATION DES HAMMAMS SUR L'ESPACE DU ROCHER DURANT
LA PERIODE COLONIALE :

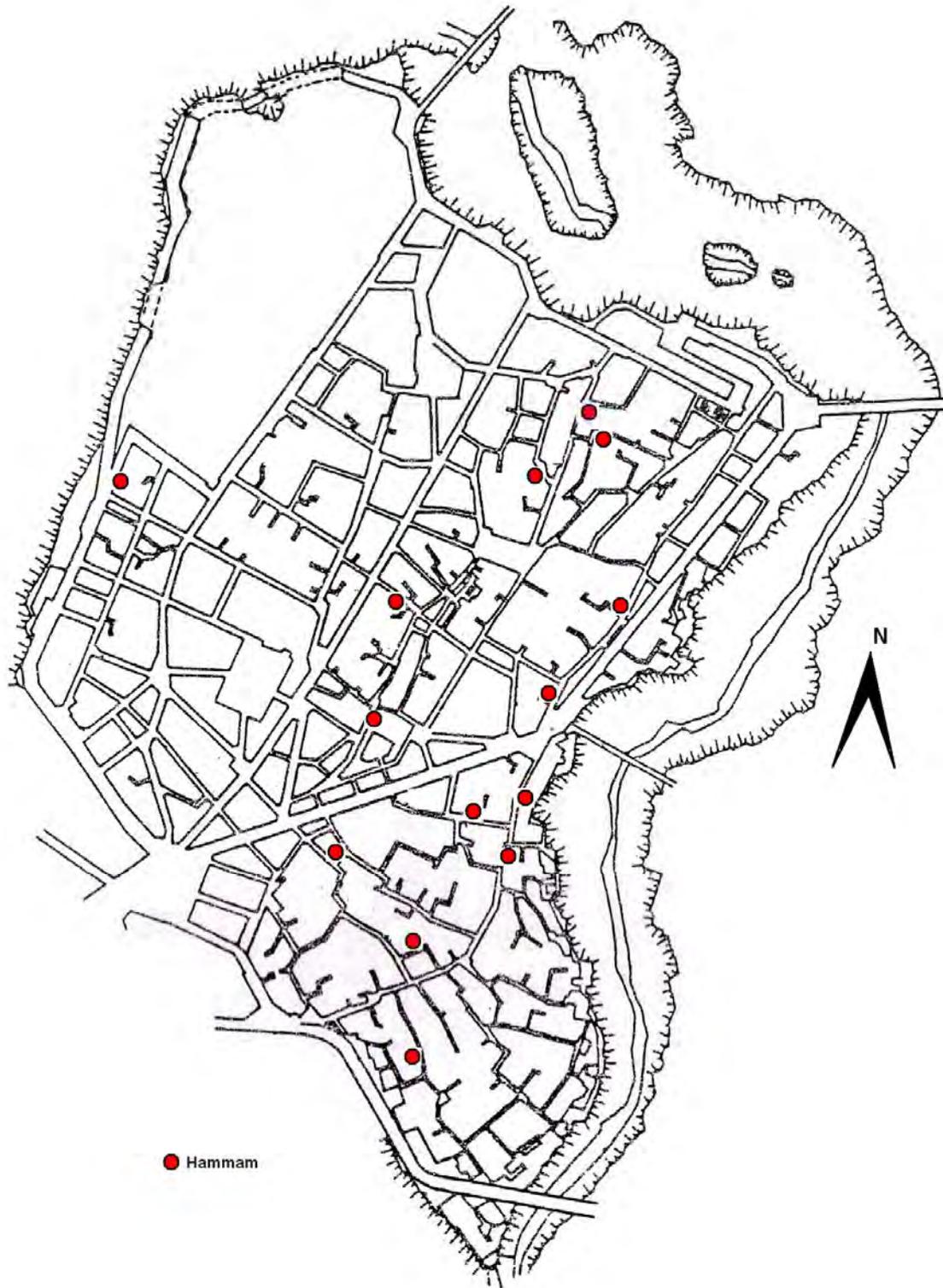


Figure N°1 : Source: Mercier, association « les Amis du musée de Constantine », Auteur.

Cependant, les Hammams urbains sont dépourvus de piscines ou de baignoires que l'on peut trouver dans les thermes antiques ou les palais et résidences aisées Turques.

La première salle du Hammam urbain est la salle de déshabillage : c'est une salle carrée avec un coin de repos et de rencontre. Elle est plus haute que les autres et donne accès à un vestibule à travers lequel se succède une série de salles à l'extérieur froides et l'intérieur de plus en plus chaudes, la dernière salle est une étuve alimentée en vapeur et contiguë à la chaufferie, l'air chaud est amené à l'étuve sous les dalles de pierre.

La salle de déshabillage est la plus riche. Elle est dotée de colonnes et parfois couverte d'une coupole ajourée qui laisse filtrer la lumière.

Le hammam est un équipement à l'architecture sobre et modeste qui se distingue dans les quartiers résidentiels par sa porte d'entrée en bois cloutée assez travaillée et encadrée de mosaïques.

1.3.5.1-Une Structure urbaine en voie de disparition :

La majorité des hammams existants sur l'espace de la médina, remonte à l'époque turque les plus récents à l'époque coloniale. Depuis, une forme nouvelle est venue remplacer ces équipements traditionnels; ce sont les «douches » constituées d'une série de petites cabines individuelles d'environ 1mètre carrée de surface. Exclusivement masculins, les douches n'offrent pas les mêmes conditions de détente, de repos, et de développement de rapports sociaux. Avec un investissement moins important et une rentabilité meilleure les douches ont pu contribuer à la disparition des hammams qui étaient étroitement liés à un mode de vie urbain de la ville traditionnelle.

1.3.6-Le Funduk : lieu propulseur de l'activité économique :

Bâtiment à double vocation commerciale, artisanale et de résidence, le funduk est destiné à l'hébergement d'une population d'artisans et de commerçants ainsi qu'à celui des étrangers non citoyens.

Souvent organisé en corporations, le funduk est un bâtiment d'un aspect typologique sobre qui s'inscrit dans un parcellaire relativement régulier de plus de 100 mètres. Organisé sur deux niveaux autour d'une cour centrale carrée ou rectangulaire entourée de galeries à arcades desservant des cellules voûtées selon des travées régulières et un traitement

particulier pour les cellules d'angle. Un escalier d'angle placé dans la cour ou Sqifa permet d'accéder à l'étage supérieur qui reconduit la même organisation spatiale du niveau bas. Celui-ci est destiné à des échoppes d'artisans et d'entrepôt des marchandises, tandis que l'étage est réservé à l'hébergement. Certains funduks de dimensions modestes peuvent être réalisés par le réaménagement d'une ou deux maisons jumelées.

Des anciens funduks à Constantine maintiennent toujours leur activité d'origine et participent activement à l'activité commerciale de la ville, même si l'activité artisanale connaît un ralentissement suite à la concurrence exercée par l'importation des produits sud asiatiques.

Mais le funduk a perdu de sa vocation d'origine qui était d'attirer des populations de toute la province, et de leur offrir des loyers accessibles pour pouvoir se loger ou exercer dans la ville une quelconque activité artisanale ou commerciale.

1.3.7-L'organisation socio spatial de la ville précoloniale :

L'impasse :

L'impasse se présente sous forme de ramification rectiligne en forme de L,T,Y à partir des ruelles. C'est un élément de groupement et d'identification d'un petit groupe de maisons appartenant à des familles liées par des liens du sang, de confrérie, de commerce ou autres.

L'îlot :

C'est un groupement de maisons délimitées par des ruelles et constituant un ensemble résidentiel marqué par la présence d'un édifice religieux (mosquée, zaouïa ou marabout). Celui-ci lui donne son nom, et confirme l'appartenance de l'îlot à l'édifice comme repère de délimitation et signe de protection du lieu (voir fig1).

Les sous-quartiers :

Les sous quartiers ne correspondent pas à une délimitation physique de l'espace, mais à une structure d'organisation qui rassemble plusieurs îlots autour d'un élément urbain très important qui peut bien être un puits d'eau, une fontaine, un four...etc.

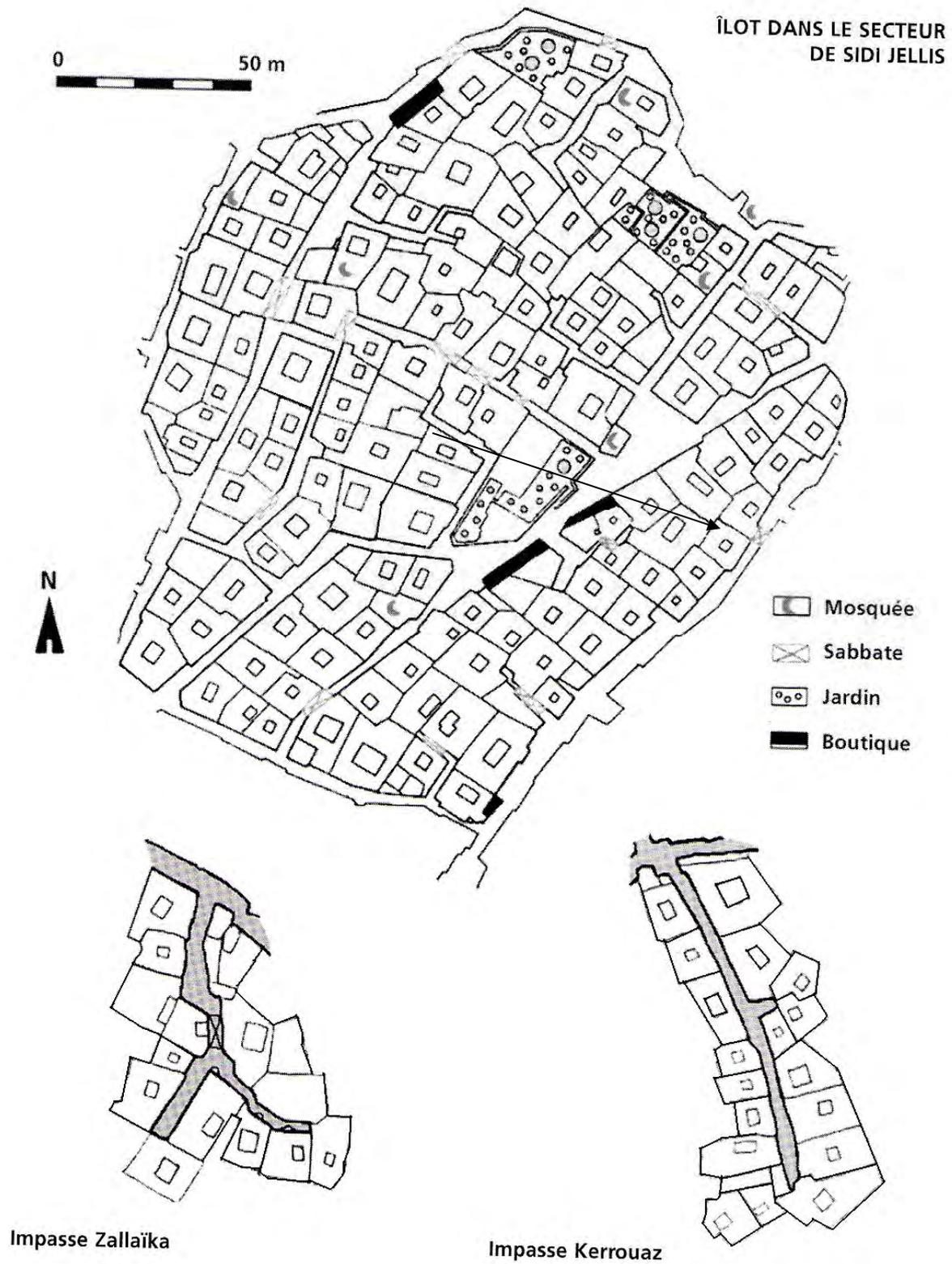


Figure :2. Source: Rousseau, /la medersa en chantier, école architecture Grenoble et université Mentouri.

CONCLUSION :

Constantine précoloniale à l'image des villes musulmanes traditionnelles présentait un paysage urbain compact caractérisé par sobriété et anonymat, structure homogène, introversion des lieux; mitoyenneté du cadre bâti ; autant de critères qui rendaient difficile une lecture externe du paysage urbain. La perception n'était possible qu'à travers une connaissance des pratiques sociales et du rôle assigné pour chacune des structures urbaines. En effet ceci n'était que la traduction spatiale d'un mode de vie propre à la communauté musulmane dont l'intimité, la sécurité ainsi que la cohésion, sont des principes majeurs de leur culture.

Mais ce paysage tel qu'il se présentait faisait l'objet d'un mépris de la part du colonisateur, qui n'y voyait autre qu'une entrave à son expansion, et une image d'une identité propre qu'il fallait à tout prix briser et modifier. Celui-ci fit engager alors une étonnante entreprise destructrice au service d'un déracinement culturel dont l'objectif consistait à transformer l'indigène en un être faible, soumis, au service du colonisateur. Sa culture Arabo-musulmane a été considérée comme une entrave majeure à la colonisation, l'enseignement dans toutes ces formes a été pris comme cible afin de spolier l'Algérien des fondements ayant façonné son identité depuis des siècles, et préparer ainsi les futures générations à servir les intérêts de la colonisation.

Mais au delà de l'éducation c'est toute une culture qui s'est vu altérée voire fondue, avec ces pratiques sociales, artistiques, et économiques ; l'indigène s'est retrouvé alors désarmé et en face d'une étonnante entreprise de reconstruction dont il n'a pu user de son savoir faire, un savoir faire séculaire qui au fil du temps s'est vu miné et affaibli.

Cette grande machination dont notre culture a fait l'objet, n'est elle pas l'une des causes majeures du désarroi architectural et urbain dans lequel nous vivons ? Pourquoi les pays voisins vivent ils cette problématique relative à l'identité architecturale d'une manière beaucoup moins intense ? N'est ce pas parce que la colonisation a été beaucoup moins virulente que dans notre pays ?

Les grandes villes algériennes ont toutes fait l'objet d'une « haussmannisation » qui à l'époque été considérée par ces acteurs comme une manière de réglementer, et de cadrer les goûts esthétiques et le mode de vie de la société.

Quels sont les principes utilisés par ces acteurs ? C'est ce que nous allons essayer d'identifier dans notre prochain chapitre, on se joignant aux héritiers du mouvement des luttes urbaines (apparu pendant les années soixante et soixante dix aux Etats Unis et en Europe tel que Jane Jacobs) qui à l'encontre de la ville globale, pure produit de la mondialisation, osent opposer une ville durable où l'on peut se promener et où la priorité est accordé au piéton, une ville où coexiste à tout moment et en tout lieu des pratiques sociales et des populations diverses, où toute forme de zoning est exclue, et où la qualité de l'architecture et des espaces extérieurs traditionnels est revalorisée.

VERS UNE NOUVELLE STRUCTURE EXOGENE/

Introduction :

Après la colonisation et l'installation d'une communauté Européenne, la ville a pris peu à peu une double identité culturelle, par une transformation de sa structure socio spatiale et l'introduction de nouvelles forces qui ont régi pour longtemps sa destinée urbaine. Si le paysage urbain de la ville précoloniale a été le fruit d'une conception spontanée qui a traduit d'une manière objective les valeurs culturelles et sociales de la société, le paysage introduit durant l'époque coloniale est plutôt porteur de messages précis, à travers lesquels on a cherché à instaurer une légitimité de l'acte colonial, et a exprimer par la même occasion les rapports existant entre les détenteurs du pouvoir (les militaires et l'administration civil d'un coté et les habitants de l'autre). Mais au-delà des objectifs idéologiques et politiques on s'efforce de déceler la part accordée à l'esthétique urbaine, c'est bien évidemment l'aspect qui nous intéresse le plus dans cette recherche et que nous pourrions exploiter, compte tenu que celle-ci a été utilisée comme argument de persuasion à l'égard de la population autochtone pour exprimer une suprématie de forces et de moyens.

2.1-Constantine sur les pas de la métropole

La production architecturale et urbaine de la période coloniale en Algérie était soumise à des facteurs exogènes parmi lesquels l'influence de la métropole jouait un rôle déterminant ; l'architecture et l'urbanisme des villes Françaises constituaient les modèles qui symbolisaient la modernité pour la nouvelle conquête : « Les même raisons qui ont véhiculé l'éventrement de Paris sous les ordres du baron Haussmann ont poussés à conditionner les villes coloniales par un tracé stratégique des nouvelles voies de communication à partir des quelles étaient distribués les moyens de contrôle social et la représentation d'une France civilisatrice et moderne » (26)

Les différents acteurs de décisions furent désormais des cadres issus des écoles Françaises et manifestement influencés par les transformations et décisions dont à été soumise la capitale de la métropole.

(26) Sadri Bensmail -« Conflit de signe dans l'architecture urbaine »-<http://www.passerelles.org>

En sus, l'Algérie parmi les colonies françaises jouissait d'un statut particulier. L'importance de la population Européenne lui a valu un classement dans « la catégorie des colonies d'encadrement, ou bien celle des extensions métropolitaines, à l'instar de la Corse » (27). A cet égard, l'Algérie était soumise aux différents changements et orientations des politiques et règlements définis à Paris.

Ainsi, à l'image de celle-ci qui connaissait à partir du milieu du 18^{em} siècle des transformations considérables, l'autorité coloniale à Constantine se mobilisait à transformer la ville selon un schéma importé de la métropole qui répondait aux seules exigences de la communauté Européenne. La population autochtone voyait son patrimoine spolié et son identité effacée.

On peut noter aujourd'hui l'influence exercée par des œuvres réalisées à la métropole sur les architectes et décideurs de la période coloniale, des similitudes notables entre des places dans les villes françaises avec celle créées à Constantine, telles que : le Théâtre de Toulon (voir fig3) et le théâtre de Constantine, la rue de Fleury à Constantine et la rue de Rivoli à Paris (voir fig4),etc.



Figure :3.Source: <http://photos.linternaute.com>



Figure : 4. Source:www.wikipédia.com

(27) Robert Ageron –"Que sais-je « Histoire de L'Algérie contemporaine »" Ed : presses universitaires de France.

2.2-LES INFLUENCES DE L'URBANISME DE LA PERIODE COLONIALE.

Un bref rappel de l'histoire nous permet de comprendre les éléments qui ont concouru à mettre en place l'idéologie d'un urbanisme qui a marqué une grande partie de l'Europe et du bassin méditerranéen, et même au-delà pour atteindre les zones d'influence des empires coloniaux.

L'urbanisme du 19^èm siècle en Europe est l'œuvre de personnalités philanthropes, hauts fonctionnaires et hommes d'état qui se sont insurgés contre les conditions de l'habitat insalubre au début du 19^èm siècle. Celui-ci est à l'origine de tous les maux, on parlait pour la première fois de "la maison qui tue"(28) et on dégagait les principes qui allaient servir au fondement du logement social et des premières opérations d'aménagement et d'assainissement des quartiers existants. On préconisait une faible densité dans les villes afin de "faire circuler de l'air" ainsi que l'ouverture des villes intra-muros encerclées par des barrières fortifiées.

Il faut dire que ces théories faisaient bon ménage avec les intérêts des chefs d'états, et Napoléon en l'occurrence qui se proclama Empereur et devient Napoléon III, trouvait là un meilleur moyen pour le contrôle de ses opposants. Bien que fasciné par Londres, ville transformée par la révolution industrielle et pourvue de grands parcs, de réseaux d'assainissement et de conditions d'hygiène favorables, il voulait faire assoir une autorité publique qui pouvait facilement contrôler d'éventuels soulèvements populaires.

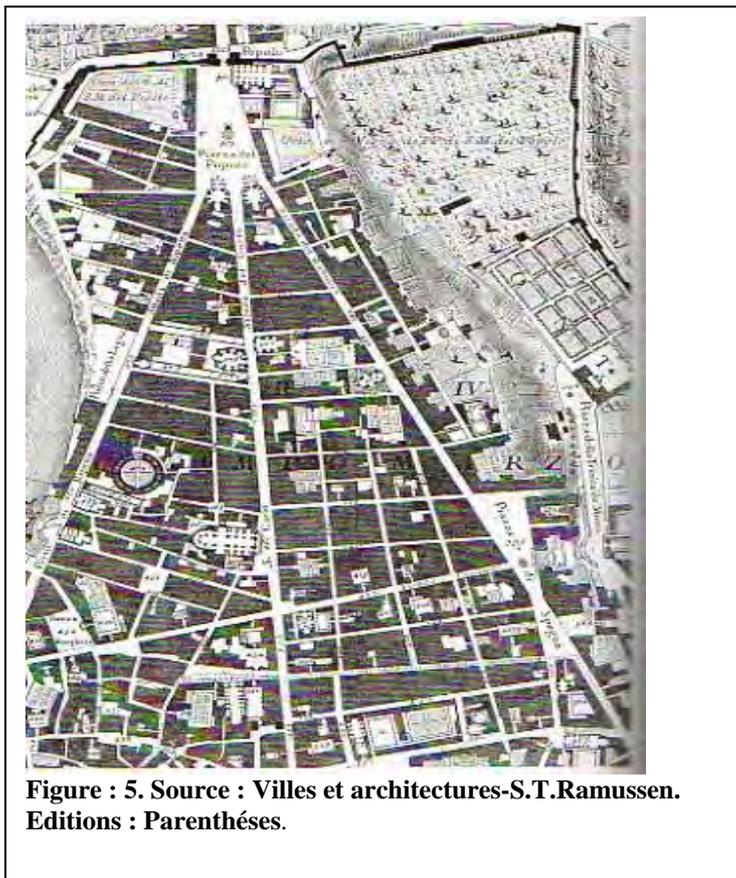
Avec l'aide du baron Haussmann, il lança sa machine urbaine qui va transformer l'image de la capitale française (de 1852 à 1870). Mais bien avant que ces vastes opérations d'embellissement et de modernisation de Paris n'eurent lieu, Rome exhibait déjà de façon majestueuse ses rues larges et ses places aux admirateurs. Au début du 18^èm siècle de nouvelles grandes artères ont été tracées et ont transformé la petite ville médiévale avec ses rues en labyrinthe en une ville ouverte et moderne "trois avenues sont comme d'étroites failles dans la masse compacte de la ville, le plan de Nolli de 1748 donne une image saisissante de cette situation." (29) (Voir Fig. N°5).

(28) <http://fr.wikipedia.org>.

(29) Villes et Architectures -Steen Eiler Ramussen- Editions Parenthèses.

Il est donc bien évident que l'urbanisme engagé par l'administration coloniale tirait ses sources des villes Européennes et en particulier de Londres et Rome, mais il n'empêche que celui-ci dispose de signes particuliers. L'urbanisme français est depuis longtemps mis au service et à la magnificence du Roi. Depuis le dix septième siècle on construisait en France des places, avec des statues au centre, à la gloire de la monarchie et le gouvernement à cette époque encourageait vivement ce genre de constructions par l'octroi des subventions (30).

Mais s'agissant d'une ville colonisée, les projets entrepris à Constantine devaient impérativement s'accommoder avec une politique de colonisation qui vise à montrer un écart de civilisation, et une suprématie dans les moyens de développement et de défense. Par la réutilisation du même vocabulaire architectural et urbain entrepris en métropole pour le compte du Roi.



(30) Architectures -Steen Eiler Ramussen- Editions Parenthèses.

2.3 PROJETS URBAINS ET IDEOLOGIQUES/

A la différence des villes françaises, les transformations urbaines opérées à Constantine au caractère hygiénique en apparence, avaient plutôt une vocation sécuritaire et idéologique. La vieille ville par ses ruelles en chicanes denses et étroites, inspirait crainte et méfiance au colonisateur. Il fallait ouvrir la ville aux troupes armées et aux nouveaux immigrants, et montrer à travers la machine urbaine engagée l'image d'un colonisateur capable de franchir les obstacles les plus insurmontables.

C'est dans cet esprit que la machine urbaine coloniale va éventrer, violer, et métamorphoser Constantine à l'instar d'autres villes d'Algérie, par une entreprise qui frappe par son ampleur, et son acharnement à faire brandir l'image de la ville conquise et soumise, et confirmer l'autorité et la domination de la France coloniale.

La production de la ville Européenne devient ainsi un acte de colonisation à double objectif, celui d'intimider, par une démonstration de force, et de favoriser l'immigration de la population Européenne par la mise en place d'un cadre de vie attractif, destiné à eux et à eux seuls.

Ainsi, le 26 Août 1859 un décret régissant les règlements des rues de Constantine fut adopté à l'unanimité par le conseil municipal et copié sur celui régissant les rues de Paris et d'Alger. Ce règlement permettait d'instaurer un cadre législatif aux projets urbains entamés, et laissé prévaloir en avant plan, une préoccupation d'ordre hygiénique et esthétique.

2.4 LES ACTEURS DE L'URBANISME DE LA PERIODE COLONIALE AU 19^{ème} SIECLE.

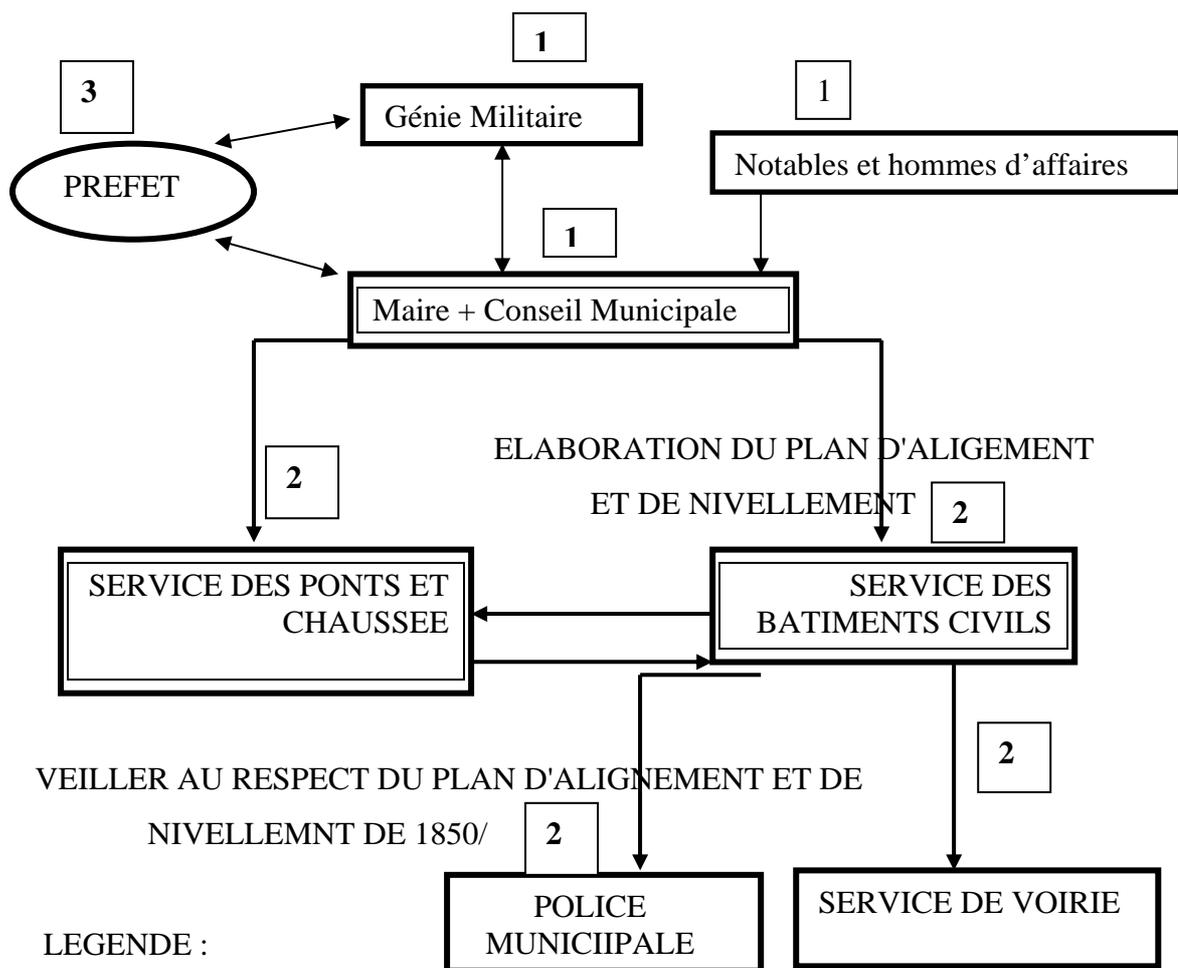
Différents acteurs ont contribué à la planification des transformations urbaines à Constantine. Le plus important d'entre eux était le génie militaire qui détenait les rênes de la ville depuis sa prise en 1837. Il fut appuyé par Napoléon III qui donna une prépondérance aux militaires dans la gérance des colonies; ainsi que l'administration civile proclamée en 1854 sous la direction du premier maire de la ville M. Séguy Villevalaix (31); ajouté à quelques riches hommes d'affaires et industriels qui exerçaient leur influence par le biais de la chambre du commerce ou à travers les journaux indépendants (32).

(31) Constantine : La conquête et le temps des pionniers. Michèle Biesse-Eichelbrenner.

(32) deux journaux indépendants (l'indépendant et l'africain).

Les décisions les plus importantes faisaient souvent l'objet de grandes tractations entre les différents intervenants. Tel fut le cas pour l'emplacement de la gare qui les divisaient entre une implantation au niveau d'el kantra ou bardo, ou bien la construction du nouveau quartier Européenne dont certains se prononcèrent en faveur d'El Coudiat alors que d'autres suggérèrent son emplacement sur le plateau du Mansourah.

ACTEURS D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION DE 1854 A 1860.



LEGENDE :

1/Acteur de décision :

2/Acteur d'exécution.

3/Acteur de coordination.

Source : Auteur. A partir de : thèse de doctorat Badia sahraoui, « Pouvoir municipal et production de la ville coloniale », et Constantine la conquête des pionniers/ MICHELE BIESSE-EICHELBRENNER.

Après constitution de la commune en 1854, un conseil municipal de neuf conseillers municipaux fut nommé sous la présidence du maire et de ses deux adjoints, aussitôt mis en place les conseillers se mirent au travail pour la production de la ville Européenne. Jugeant utile d'engager un architecte pour le suivi des travaux, le conseil confia provisoirement, à cause d'une situation financière défavorable, les travaux au service des ponts et chaussée et des bâtiments civils. Deux services déjà en fonction avant 1854 assuraient le suivi des travaux de réalisation du plan d'alignement et nivellement de 1850: la police municipale qui s'occupait du numérotage de rues, des ouvertures des boutiques et enseignes, et le service des voiries à la charge du balayage et du pavage de rues, de l'éclairage public et de l'alignement .

ACTEURS D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION DE 1860 A 1866.

Après intensification des travaux, le service des travaux communaux fut créé en 1860 et mis sous autorité directe du maire. Il avait la charge de diriger et d'exécuter les projets urbains divisés en unités : voirie et bâtiments civils – et eaux et égouts.

Ces deux unités, chacune dans son domaine d'intervention, s'occupent de l'étude et l'alignement des percements, le découpage des lotissements de terrains à bâtir, la construction et l'entretien des bâtiments, l'entretien des réseaux d'assainissement, la conception des voiries et le contrôle des travaux.

ACTEURS D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION APRES 1866.

En 1866 fut créé le poste d'architecte voyer de la ville; pour assurer le suivi des constructions importantes engagées par la ville, veiller au bon déroulement des travaux et à leur conformité et œuvrer à une revalorisation esthétique du cadre urbain.

La diversité et l'intensification des projets, ont amené la commune à faire appel à d'autres architectes voyers qui collaborent ensemble pour la mise en œuvre du plan parcellaire, le plan d'alignement et de nivellement de la ville, l'aménagement des places, le déblaiement du Coudiat et la réalisation des édifices importants.

2.5. LES MAIRES.

Les maires ont joué un grand rôle dans le développement urbain de la ville. Chacun d'eux a voulu marqué son empreinte sur la ville par le lancement de grand travaux et la création pour la population Européenne d'un cadre de vie similaire à celui de la métropole. C'est un agent de la colonisation qui doit servir les intérêts de la France.

Le maire était désigné par un décret impérial et les neufs conseillers municipaux parmi lesquels les représentants des musulmans par arrêté du gouverneur général. Ces derniers constituent au maximum le tiers du conseil municipal. Mais le 7 avril 1884 un décret fut voté contre eux pour les empêcher de participer à l'élection des maires et des adjoints et leur présence était considérée par les français d'Algérie "comme une atteinte à la dignité des citoyens français" (33).

En outre, des pratiques discriminatoires étaient souvent appliquées par les maires notamment avant la fin du 19^{em} siècle.

« Les maires Français, laissés sans surveillance, disposaient du budget en faveur des seuls Européens et taxaient alors, à leur guise, les contribuables Indigènes » (34). La population Musulmane ne résista pas au développement d'une telle politique de colonisation mené par les colons et les maires. La décadence des grandes familles s'accéléra après 1870. Misent à l'écart, elles s'appauvrirent, et l'artisanat traditionnel déclina. Seules surnagèrent quelques familles patriarcales.

Cependant la diversité et l'envergure des travaux engagés durant la période coloniale, nous renseignent inéluctablement sur la compétence des maires et leurs administrations successives. Ils ont su gérer et livrer dans les meilleurs délais des projets qui constituent jusqu'à nos jours, la fierté de la ville de Constantine.

(33) que sais-je. "Histoire de l'Algérie contemporaine"- Charles Robert Ageron, Ed : presses universitaires de France.

(34) Idem

CONCLUSION/

Nous percevons à partir des premières réactions de l'administration coloniale vis-à-vis du paysage urbain précolonial, une farouche détermination à transformer la ville suivant le modèle Européen qui leur est familier, la compacité du tissu traditionnel alvéolaire, appelé à un nouveau mode de perception qui faisait moins appel au sens mais beaucoup plus à l'assimilation des valeurs culturelles et sociales dont le colonisateur aspirait à l'annihilation.

Ceci confirme par ailleurs le rôle des images acquises dans l'esprit de chacun dans la perception du paysage urbain. L'administration coloniale allait dans cet ordre, transplanter dans notre pays le modèle existant sur l'autre rive de la Méditerranée.

Ce moment fut crucial dans l'histoire urbaine de la ville de Constantine, la ville passait du mode traditionnel où les pouvoirs publics avaient une emprise faible sur la forme de la ville, à un monde moderne où ces derniers géraient et aspiraient à contrôler son moindre développement. La ville connaît des changements considérables, un afflux massif de population, la création des marchés susceptibles de générer des profits pour la municipalité, l'introduction de nouveaux modes de transports avec ses rejets polluants, et tout cela va modeler la ville de façon importante.

Constantine devint un lieu de complexité, où les intérêts des uns s'opposent à ceux des autres, une plaie saillante s'ouvre entre la population autochtone et coloniale que rien ne rassemble, différence de culture, de religion, de goûts et de perception du paysage, qui se traduit physiquement sur la nouvelle forme que va prendre la ville.

Nous allons cependant déceler à travers l'expérience coloniale, les mécanismes ayant permis de substituer à la ville ancienne une ville moderne implantée par superposition, et les principes ayant permis la genèse des places de dimensions plus importantes qui façonnent le creuset de la modernité, et la nouvelle manière d'occuper le sol, et l'organisation des immeubles suivant des logiques d'esthétique urbaine, de contrôle militaire, et aussi d'économie ouverte.

CARACTERISTIQUES DE L'URBANISME COLONIAL DU 19^èm SIECLE A CONSTANTINE.

Introduction :

Nous ne pouvons nier aujourd'hui l'impact des réalisations coloniales sur notre vécu, notre perception de la ville, ainsi que sur notre façon de produire l'architecture. On peut même affirmer que depuis notre indépendance la production architecturale de la période coloniale nous a servi de modèle, mais sans pour autant saisir les règles fondamentales qui ont permis de mettre en valeur chaque élément de détail. Ce modèle qui fait de la corrélation entre l'immeuble, la rue, la place, et le monument l'un des secrets ayant amené à une perception forte de la part des usagers, véhicule une forte valeur sémiotique qui a servi à formuler une définition d'un langage architectural propre, et a mis en relation les lignes, les angles, les hauteurs des immeubles et la largeur des rues, formant un ensemble des figures euclidiennes dotées de proportions harmonieuses et unifiées par une échelle commune.

3.1 LA PERSPECTIVE.

L'urbanisme de la période coloniale est fondé principalement sur les qualités visuelles du paysage ; où que l'on soit sur les artères principales, une perspective est offerte. Elle permet une meilleure perception du paysage urbain et une mise en valeur du détail architectonique et des qualités esthétiques des constructions et des monuments. La perspective incitait alors les constructeurs et propriétaires à exhiber les devantures de leurs constructions au moyen d'encadrement des fenêtres, d'ornements, et de corniches qui s'alignent avec ceux des l'immeubles mitoyens suivant une ligne de perspective.

La plupart des tracés de la ville coloniale présentent des perspectives d'édifices publics remarquables, des vues imprenables sur la ville, ou des statues commémoratives, une manière d'appréhender la ville à l'image d'un chemin touristique.

C'est ainsi que la rue de Fleury offre une vue sur le monument de la pyramide de son côté Ouest et de son côté Est une vue sur le monument de Marie qui se trouve plus loin sur les hauteurs de l'hôpital Ben badis. La rue Ben Mhidi affiche une perspective sur le bâtiment de la grande poste de son côté Ouest et de son côté Est les gorges du Rhummel.

Cette qualité visuelle, très perceptible dans la partie coloniale de la ville, a été largement développée un peu plus tard par les architectes des années soixante, Kevin Lynch dans son premier livre paru en 1960 « L'image de la cité », refonde la légitimité de l'analyse visuelle. Il s'y interroge sur les éléments qui forment l'image globale de la cité et leurs qualités de lisibilité.

3.2 L'ALIGNEMENT SUR RUE

Offrir des vues qui embrassent le maximum d'immeubles ne serait possible sans alignement, qui « Correspond à la détermination de l'implantation des constructions par rapport au domaine public » (35). L'autorité publique fixe au niveau d'une voie ou lieu public une servitude d'alignement qui correspond à une ligne derrière laquelle toute construction doit se placer.

En effet Cette exigence était motivée par des raisons d'esthétiques, d'hygiène, de sécurité et imposée par l'évolution de l'industrie et des moyens de transport.

L'alignement fut appliqué aux villes Françaises de plus de 2000 habitants en 1807. D'abord en interdisant les rénovations partielles des façades afin d'encourager les démolitions complètes des rues (mais celles-ci tardent à venir et le bâti se dégrade), puis à partir de 1830 par la réalisation des percées et le recours aux expropriations.

La période du second Empire marque l'apogée de l'alignement. Les façades donnant sur les boulevards tracés par Haussmann, affichent des lignes droites sans interruption, accentuées par la reprise des balcons et des corniches.

Mais à l'avènement du Mouvement moderne, l'Alignement sur Rue est suranné. La charte d'Athènes écrite et diffusée en 1936 par le Corbusier consacre théoriquement l'éclatement du tissu urbain et l'autonomie du bâtiment par rapport à la rue et la place publique. La charte dans son règlement n°27 stipule « l'alignement des immeubles au long des voies de communication doit être interdit »(36).

(35) <http://wikipedia.org.fr>

(36) Le Corbusier, charte d'Athènes 1943, paris, éditions de minuit, 1958.

3.3 LES PERCEES/

L'importance de la perspective est à l'origine des percées, car pour l'urbanisme de la période coloniale " la décoration s'enrichit d'autant plus que la voie était large"(37). L'étroitesse des rues dans les anciennes villes ne pouvaient permettre une visibilité adéquate pour engager des ornements en façade.

Ainsi ont commencé en 1850 à Constantine les grandes opérations qui vont substituer au tissu traditionnel de la ville un tissu Européen et permettre aux constructions de participer pleinement à l'esthétique urbaine en leur offrant un angle de vision appréciable.

Mais bien que l'argument d'esthétique urbaine tienne une place non négligeable dans ce processus, d'autres raisons ont par ailleurs pesé lourd dans le choix des emplacements de ces nouvelles percées

1/ Raison sécuritaire : c'est le cas de la rue Damrémont qui fut tracée pour relier la Casbah, le point le plus élevée du rocher et base de l'armée à la place Nemours. L'hôpital militaire était situé dans la Casbah. Il a été construit durant les premières années de colonisation.

2/ Raison ségrégationniste: qui a motivé l'emplacement actuel de la rue de France, par un partage de la ville en deux quartiers distincts, dont l'un Européen, à la partie nord délimitée par la nouvelle percée, et l'autre au sud.

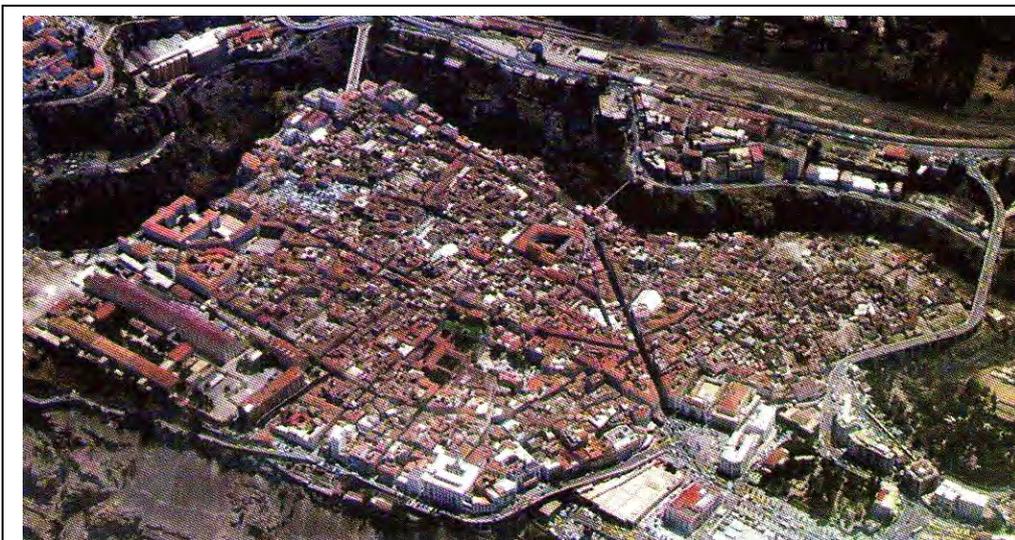


Figure :4. Source: Architecture et patrimoine, école architecture Grenoble.

(37) Reconnaître les façades ,J.M.Labordière , Edition: massin.

3/ Raison économique : qui à inspiré le tracé de la Rue Impériale (entre 1868 et 1870) actuel Rue Ben m'hidi ; pour relier la Halle aux grains (lieu de stockage et de distribution des céréales et autres produits agricoles émanant des récoltes de l'est Algérien), située au niveau bas de la colline El Coudiat à la nouvelle voie de chemin de fer pour exporter les produits agricoles à travers le port de Skikda (Philippeville). Alors que la ville a été divisée suivant une ordonnance du 9 juin 1844 en deux quartiers l'un Européen, et l'autre Arabe, délimités par l'emplacement de la future (Rue de France), le tracé de la Rue Impériale marqua l'empiètement par les opérations urbaines coloniales sur le quartier Musulman.

Grace aux percées, la ville coloniale offrit une nouvelle structure de perception du paysage urbain, basée sur la structure socio –économique de la ville, (marché, mosquée, zaouia, funduq) dans la ville islamique, elle introduit l'immeuble d'habitation comme composant important qui contribua à côté (des places, rues, boulevards, monuments et bâtiments publiques) à la perception du paysage urbain(fig7), et permis alors de créer une dynamique architecturale qui joua en faveur de l'esthétique urbaine et tissa des liens émotionnels entre la ville et ses habitants.

3.4 LES PLACES PUBLIQUES /:

La place publique, espace de convergence des rues et des flux a été traité avec une attention toute particulière. C'est un large espace bordé de maisons ou de monuments et chargé d'aspects affectifs et sentimentaux. C'est l'espace qui traduit l'autorité publique, et sert de support aux monuments. La place a une dimension symbolique, elle est facilement identifiée par sa forme et les relations qu'elle impose à l'échelle urbaine.

L'étude des places publiques ouvertes durant l'intervention coloniale nous éclaire sur les influences directes d'un urbanisme militaire, car à l'instar des percées, la place était destinée surtout à faire loger et a rassembler les troupes et à organiser les défilés et les prises d'armes. Comme c'était le cas à Alger où «... La création d'une place de rassemblement, mesurée dans sa grande dimension par le front d'un bataillon, la future place du gouvernement. Aucune ou à peu près aucune préoccupation de voiries, autre que celle d'assurer suffisamment le passage et le croisement de deux voitures militaires » (38).

(38) (LESPEL R., 1933) (d'après Mémoire de magister Mme MEGHNOUS ZAHIA, La redéfinition des espaces d'articulation dans les villes Duales, Université de Mentouri, 2002)

A Constantine, au-delà du besoin militaire, les places ont pu transformer la structure fermée de la médina en une structure ouverte capable d'orienter les futures extensions. Tel fut le cas de la place de la Brèche qui avec la décision d'installer une ville Européenne sur les hauteurs d'El Coudiat, a ouvert une nouvelle perspective au développement de l'agglomération. Ces espaces publics matérialisés par (la place, square et jardin) ont « donné au tissu urbain une forte continuité à travers une opération de substitution des anciennes bornes de la croissance : les portes de la ville »(39).

3.5 LES MONUMENTS COMMEMORATIFS/

Les monuments commémoratifs étaient considérés comme de fortes représentations des valeurs de l'occupant. Ils contribuent efficacement à la propagation de sa culture et par conséquent à l'annihilation de celle de la population autochtone et traduisent l'attachement à la terre occupée et à l'instauration du culte de l'héros qui a permis de la conquérir. Ils sont généralement érigés aux centres des places pour contribuer à l'esthétique des lieux.

Les exemples des monuments dressés sur les espaces de la ville de Constantine sont multiples ; on peut les classer selon leur sujet en deux types distincts:

-3.5.1 LES MONUMENTS A LA GLOIRE DES ROMAINS :

Ce sont des monuments qui rappellent la présence Romaine en de nombreuses villes d'Algérie, et justifient en conséquence la présence de l'occupation Française qui aspire à semer le doute sur l'origine Arabo-Musulmane de certaines communautés et de leurs terres.

C'est le cas de la statue de l'empereur Romain Constantin exécutée par le sculpteur français Brasseur, en réplique d'une oeuvre en marbre conservé à la basilique Saint Jean de Latran à Rome

-3.5.2 LES MONUMENTS A LA GLOIRE DES CHEFS MILITAIRES AYANT PERMIS LA CONQUETE DE LA VILLE.

Ils étaient assez nombreux, car la commune fut toujours sous l'influence de l'armée et disposée à exalter ses réalisations. Bien qu'on attribua aux avenues et places les plus importantes, les noms des chefs militaires, l'édification de monuments à leur gloire fut plus qu'indispensable.

(39) Mémoire de magister Mme MEGHNOUS ZAHIA, La redéfinition des espaces d'articulation dans les villes Duales, Université de Mentouri, 2002

Sur la place de la pyramide fut dressée en 1866 un monument sous forme de pyramide triangulaire à la mémoire du lieutenant général Damrémont à l'endroit même où il fut tué à la Veille de la prise de Constantine le 12 octobre 1837. Ce monument fut démoli en 1914 et remplacée par un autre en bronze réalisée par Ebstein, sculpteur de Batna représentant le général Damrémont, épée à la main.

3.6 LA FENETRE URBAINE :

La structure urbaine de l'intervention coloniale insistait sur le respect des qualités visuelles et des spécificités du site. Par la réservation d'une manière récurrente d'ouverture urbaine en alternance du bâti, permettant d'offrir des vues sur l'étendue paysagée ou sur les gorges et les monuments. Ceci laisse croire à l'importance octroyée aux qualités paysagères de la ville de la part des intervenants, et au bienfait de ces ouvertures qui participent à côté des constructions à créer une scénographie urbaine.

Ces fenêtres urbaines donnent parfois sur des placettes aménagées par des chaises et des arbres, formant ainsi des espaces de détente et de rencontre qui sans doute sont l'un des secrets de l'engouement des Constantinois pour la partie coloniale de la ville.

3.7 LES PONTS/ structure d'extension et composants d'esthétique urbaine :

À côté de leur forte utilité publique comme seule alternative à solutionner les entraves naturelles à l'extension, les ponts de Constantine sont des composants d'esthétique urbaine importants. Leur positionnement en surplomb des gorges en a fait des éléments inextricables au fameux paysage urbain qu'offre la ville, au point que l'image de la ville devient intimement liée à celle des ponts. Ce sont des composants d'esthétique urbaine, et des points de repères facilement identifiables (40).

(40) La ville disposait d'un seul pont qui datait de plusieurs siècles déjà au niveau de Bâb El kantra, construit par les romains il servait de passage à la rive droite du Rummel et d'aqueduc amenant de l'eau à la ville.

- En 1861 fut la reconstruction d'un nouveau pont à Bâb El kantra pour remplacer l'ancien pont effondré en 1857.

- En 1912 inauguration du pont suspendu de Sidi M'cid.

- En 1912 l'ouverture du pont Sidi Rached de 447 mètres de long, reposant sur vingt-sept arcs dont la principale au centre s'écarte sur 70 mètres et sur une hauteur de 100 mètres.

- En 1917 ont commencé les travaux pour la construction de la passerelle Perrégaux, accessible à partir de la rue Nationale au moyen d'ascenseur de 125 mètres de profondeur.

3.8 LE COUPLE PARCOURS/BUT.

L'analyse du tissu urbain de la période coloniale par l'identification de ses composants, et de la relation qui les interpose révèle une logique de composition assez complexe qui œuvre à la constitution d'un cadre monumental, à partir d'une relation directe entre les divers bâtiments publics ainsi qu'entre ceux-ci est les vues pittoresques qu'offre la ville.

Ainsi mettre en relation les bâtiments publics, les tracées et les monuments par un cheminement clair dont chacun de ses éléments de composition renvoie à l'autre d'une manière systématique, est pour maintes raisons profitable à la ville.

- la ville coloniale dont l'un des caractères majeurs est l'homogénéité des bâtiments, offre séquentiellement des composants architecturaux ou urbains qui à l'indifférence de la continuité et de la répétition sont greffées pour éviter les longues voies continues et ennuyeuses.

La medersa assure par exemple un découpage au milieu de la Rue Ben mhidi, par son architecture est son gabarit démarqué des bâtiments environnants, et renvoie au passage au bâtiments des postes et théâtre, et dans le sens opposé à une ouverture donnant sur le gorges du Rhummel.

- une image mieux perceptible de la ville est ainsi offerte grâce à ces différentes stations urbaines. La médina de Constantine est d'une lecture claire et cohérente pour l'étranger qui y séjourne pour la première fois. La relation entre la grande voirie et les bâtiments publics ainsi que leur rapport avec le site présente des parcours et des promenades qui s'organisent autour des ponts, vues, bâtiments publics, immeubles anciens, places, commerces. Cet ensemble exerce une attraction particulière à la fois sur les habitants locaux que sur les visiteurs.

Il est bien clair que le site particulier de la ville se prête très favorablement à une telle composition. Chacun de nous mémorise l'image du tissu hybride qu'offre la médina à partir de l'emplacement du monument aux morts. Mais à partir de ce point dominant, les urbanistes de l'époque coloniale ont voulu créer un point d'appel qui exerce son attraction sur quiconque vient apprécier les gorges du Rhummel ou le pont suspendu créant ainsi une jonction directe entre les gorges, le pont et le monument aux morts.

Cette même logique de composition a orchestré l'implantation des monuments parisiens, ou les espaces publics majeurs suscitent l'implantation des monuments: la seine

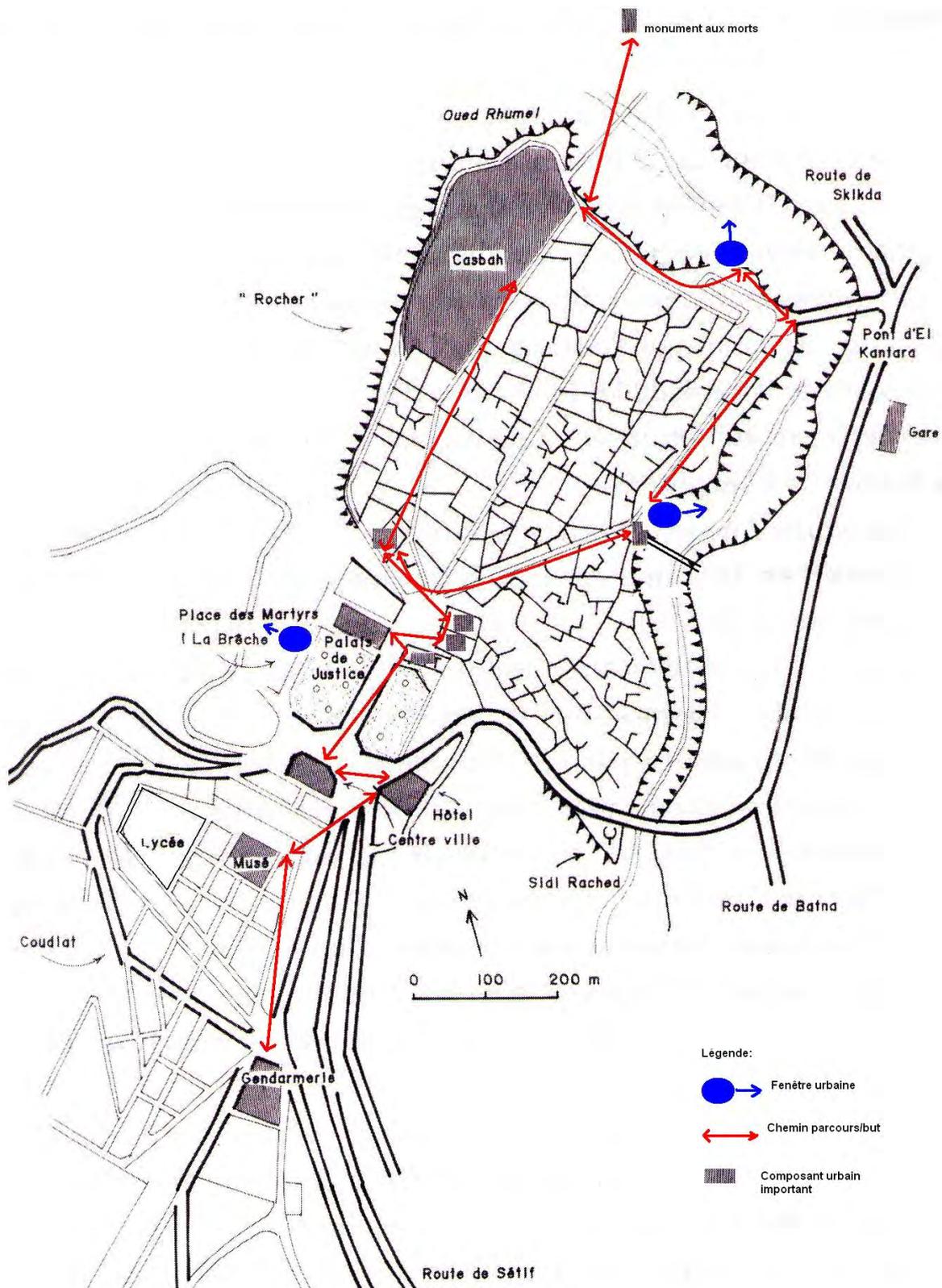


Figure : 3. Source: (Marc côte, traitement auteur).

« Porte l'hôtel de ville, le châtelet, le Louvre et les tuileries, le grand palais et le Trocadéro auxquels répondent le champ de mars (tour Eiffel et Ecole militaire)...La logique se poursuit dans les réalisations les plus récentes ».

3.9 L'EXTENSION /pour une forme d'extension continue :

Les avantages octroyés par l'administration coloniale aux nouveaux immigrants (des terres fournies et des crédits accordés) faisaient accroître considérablement le nombre de la population Européenne qu'il fallait loger. Conquérir de nouveaux espaces pour l'extension de la ville devint une urgence. En effet, les grandes villes Algériennes accédant, pour leur part au statut de centres administratifs et économiques " attirèrent outre les fonctionnaires et commerçants français, des étrangers de toutes nationalités : 260 000 immigrants européens environs de 1870 à 1900. En 1872 60% des européens étaient des citadins. Cette proportion passait à 63.6% en 1886, et 65.4% en 1906, 71.4% en 1926"(41).

Pour répondre à ce nouveau besoin, l'administration coloniale avait opté à Constantine pour une forme de croissance continue. Ainsi, en prolongement du rocher, le site entouré par les escarpements du Rhumel offrait deux possibilités pour l'édification des nouveaux quartiers l'un à Bab el Kantra et l'autre à El Coudiat. Le reste des faubourgs édifié par la suite se sont fait en prolongement directe des parties construites, du côté de Bâb El Kantra se développa faubourg Lamy, le plateau d'El Mansourah et sidi Mabrouk ; et du côté d'El Coudiat le faubourg Saint Jean, Bellevue, la route de Sétif et les jardins des oliviers. La ville se présentait comme un tout dont l'espace du rocher (ancienne ville) est le noyau d'origine.

3.10 EL COUDIAT /une nouvelle structure urbaine:

Les constructions du nouveau quartier ont été implantées suivant un plan orthogonal. Une approche urbaine qui rompt avec celle opérée sur le Rocher. Alors que celle-ci est constituée d'une structure en étoile sur fond de perspective, le nouveau quartier du Coudiat est formé d'îlots réguliers.

L'urbanisme de la période coloniale fait alors ressortir deux lignes d'approches distinctes, l'une réservée au centre ancien, un site accidenté, peuplé, aux contraintes multiples et chargé de valeurs émotionnelles, et l'autre à un terrain ex-hi nilo qui offre plus de liberté aux tracés des voies et îlots.

(41) ROBERT AGERON –"Que sais-je « Histoire de L'Algérie contemporaine »" Ed : presses universitaires de France.

L'écart anachronique de plus de 50 ans entre la transformation du rocher et la construction du nouveau quartier du Coudiat a été déterminant dans la métamorphose de l'urbanisme de la période coloniale.

L'influence des nouvelles tendances modernistes appelant à plus de régularité et de répétition est évidente, un passage des irrégularités géométriques des centres anciens (fig4) vers un maillage régulier pour les nouveaux quartiers (fig5).

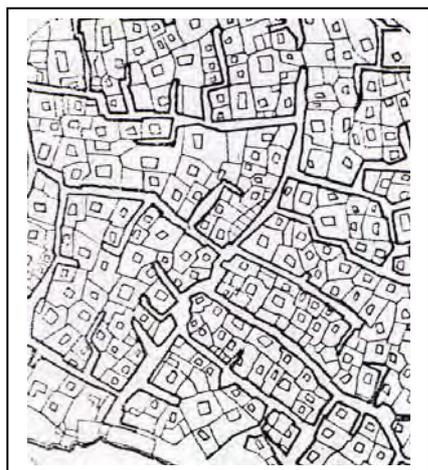


Figure : 4. Source: Archives de la wilaya



Figure : 5. Source: Archives de la wilaya

<u>Le Rocher</u>	<u>Coudiat</u>
Trame organique+en étoile, (duale)	Trame Orthogonal Homogène
Immeuble à cour et courette	Apparition des immeubles en profondeur a plusieurs cours.
Façades sur rue classique, néo-classique.	Façades sur rue Art déco.
Quartier résidentiel et administratif	Quartier commerçant et résidentiel.

3.11 LES BATIMENTS OFFICIELS/

A Constantine, les Bâtiments officiels de la période coloniale sont des éléments structurants aux espaces publics. Leur présence confère une importance au lieu et draine de l'affluence. L'architecture des bâtiments officiels traduit le soin du décor, et le souci de composition. Dessiné en référence à des manuels ou des modèles reconnus, elle est l'expression du pouvoir et puise dans l'architecture classique Française issue de l'admiration et l'inspiration de l'Antiquité. Apparue en France pour magnifier la gloire de LOUIS XIV, elle rayonna ensuite dans toute l'Europe et devient le symbole de la puissance du Roi de France. Au début du XVII siècle, cette architecture subit l'influence étrangère, notamment Italienne, et réintroduit dans ses registres les ordres classiques (pilastres corinthiens, colonnettes ioniques, et une architecture pleinement développée).

La plupart des Bâtiments officiels construits avant 1920 présentent une architecture classique, conçue à la mode Italienne. Ce style que l'on qualifie de style « renaissance » puisait à la source de l'Antiquité et devenait la règle dans toute l'Europe au début du 19^èm siècle. Il avait remplacé le style gothique qui s'était imposé durant plusieurs siècles.

En optant pour ce style, on se soumettait implicitement à certaines règles générales :

- Le plan régulier : des angles droits, façades rectilignes, tracés rigoureux.
- L'alignement des baies à un même niveau.
- La symétrie par rapport à un axe médian.
- La proportion : pour être harmonieuses, toutes les dimensions d'un bâtiment doivent être des multiples d'un module de base.

En effet, les architectes de ce style architectural voulaient cadrer l'appréciation de la beauté, par une relation directe entre les qualités formelles et les règles absolues imposés par l'ordre classique. Le goût personnel de l'observateur n'est plus important. La créativité de l'art s'est trouvée alors de ce fait, longtemps enchaînée.

**3.11.1 ELEMENTS D'ARCHITECTURE DE QUELQUES BATIMENTS OFFICIELS
STYLE RENAISSANCE A CONSTANTINE :**



Photo N° 5 : Source: Auteur,2010.

(Ph5)Le théâtre de Constantine :
Décoration chaines de refends au RDC et cinq larges ouvertures en plein cintres. Des statues à niches, et des ouvertures élancées décorées de volutes à l'étage. Deux corniches, reliées par des colonnes corinthiennes. Balcons et terrasse à balustrades.



Photo N° 6 : Source: Auteur, 2010.

(Ph6) L'hôtel de ville : Tour à cloche au sommet, et horloge sur l'axe de symétrie en haut de la corniche supérieure. Entablement à frise en relief, avec deux petites ouvertures à fronton triangulaires sur les extrémités. Balcons à balustrades et piédestaux à l'étage et piliers à arcades en plein cintres avec des chaines de refends pour marquer l'entrée.



Photo N° 7 : Source: Auteur, 2010.

(Ph7) Le palais de justice :
Entablement à guirlandes et à frise couronné par une corniche très saillante. Colonnes colossales à guirlandes doubles et isolées encadrant l'entrée. Grandes ouvertures à balustrades.



Photo N° 8 : Source: Auteur, 2010.

(Ph8) Le palais de justice :

Plusieurs éléments de décoration sont présents uniquement sur la façade principale, la construction de la place de la brèche va cependant bloquée la perspective sur ce côté faisant face au boulevard de l'abîme. Le perron (romain) à l'entrée n'est plus visible.



Photo N° 9: Source: Auteur, 2010.

(Ph9) Le crédit foncier : Venait encadrer au début du 20^{ème} siècle avec l'hôtel des postes le bâtiment du théâtre. Son architecture s'inscrit dans le style classique avec la réutilisation des mêmes éléments d'architecture : Corniche saillante, fronton, ouvertures à encadrements cintrés, balcons à balustrades et chaines de refends.



Photo N° 10 : Source: Auteur, 2010.

(Ph10) L'hôtel des postes : Exprime à l'image des autres édifices du genre, une architecture plate imposée par l'interdiction des saillies et des oriels. Et l'adoption du style classique : Horloge à volutes, corniche, acrotère à pylônes, chaîne de refends, et pourtour en ordres classiques.

3.11.1 LE SYMBOLISME DANS L'ARCHITECTURE OFFICIELLE COLONIALE A CONSTANTINE

1/LA FONCTION SYMBOLIQUE/ DE L'ESCALER D'HONNEUR :

C'est un composant important de l'architecture officielle de la période coloniale. Utilisé pour marquer l'importance du lieu (Photo 11), souvent dans le hall ou à l'entrée de l'édifice où il occupe presque toute la surface, l'escalier d'honneur est dressé comme un obstacle qu'il faut d'abord surmonter pour arriver à l'étage supérieur. A ce niveau, les marches semblent alors digresser comme une cascade qui rejette le visiteur en arrière.

L'épreuve de l'escalier franchie, le visiteur peut enfin accéder aux étages supérieurs dont le calme et l'harmonie des décors (le cas de l'hôtel de ville et du théâtre), rayonnent en une force plastique étonnante.



Photo N°11 : Source: <http://adcha-cartes-postales-constantine.blogspot.com>

2/LA FONCTION SYMBOLIQUE DU BALCON/

Bien qu'aucun élément n'indique l'utilité fonctionnelle du balcon, celui-ci est présent dans la plupart des bâtiments officiels de la période coloniale. Et à l'opposé des immeubles d'habitations construits durant la même période où l'on a constaté une forte prédominance, si ce n'est une omniprésence du balcon en fer moulu ou en fonte, le balcon des bâtiments officiels est un balcon à balustres. Ceux-ci sont d'une part des éléments architectoniques qui s'intègrent dans la continuation avec les autres composants présents, et d'autre part elles sont là pour procurer à l'œuvre plus de majesté. En face du balcon, on a toujours l'impression qu'une quelconque personnalité importante va faire son apparition pour saluer les foules (fig12).



Photo : 12.Source: Auteur, 2009.



Photo N°13 : Source: Auteur, 2010.

3/LA FONCTION SYMBOLIQUE DE L'HORLOGE/

On s'accorde tous à reconnaître l'utilité publique que présente une horloge placée au sommet d'un édifice officiel, principalement si celui-ci donne sur une place ou un axe important. Cependant, la présence de ce composant, est, sans doute aussi, chargée d'une valeur symbolique qui est celle de la rigueur du temps et de son intransigeance (Photo13).

4/ LA PROPORTION :

L'utilisation excessive des formes géométriques simples obéit à un « ordre géométrique homogène qui concrétise la croyance générale à l'harmonie et à la perfection en tant que valeurs absolues, et considère l'architecture comme une science mathématique d'où une importance primordiale accordée au problème proportion» (42)

5/ L'IMPORTANCE DE LA SYMETRIE:

Les bâtiments officiels de la période coloniale se caractérisent par une symétrie omniprésente, des lignes nobles et simples, une étude rationnelle des proportions, obéissant ainsi à un idéal d'ordre et de raison. « La symétrie est utilisée comme système unifiant, et obéit au principe d'Alberti selon lequel (Rien ne peut être ajouté, ni ôté, ni modifié sinon pour le pire)»(43).

(42) Christian Norberg Shulz- « Signification dans l'architecture occidentale »-Edition, Mardaga.

(43) Idem.

Caractéristiques Des Principaux Bâtiments Officiels De La Période Coloniale:

DESIGNATION	ROLE URBAIN	PERSPECTIVE	ARCHITECTURE
L'hôtel de ville (1902)	Assure <u>l'articulation</u> entre la place de la brèche et le boulevard de l'abîme.	totale	Renaissance
Le théâtre (1883)	Elément <u>structurant</u> qui délimite la place de la brèche.	totale	Renaissance
Le palais de Justice (1918)	Borne qui délimite la place de la brèche par rapport au square Panis.	(partiel) La construction de l'esplanade de la brèche a perturbé la perspective totale sur la façade principale.	Renaissance
L'hôtel des postes (1908)	Borne qui délimite la place de la brèche par rapport au square Benasseur	totale	Renaissance
Le complexe culturel El Khalifa (1933)	Assure <u>l'articulation</u> entre la place de la place des martyres et le rue Abane Ramdane .	totale	Mauresque+Art déco
La maison de l'agriculture (1930)	Elément <u>structurant</u> définit les limites du square Benasseur.	totale	Art déco

Les batiments officiels autour de la place la brèche après l'indépendance

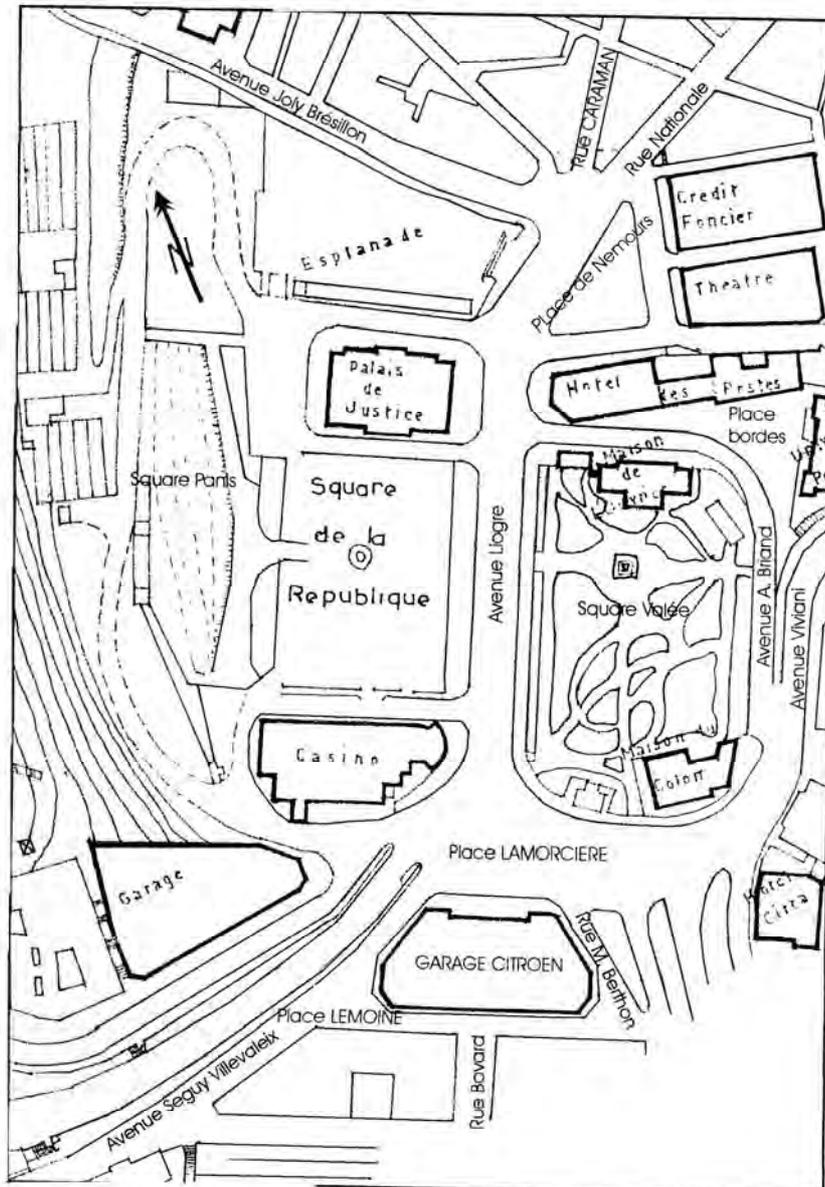


Figure : 6. Source: URBACO/à partir du mémoire de Magister: Mme Driss Meghnous Zahia : La Redéfinition des espaces d'articulation dans les villes duales, l'espace de la Brèche de Constantine.

CONCLUSION :

Ce bref aperçu sur les traits de l'urbanisme colonial à Constantine, permet de saisir l'importance accordée au visuel dans la conception du paysage urbain. Pour preuve, les percées engagées pour des perspectives ouvertes, ne se faisaient pas toujours dans la même direction de l'îlot traditionnel, amenant à l'apparition d'une nouvelle forme d'îlot triangulaire qui ne permettait pas une diversité des fonctions, étant donnée que son espace intérieur est amoindri par le passage en diagonale de la percée. Ce modèle met en valeur l'extérieur et tout se qu'il peut offrir comme images, au détriment du cœur de l'îlot. Il a pu ainsi assurer la continuité au paysage urbain grâce aux façades qu'il offre sur la rue.

La façade pour toutes les typologies de constructions prenait alors une dimension importante dans la composition urbaine. Elle s'expose mieux, s'exhibe avec fierté aux passants, et leur transmet des signes qui reflètent les qualités intrinsèques du propriétaire.

Aujourd'hui une multitude de problèmes soulevés par les planificateurs, tels que l'urbanisation rapide des villes, le rôle de l'automobile, et la pollution, ont radicalement changé l'architecture et par conséquent notre paysage urbain. Tandis que le classicisme de la période coloniale affirme la primauté de la forme du contenant sur la fonction du contenu, la modernité s'est traduite par l'inversion des rôles.

Les bâtiments officiels de la période coloniale en sont des exemples vivants, chacun d'eux est un « objet-symbole », sa forme matérielle est en relation directe avec l'usage, elle est définie par un langage précis. Alors que de nos jours, la forme de l'objet architectural est de moins en moins marquée par l'usage, sa fonctionnalité n'est que suggérée créant ainsi plus de difficultés dans la perception de notre paysage.

Cependant, quel est la part accordée aux immeubles d'habitations, dans le façonnement du paysage urbain colonial ? C'est plus précisément ce que nous allons essayer de comprendre dans le chapitre suivant.

ANALYSE TYPOLOGIQUE DE L'IMMEUBLE D'HABITATION DE LA PERIODE COLONIALE AU 19EM SIECLE :

INTRODUCTION :

Si l'on constate aujourd'hui une variété dans le traitement des façades des immeubles de la période coloniale et un foisonnement de décors qualifiés par certains d'éclectiques, c'est que la ville présentait à l'époque une population hétéroclite d'origines diverses. En effet, à côté de la population Musulmane constituée de Constantinois, Mozabites, Biskris, Soufis, Kabyles, et autres ; la population Européenne présentait une variété non moins importante, des Alsace lorrains ayant choisis la nationalité Française, Français, Maltais, Italiens et Espagnols et même des Allemands en plus de la communauté Israélite présente depuis des siècles. La ville présentait un caractère cosmopolite digne des plus grandes villes du monde.

Bien que ce mélange influença l'architecture de la ville, il donna d'autre part un essor à son économie. A côté des activités traditionnelles d'artisanat, d'autres activités de commerce et d'industrie faisaient leur apparition. Les marchés se multipliaient ici et là et entraînaient un afflux considérable d'étrangers vers la ville; parmi ces marchés la halle aux grains construite en 1851 sur l'emplacement actuel du centre culturel el Khalifa (ancien garage Citroën).

Des imprimeries, moulins et usines furent aussi montés par des Européens, Israélites et quelques familles Arabes et la ville qui connaissait un certain essor économique devait naturellement poursuivre son chemin de développement par la réalisation de plusieurs équipements urbains et surtout l'accélération du rythme des constructions des immeubles de rapport qui ont façonné depuis l'image globale de la ville.

Une étude architecturale des constructions de la période coloniale passe d'abord par celle des immeubles d'habitations. Leur diversité, leur richesse et leur cohérence nous incitent à rechercher dans le détail les secrets d'harmonie entre la ville et son environnement. Ils affichent à nos jours une jeunesse et une robustesse inégales qui concurrencent souvent nos immeubles construits dans une période récente.

4.1 LES IMMEUBLES DATES/

Dans notre démarche qui consiste en une analyse architecturale des différents immeubles de l'époque coloniale, l'approche d'une classification typologique nous a semblé essentielle, vu la diversité des styles et ornements qui ont tempéré ces constructions. Les immeubles datés présents sur le site (Voir fig10) nous ont été d'un grand support. Ce sont des témoins irréfutables des différentes métamorphoses que nous voulons définir à travers cette étude.

Bien qu'ils ne soient pas très nombreux, les immeubles datés, généralement pourvus d'une plaque en marbre apposée en haut du portail ou sur le corps de la façade (Photo14), témoignent des tendances et des influences qui ont marqué la construction, durant la période coloniale. Malheureusement, les plaques datées se retrouvent fréquemment masquées par les enseignes et panneaux publicitaires des commerces situés au Rez de chaussée, ceci quant elles ne sont pas purement et simplement supprimées par certains commerçants, lors du ravalement de la façade de leur magasin. Devant la rareté des plaques datées, nous avons eu recours à d'autres supports bibliographiques notamment ceux concernant la capitale Française dont l'influence architecturale est perceptible sur l'ensemble des villes Algérienne, et ce afin de comprendre la métamorphose et le sens des traitements en façade des constructions objet d'étude.

4.2 ANALYSE TYPOLOGIQUE DES IMMEUBLES D'HABITATIONS

Pour une étude plus détaillée de l'immeuble d'habitation du 19^{èm} et début 20^{èm} siècle, nous avons eu recours à une analyse typologique, qui nous a permis de classer par types et selon certaines caractéristiques communes les différents types d'immeubles présents sur le site de l'ancienne ville de Constantine. Selon Philippe Panerai, la typologie est un outil d'analyse urbaine qui se définit non pas comme une catégorie, mais comme un instrument. « Le type est l'ensemble des caractères organisés en un tout constituant un instrument de connaissance par abstraction rationnelle et permettant de distinguer des catégories d'objets ou des faits »(44), cependant l'auteur signale que mettre en évidence un des types ne peut constituer un but en soi, mais un moyen pour les articuler dans un système global, ou l'on définit l'ensemble des types et leurs relations.

(44)Philippe panerai, J.-Ch. Depaul, M. Demorgon, M. Veyrenche, Eléments d'analyse urbaine, Archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1980.

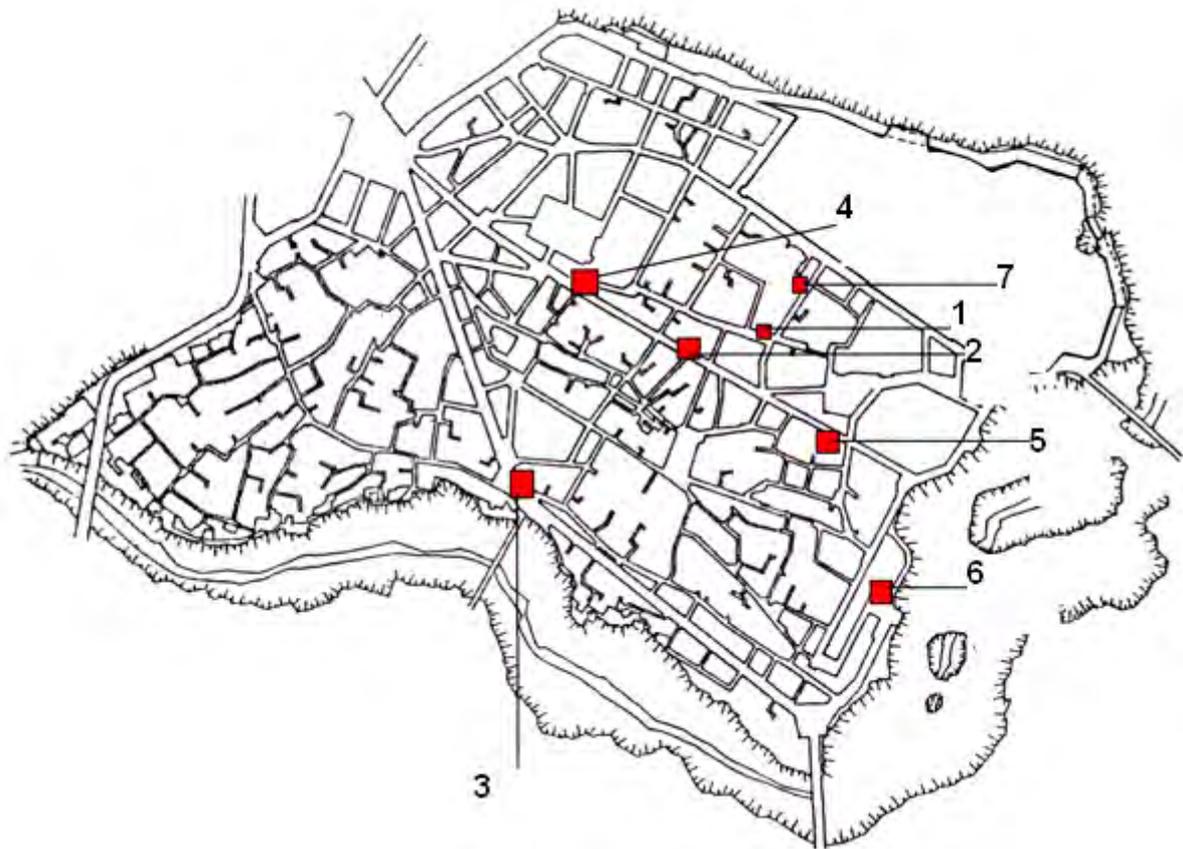


Figure : 10. Source: Mercier, Auteur.

Légende :

Localisation des immeubles datés sur le rocher/

- 1 : Année 1840 immeuble au 39 Rue 12 mai 1956
- 2 : Année 1858 immeuble au 13 Rue 19 juin.
- 3 : Année 1886 immeuble au 29 Rue larbi ben mhidi.
- 4 : Année 1887 immeuble au n°1 Place trifi ketite.
- 5 : Année 1888 immeuble au n°40 Rue 19 juin.
- 6 : Année 1934 immeuble au ...Rue Tatache belkacen
- 7 : Année 1939 immeuble au 4 rue Ammar Staifi.

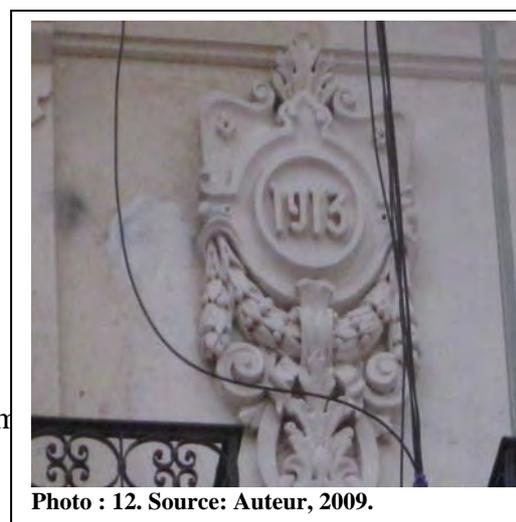


Photo : 12. Source: Auteur, 2009.

4.2.1/ LES IMMEUBLES DEPOUILLES OU DE BASE.

LES ANNEES 1850 / LES PREMIERES CONSTRUCTIONS.

Les années 1850 marquèrent pour Constantine le début des travaux de construction. Les transformations furent entamées par l'alignement de la rue Damrémont en 1853 qui fut raccordée à la place de la brèche, ainsi que l'ouverture de la rue de France.

De caractère très modeste, les immeubles construits au début des transformations témoignent de l'état d'urgence et de précarité qui régnait à l'époque. La ville est sans municipalité et souffrait du manque d'argent nécessaire aux travaux.

Cette situation n'a pas été sans effet sur le choix de l'architecture des premiers immeubles coloniaux. Sobriété et simplicité régnaient en maître, au début des transformations urbaines. L'état fit alors appel aux fonds privés (45) pour la construction des immeubles d'habitation. Ce sont des Européens, et des Juifs Algériens: bourgeoisie commerçante, fonctionnaires, artisans, militaires, qui ont joué un rôle important dans les projets de construction. La population Musulmane autochtone quand à elle, était d'une manière générale, assez pauvre. Alors que les indigènes Israélites adoptaient des professions Européennes, les Arabes ont conservé leurs activités artisanales traditionnelles à faibles revenus (46). Ils se plaçaient à l'écart de la machine urbaine.



Photo. N° : 13, Source : Auteur, 2009



Photo. N° :14, Source : Auteur, 2009

Ces premiers immeubles coloniaux étaient sans décoration aucune et les fenêtres sans encadrement. C'était des rectangles vides dans la façade ; elles sont réservées aux habitations les plus modestes et donnaient l'impression d'une nudité pénible (Voir photo13 et photo14).

45/ Rapport sur la ville algérienne ou le devenir urbain du pays "Conseil national économique et social" "deuxième session".

46/ Constantine : La conquête et le temps des pionniers. Michèle Biesse-Eichelbrenner.

Ce type de construction fut sans doute adopté dans plusieurs quartiers de la ville grâce au caractère d'urgence qui régnait à cette époque. Il fallait construire rapidement pour les nouveaux immigrants qui affluaient de France et d'un peu partout de l'Europe.

La construction de ces immeubles avait par ailleurs un but locatif. La pratique consistait pour le propriétaire à occuper le premier étage et louer les étages supérieurs dans un but de rentabilité. Ces placements dans la pierre s'accompagnent généralement d'une parcimonie dans le traitement des façades qui assure une rentabilité pérenne au capital investi. Le Rez de chaussée occupé par les commerces, entrepôts, assure aux propriétaires un revenu régulier. Chaque étage devient indépendant et la ville de Constantine recevra pour la première fois le modèle de l'appartement moderne avec une cuisine et un foyer pour chaque famille.

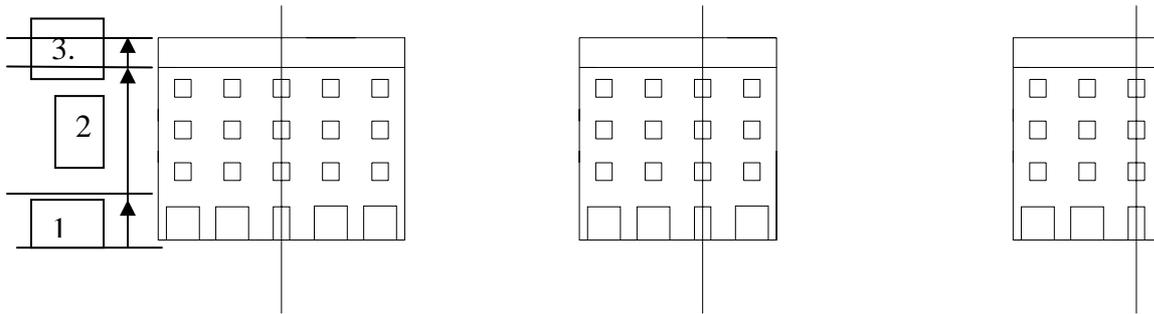
Nous retrouvons sur le rocher et ses alentours un nombre considérable de ces immeubles sur l'ancienne rue Damrémont, la rue de France, le boulevard saint jean et la rue de Fleury et Bâb-El-Kantra.

A ce type d'immeubles revient le mérite de l'apparition pour la première fois dans paysage Constantinois des persiennes en bois appelées à diminuer la luminosité ainsi que la grande fenêtre sur rue. Elles feront ensuite partie intégrante de notre paysage, jusqu'à nos jours.

L'emplacement de ces immeubles nous éclaire sur leur date de construction, postérieure à 1850. Cependant, « en 1866 le pouvoir municipal de la ville approuve la création d'un poste pour l'emploi d'un architecte voyer qui a pour mission la direction et la surveillance des travaux communaux » (47) Dans un souci « d'introduire à Constantine le goût des belles constructions » (48), C'est là que de nouveaux styles, en rupture avec celui-ci, feront leur apparition.

(47) « Pouvoir Municipal et Production de la Ville Coloniale » -Badia Belabed Sahraoui-
thèse de Doctorat- Université de Mentouri Constantine.

(48) Idem.



Des façades composés d'une trame de 3 à 5 travées, dans le sens vertical c'est une structure triennale : base, Corp., couronnement.

LES BANDEAUX ET LA CORNICHE :

Le bandeau d'étage et la corniche apparaissent dans le paysage Constantinien pour la première fois dans ce type d'immeubles dépouillés. Ce sont des éléments tellement récurrents que l'on peut les voir sur l'ensemble des immeubles coloniaux du 19^èm siècle. Ils contribuent à la cohérence de l'ensemble et accentuent l'effet de l'alignement. Les bandeaux marquent sur la façade les limites des étages et se joignent avec les bandeaux de l'immeuble voisin pour former des lignes de fuites infinies. Ils donnent l'impression d'appuyer les fenêtres et atténuent l'expression de verticalité.

La corniche limite du haut la façade, et la sépare du comble. A côté de son rôle esthétique, elle sert de repère pour déterminer la hauteur de la façade calculée à limite de sa hauteur, (celle-ci à été toujours limitée, dans le règlement Parisien, par rapport à la largeur de la rue).

4.2.3/LES IMMEUBLES AUX BALCONS FILANTS ET EN FER MOULE :

Les balcons filants sont apparus dans les immeubles en France à la fin du 18^èm siècle, avant la venue du Baron Haussmann qui en fera un élément de base pour ses immeubles. A Constantine, et à la veille des premières transformations urbaines les immeubles aux balcons filants feront leur apparition avec force. Ils sont fort heureusement accolés aux immeubles dépouillés pour alléger la nudité de l'ensemble.

Sur l'espace du rocher, les balcons filants sont en fer moulé longent en général le premier étage quoique plusieurs immeubles disposent de deux, trois, et jusqu'à quatre balcons filants. Supportés par des poutrelles métalliques ou en bois, leur saillie est presque la même partout et l'on s'étonne aujourd'hui de cette uniformité insoupçonnée.

Nous retrouverons ce genre d'immeubles dans les premières constructions coloniales concentrées sur le rocher et ses environs. Quelques bâtiments datés nous éclairent sur la période de construction qui s'étale majoritairement, entre 1860 et 1900.

LES CONSOLES : Eléments décoratifs moulés, ils sont presque toujours présents dans les immeubles aux balcons filants. La forme la plus répandue est celle de la console convexe au sommet presque circulaire et décorée de feuilles et lignes de feuillage (Photo15).

Les consoles nous donnent l'impression de supporter les balcons en saillies. Chaque balcon filant est muni de deux jusqu'à une dizaine de consoles.

LES MASCARONS :

C'est un ornement qui se place généralement au milieu de la clef d'arc des porches sous forme d'une figure humaine, (Photo16) tantôt effrayante, tantôt souriante. Ils sont là pour éloigner les mauvais esprits. Bien qu'il soit assez nombreux, ils font parti des immeubles coloniaux construits avant 1940.

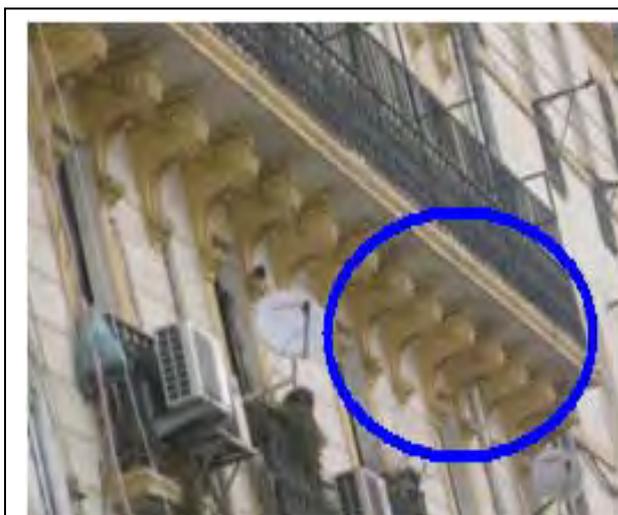


Photo : 15. Source : Auteur, 2008.



Photo:16. Source: Auteur ,2008.

LES PORCHES SIMPLES :

Les porches des immeubles aux balcons filants sont de forme simple. Ils peuvent être en pierre de taille en brique et même en bois ; les linteaux horizontaux; cintrés ou en plein cintres, la clef d'arc est parfois décorée d'un mascarón ou motif décoratif quelconque.

LA CHAÎNE DE REFENDS :

Il s'agit d'un élément décoratif que l'on trouve le plus souvent sur les côtés de la façade offrant un encadrement vertical à celle-ci ; des pierres de taille de forme rectangulaire, ou carrée, de dimensions variables superposées avec un léger relief, et des séparations horizontales de 3 à 5 cm en moyenne sont fortement marquées.

Lorsque la bâtisse est importante, des chaînes de refend peuvent s'élever dans le corps de la façade, de part et d'autre du porche, donnant à l'entrée du bâtiment un air majestueux.

Les arcs cintrés au niveau des porches sont décorés pour la plupart avec ces chaînes de refends qui prennent des lignes excentriques depuis l'arc puis se redressent avec des lignes horizontales ; l'arc devient ainsi plus marqué et le bâtiment enrichie par cette forme qui s'opposent aux lignes rectilignes.

Les chaînes de refends ont fait leur apparition dans l'architecture Française à la fin du 16^{em} siècle et plus exactement durant l'époque louis XIV de 1660 à 1700. (49)

LES BALCONS :

Les immeubles aux balcons filants construits à la deuxième moitié du 19^{em} siècle à Constantine présente tous et sans exception des gardes corps en fer forgé ou moulé. Ils ont des motifs très variés, en rapport avec la classe sociale du propriétaire de l'immeuble et de la mouvance de l'époque, de lignes courbes et sinueuses que l'on retrouve dans les immeubles parisiens du style louis XV aux lignes rectilignes et droites. Certains peuvent être des chefs d'œuvre d'habileté, particulièrement ceux qui bordent le haut de la rue Ben mhidi (ex rue nationale).

(49) "Reconnaître les façades du moyen âge à nos jours à paris"- J.M.Larbodière- Edition : Massin.

4.2.3/ L'IMMEUBLE HAUSSMANNIEN :

J.M. Larbodiére définit la façade haussmannienne suivant les caractéristiques suivantes :

- construite en pierre de taille avec de gros blocs en pierre pour la façade principale.
- Le rez de chaussée et l'entresol sont striés avec de refends horizontaux.
- La transition entre le Rez de chaussée et les étages est assurée par un balcon généralement filant, posé sur des consoles.
- Un ou deux balcons filants sont disposés de manières diverses sur le reste de la façade qui comprend en général quatre ou cinq étages.
- Dans les années 1860 (à Paris) l'espace latéral entre les fenêtres augmente souvent libérant ainsi plus d'espace pour décorer la façade.

A partir de 1850 alors que le baron Haussmann entamait ses grands travaux de transformation de la capitale Française, les échos de son entreprise atteignaient notre ville pour y laisser en plein cœur des traces qui témoignent jusqu'à nos jours.

Les immeubles Haussmanniens comprennent le plus souvent quatre travées ou plus sur rue, et gagnent en hauteur par rapport aux immeubles dépouillés et balcons filants, portes et fenêtres se cambrent alors que les appuis de balcons prennent des motifs en courbes.

Plusieurs immeubles à Constantine, notamment sur le rocher, affichent les caractéristiques liées à ce style. Des motifs végétaux et autres aux niveaux des appuis de balcons s'inspirent directement de l'ornementation intérieure des grands hôtels particuliers Parisiens.

Ce type apporta une manière particulière dans le traitement des façades. Les espaces entre fenêtres font place à des décors variés qui s'inspirent de l'architecture royale en France (style Louis Philippe) ou de l'architecture Grecque. Au Rez de chaussée, les arcs sont de plus en plus présentes et les motifs des portes sont de plus en plus travaillés. Au niveau supérieur, les bandeaux de séparation des étages sont très bien marqués et une corniche moulurée surplombe la façade.

Certains immeubles de la ville peuvent très bien être classés dans la catégorie des immeubles haussmannien type ; de part leurs matériaux de façade en pierre taillée, le balcon filant de l'étage noble à l'exception de la hauteur qui parfois n'excède pas les trois étages, (ceci est sans doute lié à l'impact de la réglementation en vigueur en France qui fixe la hauteur des immeubles par rapport à la largeur de la rue).

Ces immeubles ont marqué une rupture de style avec les deux modèles cités (les immeubles dépouillés et les immeubles aux balcons filants). On est passé d'une ornementation discrète, se limitant à des consoles ouvragées soutenant les balcons, à des motifs variés placés entre dais et fenêtres, et à des bandeaux de séparation d'étage et des encadrements de fenêtre bien travaillés, et parfois même l'ornementation envahit toute la façade.

Ces immeubles que l'on retrouve à l'entrée de la rue Ben mhidi près de la place « beb el oued » tel que le Grand hôtel (Photo17) ou l'immeuble d'habitation situé au n° 6 de cette rue (Photo18) se distinguent par l'influence du style Louis Philippe apparu entre 1830 et 1850 à Paris où l'on introduit progressivement la profusion, l'ornement, et le mélange de style. Ce style marquera à Constantine une rupture avec une médiocrité en place depuis 1850.

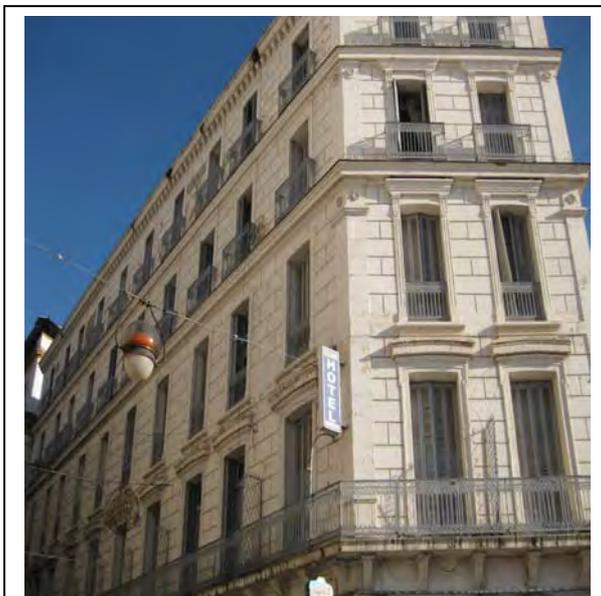


Photo: 17. Source: Auteur, 2009.



Photo : 18. Source: Auteur, 2009.

LES APPARTEMENTS :

L'intérieur des appartements possède la même richesse de décor ostentatoire. Les espaces de réception sont traités d'une manière particulière, de larges portes vitrées, des formes arrondies, des décors en plâtre au niveau des murs et plafonds. Pour le séjour et le hall d'entrée, toutes les chambres sont larges et de hauteur assez élevée surtout pour l'étage noble.

Souvent une ou deux chambres sont munies d'une cheminée encadrée de marbre. Le séjour donne sur la façade principale et bénéficie d'une meilleure qualité d'éclairage. La partie postérieure donne sur une cour interne qui sert de puit de lumière.

Les murs extérieurs, en pierre de taille, sont d'une largeur de 80cm et permettent une bonne isolation acoustique et thermique des appartements.

LES BALCONS :

On est subjugué par l'habileté dans la mise en œuvre de ce travail, les finesses du garde corps en fonte moulé confèrent à l'immeuble un charme particulier. De plus, des motifs surchargés de décorations florales se combinent à des encadrements, de formes géométriques simples, voir (Photo19 et Photo20).



Photo : 19. Source: Auteur, 2009.



Photo : 20. Source: Auteur, 2009.

LES PORCHES :

Il s'agit de porches en pierre taillée avec des lignes en reliefs, et des linteaux cintrés et en plein cintre couronnés par un motif simple à la clef de l'arc. Les porches constituent pour ce style un élément très important de la construction, traité avec une manière particulière, ils sont généralement placés au centre de la construction pour accueillir les magasins de part et d'autre.

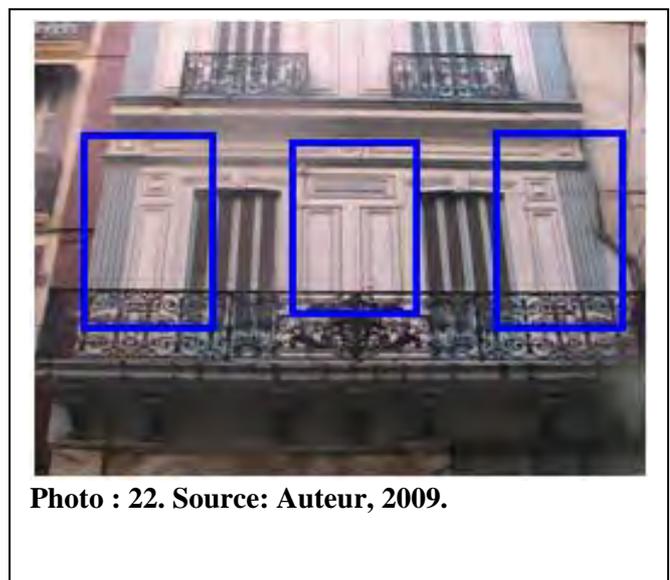
Le linteau horizontal est remplacé par un arc surbaissé ou en plein cintre et la clef d'arc est fréquemment décorée d'un mascarone ou d'un motif décoratif quelconque qui peut être un médaillon ou une console.....etc.

LES PORTES :

La porte est considérée comme étant le premier signe extérieur qui reflète la classe de l'occupant. Elle est travaillée avec beaucoup de soins dans L'immeuble Haussmannien. En bois noble, les vantaux sculptés présentent des motifs géométriques et végétaux qui donnent une distinction assez rare à l'immeuble(Photo21).

LA DECORATION :

L'espace entre les portes balcons ainsi que les fenêtres, fait place, dans les immeubles haussmannien, à des panneaux dessinés ou sculptés sous forme de motifs répétitifs inspirés soit des hôtels particuliers Parisiens ou bien de l'art Grec (Photo22). Des frontons au dessus des ouvertures, des colonnes empruntées aux ordres Grecs et les encadrements décoratifs en plâtre sont repris parfois à l'intérieur du logement, sur les parois de la salle de réception.



5/LES ANNEES 1885 RETOUR AU CLASSICISME (LES IMMEUBLES LOUIS XVI).

La fin du 18^{ém} siècle a été marquée en France par le développement de l'esprit critique avec Voltaire et Diderot et l'évolution des esprits vers un rationalisme qui favorise une architecture simple et privilégie la ligne droite aux courbes opulentes.

C'est une tendance nouvelle au classicisme confortée par les découvertes archéologiques suite aux fouilles entreprises en Italie sur les anciens sites Romains d'Herculanum en 1738 et de Pompéi en 1748 et la publication d'ouvrages sur l'Antiquité tels que (*Antiquité of Athènes*, 1762), rédigés par les archéologues James Stuart et Nicolas Revett (50), et (noble simplicité et la calme grandeur) de l'art gréco-romain du spécialiste allemand de l'histoire de l'art Johann Winckelmann qui entraîna un véritable enthousiasme pour l'art Grec.

Le néoclassicisme devint ainsi un phénomène en vogue et les architectes se mirent à imiter ses formes simples et immuables. Mais plus qu'un regain d'intérêt pour l'Antiquité classique, ce style était lié aux événements politiques de l'époque. Il fut adopté comme art officiel des nouvelles républiques issues des révolutions Françaises et Américaines parce qu'il était associé à la démocratie de la Grèce antique et de la république Romaine (51).

L'influence des châteaux tels que Versailles, Trianon et le palais du Louvre fut décisive dans la propagation de ce style en dehors de l'Europe. Ces œuvres font apparaître une conciliation réussie entre l'ordre classique, la simplicité, et l'utilité.

Le fait que ce style habille la majorité de bâtiments officiels de l'époque coloniale à Constantine ainsi que les bâtiments donnant sur la place publique ; véhicule un symbole glorifiant la puissance de l'autorité Française. La réutilisation des trois ordres classiques, frontons, et dais, dans un immeuble simple et jamais lourd, est une caractéristique propre à ce style

La façade peut être en pierre de taillée ou couverte en plâtre. Dans ce dernier cas, elle est munie de légers refends horizontaux qui se superposent parallèlement sur toute la largeur de la façade. Les balcons filants tendent à disparaître même au niveau de l'étage noble. Les consoles, donnant l'impression du déjà beaucoup trop vu sont moins présentes, mais les dais et frontons persistent et sont souvent les seuls éléments de décors de l'immeuble type classique (Photo23).

Cette tendance à bannir l'exubérance des constructions Constantinoises aurait sans doute subi le courant rationaliste qui se développait en France à cette époque, et se réclamait de Viollet le duc.

(50) <http://fr.wikipedia.org/wiki/classicisme>.

(51) Idem.



Photo : 23. Source: Auteur, 2009.

LES DAIS : C'est une dalle saillante qui couronne le haut d'une fenêtre, d'une porte ou de tout autre élément architectonique. Les daïs ont été utilisés au moyen âge, à l'intérieur des édifices religieux et civils, pour couvrir des statues que l'on ne trouvait pas convenable d'exposer à la pluie ou à la poussière (52). Ils font souvent partie de la décoration des édifices Haussmanniens à Constantine, mais beaucoup plus présents dans les immeubles classiques ainsi que dans les édifices officiels (voir photo24).

LES FRONTONS : C'est un couronnement d'édifice ou de corps d'édifice composé d'une corniche rectiligne et deux corniches obliques se raccordant en formant un triangle, ou une partie de corniche circulaire dont l'espace intérieur appelé tympan fait place à une décoration sculptée. L'origine du Fronton remonte aux anciens temples Grecs qui furent couverts par des combles en bois, et dont la face postérieure et antérieure affichaient des sculptures variées (53) (photo25).



Photo : 24. Source: Auteur, 2009. 1

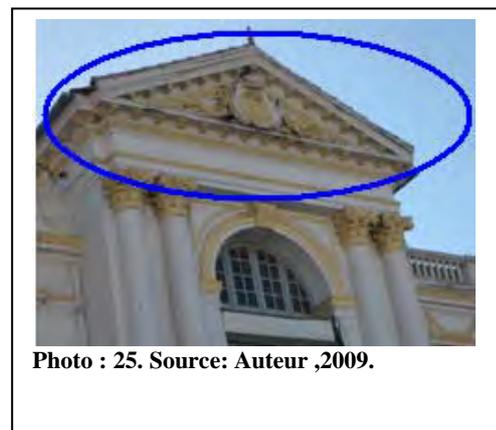


Photo : 25. Source: Auteur ,2009.

(52) Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI au XVI siècle, Tome 5, [http : fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)

(53) <http://www.cosmovisions.com/monuFronton.ht>.

LES PORCHES :

Deviennent souvent simples et rectangulaires même si les linteaux cintrés n'ont pas tous disparu, La ligne droite s'impose de plus en plus, et les vantaux des portails sont modestement ornés.

LES FENETRES :

Les fenêtres gagnent en hauteur privilégiant ainsi la verticale et donnant au bâtiment un aspect plus élancé. Elles s'appuient sur des bandeaux d'étages qui se démarquent par des saillies de 15 cm aux niveaux des bas des fenêtres. Elles ont la même dimension d'un étage à un autre. Les appuis des balcons sont généralement d'un dessin plus simple que celui des immeubles Haussmanniens et sont souvent couronnés d'un dais, d'une saillie égale à celle du balcon, supporté par des petites consoles ouvragées.

LES BALCONS :

Les balcons, toujours en fer forgé ou moulu, tendent à utiliser des lignes simples et rectilignes pour la décoration, de dimension ne dépassant pas celle de la fenêtre, ce sont des petits balcons indépendants traités généralement selon un motif unique (bien qu'il arrive que l'on aperçoit des motifs différents d'un étage à un autre).

4.2.4/ L' IMMEUBLE NEO HAUSSMANNIEN.

La phase qui s'étend de 1880 jusqu'au 1900, a connu une série de modifications dans les règlements qui régissent la construction des immeubles Parisiens, et qui ont entraîné des transformations dans la manière de concevoir les immeubles à Constantine. Détail après détail, par modifications successives, les modèles déjà cités vont se trouver profondément transformés. Deux éléments essentiels vont marquer les nouveaux immeubles post haussmannien, le Bow- Windows en dur (Photo26) et la rotonde.

LES CONSOLES :

On passe aux années quatre vingt d'une console modeste à une console plus volumineuse et travaillée (Photo27), son volume va dépasser largement celui des balcons. Elle n'est plus considérée comme un appui, mais plutôt comme un élément architectural indépendant. L'espace entre les consoles fait place, le plus souvent, à une fenêtre de l'entresol située au dessus du porche. Elles peuvent aussi prêter l'épaule pour supporter le balcon de la salle de réception et encadrer par leur saillie les fenêtres de l'entresol.



LE BOW WINDOW :

C'est une manière de couvrir la fenêtre avec une espèce de serre en encorbellement (Photo 26). Alors qu'il existait dans les immeubles de Moyen âge en Europe, il à été interdit en France durant plus de trois siècles car, construit en bois, il présentait des risques majeurs d'incendie.

En 1882 en France, un nouveau règlement autorise dorénavant de construire cet encorbellement à condition qu'il soit démontable et que la saillie n'excède pas les 40 centimètres. Après cette date, il commence à faire part du paysage Constantinois sous forme d'une armature en fer et plus souvent en bois.

Ce n'est qu'en 1893 qu'un nouveau règlement en France admet qu'il soit construit en dur: en brique puis en pierre de taille. Les immeubles ayant un bow-window en pierre de taille à Constantine sont les fruits d'une influence métropolitaine. Ils seront repris chez nous à la fin du 19^{em} siècle. Cette disposition va permettre aux immeubles d'en finir avec les façades plates et rectilignes, ils gagnent en autonomie pour pouvoir se mettre à onduler.

LA ROTONDE: Alors que dans les immeubles Haussmannien et ceux qui ont précédés, on coupait les angles avec une largeur permettant d'inclure une ou deux fenêtres, désormais la rotonde prend place à l'angle de l'immeuble qui devient d'une importance particulière. Une fois de plus cet élément nouveau donne plus de volupté aux immeubles coloniaux généralement de nature droite et rectiligne (Photo 29).

LES BALCONS :

Le balcon en dur jusque là exclusivement réservé aux bâtiments officiels, est introduit dans la décoration des façades de type néo haussmannien. Les quelques exemples présents à Constantine affichent des devantures réalisées avec beaucoup de soins et une importance inégale dans le traitement du détail architecturale. La richesse des façades rivalisent certainement avec ceux des bâtiments de prestige (officiels) (Photo28).



Photo : 28. Source: Auteur, 2009.

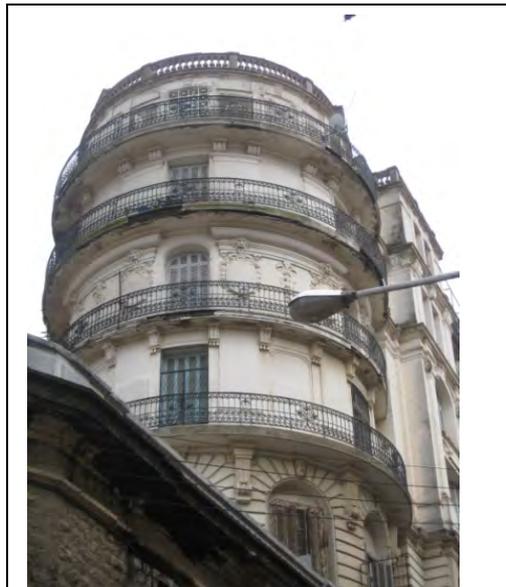


Photo: 29. Source: Auteur, 2009.

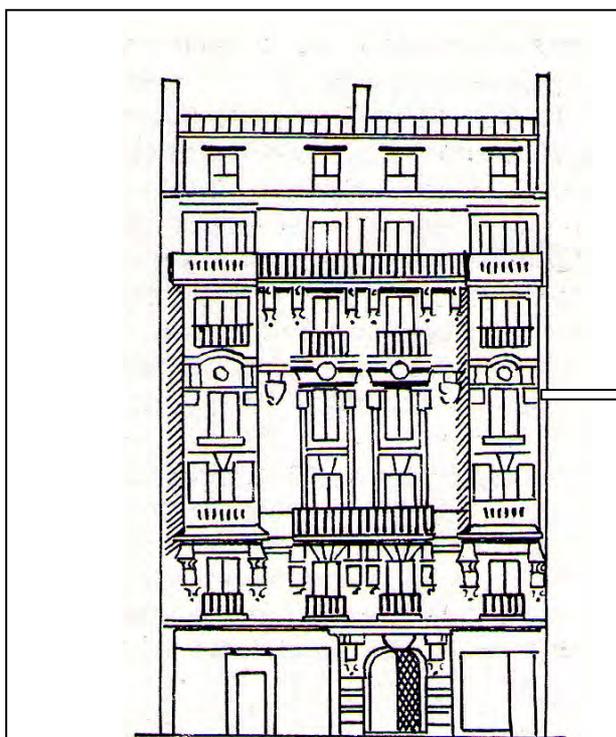


Figure N° 11 .Source :M.J.Bertrand « architecture de l'habitat urbain ».pg79.

Figure(11) : Immeuble parisien avec bow-windows sur les côtés, il s'apparente fortement à l'immeuble de la rue Ben Mhidi (photo(26)). Une hiérarchie verticale entre le corps de l'immeuble et sa partie supérieure destinée aux classes faibles. Ce type été conseillé pour le mélange des différentes couches afin de contribuer à la paix sociale par la bonne entente.

4.3 CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE COLONIAL DU 19^èm Siècle.

4.3.1 / Des Façades assez indépendantes du plan:

Le concept d'une "correspondance entre le plan et la façade en architecture, est une conséquence directe d'une interprétation réductrice des théories fonctionnalistes ramenés à une bi jonction forme fonction" (54).

Une telle lisibilité n'est pas recherchée dans les bâtiments de style colonial du 19^èm siècle, on peut par contre apercevoir une opposition marquée entre l'avant noble et l'arrière utilitaire, car la façade sur rue décorée, composée avec soin est le plus souvent construite en pierre taillée alors que la façade arrière est construite en brique et moëllon.

Ainsi, plusieurs immeubles donnant sur les places publiques ou les grandes artères de la Ville de Constantine, affichent un traitement hétérogène qui dissocie largement entre façade principale et secondaire. Autant la façade principale est riche et décorée, autant la façade secondaire est pauvre et austère (Photo30).



Photo : 30. Source: Auteur, 2009.

4.3.2/ Hiérarchisation Verticale :

L'immeuble de la période coloniale du 19^èm siècle est composé de différents types de logements distingués avant tout par leur taille, et leur nombre de pièces. Souvent, le mélange de ces différents types s'effectue selon un plan type d'étage répété à l'identique dans les différents niveaux, à l'exception d'un seul étage dont l'appartement s'étale sur toute la surface, c'est "l'étage noble".

(54) "Regard sur l'immeuble privée"-Christian Moley- Edition : Le moniteur, Paris 1999.

La différence entre les parties basses, médianes et hautes n'obéit pas seulement à une règle esthétique. Elle est souvent en correspondance avec une mise en ordre du programme.

On peut déceler d'emblée une hiérarchisation verticale par une lecture de la façade de l'immeuble Haussmannien qui laisse apparaître un traitement spécifique pour chaque partie qui compose la façade. Ce principe d'organisation n'est pas nouveau, il régnait depuis la fin du 18^{em} siècle l'immeuble de rapport en France, avec les commerces au Rez de chaussée, le grand appartement bourgeois au premier, étage noble, puis des logements plus petits dans les étages supérieurs, jusqu'aux chambres de bonnes sous les combles (55).

Mais à la différence de celui-ci, l'immeuble de la période coloniale du 19^{em} siècle à Constantine, fait abstraction le plus souvent des chambres de bonnes au dernier étage, qui sont remplacées par une terrasse contiguë à un appartement ou plus, d'une surface restreinte, destiné probablement aux célibataires ou aux couples sans enfants ou bien aux ménages pauvres.

L'étage noble, le plus souvent au 1^{er} étage, peut occuper les étages supérieurs. Mais une préférence pour la base de l'immeuble est évidente. Cela tient à la nature "locative" de l'immeuble. Le propriétaire se loge sur un ou deux niveaux et souhaite en même temps rentabiliser son immeuble par la location du reste des appartements. Ce qu'il faut retenir c'est la différence de conception et de qualité entre son appartement et ceux de ses locataires. Le sien bénéficiant d'une surface plus grande.

4.3.3/ L'importance de la façade :

La nature locative de l'immeuble de la période coloniale construit avant l'avènement du logement social (HLM, HBM), exigeait que l'apparence de l'immeuble soit traitée avec beaucoup de soins, car cela jouait à la fois sur son image et son usage. La façade était importante non seulement par la note d'originalité qu'elle pouvait conférer à des rues uniformes, mais aussi par la qualité des matériaux et par les soins apportés à leur mise en œuvre. La façade principale était destinée à traduire le statut social à la fois du propriétaire et du locataire et contribuer à l'ordre urbain, sans pour autant exprimer l'organisation interne des logements.

(55) "Regard sur l'immeuble privée"-Christian Moley- Edition : Le moniteur, Paris 1999.

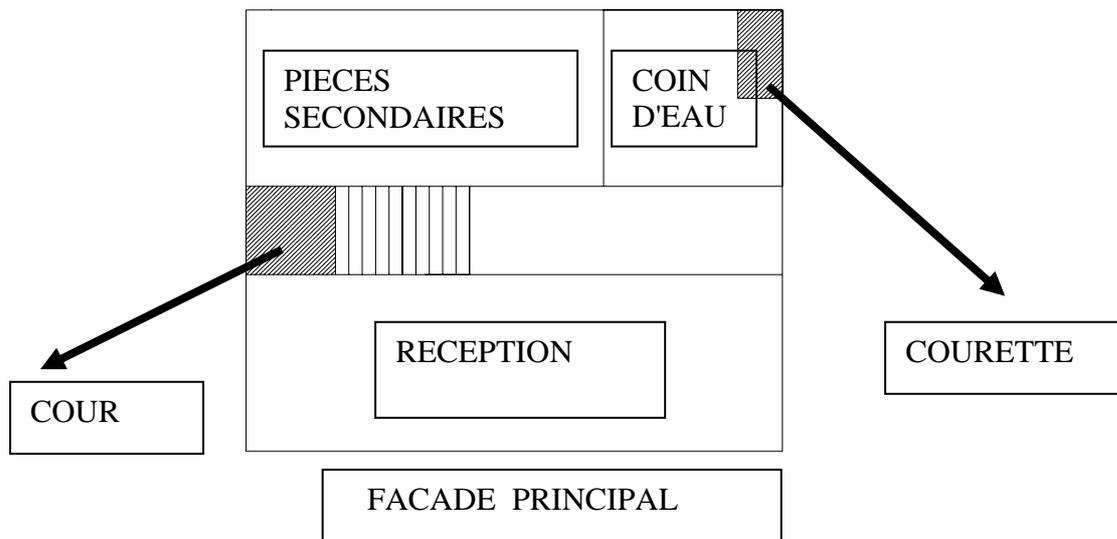
Mais cette idée d'hierarchisation selon le niveau social, fut abandonnée plus tard avec l'apparition des HLM (habitat à loyer modéré) à cause d'une prise de conscience des risques d'une telle architecture qualifiée de ségrégationniste. Et cela, par une volonté de faire accéder les couches sociales aux revenus modestes à des immeubles dont les façades sont dignes des immeubles bourgeois (Les HLM de Aouati mostefa). Mais ce pari n'a pu être longtemps respecté, les immeubles HLM telle que ceux de Sidi Mabrouk et de Bel air, ainsi que ceux de la cité Gaillard, marquent une rupture dans le traitement de la façade. Réduits à la notion de "commodité", ces bâtiments des années cinquante devait d'abord répondre à un besoin de confort.

4.3.4/Décomposition de la façade : par des bandeaux de séparation qui marquent la division des étages. En sus, La corniche supérieure marque le plus souvent une ligne de rupture entre deux plans de la façade, le plan inférieur, le mieux perceptible vue l'étroitesse des rues, est décoré avec beaucoup de soins, alors que le plan supérieur est moins servi en matière d'ornementation, (On ne cesse de remarquer la disparition dans le plan supérieur d'éléments architectoniques pourtant existants en bas de la corniche).

4.3.5/La symétrie : suivant un axe verticale pour marquer la cohésion et l'importance des éléments de compositions architectoniques (saillie, console, balcon, fronton...etc).

4.3.6/ la composition dans l'ordre urbain : Loin d'être pris comme un élément isolé, l'immeuble est un maillon inextricable qui fait partie de l'îlot, dont la cohésion est assurée par l'alignement parfait par rapport à la rue ainsi que l'alignement des saillies (conformes d'un immeuble à un autre), la proportion des ouvertures et les bandeaux d'étages(les travées rythmés, les bandeaux des étages alignés, les hauteurs concordantes...etc).

4.3.7 /Cour et Courette :



L'importance des dispositifs d'hygiène dans les immeubles de la période coloniale est indéniable, motivée par les épidémies qui ont décimé les grandes villes en Europe et même en Algérie, à cause des effets de promiscuité et d'insalubrité. L'éclairage, l'air et l'assainissement deviennent dès lors des critères majeurs dans la conception de l'immeuble et des appartements du 19^{em} siècle. La rue permet au logement l'arrivée de l'air et de la lumière, l'élimination de l'air vicié par des ouvertures vers l'extérieur. C'est une aération transversale assurée, dans la mesure du possible, lorsque le logement dispose de deux façades sur rue.

Dans le cas du logement à une seule façade, délimité par trois murs aveugles, ou bien d'un terrain en profondeur, cour et courette intérieures deviennent omniprésentes. Placée au fond du logement, la cour, d'une surface d'au moins 4 m² permet une aération des chambres intimes. Alors que la courette quant à elle ayant 2 m² de surface ou un peu plus, ne peut donner que sur les pièces d'eau, cuisine et couloirs compris, mais pas sur les pièces habitables.

Ces dimensions ordonnées par un décret relatif aux immeubles de Paris (décret de 1852), ont été, à priori, respectées dans les constructions de la fin du 19^{em} siècle à Constantine, après qu'une réglementation y fut ordonnée et inspirée directement de celle appliquée dans la Capitale Française. La partie donnant sur la façade était tellement importante qu'elle était réservée uniquement pour les pièces de réception et de groupement de la famille, alors que l'escalier, réduit à sa fonction de transition, est le plus souvent mal éclairé ; l'éclairage émanant de la toiture de la cage couverte en tuile de verre s'avérant insuffisant.

Cependant, plusieurs exemples d'immeubles coloniaux ont une position d'escaliers donnant directement sur la cour ou la courette (le plus souvent pour les immeubles construits au début du 20^{em} siècle), permettant ainsi un meilleur éclairage de cette partie de l'immeuble.

4.4 CHRONOLOGIE ET METAMORPHOSE DE L'IMMEUBLE COLONIAL DU 19^{em} SIECLE :

4.4.1 Chronologie :

Quatre périodes peuvent être distinguées

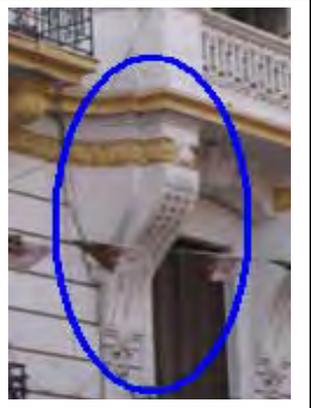
1 ^{ère} période : A partir de 1850.	La période qui commence au milieu du 18 ^{em} siècle est la période des premières constructions, économiques et dénudées, elles reflètent les sentiments de la nouvelle population qui n'était pas sûre de son implantation définitive en Algérie.
2 ^{em} période : A partir de 1860.	La course à l'ornementation bat son plein. Tous les éléments architectoniques propres aux immeubles Français font leur apparition dans le paysage Constantinois.
3 ^{em} période : A partir de 1885.	C'est une période caractérisée par un retour au classicisme original : les ornements se raréfient, les frontons et les dais sont les seuls éléments perceptibles, employés d'une façon abondante.
4 ^{em} période : A partir de 1890	On remarque durant cette période un net changement des esprits, la sévérité et la cohérence n'est plus de mise et l'originalité revient à l'honneur avec une recherche de styles de référence. Désormais chaque immeuble devient un objet architectural autonome.

4.4.2 Métamorphose :

TYPE D'IMMEUBLE	DATE APPROXIMATIVE	DECORATION	PRINCIPAL ELEMENT DE COMPOSITION	ELEMENTS NOUVEAUX.
IMMEUBLE DEPOUILLE	A partir de 1850	AUCUNE	1/Encadrement des fenêtres	1/Persienne. 2/Bandeau d'étage. 3/Corniche.
IMMEUBLE A BALCON FILANT	A partir de 1850	SOBRE	1/Console. 2/Balcon en fonte ou fer moulu 3/porte. 4/porche.	1/Console. 2/Balcon. 3/porche
IMMEUBLES HAUSSMANIEN	A partir de 1860	TRES RICHE	1/Encadrement des fenêtres 2/panneaux dessinés ou sculptés 3/balcon. 4/corniche. 5/Portes+porche. 6/frontons+dais	1/décoration Sur les panneaux de façade.
IMMEUBLE CLASSIQUE	A partir de 1885	AUSTERE	1/Encadrement des fenêtres 2/dais. 3/frontons+dais 4/balcons. 6/portes+porche.	1/fronton 2/dais.
IMMEUBLE NEO HAUSSMANIEN	A partir de 1890	RICHE	1/bow windows en dur. 2/consôles volumineuses. 3/portes. 4/Rotonde	1/Bow Windows en dur 2/La rotonde.

4.5 METAMORPHOSE PRINCIPAUX ELEMENTS D'ESYHETIQUE:

4.5.1 METAMORPHOSE DE LA CONSOLE

TYPE D'IMMEUBLE	FORME ET DECORATION	APERCU
IMMEUBLE DEPOUILLE	sans	-----
IMMEUBLE AU BALCON FILANT	-De forme moyenne (70cmx50cm), arrondie, au sommet puis concave, elle est décorée de feuille et ligne de feuillage. -supporte les balcons filants.	
IMMEUBLE HAUSSMANNIEN	-Semblable au type précédent.	-----
IMMEUBLE CLASSIQUE	-De petite dimension (20cmx15cm), en forme arrondie ou rectiligne. -supporte les dais.	
IMMEUBLE NEO HAUSSMANNIEN.	-Des formes volumineuses pouvant atteindre les 2 mètres, arrondie et concave et une décoration simple et variée.	

4.5.2 METAMORPHOSE DU PORCHE/PORTE :

TYPE D'IMMEUBLE	FORME ET DECORATION	APERCU
<p>IMMEUBLE DEPOUILLE</p>	<p>-Sans porche, les portes sont en bois et modestement décorées. Le plus souvent en un seul venteau.</p> <p>-Les moulurations en bois sous forme d'encadrements rectangulaires, sont toujours réutilisées dans la décoration des portes de nos jours.</p>	
<p>IMMEUBLE A BALCON FILANT</p>	<p>-Les porches en bois, en pierre taillé ou brique, forme en plein cintre décoré d'un mascarón.</p> <p>-Porte en bois décoré avec du fer moulu ou forgé. des motifs en fer assez variés d'une très grande finesse.</p>	
<p>IMMEUBLE HAUSMANIEN</p>	<p>- Les porches en pierre taillé, en forme cintrée, et la porte entièrement en bois noble, avec des moulurations symétriquement sculptées sur les deux vantaux</p>	

<p>IMMEUBLE CLASSIQUE</p>	<p>-De forme simple et rectangulaire avec prédominance des lignes droites aussi bien dans la décoration de la porte en bois qu’au niveau des porches, composés de deux vantaux les portes des immeubles classiques sont souvent pourvues de petites ouvertures décorés en fer.</p>	
<p>IMMEUBLE NEO HAUSSMANNIEN</p>	<p>-La porte présente des similarités avec celle du type d’immeuble haussmannien mais moins décorée, et le porche à tendance à disparaître.</p>	

4.5.3 METAMORPHOSE DU BALCON

TYPE D'IMMEUBLE	FORME ET DECORATION	INDEX PHOTO
<p>IMMEUBLE DEPOUILLE</p>	<p>_____</p>	
<p>IMMEUBLE AU BALCON FILANT</p>	<p>-Balcon large en four moulu ou forgé, des motifs variés, souvent à base d’un seul petit module assemblé.</p>	

<p>IMMEUBLE HAUSSMANIEN</p>	<p>-En fer moulu ou forgé, des motifs surchargés à base florale et encadrement avec des lignes rectilignes.</p>	
<p>IMMEUBLE CLASSIQUE</p>	<p>-Petit balcon sur la largeur de la fenêtre, en fer moulu ou forgé, des motifs simples et rectilignes.</p>	
<p>IMMEUBLE NEO HAUSSMANNIEN</p>	<p>-Le balcon en fer forgé et moins persistant, concurrencé par l'utilisation du Bow Windows.</p>	

CONCLUSION :

On ne peut pas affirmer aujourd'hui que les éléments architectoniques des immeubles de la période coloniale du 19^{em} siècle ont les critères de la bonne architecture, mais du moins reconnaître le plaisir qu'on retire à les contempler, Ce plaisir peut varier en fonction des personnes, des lieux et des influences que nous subissons. Cependant pour nous, qui avons côtoyé depuis notre jeune âge ces immeubles, on ne peut nier l'expression de cohérence, et la qualité de la lumière qu'ils dégagent (malgré un manque d'entretien flagrant). Une petite certitude, « plus notre esprit est ouvert, et notre culture large, plus le plaisir que nous retirons des choses, est étendue » (56).

L'étude typologique nous révèle par contre une certaine unité caractérisant les différents types d'immeubles du 19^{em} siècle. Les changements ayant permis le classement s'inscrivent dans la même continuité, Ils dénotent une évolution des goûts mais aussi un souci de préserver la cohérence. C'est peut être là le secret de l'attrait de cette architecture. Assimilé à un ensemble, elle est facilement perceptible et en même temps plus riche que ce que nous produisons actuellement.

(56) J.M.Larbodièrè- "Reconnaître les façades du Moyen âge à nos jours à paris"- Edition : Massin.

L'ARCHITECTURE COLONIALE A CONSTANTINE AU 20^{ÈM} SIECLE/

INTRODUCTION :

L'Algérie à l'aube du 20^{ÈM} siècle présentait de nouvelles données qui ont substantiellement changé la façon de produire de l'architecture sur son territoire. En effet, les colons, après plus d'un demi-siècle d'implantation ont acquis une nouvelle identité, enrichie par certaines valeurs, en référence avec la culture locale. Se sentant différents des Français métropolitains, une partie de la population coloniale qu'on appelait « les Algérianisées », refusaient dorénavant se subir les changements de styles et des goûts dictés par leur mère patrie.

D'autre part, les grandes villes du pays ont connu un développement urbain important, qui été porteur de nouveaux fléaux, liés à la surpopulation, l'insécurité, et la forte migration des populations pauvres, des campagnes vers les villes. A travers des études sérieuses engagées en Algérie par des architectes souvent nés au pays, ils ont pu contribuer à développer à partir des leçons des médinas (terrasses, portiques, patios..) les bases du mouvement moderne.

5.1 LE STYLE NEO MAURESQUE.

En vu de s'attirer la sympathie de la population autochtone, longtemps ignorée et marginalisée, l'administration coloniale par le bais du gouverneur général Charles Célestin Jonnart, nommé en 1903 Gouverneur général d'Algérie (57), imposa un style nouveau qui devait s'inspirer de l'architecture arabe : Encouragé par un groupe d'intellectuels pieds noirs, il préconisa un rapprochement envers la population autochtone à travers un rapprochement culturel et religieux. Plusieurs associations pour la réhabilitation de la culture locale ont été créés à l'époque parmi lesquelles, en 1905, le comité de la vieille Alger présidait par Henri Klein, Ses membres dénonçaient la destruction des anciennes bâtisses Arabes, qui selon l'administration coloniale gênaient l'extension de la ville Européenne.

(57) En 1892 Jonnart ; Alors directeur de Service de L'Algérie révéla dans un rapport au sénat Français devenu fameux, les réalités de l'administration coloniale, la politique de refoulement des arabes, les séquestres, et l'exploitation des Arabes par les colons « il est difficile de faire entendre au colon Européen qu'il existe d'autres droits que les siens en pays Arabe et que l'indigène n'est pas une race taillable et corvéable à merci », il demanda à la France d'assumer son rôle d'arbitre dans un pays « nécessairement livré au conflit de deux races rivales ».

Source/ « Histoire de L'Algérie contemporaine » /Que sais-je/ Robert Ageron " Ed : presses universitaires de France.

Les défenseurs de la culture locale voulaient à travers cette position:

- Affirmer la réussite du système colonial et du Français d'Algérie qui éprouve un certain complexe envers son compatriote de la métropole.
- Mettre en place un style qui pourrait identifier l'ensemble des communautés.

L'architecte Albert Ballu à travers son œuvre « Le casino de Biskra », réalisée quelques années plutôt (1892-1898) est sans doute le précurseur incontesté du style néo Mauresque. Il opta pour une architecture qui rappelle celle des mosquées et des tombeaux des marabouts des pays Maghrébins (58). L'œuvre se distingue par l'emprunt de plusieurs éléments de l'architecture autochtone précoloniale: arcs, coupes, grandes portes massives sculptées, faïences mosaïques et inscriptions coraniques. Elle donna naissance à un nouveau style qualifié de « néo-Mauresque », dont l'une des œuvres les plus réussies à Constantine est : la medersa situé à la rue larbi ben mhidi.

5.1.1 LA MEDERSA DE CONSTANTINE :

Les établissements scolaires ont été les premiers concernés par ces décisions administratives incitant à construire dans le style mauresque. L'école coranique située au niveau de la basse casbah d'Alger, à proximité du mausolée de Sidi Abderrahmane, fut le premier exemple dans ce type d'édifice.

La medersa de Constantine, comme celle d'Alger (inaugurée en 1904) et celle de Tlemcen (le 07 mai 1905), était destinée à l'enseignement supérieur des jeunes Musulmans. Après la réticence affichée par les Musulmans envers l'école laïque instaurée en 1902, les Medersas devaient permettre alors d'atteindre les objectifs suivants :

- mieux surveiller l'enseignement religieux et propager la culture coloniale au sein des masses musulmanes.
- permettre une domination plus souple et plus efficace.

(58) L'Orient des architectes. Nathalie Bertrand. Publications de l'université de Provence.

La medersa de Constantine fut Construite entre 1906 et 1909 selon les plans de l'architecte Pierre Bonnel. Elle été inaugurée le dimanche 25 Avril 1909, la même année ou l'architecte Henry petit acheva dans le même style la construction du magasin des nouvelles galeries d'Alger situé rue d'isly. Pour son implantation un site de choix lui fut réservée, à la limite de l'ancien quartier « Souika » et la rue Nationale au tissu colonial. Elle surplombe le ravin et couronne le pont Perrégaux.

L'adoption de ce style aux ressources locales devait permettre une adhésion plus efficace de la population Musulmane aux Medersas, à travers une architecture familière aux Musulmans et qui affiche pour la première fois et avec fierté des éléments de syntaxe de l'architecture Arabo- mauresque, une architecture qui s'exalte à l'intérieur avec des colonnes en marbres, bois sculpté, faïences, et à l'extérieur par une porte d'entrée massive , une grande coupole et des petites ouvertures sur un encorbellement supporté par des consoles uniques ; venant concurrencer les Européennes largement utilisées.

L'architecture néo Mauresque réutilise les principes de l'architecture Musulmane qui fait des formes géométriques la base de sa décoration, Ces formes se subdivisent, se multiplient, et s'emboîtent indéfiniment. Le polygone, le cercle, et l'étoile restent les plus dominants. L'écriture joue un rôle capital dans cette architecture. On fait souvent usage de la beauté de l'alphabet des lettres Arabes et des écritures élégantes. Ceci s'explique par le fait que l'Islam est la religion du verbe, le Coran est la parole raffinée de Dieu pour un peuple traditionnellement sensible à l'art et la poésie. La calligraphie est sculptée dans le bois, le plâtre, ou la pierre, ou découpée sur du marbre ou de la faïence. Elle est généralement présentée sous forme de bandeaux sur le haut des murs. Elle est la manifestation de la grandeur de Dieu et l'attachement à sa religion.

A la même époque, le style néo Mauresque atteignait l'autre rive de la Méditerranée. Il marqua son empreinte en France par la construction de l'établissement thermal de Vichy (1899-1903) (Photo31), conçu par les architectes Charles Lecoœur et Lucien Woog. Réservé uniquement aux soins, ce bâtiment est muni de tours en forme de minarets, et une coupole marquant l'entrée. Les ornements sont par contre d'un mélange néo Byzantin associé à des références Art nouveau. Par la suite de nombreux bains et casinos portant des éléments architecturaux néo Mauresques fleurissent dans le sud de la France (59).

(59)L'orient des architectes, Nathalie Bertrand, Edition : publications de l'université de



Photo : 31. Source: <http://www.pagesperso-orange.fr>

Après les années vingt, l'administration coloniale s'est désengagée des tendances idéalistes de Jonnart. Plus question de concilier la culture Française et Arabo-musulmane, ce style est passé de mode disait-on, pour contourner tous ce qui est en rapport avec la culture locale.

LA PORTE/ Monumentale et robuste, munie d'un arc en plein centre ou outrepassé, composée de bois, verre et fer, et encadrée souvent par des colonnades en marbres et des décorations en plâtres. C'est un élément important de l'architecture néo Mauresque. Quelques valeureux exemples décorent le paysage Constantinois, tels la porte d'el medersa(Photo32), la porte de l'hôtel Cirta, ainsi que le grand portail du centre culturel El Khalifa.

LA COUPOLE ET LE MINARET/ composants majeurs du style néo mauresque, l'un ou l'autre doivent impérativement figurer. Placés au centre, ils marquent l'entrée de l'édifice et incitent au respect envers l'œuvre.

LA CONSOLE/ Toujours présente mais prend une forme presque unique, telle qu'elle se présentait dans les veilles maisons Arabes, des lignes droites qui se superposent et se dégradent en forme d'escalier.

LE PATIO/ inondé de lumière et muni d'une fontaine, c'est l'espace qui exalte le mieux la finesse du style néo Mauresque, dont les décors sont tous empruntés à l'architecture de l'Algérie précoloniale, colonnades en marbre, arcs, encadrement mosaïque, rampe en bois..Etc.

(Voir Photo33).

ACROTÈRE/ L'acrotère devient un composant d'esthétique architecturale dans les œuvres néo mauresques, tantôt en forme de palmier tantôt en forme de feuille de raisin, elle remplace majestueusement la corniche que l'on l'habitude de voir dans les immeubles coloniales du 19^{em} siècle(Photo34).

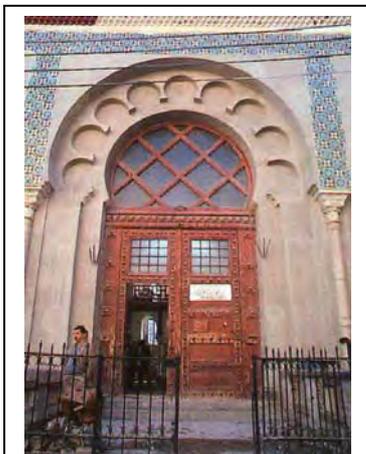


Photo:32.Source: Revue médina en chantier

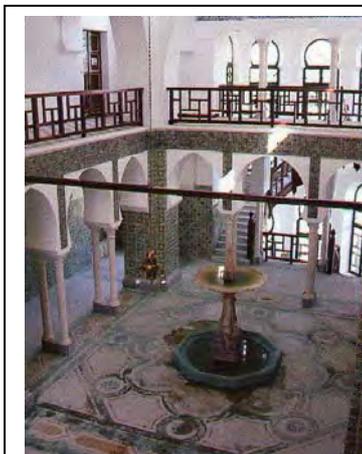


Photo 33. Source : Revue médina en chantier.

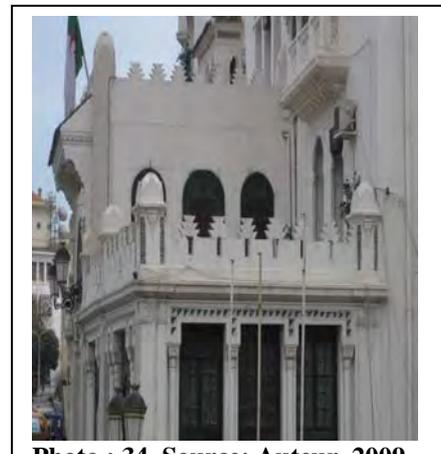


Photo : 34. Source: Auteur, 2009.

5.2 L'ART NOUVEAU.

Le début du 20^{em} siècle en France a été marqué par la naissance d'un style nouveau qui plébiscitait la ligne courbe, et devient par excellence l'art des formes féminines, et des feuillages enrubannés. Son point de départ en France a été la rencontre de Victor Horta avec Hector Guimard à Bruxelles. Ce dernier été tellement impressionné qu'il changea immédiatement les plans pourtant achevés, du Castel Béranger (immeuble à Paris devenu un modèle de l'art nouveau) (60).

Les bâtiments de style art nouveau se distinguent par un penchant vers la symétrie, des matériaux nouveaux, et l'adoption de la nature dans toute sa diversité comme seule source d'inspiration. Il doit son apparition au progrès technologique qui a permis le développement des industries du fer et du verre (61). Des ornements légers sous formes de poutrelles cintrées couvertes de verre servent d'abris pour les bouches de métro parisiens et deviennent à l'image de la tour Eiffel les symboles de la capitale française et du mouvement art nouveau.

(60)Reconnaître les façades ,J.M.Labordière , Edition: massin.

(61)<http://canalacademie.com>.

Ce nouveau style considéré comme précurseur de la modernité, influença la conception architecturale des villes du Maghreb colonisé. Le théâtre municipal de Tunis (situé sur l'actuelle rue Habib Bourguiba) ainsi que l'hôtel de France (sur l'actuelle rue Mustafa M'barek) en sont des exemples édifiants. Cependant, à Constantine, les œuvres liées à L'Art nouveau y sont beaucoup moins condensées. Les quelques lignes de feuillages qu'on a pu relever sur le site de l'ancienne ville, se situent à l'entrée de la rue ben M'hidi, au niveau de l'hôtel de Paris, couvrant la façade du café au rez de chaussée, ainsi que la pergola sur la terrasse de l'hôtel (Photos 35 et 36).

Ceci s'explique par le fait que les œuvres Art nouveau, relativement chères, étaient destinées à une clientèle aisée. Bien que la population Constantinoise dispose à l'époque d'une classe bourgeoise, celle-ci n'était pas suffisamment puissante pour permettre le développement à large échelle de L'art nouveau.

Ainsi, aucune construction officielle ou simple habitation ne peut se rattacher exclusivement à l'art nouveau. Ce style n'a pu être dans notre ville qu'une tentative assez timide d'un renouvellement décoratif et non pas un renouvellement en profondeur du paysage architectural. Et l'on peut bien dire qu'au début du 20^{ème} siècle l'académisme campait sur ses positions à Constantine et l'on continuait à construire avec les ordres classiques tournant le dos aux succès mondains de L'Art nouveau.



Photo: 35. Source: Auteur, 2009.

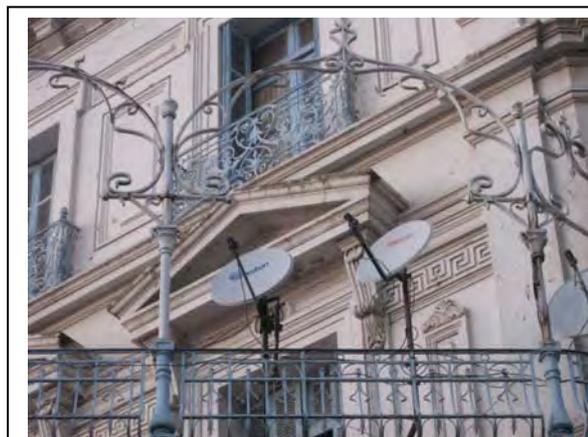


Photo : 36. Source: Auteur, 2009.

5.3 LE STYLE ART DECO A PARTIR DE 1925.

Au lendemain de la guerre mondiale, une société nouvelle surgissait des décombres. La découverte de l'aviation intercontinentale, le téléphone, la théorie de la relativité d'Einstein, la théorie de Freud en psychanalyse, le béton armé dans la construction, ont fait bouleverser les mœurs et coutumes.

En architecture une nouvelle tendance s'élevait contre l'éclectisme et l'ornement et appelait à la simplicité et la cohérence (62). Adolf Loos publia son livre "Ornement et crime" en 1908 et "tentera de démontrer que la typologie ornementale introduite par l'Art nouveau n'a aucune valeur culturelle. Que tout édifice ne comportant aucun ornement n'est que la démonstration symbolique d'une intention pure, lucide et civilisatrice " (63). Des écoles d'art et d'architecture dispensaient un mode nouveau d'enseignement et faisaient de l'art et la technique une seule unité.

L'exposition universelle de Paris en 1925 destiné aux arts décoratifs et industries modernes verra le triomphe d'un style nouveau qui s'insurgea contre les lignes sinueuses de l'art nouveau et s'orienta vers les lignes droites et les formes géométriques simples inspirées par la peinture cubiste (64). Ce style aura plus tard le nom de L'Art déco.

Il va connaître au début des années 1930 un engouement sans précédent auprès des architectes exerçant à Constantine. A l'opposé du mouvement Art nouveau dont les œuvres sont peu abondantes, l'art déco offre d'innombrables exemples qui s'identifient par l'utilisation de la ligne droite et l'introduction de la ligne courbe ou semi circulaire au niveau supérieur de l'immeuble (Photos 37 et 38).



(62) www.academmon.fr/ Adolf Loos publie son livre « Art et crimes ». «Les hommes modernes sont plus sensibles, ils ont besoin de simplicité, de vérité structurelle, trop d'ornements peut devenir dur à supporter. L'épuration de l'architecture va dans le sens naturel des choses. De plus, l'ornement change avec les modes. Loos est contre les modes tendances ».

(63) Evolution et transformations en architecture pendant les 18^èm et 19^èm siècle. Foura Mohamed .Edition OPU.

(64) www.encarta.msn.com « Pablo Picasso est le peintre qui donnera naissance au cubisme en 1907. Dans son œuvre la demoiselle d'Avignon il introduit une nouvelle manière de dessiner qui privilégie la simplification de la représentation, et l'étude des volumes. »

La décoration est souvent présente sous une forme ou sous une autre, mais elle est très simple et cantonnée à des endroits précis de la façade, généralement sous forme d'une bande horizontale qui encercle l'immeuble. Elle est extraite d'un répertoire de forme limité souvent en forme de colonnades dans la partie supérieure de l'immeuble pour soutenir la corniche, ou sous les appuis de balcons remplaçant les appuis en fer et fente.

Une variété très riche d'immeubles Art déco façonnent aujourd'hui le paysage Constantinois, l'emplacement d'El Coudiat, la rue Aouati Mostefa, le boulevard Saint Jean, l'ex rue Viviani ; Bellevue, Bâb el kantra, Faubourg Lamy, sidi Mabrouk, tous présentent les signes caractéristiques d'un style qui est considéré comme un passage progressif vers le mouvement moderne qui aura un véritable essor à partir des années trente en Europe et s'étendra par la suite à Constantine.

LES PORTES.

Dans les immeubles Art Déco la porte en bois est désormais remplacée par la porte en fer et verre. De beaux spécimens de portes Art déco sont visibles dans les immeubles de la place pyramide, rue ben Malik Abderrahmane (ex: rue Pinget), et au boulevard Aouati Mostefa (la route de Sétif). Malheureusement une proportion considérable de ces portes a été modifiée par les propriétaires qui ont remplacé le verre par des tôles en acier pour des raisons de sécurité. Mais ces portes n'ont pas perdu de leur élégance et exhibent des lignes simples et fines qui laissent déceler des compositions abstraites qui constituent des anticipations des années trente sans pour autant abandonner les représentations florales.

Il n'est pas rare d'apercevoir du cuivre dans les portes Art déco, qui peut être mélangé au fer et qui profite de son éclat(Photo39).

LES PORCHES.

Ils sont traités d'une manière particulière, et empreints des formes arrondies en quart de cercle souvent décoré en mosaïque. Cette forme donne l'impression d'une hospitalité particulière et met nettement en valeur le portail(Photo41).

Une deuxième forme de porches est très fréquente dans ce type d'immeubles c'est celle d'encadrement en trois à quatre lignes dégradées en maçonnerie d'une largeur de quinze centimètres chacune qui sont repris sur certains pans de la façade du bâtiment.



Photo N°39 : Source: Auteur, 2010



Photo N° 40 : Source: Auteur, 2010.

Photos 39 et 40 : Ce type de portes Art déco, prend des lignes et des formes géométriques simples : A part, le demi cercle, le carrée et le rectangle, toute forme est exclue. La présence du verre mis en valeur ces formes, et ajoute une légèreté que l'on ne voyait guère dans les bâtiments du 19^{em} siècle.

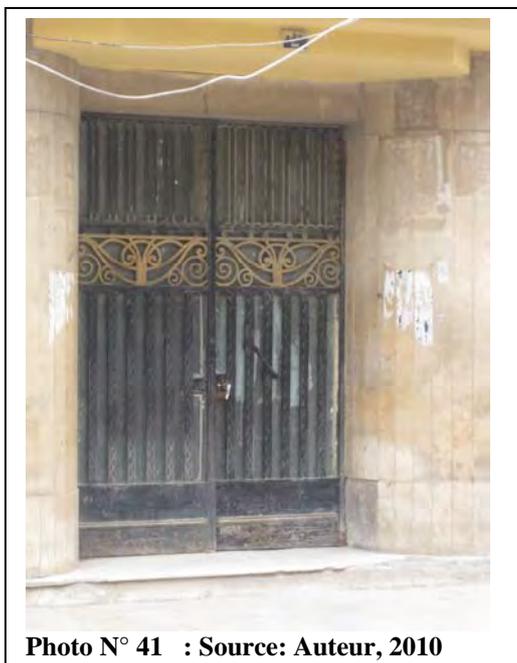


Photo N° 41 : Source: Auteur, 2010



Photo N° 42 : Source: Auteur, 2010

Photos 41 et 42 : Ce sont des portes Art déco qui dénotent d'une certaine influence Art nouveau, par la présence des lignes sinueuses et de la vasque en fleur.

LES CONSOLES.

Les consoles n'ont pas disparu dans l'immeuble Art déco et prennent des formes variées et riches. Très conventionnelles dans les types de bâtiments précédents, les consoles gagnent en liberté et deviennent un élément fort de composition architecturale (Photo43et44).



Photo : 43. Source: Auteur, 2009.



Photo : 44. Source: Auteur, 2009.

UN ORNEMENT FREQUENT : LA VASQUE EN FLEUR.

La vasque en fleur figure souvent dans les immeubles des années vingt et sa présence suffit à classer l'immeuble dans la catégorie style Art déco. Il prend des formes variées en passant par le balcon en fonte, jusqu'à s'incruster en bas relief dans la pierre elle-même au fronton d'une fenêtre ou en soutien d'un balcon ou sous forme de décoration de portes (Photo41et42).

LES LOGGIAS (Fig14) : La saillie des bow-windows pourrait désormais atteindre 1,20 mètre (au lieu de 40 cm). Les architectes exploitent cette possibilité pour insérer au minimum deux Bow Windows sur les façades des immeubles, la loggia venant s'insérer naturellement dans l'espace entre deux Bow Windows ou bien aux limites basses ou hautes de celles-ci. De structure horizontale au même titre que le balcon du bel étage, cette importante saillie nécessite souvent de volumineuses consoles qui contribuent à l'exubérance de l'immeuble (Photo45).

LE VESTIBULE/

Le vestibule est un élément de composition commun aux immeubles de style Art déco, construits majoritairement dans le cadre du programme HLM (Habitat à loyer modéré). Le vestibule forme un espace tampon qui permet à l'immeuble d'être en retrait par rapport à la rue et profiter ainsi d'un espace retiré et préservé des nuisances. Une telle disposition assure un standing plutôt élevé à l'immeuble, et une progression graduelle de la rue vers le logement par la transition de celui-ci. Cette caractéristique se voit accentuée par les marches qui sont

indissociables de cette espace particulier et constituent une barrière à surmonter pour toute personne étrangère, procurant une certaine intimité aux espaces internes (Photo46).

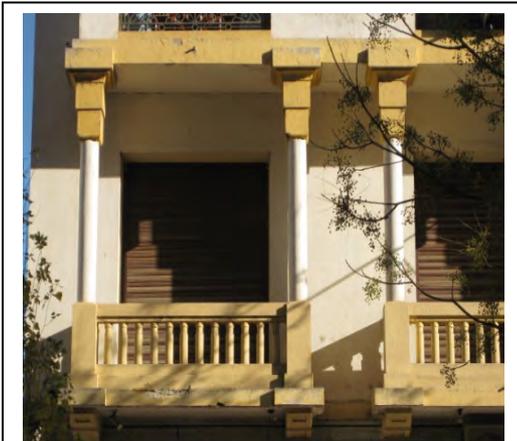


Photo :45. Source: Auteur, 2009.



Photo : 46. Source: Auteur, 2009.

LES BALCONS : Les balcons des immeubles Art déco sont nettement différents de leur prédécesseurs, soit bien au niveau de la forme qu'au niveau des décors. Les formes sont plus variées, et la maçonnerie gagne du terrain progressivement jusqu'à prédominance du balcon en dur sur celui de fonte. Les motifs en fontes sont beaucoup plus simples et moins surchargés, travaillés selon une combinaison de lignes droites, de lignes sinueuses, avec souvent une présence de la vasque en fleur (Photo48).



Photo : 47. Source: Auteur ,2009.



Photo : 48. Source: Auteur, 2009.

Cependant, c'est dans les immeubles Art déco que l'on remarque un retour en force du balcon en dur, avec balustres simples en forme d'un cylindre. Ce model fut limité auparavant au traitement des façades des bâtiments officiels.

ZONES DE CONCENTRATION DES IMMEUBLES Art déco : Rocher et alentours.

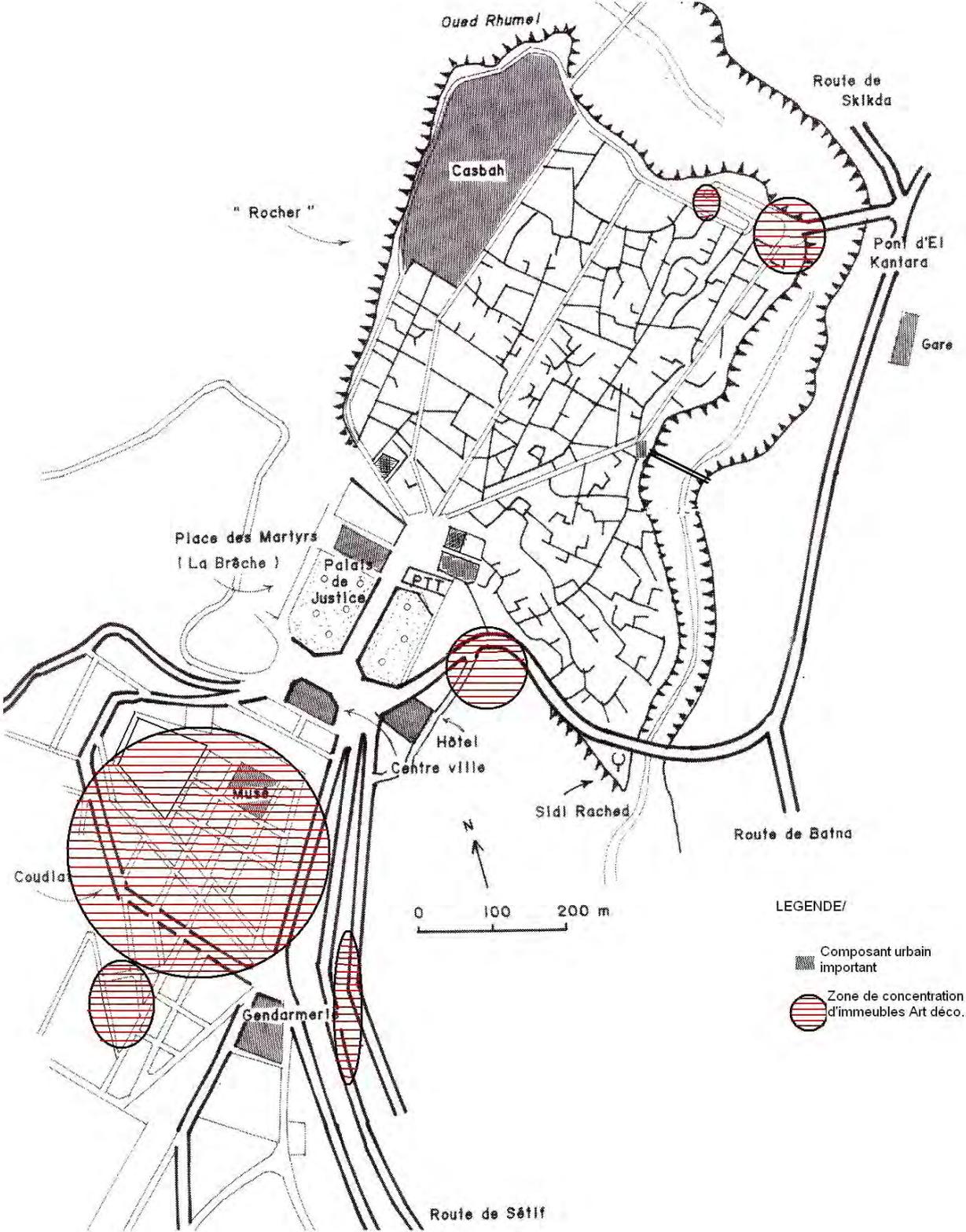


Figure:12.Source: (traitement auteur, plan : Marc côte).

5.4 LES HABITATIONS BON MARCHE (H.B.M) 1911.

Les Premiers Programmes Sociaux Et Les Prémices D'une Architecture Minimaliste.

Ce genre d'habitations, issu des idées en vogue proclamées par des architectes hygiénistes, et encouragées par une conjoncture économique et sociale difficile a trouvé un terrain d'expérimentation propice à Constantine. Des recommandations hygiéniques influencèrent sensiblement les modes à bâtir. La ville connaissant un grand nombre de décès suite à des maladies infectieuses, la municipalité avait du mal à offrir des logements décents pour la masse populaire.

Le concept des (HBM) habitat à bon marché, consistait à construire des logements économiques et hygiéniques, ou peuvent pénétrer l'air et la lumière, et devaient être destinés à la partie Européenne de la population.

Alors que l'armée avait occupée une grande partie des terrains d'extensions de la ville, l'office public des habitations à bon marché (H.B.M) ne pouvait trouver mieux comme terrain que celui qui s'étendait en arrière du fort de Bellevue (65) pour la construction de ce type de logement sous la forme de villas à surface limitée. Plusieurs opérateurs se sont chargés de la construction de ces logements à côté des entreprises privées. C'est ainsi que quatre-vingt – quatre maisons individuelles étaient mise en adjudication par le patrimoine coopératif Constantinois en 1912 après que trente deux autres maisons individuelles furent édifiées en 1911, grâce à l'initiative de M.Paul.Genon, constructeur.

Après 1928, la construction de villas a connu un véritable essor sous l'impulsion de la loi Loucheur. En effet, cette loi donna la possibilité aux particuliers d'acheter un terrain avec un emprunt à l'état pouvant atteindre les 90% à faible taux d'intérêt. Chaque propriétaire était libre de choisir son entrepreneur ainsi que les plans de sa future maison. Le constructeur propose des plans standards dont la différence tient à des détails minimes, et un architecte mandaté par l'état contrôle la qualité des constructions(66).

(65) Constantine : La conquête et le temps des pionniers. Michèle Biesse-Eichelbrenner.

(66) journal dimanche matin du 3 février 1957.

Cette loi a permis l'édification de plusieurs villas sur les terrains limitrophes de la ville où une certaine uniformité régnait, à l'image des banlieues pavillonnaires Parisiennes. Cent onze maisons individuelles ont été ainsi réalisées sur le prolongement du quartier qui prendra le nom De cité des combattants au nom des nouveaux acquéreurs qui sont dans l'ensemble des anciens combattants de la guerre mondiale, il en fût de même sur les hauteurs de Sidi Mabrouk où les constructions ont été attribuées à une partie de la communauté israélite de Constantine (8 hectares).

Avec les habitations à bon marché, l'ère d'une architecture minimaliste fait son apparition sur la scène urbaine Constantinoise. Le logement à moindre coût devint l'objectif primordial pour les responsables et les constructeurs. Une discontinuité marquante est opérée par rapport aux modes de constructions précédents.

Les éléments constitutifs de l'immeuble colonial (porte, porche, fenêtre, console, corniche) ne sont plus considérés comme des éléments de composition importants et sont réduits à leur simple signification fonctionnelle. Cependant, ces constructions pavillonnaires frappent toujours par leur homogénéité et leur simplicité, laissant apparaître un ordre urbain et une recherche vers un cadre plus sain mis à la disposition de la masse ouvrière à faible revenu.

5.5 LES IMMEUBLES A LOYER MODERE(HLM).

Les offices publics d'habitat à loyer modéré sont des organismes publics ou privés qui construisent ou gèrent des immeubles locatifs destinés aux personnes à faible revenu. Ils ont remplacés au terme de loi de 1947 les organismes HBM (habitat bon marché). Ils sont gérés par un conseil d'administration et doivent remettre au préfet un compte rendu concernant la gestion des emprunts. La commune garantie l'organisme HLM qui est sous tutelle du ministère de la Reconstruction.

C'est en 1930 que l'office municipal des HLM de Constantine, sous la direction de M.H. Lellouche, lança ses premières constructions, dans différents endroits de la ville. Une tranche initiale, réalisée avant la deuxième guerre mondiale, comptait un total de 16 immeubles : 9 au camp des oliviers, 3 avenue Forcioli et 2 Cité Gaillard, soit au total 500 logements.

En 1953, fut entamé un deuxième programme qui s'étendit sur 11 immeubles et 416 logements, réparti sur 6 immeubles de 6 étages et 36 appartements chacun à Sidi Mabrouk et 5 immeubles de 200 logements au total à la cité Gaillard.

Il y avait en cette période à Constantine différents types de sociétés HLM: sociétés anonymes HLM, sociétés anonymes coopératives HLM, et sociétés de crédit immobilier qui facilitaient l'octroi des crédits aux entreprises immobilières. L'état était le principal fournisseur des fonds attribués aux organismes sous condition que les immeubles construits ne doivent pas excéder un prix de revient fixé. Néanmoins, les collectivités locales, des sociétés publiques ou semi publiques pouvaient participer par un apport sous forme de terrains en échange de logements pour leurs employés. Les logements étaient par la suite cédés aux bénéficiaires selon les formules location simple ou location attribution.

Les organismes HLM ont suscité un dynamisme sans précédent dans la construction de l'habitat Constantinois. Plusieurs chantiers ont été installés pour la construction de villas ou d'immeubles d'habitation. Ainsi, de 1945 au 1956 quelques 1500 logements dont plusieurs copropriétés ou immeubles particuliers, ont été achevés à Saint Jean, Bellevue, Bâb el Kantra et Sidi Mabrouk (67).

Et en 1957 plus de 2700 logements HLM était en cours de réalisation ou en étude. Il s'agit des réalisations que l'on peut apercevoir aujourd'hui un peu partout à travers la ville: les HLM des Sidi Mabrouk, la cité Gaillard, Abri familial rue Josef Bosco, Habitat Bel Air à Bellevue, Patrimoine coopératif en contrebas à Bellevue, Cité des Mûriers de la compagnie immobilière route de Batna, CASIC et cité de la police de Sidi Mabrouk, et enfin les Castors au Mansourah.

5.5.1 Le cas de L'organisme "Les Castors" des C.F.A cheminots.

C'est une société coopérative ouvrière, créer le 27 juillet 1954, et qui regroupe des cheminots ayant décidé de construire leur propre logement. Le manque de fonds n'a pas pour autant découragé ces ouvriers qui ont décidé de prendre eux-mêmes pelles et pioches pour construire leurs propres demeures.

Constitué d'un ensemble de 22 lots, le choix du terrain fut fixé à l'entrée d'El Mansourah. Un total de 22 villas a pu être construit dont 6 villas de 5 pièces de R+1, 6 autres de 3 pièces, et 10 de 4 pièces.

(67) journal dimanche matin du 3 février 1957.

Le plan du lotissement été établi par l'architecte Paul Massine, et une rue centrale fut aménagée avec le concours des ponts et chaussées et du service communal des travaux qui se sont chargés de l'installation d'eau et du gaz. Les futures propriétaires ont effectué un apport de 117.000 francs, et un prêt bancaire leur a été alloué pour permettre l'avancement des travaux.

Animés par une farouche détermination à accéder à la propriété, ces cheminots ont pu remplacer le maçon, le menuisier, le charpentier et l'électricien et mener à bien la construction de leur propre maison, une villa de type économique.

Programme des organismes HLM achevé en 1960.

ORGANISMES HLM	Nbre de logements
Office municipale H.L.M	1183
Office départementale H.L.M	5000
Abri Familial.	294
Bellevue Habitat bel air	674
Patrimoine coopératif	80
Foyer ancien Combattant.	23
C.I.A	665
C.A.S.I.C	29
Police.	93
Castors.	22
L.ARM.AF.	300
Commune Constantine	405
S.C. Lotissement Beau séjour	286
TOTAL/	9054

Source: Journal du dimanche matin, 3 février 1957.

5.6 LES GRANDS ENSEMBLES/ET LE PLAN DE CONSTANTINE.

Les grands ensembles, un autre produit fétiche du groupe moderne, eurent à Constantine une résonance inégale durant les années soixante. Afin d'apaiser la colère et la misère de la population Musulmane qui adhère de plus en plus à la révolution, le gouvernement Français sous le commandement du général De Gaulle mis en place un plan ambitieux de développement visant l'équilibre régional par l'implantation d'équipements sociaux et industriels décentralisés, ainsi qu'un large programme urbain.

Créations d'emplois, amélioration du niveau de vie de la masse populaire, Satisfaction des besoins en logements, tels furent les moyens assignés pour valoriser l'ensemble des ressources de l'Algérie et affaiblir le FLN, et par conséquent faire échouer la révolution (68).

Les préoccupations quantitatives et d'urgence (69) que posait la construction, amenèrent à favoriser le modèle conceptuel des grands ensembles, déjà adopté en France à partir de la période après guerre, et fondé sur les principes de la charte d'Athènes (libération de la construction par rapport à la rue, suppression du parcellaire, net allègement de l'emprise au sol, immeubles de grandes hauteurs) (70).

En 1958, et suivant ce plan ambitieux fut entamé la construction de l'immeuble le plus important de la cité Gaillard, un immeuble de 10 étages de 150 mètres de long et comportant 207 logements de 2 à 3 pièces et des studios au 2^{ème} étage. L'immeuble muni de 9 ascenseurs est l'oeuvre de l'architecte M.Cherri. Connu aujourd'hui sous le nom de l'immeuble « Picasso » il reste une oeuvre innovante et imposante dans le paysage Constantinois, C'est un pur produit de l'architecture moderne, qui fait partie de l'idéologie de "la machine à habiter" et illustre à son échelle des thèses chères à ce mouvement: habitat collectif en hauteur, utilisation du toit terrasse.

Les grands ensembles du plan de Constantine, sont en forme de tours ou de barres, libérées de l'alignement par rapport aux voies, la tendance étant plutôt à l'orientation des bâtiments vers le soleil, donner aux hommes le maximum de soleil, d'espace, de verdure, tout en tenant compte de l'expansion démographique. Ces principes ont par ailleurs été « favorables à l'émergence d'une abstraction urbaine que la normalisation ultérieure plus centrée sur la cellule, ne fera que renforcer en corollaire » (71).

Le programme des grands ensembles en Algérie est estimé à 22 000 logements, dont 30% seulement étaient destinés aux Européens, et près de 16 000 à la population Musulmane, 60% de cette dernière catégorie été réalisée dans un temps relativement court – moins de 3 ans-(72). Ces grands ensembles destinés à la population Musulmane, différent d'après leur morphologie et leur localisation, de ceux réservés pour la population Européenne. Les normes appliquées pour les deux types, en font un véritable instrument de ségrégation.

(68) http://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_Constantine.

(69) construction de 200 milles logements pour faire héberger un million de personnes en l'espace de 05 années. <http://www.1novembre54.com>

(70)Revue « Note rapide sur l'occupation du sol », N°382, Juin 2005.

(71)L'architecture du logement ; Christian Moley, Edition Economica 1998.

(72)Le monde des grands ensembles; Frédéric dufault et Anne Foucault, éditions Créaphis 2004.

De type HLM tels que l'immeuble, Bel Air ou « Picasso », les grands ensembles pour les Européens s'adressaient à une population relativement aisée ; une certaine catégorie d'employés et de petits cadres, à qui on offrait généralement des logements de type F3 d'une surface de 60 m². Ce type de logement était présenté comme un modèle de modernité. Par ailleurs, on construisait à la périphérie de la ville sur des terrains accidentés, des barres horizontales dont les caractéristiques essentielles sont la densité et la standardisation. Destinés à une population Algérienne, en majorité très pauvre, ces logements, construits de façon rudimentaire, sont qualifiés de cités musulmanes, cités "évolutives", ou encore de logements "million", "semi urbain" ou "sommaires" du plan de Constantine.

5.7 LES CITES DE RECASEMENT/L'HABITAT MUSULMAN.

LA COURSE VERS L'HABITAT LE MOINS CHER :

Les années 1930 ont connu en Algérie l'apparition des premiers bidonvilles, notamment autour d'Alger et Constantine. Un appauvrissement de la population rurale du à une crise agricole et une montée démographique qui ont amorcé un exode massif vers les grandes villes, entraînant une situation critique, marquée par la prolifération de l'habitat insalubre favorable à la propagation des maladies épidémiques, exacerbé notamment par l'isolement d'une grande partie de la population indigène loin des écoles et des centres de santé et de travail.

Face à ces conditions, l'administration coloniale sentait l'urgence de remédier à une telle situation non favorable à sa sécurité. Car, bien que la croissance naturelle atteignait un taux supérieur à 5% pour la population Musulmane contre moins de 1% pour la population Européenne entre 1948 et 1954 (73), cette première catégorie ne bénéficiait pas pour autant de nouvelles constructions de logements, et ceci en dépit des orientations politiques antérieures. Pour venir en aide à cette frange défavorisée de la population; on notera, la circulaire du Gouverneur général au sujet de l'habitat indigène du 13 avril 1927(J.O.A. 1927.1ère P., p.202) : « A messieurs les préfets d'Alger, d'Oran et Constantine. La question de l'habitation doit être au premier rang de nos préoccupations tout aussi bien pour les Indigènes que pour les Européens. » (74).

(73) La fragmentation urbaine à Constantine- mémoire Magister- KARIMA MEDGHOUL- Université de Constantine-2004.

(74) <http://www.setif.info/article1021.html>.

Une loi décrétée en ce sens le 18 avril 1936, destinée à combattre le chômage et à venir en aide aux populations déshéritées en Algérie apporta une aide de 100 millions de francs, sous forme de crédit de la métropole à l'Algérie dont 30 millions furent affectés à l'habitat (dont 21 millions pour l'habitat urbain et 9 millions pour l'habitat rural). La densité de la population Musulmane dans les bidonvilles et les vieux quartiers atteignait des proportions inquiétantes, 3500 habitants à l'hectare (75).

Pour loger la population Musulmane, un programme initié par le général De Gaulle (plan de Constantine) fut lancé en 1958, dont les grands ensembles occupaient la part belle. Leur réalisation fait désormais appel à des procédés de construction de plus en plus standardisés et industrialisés, car il s'agissait de construire le plus vite et le moins cher possible. Les impératifs quantitatifs étaient déterminants au détriment de la qualité. Des cités musulmanes ont été implantées à la périphérie de la ville, telles que: La Cité Améziane, Cité el Attabia, Cité Bekira, formés de barres horizontales à normes réduites que l'on qualifiait de "Simple confort" ou encor "évolutives". Destinées exclusivement à la population Musulmane, elles ont une surface de 35 à 40 m² pour un logement de 3 pièces, alors que la dimension de la famille Algérienne à l'époque, pouvait excéder 7,8 et même 10 personnes.

Ces cités de recasement ont été le modèle spécifique du grand ensemble pour l'Algérien. Des logements d'un seul niveau constitués de deux pièces de 10 m² chacune donnant sur une cour ou une loggia pourvue d'un point d'eau et d'un WC. Il s'agit de façon très explicite d'une conception purement coloniale d'un habitat particulièrement économique destiné pour le Musulman, conçu à partir de la maison traditionnelle rurale et transporté en milieu urbain.

Ce concept était largement imprégné du travail établi par l'architecte Roland Simounet, dans le cadre de sa contribution en 1953 à la grille du groupe d'Alger du CIAM 9 (l'habitat pour le plus grand nombre). Ce jeune architecte né à Alger réalisa un relevé du bidonville Algérois Mohiédine comme base pour l'élaboration d'une cité de relogement Ceci fut une première dans la manière de concevoir l'habitat, qui à partir des constats du réel formule des méthodes pragmatiques qui seront reconduites pour la réalisation, par la suite, des cités de recasements à travers les grandes villes du pays.

(75)http://www.algerroi.net/Alger/documents_algeriens.



(Photo 49) : Immeuble barre au jardin des oliviers : L'économie permise par la préfabrication est au prix d'une grande monotonie qui laisse prévaloir une nette ségrégation entre l'immeuble pour les Européens et celui des Arabes. Ce dernier, est toujours muni d'une coursive comme étiquette.

En effet, après la deuxième guerre mondiale, de vives critiques s'élevèrent contre les théories fonctionnalistes du mouvement moderne, en faveur d'une approche nouvelle qui entérine l'acte culturel et social dans la fonction "d'habiter". Le relevé du bidonville Mohiédine a permis à l'architecte d'appréhender le mode de vie de la population Algérienne qui occupe l'espace des bidonvilles. Et, à partir du constat, de tracer les jalons qui vont servir de base à la conception des cités de recasements et des cités évolutives destinées à la population autochtone.

Il amorçait, déjà aux années cinquante, une approche qui reste à nos jours synonyme de contemporanéité, en opposition avec les théories modernistes faisant abstraction du contexte local pour une "table rase" implicite. La contribution du groupe d'Alger au CIAM9 à Aix en Provence, a marqué un tournant en faveur d'un parcours nouveau, basé sur la réflexion du logement, et le constat du réel comme source d'innovation et de développement du projet architectural.

L'architecte dans sa proposition, pour un projet de relogement temporaire sur le site même du bidonville, développait une cellule en duplex inspirée directement des relevés pris sur site. Les bâtiments sont en forme de barres horizontales munis de coursives communes, ouverts sur le paysage, et pleinement éclairés. Ce sont des espaces à la fois de transition et de regroupement pour l'ensemble des locataires, car la vie communautaire sur le site du bidonville semblait tellement développée, que l'architecte en a fait un pilier important de son projet.

Mais si aujourd'hui, on ne tarit pas d'éloges sur l'architecte Simounet et son approche innovante, il faut signaler néanmoins l'exploitation de ses recherches par l'administration coloniale à des fins ségrégationnistes. Sinon, comment peut-on expliquer le caractère réduit des surfaces, et le confort minimal dans ce type de logement destiné exclusivement à la population Musulmane? Ceci, malgré une tentative intéressante d'apaiser les problèmes liés à la densité de la population par l'ouverture de coursives, qui sont devenues hélas, un élément identifiant, propre aux immeubles de la population Musulmane.

5.8 LES NOUVEAUX CONCEPTS MODERNISTES/

Les années trente marquent à Constantine un nouvel esprit dans la conception architecturale qui reste valable, dans une certaine mesure, jusqu'à nos jours.

Les premières mises en œuvre du béton armé développées en France par Perret et Sauvage ainsi que les cinq principes de base de l'architecture moderne énoncés par le Corbusier n'ont pas été sans incidence sur le développement architectural de la ville des ponts.

Cependant, la mutation vers les nouveaux bâtiments modernistes à Constantine n'a pas été brutale. Les immeubles du style Art déco énonçaient déjà la fin de l'exubérance ornementale, et on a pu voir depuis les années trente se développer côte à côte les deux styles qui se sont partagé la part des nouvelles constructions, d'une façon plus ou moins égale. Cette période caractérisée par une décoration très simple et souvent géométrique, annonçait le passage progressif vers le mouvement moderne par un dépouillement des façades et un élargissement des baies.

Priorité fut donnée aux volumes simples avec une tendance cubiste, des plans parallèles avec des décrochements nets. Mais difficile de dire que l'ornementation était banni car nous noterons à l'aide des bâtiments datés la persistance des façades art déco et même celles du 19^{em} siècle, au-delà des années trente.

Parmi les cinq points chers à la doctrine du mouvement moderne, nous remarquerons à Constantine la rareté des pilotis qui n'ont d'intérêt que pour les constructions isolées, ainsi que celle du toit jardin, par contre la façade libre, le plan libre ainsi que la fenêtre en largeur sont bien au rendez vous.

5.8.1 LES IMMEUBLES MODERNISTES A CONSTANTINE/

LA FACADE LIBRE

Le principe de la façade libre fut appliqué à Constantine d'une manière rigoureuse. La façade des bâtiments modernistes est composée d'une combinaison réussie de plans parallèles et perpendiculaires, une sorte d'emboîtement de parallélépipèdes. L'angle droit est seul admis, cependant la ligne courbe peut être présente dans des endroits bien précis, notamment pour marquer un angle ou pour les cages d'escaliers (Photos50 et 51).

LES FENETRES

Les fenêtres des bâtiments modernistes à Constantine se présentent sous les formes suivantes : - La baie est en largeur, filante et libérée de cet élément dont elle fut longtemps associée qu'est la persienne, remplacée par les stores californiens.

-La baie est en hauteur, affichant une nostalgie à l'Art déco.

LES FACADES A COUR OUVERTE :

Alors que depuis Haussmann, la cour intérieure fut la règle, les architectes des années trente eurent l'idée de transposer la cour en façade avant afin d'augmenter le nombre de pièces donnant sur rue pour pouvoir ainsi bénéficier d'un éclairage et d'une aération meilleurs. Cela permet d'accéder ainsi à une liberté inconnue jusqu'alors qui peut ne pas affecter l'alignement traditionnel de la rue. La cour ouverte peut prendre plusieurs formes : à redents, en fer à cheval, en méandres...etc.

L'IMMEUBLE "NEDJMA" L'EXEMPLE DE LA COUR OUVERTE"(Photo52)

Un bel exemple disposant d'une cour ouverte est représenté par l'immeuble Nedjma : où la cour transite en avant de l'immeuble sur la façade pour permettre une orientation rationnelle des pièces du logement.



Photo : 50. Source: Auteur, 2009.



Photo : 51. Source: Auteur, 2009.



Photo: 52. Source: Auteur, 2009.

5.9 L'INDUSTRIALISATION AU SECOURS DU PLAN DE CONSTANTINE:

La première expérience à Constantine d'habitation bon marché partiellement entreprise par éléments préfabriqués, fut le projet 5000 logements de l'office départementale d'H.L.M, crée par décret du 31 octobre 1953, et programmé à la réalisation sur un terrain couvrant 61 hectares, au prolongement de la route de Sétif et sur les dernières pentes de Bellevue (actuellement Fadhila Saadane).

L'emplacement du projet était destiné à accueillir une véritable agglomération d'une vingtaine de milliers d'habitants. Le projet est l'oeuvre de l'architecte Henri Colboc (76) de Paris, prix de Rome, et de deux architectes d'Algérie, M. Girard et Messina qui étaient chargés de sa réalisation.

L'oeuvre est le produit d'une mythologie propre aux architectes modernistes des années trente, celle d'une industrialisation du bâtiment dans laquelle le logement standard et fonctionnel serait produit en série comme une voiture ou tout autre produit de grande consommation (77), et avec une surface rationnelle dans laquelle des familles types pouvaient vaquer à leurs fonctions élémentaire communes.

L'aménagement des espaces extérieurs a été confié au service des ponts et chaussées, en particulier à Mr René Mayer pour l'étude des voies d'accès et de la circulation. Il à été prévu pour ce quartier un lycée de 2000 élèves, une école maternelle, une garderie d'enfants, un centre récréatif collectif, un centre de santé (dispensaire), un centre commercial et un stade.

Ces logements économiques ont été répartis dans une série d'immeubles à quatre étages du F2 au F5. Une grande partie du projet, cloisons et escaliers notamment, a été réalisée en usine c'est-à-dire préfabriquée dans le but de diminuer la durée de réalisation qui était de deux ans. Ce type de constructions industrialisées, fut expérimenté en France pour la première fois après la deuxième guerre mondiale après que l'état se soit impliqué en favorisant par des concours le développement des chantiers expérimentaux, et la mise au point de nouveaux modes de construction tout en encourageant la recherche. En 1952, fut construite la première usine de préfabrication à Montesson (près de Paris) de grands panneaux en béton pour le procédé Camus.

(76) l'agence Henro Colboc et Georges Philippe été l'une des plus grosses agences Française, parmi leur réalisations le marché national de Rungis (Val de marne).

(77) thèse de magistère « Les acteurs de la nouvelle ville » Chiheb boussouf Université de Constantine.

L'indépendance de l'Algérie clamée en 1962, n'a pu permettre aux Français de réaliser les projets déjà entamés du plan de Constantine. Cependant, le nouveau gouvernement Algérien adopta en 1965 une ordonnance de reconduction de la législation héritée de la colonisation sous réserve de l'algérianisation progressive du pays. Plusieurs programmes ont été achevés, tels que les cités : des chasseurs, Fadhila Saadane, ciloc, Ben Boulaid et frères Abbés (78).

CONCLUSION

1/ l'immeuble colonial du 20^èm siècle, marque une rupture avec celui du 19^èm siècle. Les théories modernistes ainsi que les changements socio économiques opérés, ont complètement bouleversé les concepts et les principes de compositions.

On passe d'un:

- Immeuble à usage locatif caractérisé par une architecture de façade.
- A un immeuble social dont la façade n'est qu'un plan séparatif entre l'intérieur et l'extérieur de l'immeuble.

2/Le détail de la grille typologique, nous permet de découvrir les bases de développement du modèle colonial. On retiendra :

-l'influence des théories hygiénistes, amenant à l'éclatement de l'îlot traditionnel, et le développement des lotissements "pavillonnaires" et "des grands ensembles".

-le dualisme des formes et des localisations

-Construction en plaine d'immeubles verticaux destinés pour les Européens.

-Construction sur des terrains accidentés sur la périphérie de la ville d'immeubles horizontaux pour la population Musulmane.

3/Les styles et tendances architecturales apparus durant le début du 20^èm siècle s'inscrivaient également dans une approche purement sociale. En effet, les tenants du style néo Mauresques aspiraient à apaiser les tensions de la population Arabe, et l'art déco embarquait l'architecture vers une tendance simpliste par rapport aux styles précédents, et amorçait la naissance du mouvement moderne qui a fait de l'habitat social son cheval de bataille.

(78) Marc Emery "un siècle d'architecture moderne 1850-1950); Edition : Horizons de France.

LA PERIODE POST COLONIALE/

INTRODUCTION :

La guerre d'indépendance, déclarée en 1954 a engendré un exode massif de la population rurale vers la ville de Constantine. L'insécurité et l'appauvrissement dans les campagnes en étaient les causes déterminantes. Après l'indépendance, la situation s'était beaucoup plus aggravée, car les destructions causées par la guerre étaient trop importantes. (Entre 1962 et 1966 la population Constantinoise s'est accrue de 50000 habitant)(79). Le parc immobilier de style colonial abandonné par les colons en départ précipité vers la France, était pour la plupart occupé par une population rurale dont le mode de vie, non adapté a ce genre de logements, amenait à sa précarité et à une vétusté prématurée.

Au nom de l'égalité du peuple, la redistribution des logements Européens vacants, n'obéissait à aucune appartenance sociale et les nouveaux occupants semblaient ignorer la hiérarchie des quartiers qui a marquée la ville depuis sa prise en 1837. Au dualisme préexistant s'opposait alors un brassage social qui a vite trouvé ses limites en 1964 lorsque le gouvernement instaura l'administration des biens vacants. Une grille des loyers fut établie et on réclama les arriérés depuis 1962(80). Cette obligation allégera la tension sur les quartiers résidentiels Européens en faveur des bidonvilles et des cités de recasement, car bien que le montant des loyers soit modeste il n'était pas à la portée de toutes les franges de la population.

Une nouvelle redistribution se met en place par l'acquisition d'une nouvelle classe moyenne, constituée de commerçants et de cadres moyens, d'immeubles Européens. De beaux appartements de la rue Ben M'hidi et de la rue de France, les immeubles HLM et les villas de Bellevue et Sidi Mabrouk trouvèrent preneur chez la néo bourgeoisie Constantinoise.

Mais ces logements, laissés vacants à l'aube de l'indépendance, ne s'avérèrent pas suffisants à absorber la population migrante qui continuait d'affluer massivement vers Constantine. Ajoutons à cela le fait que la nouvelle administration Algérienne ayant privilégié d'achever les carcasses abandonnées en l'état par les Français et de réaliser des projets industriels productifs au détriment de la création de nouveaux logements, il en est résulté une baisse notable dans le rythme des constructions. .

(79) « D'une ville attractive à une ville répulsive, Rabah Boussouf, Laboratoire d'aménagement du territoire, Université de Constantine.

(80) « Le monde des grands ensembles »- Frédéric Dufault et Annie Fourcault- Edition : Créaphis 2004

LES PREMIERES OPERATIONS :**Achèvement des carcasses :**

On avait tendance à croire durant cette période transitoire, que le parc de logement libéré par les Européens pouvait largement répondre à la demande, d'autant plus que d'importants projets non achevés constituaient une réserve importante de logements qu'il fallait achever, Certains de ces logements non achevés ont été pris d'assaut par une partie de la population qui voulait s'approprier de nouveaux logements. Ce fut le cas du quartier Bosquet à Constantine (81) dont 153 logements furent occupés par des réfugiés.

Carcasses non Achevées en 1962.

Lieu	Nombre de logement	Type de logement	Date d'achèvement
Rue des frères Bouchama Ex: Chemin des Dames.	199	Economiques	02/69
Bellevue Ouest	250	Economiques	07/69
Les terrasses (Cité Ben zekri)	436	Economiques	04/69
Le Bosquet (Cité Mentouri)	848	Economiques	11/70
Cité Ben boulaïd	846	Economiques	09/69
TOTAL	2579 logements		

Source/ K.MERROUCHE "l'habitat urbain à Constantine" mémoire de licence en sociologie Université Constantine 1978.p41.

Ce tableau nous renseigne sur la durée prise par l'état Algérien à finir les carcasses des logements, distribués par la suite aux cadres moyens et supérieurs. L'état loge d'abord son personnel qui été bien souvent des coopérants techniques étrangers. Les nouveaux migrants vers la ville se sont vite heurtés aux difficultés d'acquisition d'un logement et la crise commençait à prendre forme dès le début des années soixante dix.

(81) La fragmentation urbaine à Constantine- mémoire Magister-Karima Medghoul –Université Constantine 2004.P98.

Le déficit en matière de logements a eu par la suite des incidences négatives sur le cadre urbain de la ville de Constantine et de toutes les grandes villes du pays, une situation compromise des espaces et de leur organisation suite à la prolifération non contrôlée des bidonvilles, de l'habitat précaire et des constructions anarchiques ...etc.

LES ANNEES SOIXANTE DIX : le choix d'une architecture minimaliste :

Pour atteindre ses objectifs que l'option socialiste se proposait d'atteindre, l'état Algérien a mis en place trois plans nationaux de développement: un plan triennal (1967-1969) et deux plans quadriennaux (1970-1973) et (1974-1977). Bien que l'habitat ait été parmi les priorités tracées, on ne lui accorda point les conditions nécessaires à sa réussite. A la fin de ces programmes, on nota quelques réalisations appréciables dans le domaine de l'industrie alors que le secteur de l'habitat continua sa décadence et le retard cumulé devint alarmant.

Parallèlement La politique de l'habitat social préoccupait les gouvernements du monde entier. Les responsables en place, conscients de l'impact de l'habitat dans le développement économique et social, ne lésinent pas sur les moyens financiers et humains nécessaires pour se conformer aux droits internationaux. La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 stipule: "Le droit de chaque individu de disposer d'un logement décent", et la charte nationale promulguée en 1976, confirme l'importance de l'habitat dans la politique Algérienne : "loger dans des conditions décentes et selon les normes minimales du confort moderne est un élément fondamental de l'amélioration du niveau de vie des masses"(82).

Les cités du 1^{er} plan quadriennal (1970-1973)

- Cité Daksi. 400 logements collectifs
- Bellevue Ouest (Cité du 20.08.55). 200 logements collectifs
- Bellevue Ouest (Cité du 05/07/62).320 logements collectifs.
- Ziadia 1^{ère} tranche 68 logements, semi collectif, (pour sinistrés).
- Ziadia 1^{ère} tranche 385 logements collectifs, (pour sinistrés).
- Cité da Daksi 850 logements collectifs.
- Cité Daksi 2^{ème} tranche 1148 logements collectifs (pour sinistrés).
- Cité Daksi 3^{ème} tranche 400 logements collectifs (pour sinistrés).

(82) « Le monde des grands ensembles »- Frédéric Dufault et Annie Fourcault- Edition : Créaphis 2004.

Le deuxième plan quadriennal prévoyait à Constantine :

- 6900 logements collectifs répartis entre (Cité la BUM, Ziadia, Boussof).
- 164 logements pour les enseignants de l'enseignement secondaire (Cité Daksi et Cité el Bir).
- 2000 logements préfabriqués à (El Gammas et Boudraa salah) destiné aux sinistrés de Souika, et des bidonvilles d'el Manchar.

LES CITES DE TRANSIT (OU DE RECASEMENT) :

C'est dans ce programme qu'une typologie nouvelle de construction fait son apparition dans le paysage Constantinois, avec l'adoption des chalets préfabriqués. Curieusement le choix de l'implantation des chalets préfabriqués dit de transit coïncide avec les cités de recasement de la période coloniale. Des terrains en périphérie de la ville caractérisés par une promiscuité du site (aux abords des Oueds, et sur des terrains à forte dénivellation) (38).



(Photo53) Source : la medersa en chantier Edition : Ecole d'architecture de Grenoble.

La cité el Gammas (Photo53) a été conçue par une société danoise (Rosien house). A l'origine c'était une cité de transit (à l'instar des chalets de la cité El Bir et Zâouche, Zouaghi). C'est des maisons en bois prévues pour loger provisoirement des habitants qui attendent l'attribution d'un logement en dur, en cours de construction ou de programmation.

Les surfaces des chalets sont assez variables, mais présentent une certaine uniformité architecturale qui hélas s'est fondue par la suite, au fil des modifications opérées par les bénéficiaires, car ces logements provisoires, loin de leur objectif initial sont devenue définitives, et les occupants ont alors procédé à leur « durcification » progressive.

(83) La fragmentation urbaine à Constantine- mémoire Magister-Karima Medghoul –Université Constantine 2004.P98.



LES ZONES D'HABITAT URBAIN NOUVELLES (ZHUN).

A travers le développement des ZHUN, une stratégie globale de développement est recherchée à l'encontre des opérations jugées ponctuelles de l'époque coloniale. L'acuité du problème de l'habitat exige une politique ambitieuse capable de répondre à une demande accrue du logement par l'utilisation des procédés industriels.

Les ZHUN s'identifient sous forme de programmes de 200 à 1000 logements, prenant l'aspect de barres horizontales de 4 à 5 étages, très peu variés sur le plan architectural, destinés à faire loger les masses. Ce sont des logements de type f2 à f5 pourvus des commodités modernes (électricité, gaz de ville, chauffage, cuisine, salle de bain) et à loyer faible pour permettre de concrétiser un des slogans les plus importants de la politique socialiste " Le logement pour tous".

Pour les nouveaux occupants de ces logements, dont la majorité est d'origine rurale, venant des bidonvilles et des cités de transit, l'accession à ce genre de logement constitue un pas vers le confort et la modernité (disponibilité de l'électricité et gaz), mais sans pouvoir se libérer d'un mode de vie agricole. L'état des constructions s'est vite altéré et les espaces libres autour se sont transformés en espaces déserts dépourvus de toute forme de verdure.

On a tout de suite constaté que les efforts consentis dans le premier et le second plans quadriennaux, bien qu'ils aient participé à offrir à la ville un nombre impressionnant de logements n'ont pas réglé pour autant le problème de la forte demande, et que les premières réalisations de l'Algérie indépendante ne portent aucune considération pour la qualité du paysage urbain.

En sus, d'autres paramètres ont contribué largement à produire une image anarchique des villes Algériennes, on peut citer parmi ces paramètres:

-La croissance démographique: de 3.2% elle est considérée comme l'une des plus élevées du monde.

"La poussée démographique, alliée à la misère des campagnes, est à la base du problème le plus inguérissable du tiers monde, l'expansion démesurée des villes et des hideux bidonvilles, véritable cause qui ronge les tissus économiques des pays trop pauvres pour le luxe d'une économie urbaine moderne"(84).

-Mauvaise gestion des aménagements du territoire : une occupation irrationnelle des espaces, un empiétement sur les terres agricoles, et une inadéquation entre la planification économique et la planification spatiale.

-Non disponibilité des moyens pour études et réalisations urbaines: incompetence des organismes de gestion urbaine et manque de coordination entre les différents organismes institutionnels et financiers; l'approbation des plans ne signifiant pas automatiquement que les moyens financiers étaient dégagés.

-Evolution rapide des coûts de réalisation : Le manque d'une politique nationale de régulation des prix de réalisation a amené à une évolution rapide des prix : " un logement moyen de 70 m² coûtait en 1969 : 56000 DA. En 1979 il a un coût supérieur à 210000 DA, il y a eu donc, en une décennie, une augmentation de 375 %" (85).

-Absence des investissements privés : la politique socialiste adoptée par l'Etat Algérien, a eu pour effet pervers de décourager l'investissement locatif, par le blocage de la liberté des loyers. La construction privée à caractère locatif n'a pu démarrer après l'indépendance et les capitaux privés se désengageaient complètement de ce secteur. L'état est resté le seul pourvoyeur de logements.

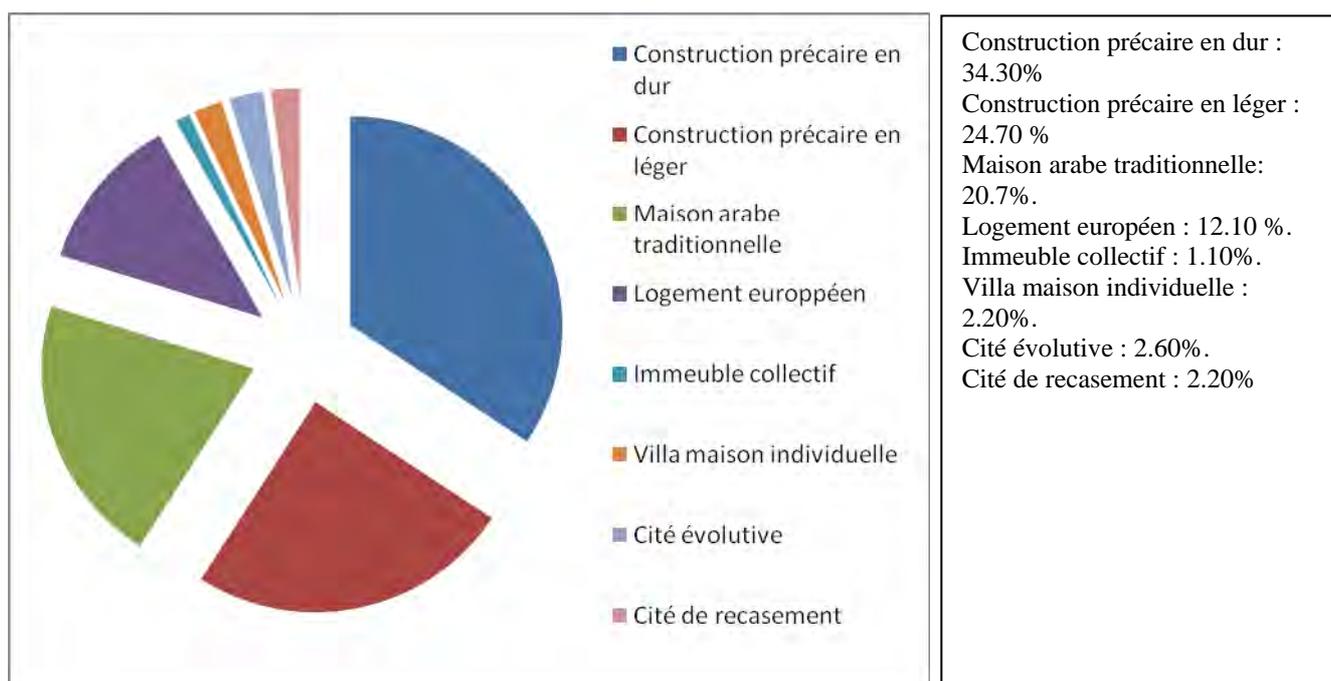
 (84) S.Ignasy " la découverte du tiers-monde " Flammarion 1971.p:245 à partir de (mémoire magister /Meghraoui Nacera 1988).

(85) Rapport bilan relatif à l'activité économique et sociale du MHU. 67-83 (mémoire magister /Meghraoui Nacera 1988).

-Priorité accordée à d'autres secteurs d'activités: l'Etat dans sa politique de développement avait relégué le secteur de l'habitat au second plan. Cette prise de position a été encouragée par l'existence d'un parc immobilier hérité après le départ des Européens, et sur lequel on comptait largement pour le relogement de la population. On pensait pouvoir renvoyer à plus tard une politique d'habitat au profit d'une politique industrielle capable de générer la richesse.

C'est ainsi que " sur les 400814 logements programmés, 138535 ont été livrés soit 35%. Estimé à 600.000 logements en 1966, le déficit s'est accentué d'année en année pour passer à environ 1.5 millions en 1977"(86).

Cette liste évoquée est loin d'être exhaustive. A coté de ces contraintes, d'autres de nature très diverses, liées aux ressources humaines, à la formation, et aux moyens des entreprises ...etc, ont également contribué à la production d'un cadre urbain critique à la fin du deuxième plan quadriennal (1977).



Typologie du parc de logement en 1960. Source/ l'enquête SEMA en 1960/ (mémoire magister /Meghraoui Nacera 1988).

(86) Rapport bilan relatif à l'activité économique et sociale du MHU. 67-83 (mémoire magister /Meghraoui Nacera 1988).

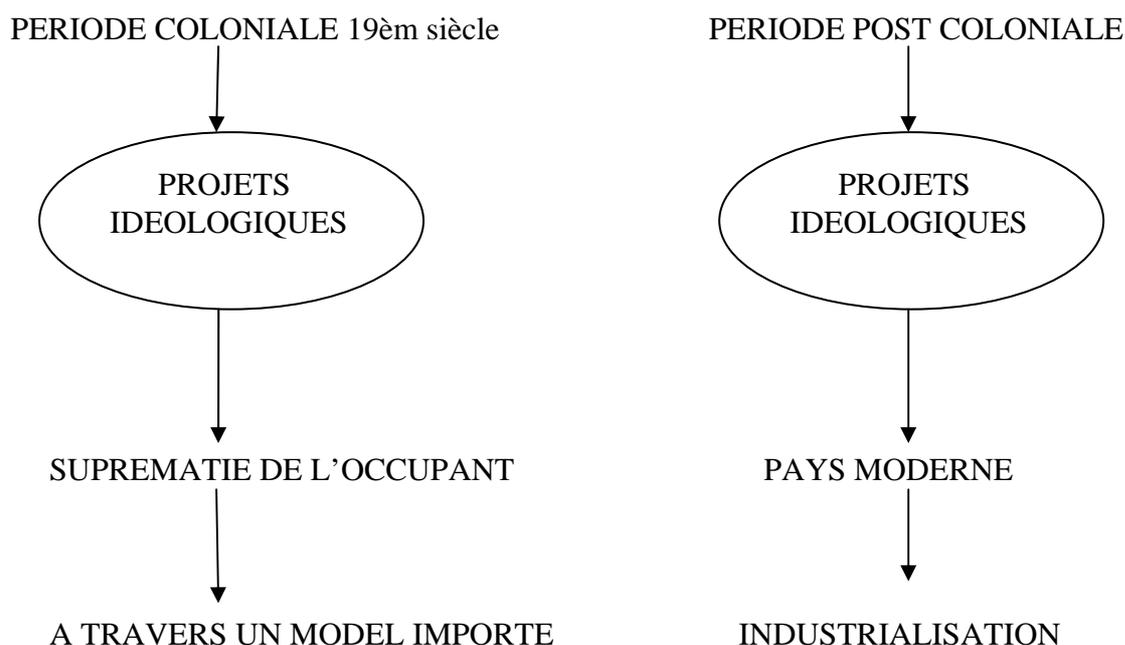
INDUSTRIALISATION DU BATIMENT/CHOIX IDEOLOGIQUE :

Pour atteindre les objectifs assignés aux plans de développement, l'Etat s'est orienté vers la promotion à grande échelle de l'industrialisation du bâtiment, par la création d'entreprises publiques de réalisations, dotées de systèmes industrialisés.

En effet, le recours à l'industrialisation du bâtiment conduisait à l'édification d'un appareil de production spécifique, par la création d'entreprises publiques dotées de systèmes industrialisés et auxquelles étaient confiés les grands programmes de construction. Ces entreprises publiques, avaient la charge des programmes ayant un volume supérieur à 300 logements (300 à 1000 logements en moyenne) en système industrialisé, alors que les programmes inférieurs ou égaux à 300 logements sont construits en traditionnel par des petites ou moyennes entreprises de wilaya.

L'objectif consistait à rattraper le retard et atteindre des niveaux de production élevés, et aussi à donner une nouvelle image de l'Algérie, celle d'un pays moderne, ouvert sur les technologies nouvelles.

On comptait à la fin du plan quadriennal (1973-1977), 28 entreprises industrialisées de taille différentes. Parmi ces entreprises, la SONATIBA, qui fut la première entreprise à utiliser la préfabrication. Elle opta pour ses chantiers à l'Est pour un procédé français dénommé Pascal, avec l'acquisition d'une unité qui était déjà opérationnelle à Constantine avant l'indépendance. Puis, par la construction de deux autres unités au niveau de Skikda et Annaba. L'entreprise publique ECOTEC acheta pour sa part un procédé tridimensionnel suisse du nom de Variel.



L'ECHEC DE L'EXPERIENCE INDUSTRIELLE

Avant de relater les carences qui ont entaché le processus d'industrialisation en Algérie, il convient au préalable de se demander si le concept de « l'industrialisation » peut être appliqué au projet architectural. Sachant que l'industrialisation est un processus de fabrication standard et continu, dont la maîtrise et l'automatisation de la tâche aboutissent à des produits standards en séries dans un temps relativement court et avec un prix de revient concurrentiel. Alors que le projet architectural est conçu en fonction du terrain d'implantation, du client, et du programme, son mode de production ne précède pas mais suit la commande qui à son tour peut être soumise des changements. Le projet architectural ne connaît pas une certitude de continuité mais une production au coup par coup dans un processus éclaté.

Dans le cas d'un grand projet décomposé en parties, les différentes entreprises en charge de l'exécution du projet ainsi que les architectes maîtres de l'œuvre ne sont pas implicitement en contact permanent, et l'unité, la cohérence indispensable à tout processus industriel est mise en cause, devenant fragile et éphémère.

En sus, l'industrialisation exige pour sa réussite une parfaite maîtrise du processus et des outils de réalisation. Alors qu'en Algérie, les ressources humaines et matérielles pour la mise en œuvre d'une industrialisation parfaite faisaient largement défaut, devant la variété des systèmes industrielles dont le choix dépendait directement de l'entreprise elle-même, le marché Algérien du bâtiment s'est transformé en un large champ d'expérimentation, d'où l'incapacité des ouvriers à maîtriser les tâches et les procédés, ce qui a conduit à une faible rentabilité caractérisée par un coût de revient élevé et un délai de réalisation long.

L'industrialisation du bâtiment en Algérie, n'est plus synonyme d'une quelconque économie du prix de revient, ou d'une rapidité d'exécution. Les faits suivants en sont la cause :

- Variété des systèmes adoptés (d'âges différents et technologie différente).
- Incompatibilité entre la taille des projets et la capacité des entreprises.
- problèmes de maintenance des machines et équipements (pannes fréquentes, usure prématurée).
- Manque de coordination et synchronisation des tâches sur chantier.
- retard dans la livraison des matériaux liés aux travaux de finition.

LES ANNEES 1980.**LA POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL CAUSE DE FRAGMENTATION SOCIO SPATIALE.**

L'OPGI (office de promotion et gestion immobilière) ex-OPHLM ou L'ONLF (office nationale du logement familial) a été le premier et principal gestionnaire et promoteur du l'habitat social en Algérie. Avant les années 1980, l'attribution d'un logement relevait uniquement du mode locatif. C'est bien après cette date que la vente devint un objectif après création d'entreprises publiques de promotion immobilière tel que la CNEP (Caisse nationale d'épargne et de prévoyance).

L'attribution d'un logement social reposant sur des critères permettant le droit d'accession aux couches démunies, le bénéficiaire ne devait pas être propriétaire d'un autre logement sur le territoire national ou d'un lot de terrain à bâtir. Doté d'un revenu modeste, il ne doit pas avoir bénéficié d'une aide de l'Etat pour l'achat ou la construction d'un logement. Le postulant au logement social doit résider depuis au moins 5 ans dans la commune attributaire. L'état d'insalubrité de son logement doit être confirmé par une équipe d'enquête appartenant à la commune. Cette dernière condition avait induit un effet pervers sur le parc des logements anciens, en l'occurrence les anciennes maisons Mauresques des quartiers Arabes qui n'étaient pas pour la plupart pas habitées par leurs propriétaires. Pour pouvoir prouver de la vétusté des lieux, certains locataires contribuaient délibérément à leur dégradation, engendrant une perte inestimable du patrimoine bâti.

Après avoir bénéficié d'un logement social, les anciens locataires vont tout de suite être remplacés par d'autres qui malgré l'état déplorable de la construction vont y habiter, afin de bénéficier à leur tour d'un logement, car les modalités d'attribution de ce type de logement sont restreintes, « il faut être soit cadre dans le secteur public, ou bien transiter par un logement précaire (médina, bidonville) » (87).

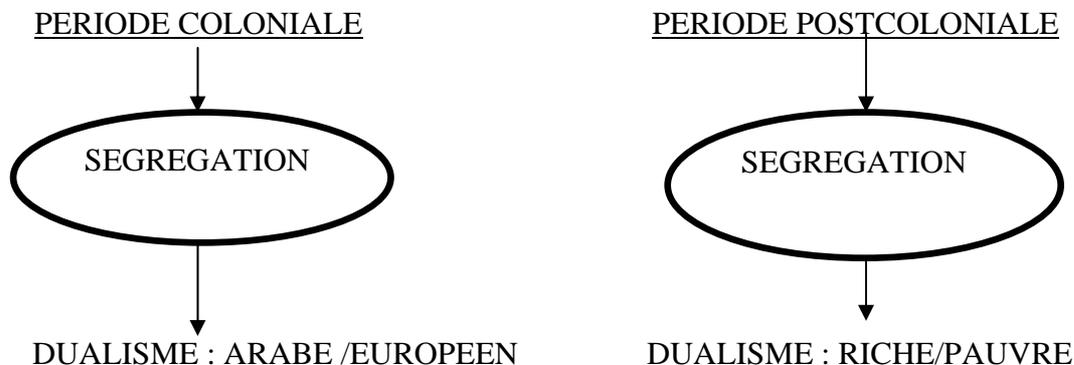
La demande du logement est soumise à une commission de Daïra présidée par le chef de Daïra en présence du président de l'APC, et des représentants des directeurs de wilaya chargés du logement et des affaires sociales, de l'OPGI, de la caisse nationale du logement, et de l'organisation nationale des moudjahidine (88). Sa mission consiste à vérifier la fiabilité des informations et la conformité avec les dispositions du décret.

(87) Zouleikha Boumaza; "Le logement social en Algérie", Contribution développée dans le cadre du réseau "Discours sur les cités d'habitat collectif: Comparaison Maghreb France ", juillet 2001.

(88) <http://www.Algeriaautrefois.com>

Un classement des demandes est établi par la commission suivant un barème de cotation qui prenait en considération en plus des critères suscités, la taille de la famille et l'ancienneté de la demande. Des cotas ont été fixés au préalable par la commission au profit des sinistrés et des fonctionnaires. De même durant les années soixante dix, une priorité fut accordée aux sinistrés dont les logements étaient menacés de ruine, ainsi qu'aux victimes des glissements de terrains. Les conditions d'accession à l'achat repose essentiellement sur deux critères ne pas être propriétaire d'un logement et avoir un livret d'épargne qui permet de bénéficier d'un prêt.

La politique d'attribution du logement a eu pour conséquence une séparation des différentes couches sociales et la réinstallation d'un dualisme riche- pauvre, qui a eu des retombées directes sur la qualité du cadre bâti. D'un côté, il y'avait une population à faible revenue, incapable d'honorer les charges du loyer des logements attribués, et d'entretenir les immeubles et espaces extérieurs, ce sont des recasés des bidonvilles et ou de logements sinistrés, et de l'autre une population constituée de cadres moyens et supérieurs et d'employés appartenant au secteur public, avec un niveau de confort largement supérieur, (en terme de superficie et de taux d'occupation).



LES LOTISSEMENTS INDIVIDUELS/

L'incapacité de l'état Algérien à subvenir aux demandes de logements devient évidente après le premier plan quadriennal. La prolifération de l'habitat précaire et des bidonvilles, amena celui ci à procéder au déblocage foncier par la municipalisation des sols, grâce au décret de 1974.

Mais bien que la commune ait la liberté de disposer de ses réserves foncières, un certain nombre de recommandations furent formulées par le pouvoir central

- Conserver l'objectif principal de maîtrise et de contrôle de la croissance urbaine.
- Accorder la priorité aux équipements par rapport au logement et au logement collectif par rapport à l'individuel.
- Privilégier le lotissement dans le cadre des coopératives sur le lotissement privé.

Mais à Constantine dans une situation de forte pression à l'instar de l'ensemble des communes, c'est l'option "lotissement individuel qui l'emporte"(89).

Les modalités de cession des terrains à bâtir aux particuliers sont fixées par le décret (10).

"...l'aliénation des terrains faisant partie des réserves foncières communales doit faire l'objet d'une délibération de l'assemblée populaire communale soumise à l'approbation du wali."(90)

Dans ce cadre, l'accès au lotissement était sélectif car il a suscité un grand engouement de la part de la population notamment, commerçante; celle-ci résidant dans sa majorité dans les immeubles coloniaux du centre ville, ne pouvait avoir accès au logement social vu l'état toujours solide des constructions.

La demande pour l'acquisition d'un lot terrain été importante, les prix exercés par la commune été très intéressants comparés au marché parallèle, qui à l'encontre de l'APC offrait des parcelles non viabilisées.

La commune faisait alors face à une rareté de terrains, et l'Etat n'a pas pu par ce moyen contribuer à la résorption du déficit dans le secteur de l'habitat.

Mais cette nouvelle forme d'habitation va connaître une grande popularité auprès des cadres supérieurs, des professions libérales et des commerçants, et certain vont acquérir des terrains non viabilisés de nature agricole auprès des propriétaires terriens pour l'édification de leur habitation. C'est ainsi que va surgir une nouvelle forme de paysage, constituée de constructions individuelles mal intégrées dans un lotissement à forme juridique illégal, c'est le cas de Ben Chikou, et Ben Chirgui qui recevra la nouvelle population migrante de Constantine.

Pour le propriétaire, la construction d'une villa constitue en plus d'une amélioration de standing, une accession sociale, une garantie d'assurer un toit pour sa progéniture et un investissement sûr. En effet, la location du Rez de chaussée ou son exploitation par une activité commerciale offre un revenu stable pour la famille.

(89)Jean Deluz Labruyere-Politique urbaine et différenciation socio-spatial- le cas de Blida-Algérie.

(90) décret 76-27 du 16/02/76.

"..Elle entrait plus dans un cadre de promotion sociale ou d'une mise en adéquation du support spatial qu'est l'habitat à l'échelle sociale, d'une catégorie déterminée. Son impact se situerait plus dans une accentuation des disparités au niveau de l'espace des conditions d'habitat et des formes architecturales (architecture de façade, désignée souvent par architecture du "plâtre)" (91).

Dans cette esprit, les villas sont en général construites sur plusieurs étages inspirés de l'immeuble colonial, ou chaque étage possède un appartement indépendant, conçus au début des années quatre vingt par des architectes ou des techniciens en architecture. Sans aucune recherche esthétique ils répondent plutôt à un besoin accentué par la rareté du logement.

La villa est caractérisée par son volume impressionnant qui dépasse largement les besoins d'une famille Algérienne moyenne. Au début des années quatre vingt, on remarque un traitement assez pauvre des façades, décorées par des balustrades au niveau des balcons et un encadrement des fenêtres par la brique pleine. Ce n'est qu'au début du nouveau siècle, qu'une recherche au niveau des façades commence à voir le jour dans ce type de constructions, mais elle reste limitée à quelques lotissements de la ville, appartenant à une couche aisée.

Certains lotissements bourgeois, régit par le statut des coopératives immobilières et appartenant à des cadres, présentent de leur coté des façades assez riches, avec des ornements en fer forgé, du bois sculpté et des toitures en tuile à plusieurs versants.

En attendant la vulgarisation d'un tel comportement, les lotissements individuels à Constantine restent une tache noire dans le paysage urbain de la ville.

LES ANNEES 1990 :

L'HABITAT EVOLUTIF

Dans le contexte du logement social une nouvelle formule a été expérimentée par le lancement d'un premier programme de logements dits évolutifs dans la wilaya de Constantine. L'idée fut proposée en 1994 par l'OPGI après une première tentative faite dans la commune de Didouche Mourad (expérience à fonds perdus) réalisée de la manière suivante :

(91) A.HAFIANE, op.cit p149.

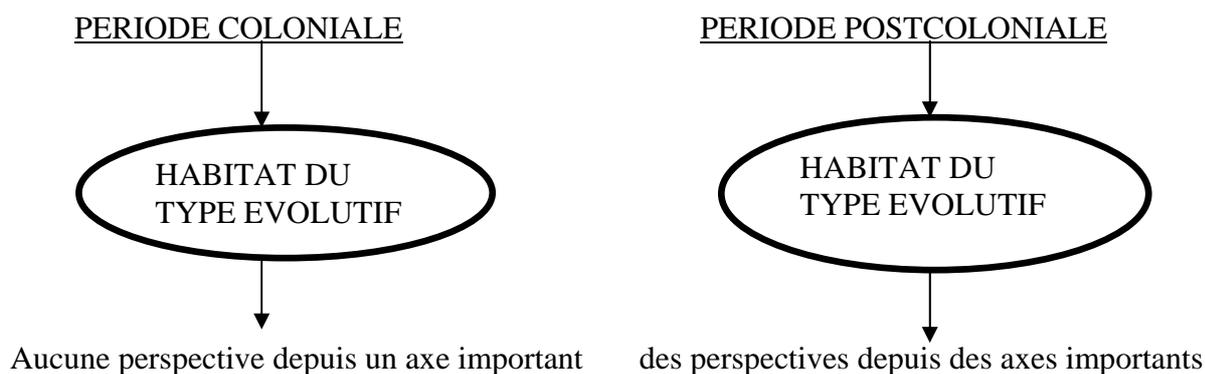
- un site à la limite de la localité.
- des logements construits uniquement en Rez de Chaussée.
- La surface totale de la parcelle variait entre 80 et 120m².

L'idée a été vite adoptée et généralisée aux communes environnantes, et la formule de l'habitat évolutif est arrivée à maturation, en fixant les conditions suivantes pour les postulants:

- Ne pas posséder de logements en son nom ni au nom du conjoint.
- l'obligation pour l'acquéreur de s'acquitter du prix du terrain.
- contribuer d'un montant de (200 000DA) égale à la participation de l'état et d'une somme de 20 000 DA pour la viabilisation.

L'idée de l'habitat évolutif n'est pas nouvelle. Elle a déjà été expérimentée par l'administration coloniale pour loger la population Musulmane. A cette époque, le choix du site pour l'implantation de ce type de constructions était le même que pour les immeubles de transit (périphérie de la ville ou sur terrains accidentés); et à l'exemple de la cité des Muriers les constructions évolutives ont été fixées derrière les immeubles à hauteurs en retrait, par rapport à la route de Batna.

Mais voilà que les habitations contemporaines de type évolutif bien qu'on leur prédisait un site à la périphérie de la ville, occupent un site de choix à l'entrée de la ville de Constantine à partir de Skikda et Annaba (Bekira). Une évolution non contrôlée des constructions, a engendré un paysage anarchique et une situation embarrassante sur un axe principal de la ville.



VERS UNE LIBERATION DU MARCHE DU LOGEMENT :

Le paysage urbain de grandes villes Algériennes reste de nos jours prédominé par L'habitat social dans ces formes diverses (cités de recasements et les grands ensembles du plan de Constantine, auquel en ajoute les immeubles d'habitats collectifs construits en ZHUN (zone d'habitation urbaine nouvelle)) qui se révèlent très anonymes, et enclavés. Le rôle de l'Etat Algérien depuis l'indépendance comme seul opérateur à la fois: financier, constructeur et

promoteur des logements sociaux en système locatif aidait à la propagation de cette image urbaine morne et stérile.

En 1986, la chute des prix des hydrocarbures, source principale des devises engendre une situation financière difficile, aggravée par le poids de la dette extérieure et les difficultés à l'honorer. Un programme de réformes qui concrétisent l'ouverture libérale et le désengagement de l'Etat fut amorcé sous l'impulsion du FMI et de la Banque Mondiale. En 1989, alors qu'une crise politique, économique et sociale profonde secouait le pays, la nouvelle constitution met fin au socialisme et au parti unique et inaugure l'entrée à l'économie du marché.

La politique urbaine va être complètement transformée, par l'introduction de nouveaux modes qui vont régir la construction. La recherche de nouvelles sources de financement, vont de plus en plus confirmer les nouvelles orientations libérales.

On encourage dorénavant les opérations de construction financées par des fonds privés en promotion immobilière, ou par des capitaux publics pour les logements sociaux. Et on favorisa la formule vente à celle de la location pour l'accès à ces nouveaux logements.

Ces mesures convergent toutes vers une redéfinition du rôle de l'Etat qui ne doit plus désormais construire mais inciter à construire, en veillant toujours au développement du secteur des BTP.

Le parc du logement est depuis, plus varié, chacun selon sa bourse. Le logement oscillera sur une palette de confort plus étendue, depuis le logement de promotion libre à des prix exorbitants, au logement social aidé qui connaît un grand engouement.

Dans ce programme, une formule assez prenante a fait son chemin dans le marché Algérien de la construction, c'est celle du logement social participatif (LSP). Elle fut créée en 1997 en vertu du décret exécutif du 97-406. Elle permet à ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'un logement social ou de s'offrir un logement promotionnel d'accéder à un logement avec une aide de l'état non remboursable et un prêt bancaire. Elle est destinée aux cadres de la classe moyenne percevant un salaire plus de 12000 DA.

L'aide octroyée par l'état initialement de cinquante millions de centimes fut revue à la hausse en avril 2008 pour atteindre soixante dix millions de centimes et la barre des salaires minimum repoussée de 60000 DA à 72000 DA.

Ces nouvelles formules vont-elles pouvoir contribuer à l'amélioration du cadre bâti ? Ou sont-elles le prolongement d'un état d'esprit qui ne cesse de nuire à l'image de notre ville ? C'est le thème de notre prochain chapitre qui s'inscrit sur l'espace de la nouvelle ville Ali MENDJLI.

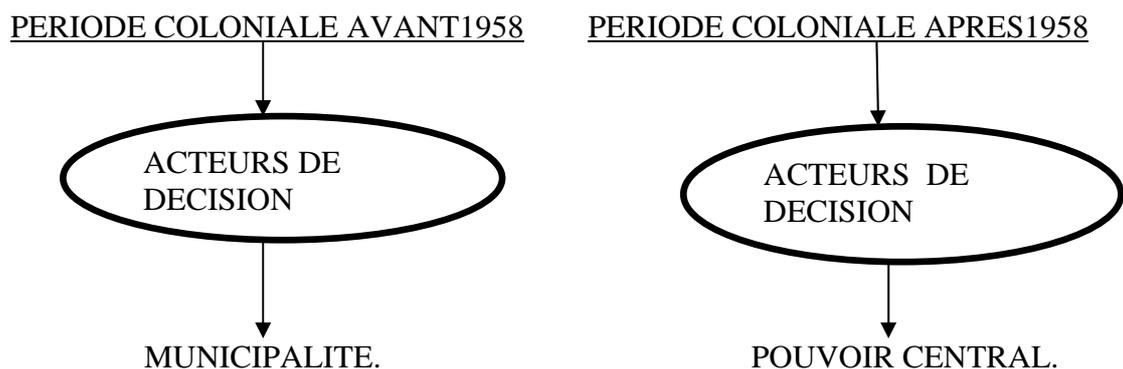
CONCLUSION/

1/ Durant la période caractérisée par l'industrialisation du bâtiment, notre cadre bâti se dessinait vite à l'image d'une société de consommation mondialiste qui banalise son décor au nom du besoin et de la rentabilité. Mais le mal ne découle pas de l'industrialisation elle-même, mais plutôt de sa mise en œuvre imparfaite et de l'excès de son utilisation.

Durant cette période de course vers des performances quantitatives, on a oublié les principes élémentaires de la bonne construction: bien comprendre son environnement, les spécificités de son relief et de son climat ainsi que les traditions et mode de vie de sa population.

2/A partir de l'étude de la période post coloniale, il en découle, l'existence d'une forte influence exercée par la politique coloniale amorcée durant le plan de Constantine sur la politique d'habitat adoptée par les gouvernements de l'Algérie indépendante.

En effet les nouveaux quartiers construits par l'Algérie indépendante tournent le dos à toute considération relative à l'esthétique urbaine. La construction est devenue un acte qui répondait à un programme établi au niveau central (gouvernemental), et non au besoin de la ville et du lieu tel qu'il était d'usage durant l'intervention coloniale du 19^èm siècle. Dans ce sens, le plan de Constantine a induit une fracture et un tournant à la fois décisif et régressif. Les acteurs de la construction établis au niveau de la municipalité (plus proche de la ville et de ses besoins) ont été remplacé par d'autres acteurs établis à un niveau central dont le but était plutôt de répondre à des directives politiques sans considération paysagère.



3/la politique de l'habitat engagée par l'Algérie indépendante va contribuer à élargir la fracture sociale, traduite sur le plan physique par une fragmentation spatiale de la ville. La priorité donnée aux uns par rapport aux autres dans l'attribution du logement social va accentuer les clivages sociaux et l'apparition des nouvelles formes de constructions qui ont considérablement altéré l'image globale de la ville (l'habitat précaire ou illicite).

VILLE NOUVELLE ALI MENDJLI

INTRODUCTION :

La ville nouvelle Ali Mendjli à été crée grâce à une initiative locale en vue de décongestionner la ville de Constantine. Ville au site difficile, l'extension de celle-ci s'est heurtée à de multiples obstacles (gorges, escarpements, voie ferrée, aéroport) exacerbés par les glissements de terrain apparus dans bon nombre de quartiers (Bellouizded ex:Saint-jean, Abattoirs, Aouinet el foul, Boussouf).Un exode rural massif aidant, la ville avait fini par saturer son site.

En effet, l'extension de la ville s'est d'abord effectuée, durant la période coloniale, par le franchissement de la rupture physique des gorges, plusieurs faubourgs contigus à la ville ont ainsi vu le jour ; Bellevue à l'ouest, Sidi Mabrouk à l'est, la colline de Ain el bey, ainsi que les zones basses et inondables (Palma). Et même sur des terrains présentant des dénivellations abruptes, tel que Aouinet el foul ou des terrains peu stables, tel que Boussouf.

C'est en 1975 que la décision a été prise d'étendre l'urbanisation de la ville au delà des bourgades qui ceignent la ville. On a pensé pouvoir trouver dans les trois communes les plus proches de la ville ; et qui étaient jusque là des villages à vocation purement agricole ; des espaces vierges susceptibles d'absorber la demande croissante en urbanisation. C'est ainsi que les communes de Didouche Mourad, El hamma Bouziane et Ain smara ont vu leur périmètre urbain s'accroître depuis d'une manière considérable.

Mais on s'est très vite rendu compte que l'on était en train de consommer les meilleures terres agricoles de la wilaya et qu'il n'était plus possible de continuer dans cette perspective. Une autre alternative devenait dès lors plus qu'indispensable.

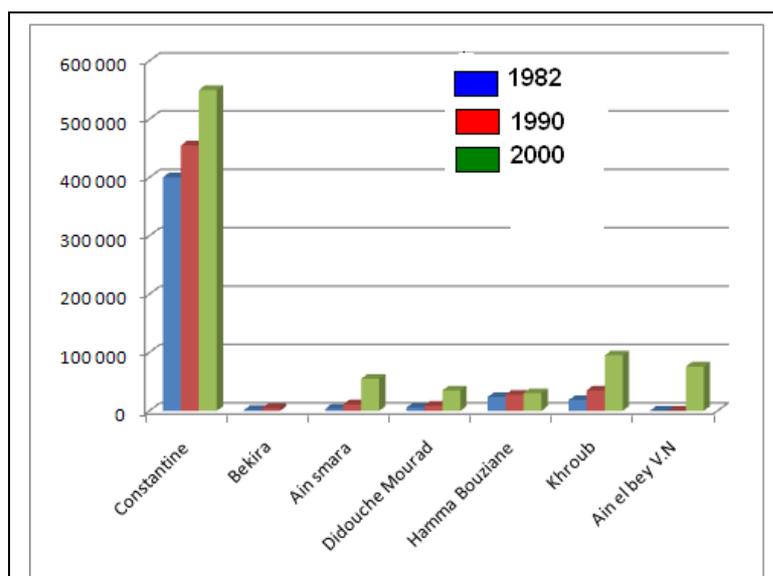
A cette époque, l'idée des villes nouvelles suscitait déjà enthousiasme et contradictions. Au début des années 1980, des travaux de post graduation à l'université de Constantine se sont intéressés de près à l'extension de la ville de Constantine. Une série d'options fut retenue et transmise au Ministère de l'habitat qui s'intéressa à l'option d'el Khroub au SE à celle d'Ain el Bey au SW.

Le plan d'urbanisme directeur de 1982 s'est attelé à trouver de nouvelles zones urbanisables. Son périmètre d'étude s'étalait sur une vingtaine de kilomètres autour de Constantine. La population urbaine du groupement évaluée à 450 000 habitants en 1982, devait atteindre 542 000 habitants en 1990 et 841 000 habitants en l'an 2000. (URBACO)

PERSPECTIVE DE LA POPULATION

LOCALITES	POPULATION			TAUX D'ACCROISSEMENT	
	1982	1990	2000	82/90	90/2000
Constantine	400 329	455 000	550 000	1,61 %	1,81 %
Bekira	1 533	4 500		14,41 %	
Ain Smara	3 336	11 000	55 000	16,08 %	17,46 %
Didouche Mourad	5 256	9 000	35 000	6,95 %	14,55 %
Hamma Bouziane	23 525	27 500	30 000	1,97 %	0,87 %
Khroub	18 335	35 000	95 000	8,42 %	10,50 %
Ain el Bey V.N	0	0	76 000	0 %	0 %
Total urbain	452 334	542 000	841 000	2,29 %	4,49 %

Source/URBACO/Rapport 1991.



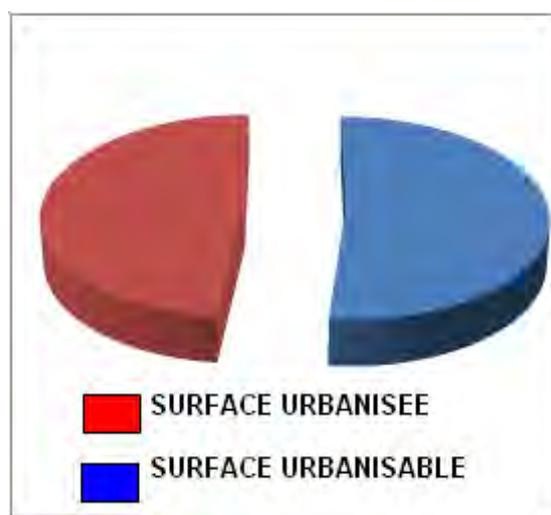
Graphe de croissance de la population entre l'année 1982 et 2000 à Constantine et les communes avoisinantes.

Cette croissance suscitait des besoins fonciers évalués à 4072 hectares (URBACO) alors que le total des sites urbanisables et leurs extensions possibles, à Constantine et ses communes environnantes, est d'environ 3700 hectares. Un déficit de 370 hectares devait être résorbé par la recherche d'un nouveau site qui permettrait de loger 76000 habitants en l'an 2000

SURFACES URBANISEES ET URBANISABLES

LOCALITES	SURFACES EN HECTARES		
	Urbanisées	Urbanisables	Totales
Constantine	3 270	2 167	5 437
Khroub	395	941	1 336
Ain Smara	40	214	254
Didouche Mourad	145	338	483
Hamma Bouziane	95	42	137
TOTAL	3 945	3 702	7 647

Source : URBACO/Rapport 1991.



Des études statistiques prévoyaient les besoins en logement à hauteur de l'an 2010 à 6000 logement/an. Les projets engagés dans le groupement permettaient la livraison de 23278 logements toutes typologies confondues.

Le groupement de Constantine offrait alors une réserve foncière de 1.449 (ha) la consommation de ces réserves conduira à une saturation des sites urbains qu'il faudra éviter d'atteindre.

Et le plateau de Ain el Bey offrait des avantages considérables : un beau cadre d'extension, un terrain de 3500 ha environ entre le lieu dit des "Quatre chemins" et Djebel Ouled sallem, une assise, assurée géologiquement par des calcaires, favorable à la construction et d'une faible valeur agricole. De plus, ces terrains étaient majoritairement domaniaux (seuls 360 ha relevaient du secteur privé) (92).

Cependant les études urbaines traînèrent jusqu'à l'année 1990, en raison des multiples tractations entre les responsables locaux et la centrale d'Alger pour reconnaître le caractère ville nouvelle à Ain el Bey. Considérée par cette dernière comme une agglomération avoisinante de Constantine à l'instar d'El khroub et Ain smara.

Il est vrai que "La création d'une ville nouvelle sur un site vierge impliquait une décision et un financement conséquent."(93) .ce qui explique la réticence du pouvoir central qui affichait sa désapprobation à chaque demande de l'exécutif de la Wilaya de Constantine.

(92) Marc cote Constantine –cité antique et ville nouvelle- édition Média plus 2006.

(93) Chihab Boussouf - les acteurs de la ville nouvelle- mémoire Magister Constantine 2007

L'idée de la ville nouvelle passa alors par plusieurs étapes, avant sa maturation :

-1982 : le site de la ville nouvelle est localisé dans le PUD réalisé par la CADAT.

-1983 : le Conseil des ministres dans sa séance du 22 Mai 1983 décide de développer l'étude d'aménagement et d'urbanisme sur le site de Ain el Bey. L'occasion fut saisie, et une étude dans le cadre du PUD 1988 est confiée au BET URBACO.

-1988 : le Conseil des ministres approuve le PUD du groupement des communes de Constantine, El khroub, Hama Bouziane, Didouche mourad et Ain Smara. A la grande déception des responsables locaux, la ville nouvelle fut considérée par le Conseil uniquement comme agglomération avoisinante à la commune de Constantine.

-1990 : Après promulgation de la loi 90/29 du 01/12/1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme et l'institution du PDAU et du POS comme nouveaux instruments, l'espoir devint à nouveau possible pour les responsables locaux, qui commandent une étude de faisabilité de la ville nouvelle au près du BET URBACO qui, à son tour, améliore et développe l'ancien plan de la ville établi par la CADAT.

-1993 : Un programme d'urgence pour la construction de 1501 logements sociaux et 1000 logements CNEP/APC est lancé au niveau de l'UV6.

-1998 : 2300 logements OPGI sont lancés au niveau de l'UV8.

-2000 : La ville nouvelle fut baptisée par le Président de la République le 05.08.2000 "Ali Mendjli".

-2002 : L'agglomération Ali Mendjli reçut finalement le statut de « ville nouvelle » après promulgation de la loi 02/08, qui reconnaît aux métropoles Oran, Constantine, Annaba le droit de construire des villes nouvelles sur leurs territoires.

7.1 LE SCHEMA DIRECTEUR DE LA VILLE NOUVELLE

C'est à L'URBACO, bureau d'étude de La wilaya de Constantine, que fut confié la tâche de concevoir l'allure de la nouvelle ville par un schéma directeur général.

Ce plan découle d'un schéma d'aménagement, conçu dans le cadre du PUD de 1982, réalisé par La CADAT. Dans celui-ci le site de la ville nouvelle fut localisé et un plan schématique de la ville nouvelle proposé sous forme d'une guitare ; le bras formant un axe central longeant la ville de l'est à l'ouest. Les cadres de L'URBACO, voyant mal la représentation de la ville en guitare, ont par la suite, supprimé le bras pour n'en conserver que le corps qui sera développé et amélioré à travers une étude urbanistique inspirée des villes nouvelles à travers le monde.

Ce schéma directeur esquisse un plan de structure urbaine avec l'emplacement des voies principales et secondaires. Il prévoit les différentes typologies et densités d'habitat sans pour autant définir la conception architecturale à adopter. C'est un schéma qui se voulait souple afin de permettre des modifications et corrections nécessaires pour des futures exigences sans pour cela que les lignes principales ne soient perturbées.

7.1.1 Les Principes D'aménagement du Schéma Directeur :

Ce schéma aspirait à satisfaire les conditions suivantes/

-la création d'une ville qui absorbe le trop-plein de la ville mère.

-Attraction : procurer à cette nouvelle ville un pouvoir d'attraction par la création d'équipements à l'échelle régionale : (Université, hôpital militaire, grand hôtel), en plus d'un environnement propre.

-Sécurité: Respect des règles parasismiques (prévoir plusieurs accès pour la ville et des lieux libres de regroupement, en cas de catastrophe naturelle).

-Accessibilité: facilité d'accès aux différents équipements de la ville, bonne communication entre les différents quartiers ainsi qu'entre les agglomérations avoisinantes, (prévoir éventuellement un tracé pour le tramway localisé dans une aire centrale).

-Polyvalence: Favoriser la création de plusieurs fonctions, habitat, industrie, commerce, services...etc. La ville doit être autosuffisante dans différentes étapes de sa construction et ne pas dépendre de structures qui ressortiront à long terme.

L'étude de L'URBACO souligne bien dans son rapport d'orientation que la ville ne doit en aucune manière répondre uniquement à un besoin foncier car ceci "conduirait inéluctablement à une ville dortoir, dépourvue de toutes les exigences d'une vie harmonieuse à laquelle aspire tout habitant...la ville est une création collective qui ne peut être faite que par le concours de volonté d'un certain nombre de réalisateurs : Ce sont les maîtres d'ouvrage des travaux d'équipements de logements, les créateurs d'industrie et de commerce."(94).

-**Zonage**: Intégrer les zones de commerces et d'équipements aux zones d'habitats pour renforcer les échanges économiques et sociaux et les séparer cependant, de la zone d'activité située à l'entrée dans la partie Nord-est de la ville.

-**Hierarchisation de la voirie**: boulevard principal, boulevard secondaire, voirie primaire, voirie secondaire, etc ; et une ségrégation entre la circulation piétonne et la circulation mécanique par des trottoirs larges, galeries couvertes, places...etc.

-**Flexibilité**: Le schéma directeur doit s'adapter à des futurs besoins et modifications des plans économiques et aménagement du territoire, permettant un ensemble d'alternatives et possibilités d'emplacement des activités et équipements structurants. Prévoir aussi la possibilité d'augmenter la taille de la ville à long terme, sans affecter son identité et sa flexibilité.

-**Centralité**: concentration des équipements et édifices importants dans des sites convenables ainsi que des commerces aux croisements des deux boulevards, pour créer de l'animation et des foyers de vie sociale, culturelle, et économique. Les équipements à destination plus réduite seront répartis dans les différents centres secondaires.

7.1.2 STRUCTURE DE LA VILLE.

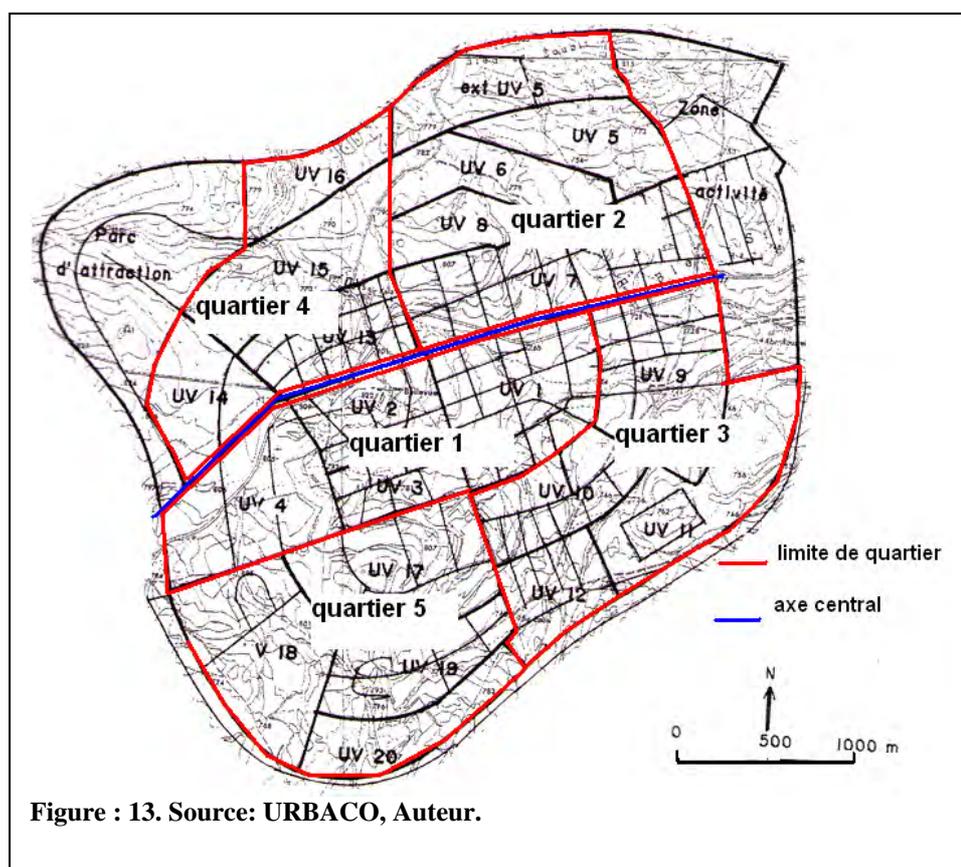
Divisée en 20 unités de voisinage de 15000 habitants en moyenne, la ville est conçue pour abriter à terme 300 000 habitants. Le plan est sous forme de grilles orthogonales disposées d'une manière concentrique autour d'un centre réservé aux équipements de services. La forme circulaire de la voirie principale a été adoptée pour permettre de desservir convenablement tant les zones d'habitat que des équipements et d'activités alors que la structure orthogonale est le résultat d'un réseau de voirie, influencé directement par le relief du site.

(94) Rapport d'orientation URBACO juin 1994.

Le centre prendra la forme d'un axe linéaire longeant la ville de l'est à l'ouest(95), avec une ceinture verte centrale qui le traverse dans son milieu. Caractérisée par ses dimensions 1500 X 85 (m), celle-ci pourrait être un lieu de détente et de récréation pour les habitants.

Des boulevards secondaires sont perpendiculaires à cet axe et des centres secondaires à l'échelle du quartier et groupement de quartiers sont aussi prévus. Cinq grands quartiers forment la ville, chacun de ces quartiers est divisé en quatre unités de voisinage (fig13).

Quartiers	Unités de Voisinage.
Quartier N°1	UV N° 01, 02, 03 et 04.
Quartier N°2	UV N° 05, 06, 07 et 08.
Quartier N°3	UV N° 09, 10, 11 et 12.
Quartier N°4	UV N° 13,14, 15 et 16.
Quartier N°5	UV N° 17, 18, 19 et 20.



(95) Cette structure laisse entrevoir certaines similitudes avec la manière dont LUCIO COSTA concevra le plan pilote de BRASILIA la nouvelle capitale du Brésil. En effet ce dernier se présentait sous la forme d'un axe monumental élancé qui accueille le centre administratif, culturel et commercial coupé par un axe résidentiel large et incurvé. Le secteur résidentiel est découpé en « quadras », accessible deux à deux par le biais d'une rentrée ; chaque groupe de « quadras » formant un « super quadras » est séparé par une rue commerçante. source : <http://www2.ac-lyon.fr/services/brésil05/pages/urbanisme.html>.

Le plan de L'URBACO a été par la suite actualisé par 10 POS, chacun de ces POS étant divisé en sous ensembles confiés à des bureaux d'études. Bien que les architectes et urbanistes de L'URBACO aient pris beaucoup de peines à concevoir un plan structural, ce dernier n'a pas fait l'objet d'un concours. Ainsi, les premières constructions dans les UV6 et UV8 ont-elles démarré avant que ce plan ne soit achevé ce qui nous éclaire sur les carences qui n'ont cessé d'entacher le processus de montage de la ville depuis son départ.

7.1.3 DES DIRECTIVES NON RESPECTEES.

Plusieurs directives présentes dans le rapport du schéma directeur de L'URBACO n'ont pas été respectées dans la phase exécution de la nouvelle ville, en l'occurrence :

1-La création d'une structure de gestion spécialisée de la nouvelle ville qui sera chargée d'élaborer les systèmes de planification générale et d'assurer le contrôle des plannings et la maîtrise d'ouvrage ; Gérer le foncier, viabiliser les terrains et les vendre.

2-L'aménagement des espaces verts : inexistante aujourd'hui au niveau de la ville, mais qui a pourtant pris une place considérable dans l'étude du thème directeur. Les architectes et urbanistes n'ont pas omis de signaler le besoin essentiel de la ville aux plantes qui purifient l'atmosphère, aèrent les tissus urbains et produisent un cadre de vie sain et agréable.

Plusieurs jardins publics ont été proposés au niveau des centres de quartiers et centres d'unités de voisinage ; ainsi que deux parcs urbains, l'un près de l'université et l'autre donnant sur l'emplacement de la gare routière.

3-La construction des équipements sociaux et éducatifs, en parallèle avec celui de l'habitat :

Hélas la ville nouvelle connaît une grande défaillance au niveau des équipements sociaux et éducatifs. Le manque de structures sportives et de loisirs ainsi que des mosquées est largement ressenti au grand désappointement des habitants de la ville.

La ville nouvelle avec ses habitants en l'an 2008 ne dispose d'aucune salle de cinéma ; théâtre, ou musée ; affirmant ainsi de plus en plus sa dépendance par rapport à la ville de Constantine.

4-La création d'une galerie technique souterraine: où il serait possible de regrouper les différents réseaux et éviter ainsi la solution classique des tranchées séparées qui présente des inconvénients liés à l'exploitation, l'entretien, et l'atteinte au paysage. Cette galerie en béton aura par contre l'avantage de permettre une facilité d'entretien et d'exploitation des réseaux ainsi qu'une pose plus facile des différents réseaux.

7.2 LES PROFESSIONNELS DU BATIMENT FACE AU CHANTIER DE LA VILLE NOUVELLE

Un chantier très ambitieux s'ouvrait donc à l'horizon ; et pour le concrétiser on a eu recours à une main d'œuvre et un savoir faire locaux, qui n'étaient nullement préparés à l'édification d'un projet d'une telle envergure (96). En sus, le temps très court entre la décision et la réalisation, ne permettait pas aux différents acteurs de mettre au point une véritable stratégie de mise en œuvre. La ville nouvelle était construite au départ uniquement pour le logement, il fallait construire et reloger très vite (97).

A ce moment là, le marché du bâtiment souffrait de carences multiples :

- Manque de compétences dans les bureaux d'études d'architecture et d'urbanisme étatiques et privés.

- Les grandes et moyennes entreprises de constructions étatiques souffraient de problèmes de structure et de gestion : Sureffectifs, problèmes financiersetc.

- Le manque dans le secteur privé d'entreprises de construction réellement structurées et ayant des moyens matériels et humains suffisants.

- La politique d'habitat adoptée en matière d'industrialisation de la construction est non adaptée à la vie socio-économique du pays.

- Les critères d'attribution des marchés, qui sont le bas prix et l'exécution rapide.

- Une politique d'habitat axée sur la quantité des constructions produites au détriment de la qualité.

- Le manque d'une main d'oeuvre qualifiée.

(96)/les terrains affectés devaient permettre de réaliser 59 000 logements soit deux décennies d'activité du secteur de l'habitat au rythme moyen constaté durant les années antérieures.

(97)/On avait estimé en 1982 les besoins en logements durant les trois prochaines décennies à 134 500 logements, en moyenne plus de 4500 logements par an alors que les capacités de production des nos entreprises étaient évalués à 1800 logement/an.

Le BET URBACO chargé d'établir un plan général de la ville, proposait dans son dossier d'étude de la nouvelle ville en 1991, de créer un établissement public chargé de l'aménagement de la ville nouvelle, et d'engager contractuellement des bureaux d'études en urbanisme.

Malheureusement aucun organisme n'a été créé pour chapoter d'une manière efficace les études et la gestion de la nouvelle ville, et des décisions non concordantes tantôt locales, tantôt ministérielles, façonnaient la ville nouvelle et alimentaient ses dysfonctionnements.

Une vision étroite de la part des responsables faisait de la nouvelle ville un besoin foncier susceptible d'organiser les extensions des agglomérations formant le groupement de Constantine et à contribuer de résoudre les problèmes de celle-ci dans les domaines économique, social, culturel,....etc.

7.3 SIGNIFICATION SOCIALE DE LA NOUVELLE VILLE.

La population Constantinoise a une image sociale défavorable de la ville nouvelle. est Associée conjointement à l'insécurité et la délinquance, elle est due à une concentration homogène d'une frange très pauvre de la population.

L'habitat social représentait en 2006, 56% des programmes de la nouvelle ville. Il est destiné exclusivement aux familles pauvres issues majoritairement des quartiers les plus défavorisés de la cité mère. Le rassemblement dans un même espace de cette population a fait naître des tensions diverses allant jusqu'à des confrontations violentes.

« La ville nouvelle Mendjli....est l'antipode de la diversité.....La vie urbaine repose sur la diversité des générations, des branches d'activités, des groupes sociaux. L'opération relogement a oblitéré la diversité des populations, indispensable à toute vie, et à toute ville »(98).

Cette perception sociale a engendré chez les couches moyennes une réticence à s'implanter à la nouvelle ville, se traduisant par un ralentissement dans la construction des lots destinés aux constructions individuelles, ainsi que des difficultés pour les promoteurs privés à trouver acquéreur.

(98) : Marc cote Constantine –cité antique et ville nouvelle- édition média plus 2006.

Les responsables locaux ont sur ce point beaucoup de travail à faire pour éveiller la sensibilité des citoyens face à cette ville car "L'imagibilité peut être influencée par d'autres manières, notamment par la signification sociale d'une zone, sa fonction, son histoire ou même son nom" (99).

Origine de la population au niveau de L'UV6, L'UV7 et L'UV8.

- médina : Rahbet essouf – Souika.
- Bardo - Aouinet el foul –faubourg lamy(Emir Abdelkader).

7.4 L'IMAGE COLLECTIVE DE LA NOUVELLE VILLE

Seize ans après que la première pierre de la ville nouvelle fut posée, l'image de la ville commence à prendre forme dans l'esprit de la population Constantinoise. Quoique la ville se développe assez rapidement; les gens arrivent à trouver leur chemin au milieu de ses blocs identiques d'habitations ; grâce à quelques éléments urbains devenus pour la plupart des gens, indissociables du paysage de la nouvelle ville.

Etudier l'image de la ville chez la population nous semble essentiel. Repérer les lacunes et les zones d'ombres pour une ville toujours en chantier, est plus que nécessaire.

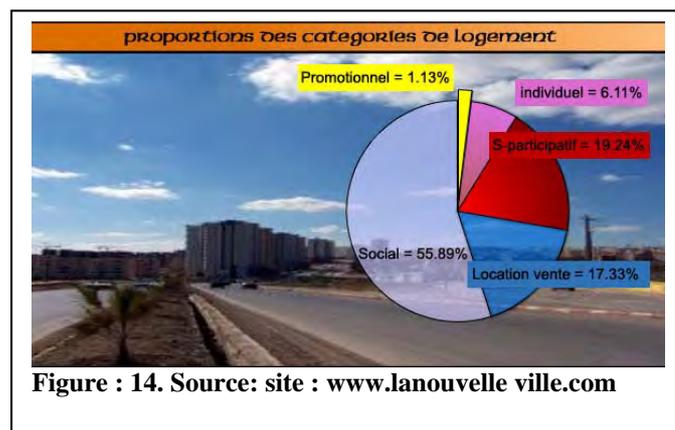
Nous allons nous appuyer pour cette étude sur l'expérience de Kevin Lynch et son analyse des trois villes américaines : Boston, Jersey city, et Los Angeles, publiée dans son livre "L'image de la cité" ; et qui a le mérite d'avoir fondé une méthode d'analyse de la qualité visuelle de la ville à partir d'éléments et de relations capables d'aider à remodeler son paysage. Dans son livre, l'auteur propose une nouvelle structure commune aux villes, capable de développer la perception et stimuler l'imagination.

Une enquête sur le terrain à l'aide d'un plan générale et de photos prises des éléments les plus identifiables (du point de vue fonctionnel ou architectural), en vue d'interviewer un échantillon de 24 personnes, et de déterminer leur capacité à localiser les divers éléments en question, a permis de repérer les parties les plus perceptibles de la ville et constituer des indices fiables pour déterminer "l'image collective" de la ville nouvelle.

(99)Kevin lynch, L'image de la cité, Edition : Dunod.

Nous avons interrogé vingt quatre personnes entre 18 et 54 ans, dont 79% vivent dans la nouvelle ville depuis plus d'une année, 16.6% au centre ville, et 4.4 % habitent les communes d'El khroub ou Ain Smara. A noter que 5 personnes parmi les 24 interrogées sont des commerçants qui exercent leur activité dans la ville. On leur a demandé de reconnaître des photographies prises dans différentes parties de la ville de les localiser sur le plan (en les aidant à lire le plan), et de nous orienter vers l'élément en question. A partir de cette enquête, on détermine les éléments urbains constituant l'image collective de la ville. Dans une deuxième étape, on relève l'avis des gens interrogés sur les éléments urbains identifiés, et finalement nous tirons notre conclusion concernant les principales difficultés rencontrées dans la perception de l'image de la ville.

Il est évident que la taille de la nouvelle ville ne peut être comparée aux trois villes étudiées par Kevin Lynch, et que ses limites restreintes supposent une lecture tout à fait claire de tous les éléments urbains qui s'y trouvent. Mais les résultats sont pour le moins surprenants et laissent apparaître des zones d'ombres multiples.



"L'image collective" ne peut cependant être fixe et précise, elle n'est valable que pour la période actuelle et pourrait bien subir des changements en fonction du développement de la ville et de sa population.

Les différentes interviews effectuées font ressortir une image collective fort imprégnée par les immeubles de l'habitat collectif majoritairement présent sur le site, puis à un niveau beaucoup moindre par les grands équipements, en l'occurrence l'université et l'hôpital militaire. Il est vrai que l'habitat dans toutes ces formes est le produit par excellence qui

façonne l'image de la ville. Les bâtiments de l'habitat social ont, pour leur part, une forte empreinte sur le paysage architectural de la ville. Ce type d'habitat constitue à lui seul plus de la moitié des constructions tous genres confondus (fig14).

Le revêtement presque identique en tyrolienne de la plupart des immeubles d'habitations collectifs au niveau de l'UV6, l'UV8, L'UV7 accentue la présence de ces immeubles et couvre la ville d'une couleur presque uniforme, sombre et pathétique. Les gens déplorent le manque des espaces verts et la présence de blocs rocheux en pierre, en bas des immeubles d'habitations, constituant un danger permanent pour les enfants. La ville est complètement dépourvue d'espaces de promenade et de détente. Pour la plupart des personnes interrogées la ville n'est qu'un lieu pour dormir, et à un degré moindre pour travailler.

7.4.1 LE BOULEVARD CENTRAL :

L'axe central de la nouvelle ville et les bâtiments qui s'y implantent de part et d'autre, sont les plus présents dans les esprits grâce à leur gigantisme : une largeur de 80 mètres pour le boulevard central longeant la ville depuis l'accès Est, en liaison avec El khroub, vers l'accès OUEST, en direction de Ain Smara. Alors que cet espace était destiné à jouer un rôle social important dans le schéma directeur de la ville, les gens qui le traversent du côté ouest se sentent aujourd'hui désorientés. Aucun aménagement n'a été effectué au niveau de l'aire centrale, et de part et d'autre les Rez de chaussée des tours, destinés au commerce, sont toujours non occupés et abandonnés et ceci complique d'avantage la situation.

Le côté Est de l'axe central est mieux apprécié par la population et une certaine animation commence à y naître grâce à l'ouverture de commerces, principalement des cafétérias et des magasins d'alimentation.

Cet axe central coupe la ville nouvelle en deux grands ensembles de quartiers, le premier ensemble au nord et l'autre au sud. Il marque une coupure nette et tranchante au milieu de la ville et paradoxalement il assure une liaison rapide et directe entre les quatre coins de la nouvelle la ville.

A notre question de savoir si les habitants de la ville apprécient ce grand boulevard, les réponses sont majoritairement positives. Ils estiment que ce grand axe a donné de l'allure à la ville surtout avec l'implantation des tours, qui sont très bien perçues et font partie intégrante de l'image collective.

En effet les tours de L'ADDL, le projet 400 logements SOREST (ex SONATIBA), ainsi que les tours de 14 étages construites par une entreprise chinoise sous l'égide de l'ADDL, constituent les images qui interpellent le plus la population depuis l'accès à la ville.



Photo: 55. Source: Auteur, 2009.

Cet axe permet aussi une perspective visuelle sur les tours de l'ADDL (Photo55) à partir de ces deux extrémités, et de ce point de vue, on peut estimer que ces tours bénéficient d'une meilleure localisation en matière de perception que les équipements, dont certains affichant un aspect beaucoup plus attrayant.

7.4.2 LE CENTRE :

Si nous considérons par centre ville la partie la plus animée, la plus fréquentée, et qui bénéficie d'une meilleure perception de la part de l'ensemble de la population, par la concentration d'activités qui drainent un flux quotidien important ; il nous vient tout de suite à l'esprit le centre de l'UV6 qui était au départ uniquement un centre de quartier. Mais le développement de l'activité commerciale à son niveau lui a permis de se confirmer comme centre incontesté de la nouvelle ville. Les premiers locaux commerciaux mis en vente se situaient au niveau du centre de l'UV6, puis l'installation de plusieurs marchands de fruits et légumes, a permis à ce quartier d'acquérir une solide réputation commerciale, qui vient de se confirmer récemment par la construction d'un marché couvert. D'autres activités et structures ont par ailleurs renforcé la qualité de perception de ce quartier, telles que : la station terminale du bus, la première mosquée de la ville aujourd'hui en voie de reconstruction ainsi que la présence des premiers équipements de proximité (poste, Sonelgaz, etc.).

Le centre de ville est localisé donc là où la ville est née. Involontairement dit-on, car suivant le schéma directeur de la ville, le centre était prévu au niveau de L'UV1 et L'UV2 situé exactement au niveau de l'axe central sur une longueur de 1500 mètres, et bordé d'édifices publics tel que l'hôtel de ville, un hôtel de 310 lits, un palais des expositions...etc.(non lancés).

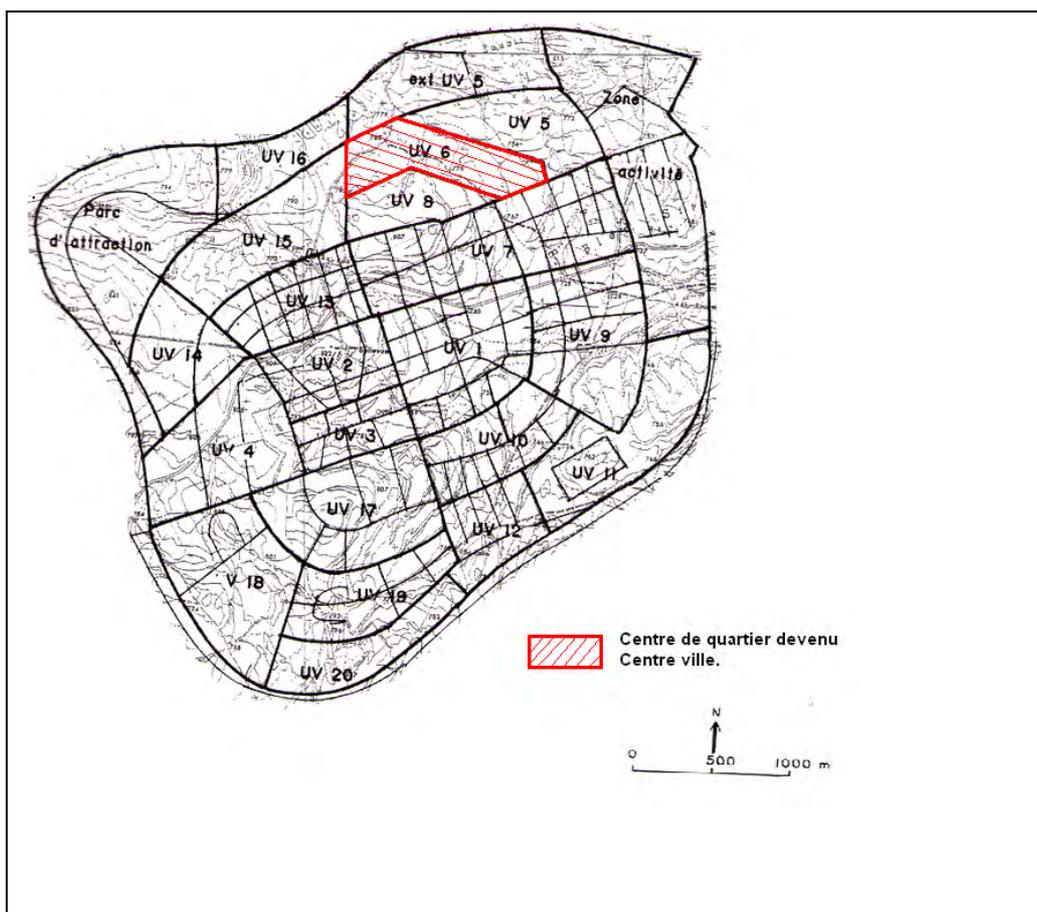


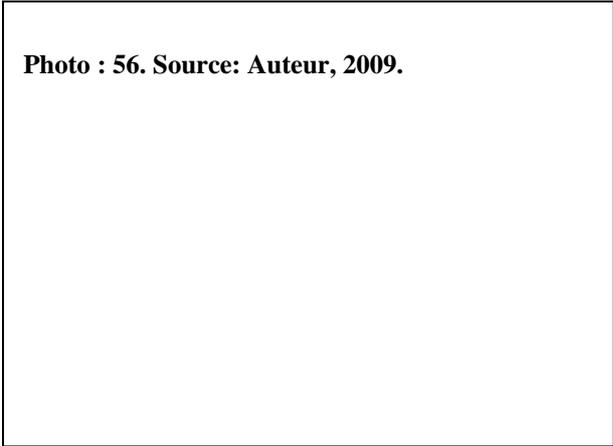
Figure : 15 .Source: URBACO, Auteur.

7.4.3 LES POINTS DE REPRES:

1/LES TOURS AADL :

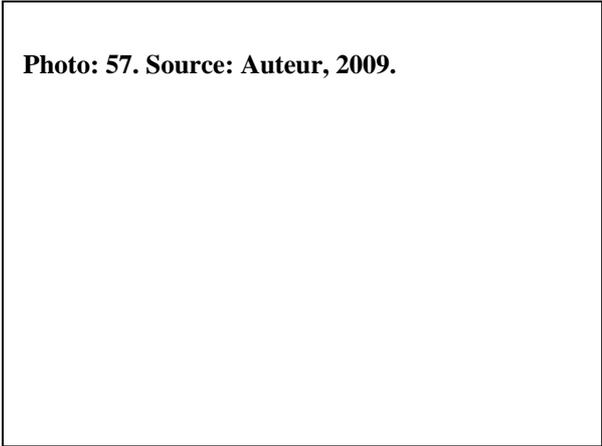
Au sein de cette ville récente, commencent à prendre forme certains éléments facilement identifiables, qui constituent pour les usagers les principaux composants de son image collective. Parmi ces éléments, les tours AADL localisées sur le grand boulevard. Grâce à leur imposante hauteur et leur site privilégié, les tours AADL assument un rôle de repère, comme des références ponctuelles pour l'ensemble de l'espace de la ville nouvelle. Les tours réalisées par l'entreprise Chinoise (CSCEC) (Photo56) ainsi que ceux des bâtiments 400 logements SOREST (Photo57) en sont les plus marquants. Car les premières se situant sur un site dominant et bénéficiant d'une qualité d'exécution irréprochable, offrent un contraste saisissant par rapport aux bâtiments de l'habitat collectif social, situés en arrière plan. Alors que les seconds sont implantés à l'entrée de la ville et s'imposent par leur volume aux constructions de type individuel se trouvant juste en face.

Photo : 56. Source: Auteur, 2009.



Tours CSCEC à L'UV7

Photo: 57. Source: Auteur, 2009.

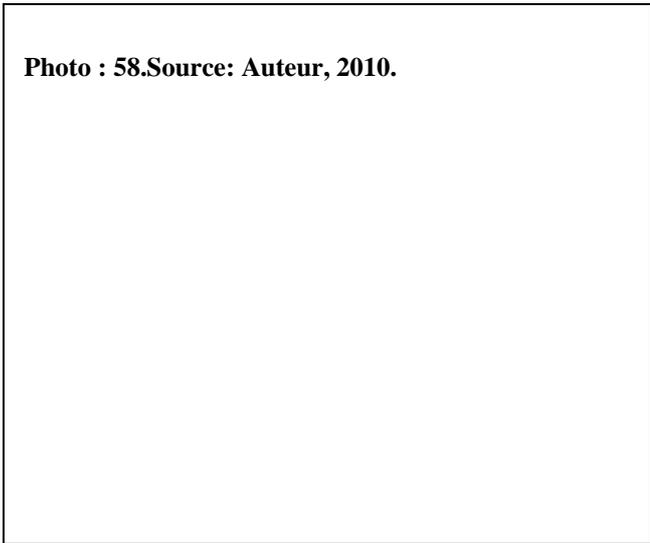


Tours SOREST à L'UV9.

2/LA FERME.

Une ancienne ferme qui date de la période coloniale est implantée juste à l'angle du carrefour le plus important qui mène aux quartiers nord UV6 et UV8, Etant les premiers à être habités de la ville, ces derniers se distinguent par une grande concentration de commerces et de services. L'ancienneté de la construction et son style colonial, singulier dans son environnement, accentuent sa perception (Photo58).

Photo : 58.Source: Auteur, 2010.



3/LE SQUARE :

Le manque des espaces verts aménagés dans la nouvelle ville a fait ressortir l'unique square de la ville comme étant un coin de repère. Se situant à la limite de l'UV6 cet espace, destiné aux jeux et à la détente, est facilement identifié par la population. Sa situation sur le parcours qui mène au marché couvert, et au quartier commerçant, en a fait un élément important. Il est néanmoins évident que cet espace enregistre une fréquentation assez faible à

longueur de journée. Apparaissant comme un espace abandonné, sa désertion est sans dite liée au manque d'entretien et à sa faible qualité d'aménagement.

En sus, l'entassement des déchets sur les surfaces réservées à la pelouse reflète un paysage désolant (Photos 59 et 60). La commune est-elle incapable de gérer cet espace, destiné à procurer des moments de quiétude et de bien être ? Les habitants sont ils de leur côté inconscient du rôle qu'ils doivent jouer pour préserver les espaces communs de détente dont leurs enfants ont tant besoin ? Tants de questions à qui il faudra répondre pour pouvoir éradiquer ce mal qui range nos villes algériennes d'une manière globale.

Ainsi nous pouvons confirmer aisément que si le SQUARE est un élément de repère dans la masse urbaine de la ville nouvelle, ce n'est point à cause de sa qualité exceptionnelle, mais plutôt à cause de la rareté de ce genre d'espace combien vitale pour une ville.



Photo : 59. Source: Auteur, 2009.



Photo : 60. Source: Auteur, 2009.

4/LE MARCHÉ COUVERT.

L'importance du marché couvert, comme premier et unique grand marché de la ville, en a fait un point de repère essentiel. Le marché s'est imposé par son caractère fonctionnel et non pas architectural car toujours en chantier, il n'a cependant pas encore dévoilé son aspect architectural définitif.

5/LE TERMINUS.

Si la station terminale de bus est évoquée par les personnes interrogées comme repère pour la Ville, ceci n'est sans doute pas lié aux qualités physiques particulières de cet espace ou de son environnement. La station de bus inspire plutôt anarchie et insécurité. Elle est entourée d'un amas de constructions de type social d'une qualité répulsive. Cependant la forte dépendance des habitants de la ville pour ce type de transport adapté à leurs revenus, ainsi que

la fréquence élevée des déplacements entre la nouvelle ville et l'ancienne ville, a fait de cet espace l'un des mieux fréquentés.

7.4.5 LES NOEUDS :

Quelques espaces de la ville nouvelle peuvent être qualifiés de Nœuds, vu qu'ils sont la scène d'une concentration assez importante d'individus ou d'activités, et qu'ils permettent l'échange et l'accès aux différents quartiers de la ville, cependant leurs nombre est assez restreint, ils font partie du centre qui rayonne sur l'UV6 et son entourage proche.

Bien entendu les nœuds vont voir leur nombre s'accroître à mesure que les différents immeubles des quartiers inhabités reçoivent leurs occupants. Les nœuds constituent les emplacements idéals pour l'implantation d'éléments esthétiques et porteurs d'une certaine idéologie politique (ancienne ville période coloniale). Cependant ceux de la ville nouvelle en sont toujours dépourvus, à l'exception du premier carrefour donnant sur l'axe principal depuis l'entrée Est de la ville, qui vient de recevoir un monument d'une qualité esthétique qui fait prévaloir des avis fortement mitigées(Photo61).



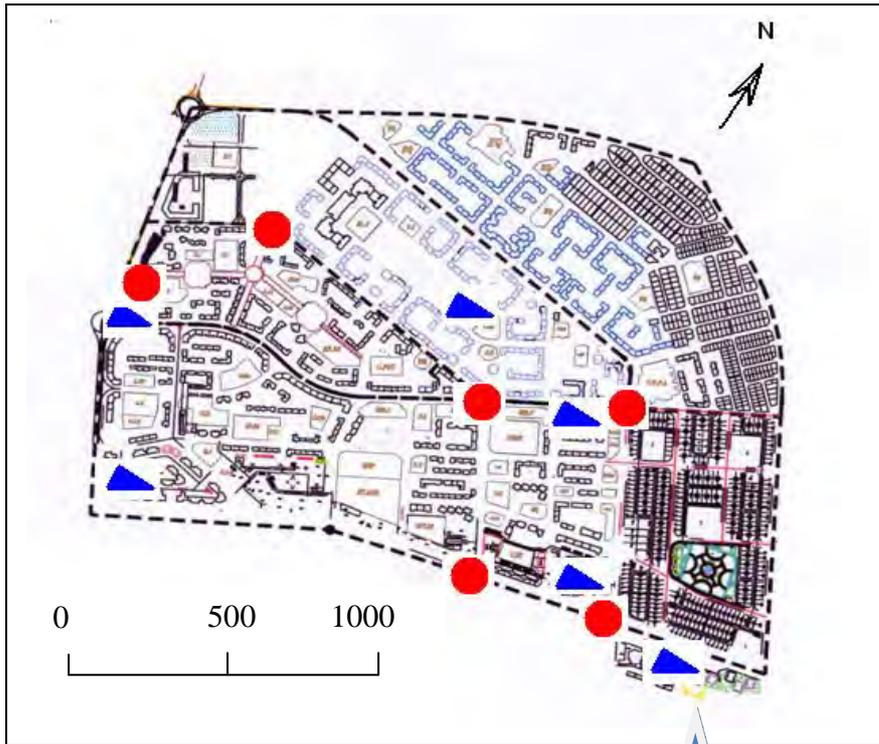


Figure : 16. Source: DUCH, Auteur,

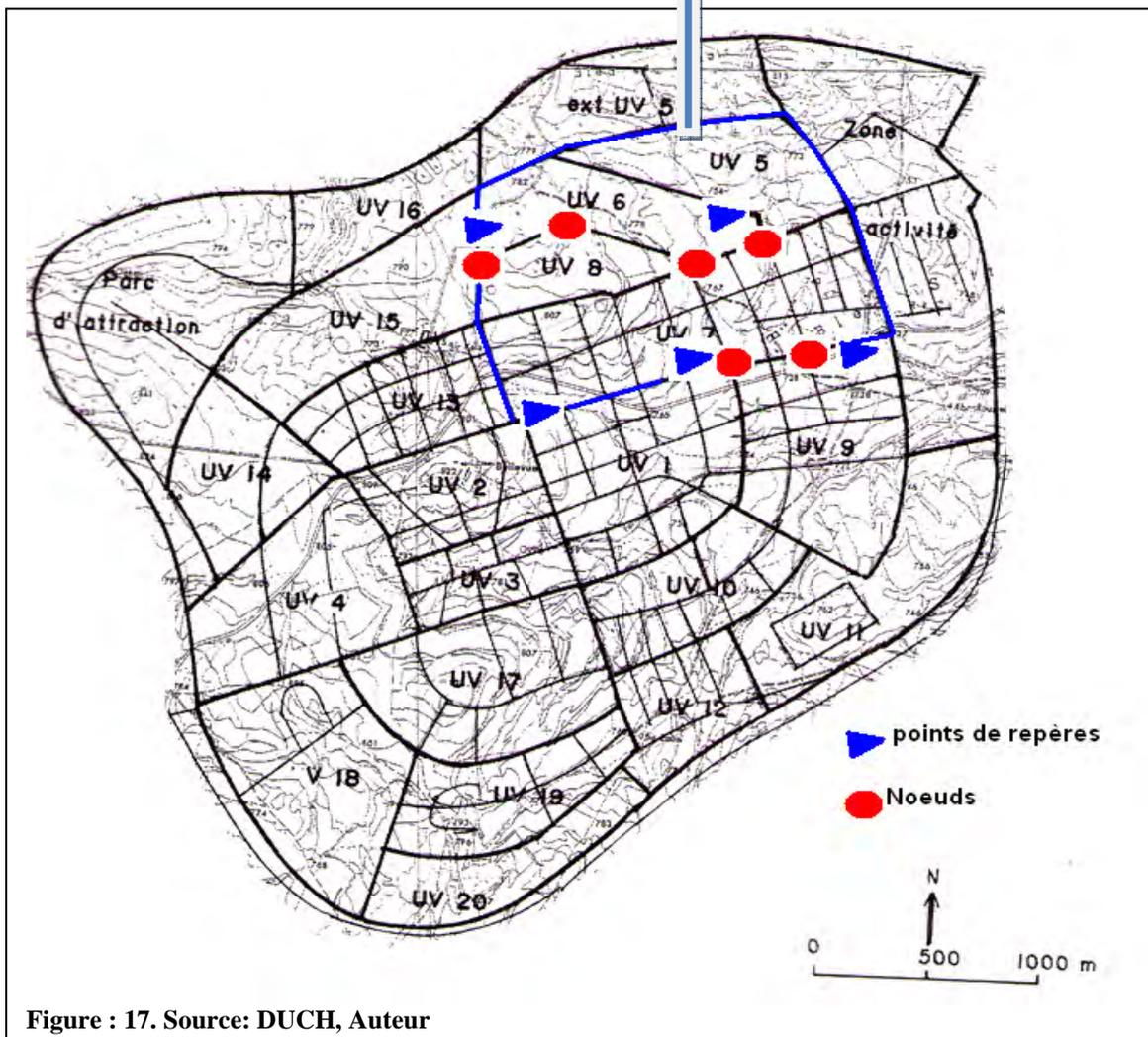


Figure : 17. Source: DUCH, Auteur

7.4.6 LES LIMITES DE LA VILLE NOUVELLE :

Les personnes interrogées ont du mal à définir les limites de la nouvelle ville. Pour certains, la ville ne va pas cesser de se développer, jusqu'à atteindre la commune de Ain smara à l'est et El khroub à l'ouest. Cependant la limite constituée par l'autoroute de Batna est pour le reste des gens interrogés, la seule limite claire et identifiable. Pour ces derniers, la localité des "Quatre chemins" fait partie intégrante de la nouvelle ville. L'absence d'éléments naturels de coupure, ainsi que la présence de chantiers interminables, prive les habitants de la ville de l'impression satisfaisante que leur ville est enfin achevée et rationnelle.

7.5 LES EQUIPEMENTS:

Un investissement colossal a été alloué pour la réalisation de plusieurs équipements (voir liste) destinés à donner une importance régionale à la ville. L'occasion était alors bien propice à l'échelle urbaine, pour promouvoir une architecture capable d'améliorer la qualité de l'espace bâti, car à ce niveau le critère économique est beaucoup moins influent que dans les programmes d'habitat.

Cependant la plupart de ces équipements sont mal perçus par la population qui n'arrive pas non seulement à les situer mais aussi à les identifier. A l'exception de l'hôpital militaire que l'on peut voir à partir de l'entrée Est de la ville, les autres équipements sont presque cachés à la vue et il faudra déployer un peu d'effort pour pouvoir les localiser.

L'université, implantée au niveau de L'UV3, a été reconnue par l'ensemble des personnes interrogées. Mais son implantation n'offre aucune perspective à partir du boulevard principal ou à partir des accès de la ville. Un projet aussi important devrait dominer la ville nouvelle par une situation en hauteur, qui intégrerait d'une manière imposante l'université dans le paysage urbain de la ville. Ces différents équipements implantés indépendamment les uns des autres, devaient être regroupés dans le schéma global, se faire valoir mutuellement, et être de véritables nœuds dans la composition urbaine.

Certains équipements sont à un niveau bas par rapport aux terrains environnants (Photos 62 et 63).

Programme Des Equipements Achevés :

LYCEE 1000	02
E.F.E	08
CEM	01
GROUPE SCOLAIRE.	13
AGENCE P.T.T	02
CENTRAL TELEPHONIQUE	01
C.F.P.A	01
SURETE URBAINE	02
HOPITAL 70 LITS.	01
SALLE OMNISPORT	01
CITE ADMINISTRATIVE	01
MOSQUEE	01
4000 PLACES PEDAGOGIQUES	03
CNRB	01
RESTAURANT CENTRALE	01
2000 LITS	02
SIEGE GARDE COMMUNALE	01
HOPITAL MILITAIRE	01
BASSIN DE NATATION	01
TERRAIN DE SPORT	01
SIEGE CACOBATH	01
SIEGE DU CADASTRE	01
CENTRE PSYCHO PEDAGOGIQUE	01
UNITE DE PROTECTION CIVILE	01
MAISON DE JEUNE	01

Source URBACO/2009.



Photo : 62. Source: Auteur, 2009.



Photo : 63. Source: Auteur, 2009.

PROJET	MAITRE DE L'OEUVRE
Etude et aménagement du pôle universitaire	Le BET SAU
Etude et suivi de la faculté 4000 places à l'UV3	Le BET Hafiane
Etude et suivi de 2 cités universitaires (UV3), et une faculté de 4000 places à l'UV4.	Le BET Krid
La conception d'une faculté de 4000 places à l'UV3.	Le BET Dembri.
Etude et suivi d'une cité universitaire à l'UV4	Le BET Naceri.
La conception et le suivi d'un institut des sports à l'UV4	Le BET Bestandji.

On est bien loin de l'emprise que les bâtiments officiels de la période coloniale ont sur l'image globale de la ville ancienne. On est passé d'un type de constructions qui sont de véritables composants de la structure urbaine grâce à la perspective visuelle et une architecture spécifique porteuse de messages, à des constructions qui n'ont aucun rôle paysager notable et dont l'architecture peut être qualifiée de banale et muette.

Pourtant une étude paysagère à été mentionnée dans le rapport de l'URBACO (voir fig 18), qui affirme que « le tracé de la voirie a été influencé d'une manière très évidente par le relief surtout pour la voirie primaire et secondaire. L'étude paysagère a permis de localiser des points culminants présentant des vues panoramiques très intéressantes, c'est ainsi que les centres secondaires et certains équipements importants ont été implantés au niveau de ces points (Cité administrative, hôpital, parc d'attraction, les différents centres de la ville »(100).

Cependant, l'implantation des tours au niveau de l'axe central (par décision centrale), a obstrué les perspectives visuelles prévues dans le schéma initial. Les constructions d'habitat toutes forme confondues, sont mises en avant plan au détriment des équipements, accentuant ainsi l'étiquette de ville dortoir qui colle à l'image de ville. Parallèlement, aucun rôle structurant d'espaces publics n'a été affecté à ce type de construction, qui aurait pu jouer un rôle déterminant dans la création d'espaces à forte signification, tel qu'on le voit au niveau de la place de la brèche dans la ville mère. Mais les tours AADL ne sont pas les seuls responsables de cet état de perception très faible des équipements, car terrains inappropriés, et dégagement visuel non prévue, en sont aussi pour certains les causes principales.

Equipement	Perception/Bonne	Perception/Moyenne	Perception/Mauvaise
SURETE URBAINE	X		
HOPITAL 70 LITS.		X	
HOPITAL MILITAIRE	X		
CENTREPSYCHO PEDAGOGIQUE(4000 place)			X
C.F.P.A		X	
SIEGE CACOBATH			X
SIEGE DU CADASTRE			X
4000PLACES PEDAGOGIQUES			X
TERRAIN DE SPORT			X
MAISON DE JEUNE			X
BASSIN DE NATATION			X

(100) Rapport d'orientation URBACO juin 1994.

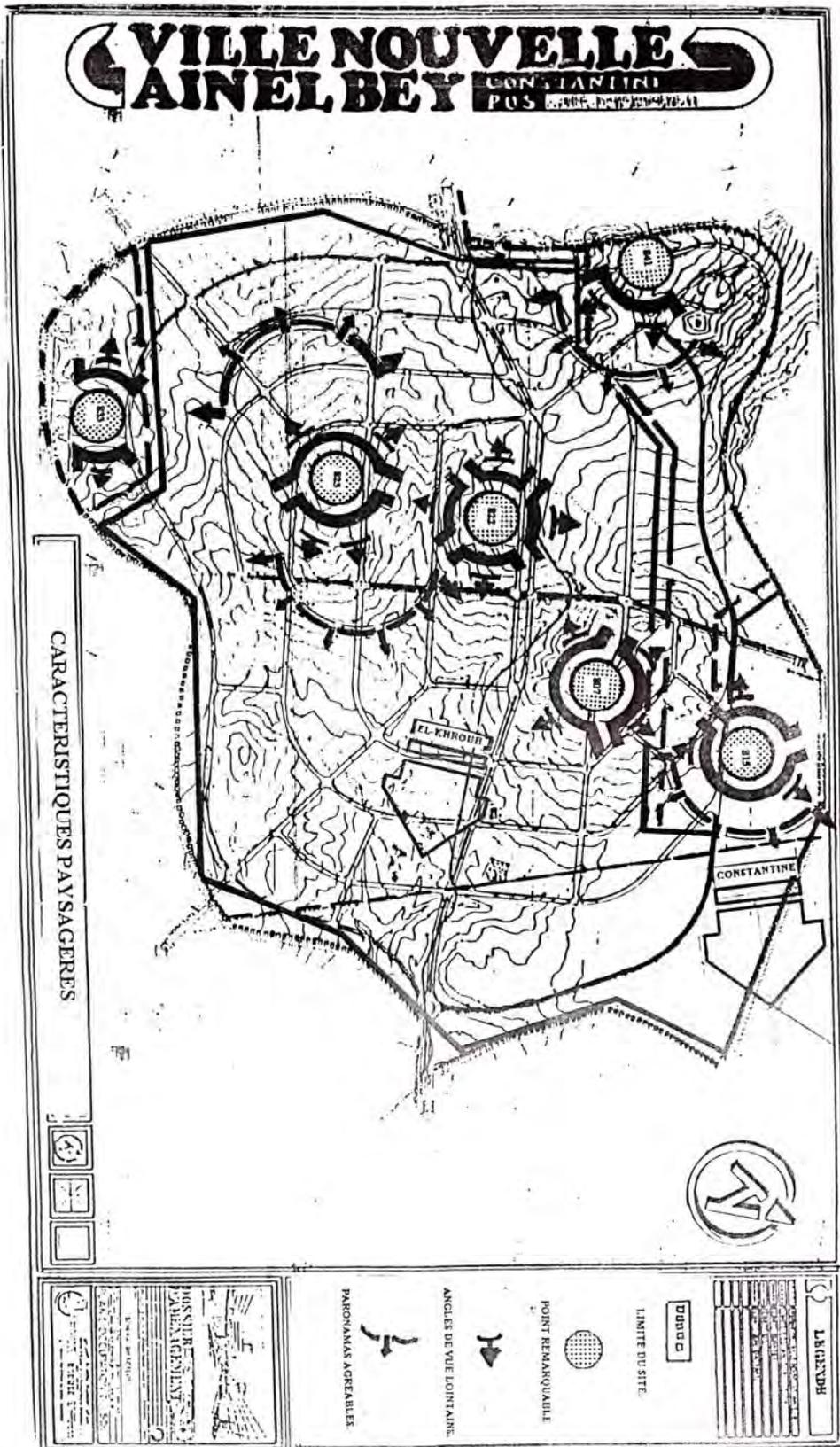


Figure : 18. Source: URBACO

LES FORMES/

Les équipements urbains dont bénéficie la nouvelle ville sont à l'antipode du conformisme propre aux bâtiments officiels de l'époque coloniale. Bien que certains présentent des formes originales, on déplore la diversité des formes qui empêche de livrer un schéma d'ensemble cohérent, rattaché au contexte local. Chaque projet présente une forme particulière, le manque de toute forme de similitude et de continuité ne facilite point la perception de ces équipements, destinés à être des composants urbains importants.

En sus, les différents matériaux utilisés dans un esprit de concurrence, compliquent d'avantage l'assimilation des projets d'équipements en tant qu'ensemble clair et identifiable. L'image engendrée et celle d'un cadre non typé démunie de symboles et qui nous fait plonger dans le chaos visuel des villes modernes (Photos 64,65 et66).



Centre administratif à l'uv7.



Faculté 4000 place à l'uv3.



Cité universitaire à l'uv3.

LES COULEURS/

Le choix des couleurs pour les équipements de la nouvelle ville, aurait pu dans une certaine mesure palier au manque de cohérence qui règne entre les différents projets de ce type. Les couleurs devaient faire ressortir les équipements comme des éléments de structure urbaine facilement identifiables, et consolider pour le percepteur le sentiment d'appartenance de ce type de construction à un même ensemble unique. Ainsi, le centre administratif par sa couleur et son revêtement en tyrolienne, se fond complètement avec les immeubles d'habitat social qui l'entourent. Le reste des équipements sont pourvus d'une variété de couleurs qui les apparentent aux immeubles de type collectif (LSP et promotionnels) situés non loin.

7.6 L'ACTIVITE TERTIAIRE :

Pour les commerçants de la nouvelle ville, si le commerce est limité à certaines activités bien déterminées; en l'occurrence (cafétéria, pizzeria, alimentation générale, quincaillerie, agence immobilière) c'est parce que la plupart des habitants fraîchement installés gardent leurs habitudes d'antan et leurs marchands dans leurs quartiers d'origine, et qu'il leur faudrait un peu plus du temps pour qu'ils puissent s'adapter à leur nouvel environnement. Les commerçants se plaignent de la rareté des clients durant la matinée et ce n'est qu'en fin de journée que leurs magasins commencent à connaître une certaine animation.

Ceci est dû aux fortes migrations quotidiennes de la ville nouvelle vers les communes limitrophes, principalement Constantine pour des raisons de travail ou de service. (On est encore loin du caractère "ville emploi" proclamé par les concepteurs de la ville).

Coté consommateurs, certains affirment faire leurs courses en dehors de la ville nouvelle où les prix sont plus abordables, même s'ils estiment que récemment et avec l'ouverture du nouveau marché couvert au niveau de L'UV7 la situation s'est, sur ce plan là, sensiblement améliorée. Un réseau de commerce au détail est alors entrain de se constituer, suivant un parcours qui commence depuis l'entrée Est sur le boulevard central, puis s'achemine vers le centre du quartier de l'UV6. Ce parcours est caractérisé par la présence d'arcades qui ont été programmées le long des voies pour des raisons d'esthétiques. Cependant, le désir des commerçants à vouloir occuper l'espace galerie pour achalander leurs marchandises, a sensiblement affecté la qualité paysagère de la nouvelle ville (Photos 67 et 68).



Photo : 67. Source: Auteur, 2009.



Photo : 68. Source: Auteur, 2009.

7.7 LES ESPACES VERTS

L'insuffisance voire l'inexistence des aménagements des espaces extérieurs, confère à la ville un air de chantier interminable, à l'exception des trottoirs dont la plupart restent non pavés. Les aménagements extérieurs sont complètement absents, la ville vit un déficit patent d'espaces verts, mobilier urbain, placettes aménagées, espaces de promenades et de détente....etc.

Peut-on parler de problème d'ordre culturel? Car on a tendance à considérer dans nos villes les espaces extérieurs comme entité séparée de l'habitat, un espace commun, public, qui n'appartient à personne et que personne ne veut prendre en charge. Même si quelques initiatives d'implantation des espaces verts prennent naissance ici et là grâce aux habitants, elles sont vites avortées, faute de suivi et d'implication d'une large frange de population.

Pour les pouvoirs publics, la ville doit d'abord assurer la fonction essentielle du relogement, au détriment d'une vie locale saine et un cadre urbain attractif.

La ville nouvelle est marquée par une influence directe de l'urbanisme moderne. On est en face d'un urbanisme quantitatif dont la ségrégation des fonctions disqualifie les lieux et privilégie la voiture. Le surdimensionnement des rues et des carrefours, ajouté à la nudité des espaces extérieurs, jouent en faveur d'innombrables "no man's land " qui deviennent partie intégrante de l'image de la nouvelle ville (voir planche N°68).

Peut-on aspirer à voir un jour notre ville nouvelle vêtue d'une tenue verte? Les responsables locaux ainsi que les habitants seront-ils en mesure de prendre en charge et d'entretenir leurs espaces extérieurs? Ces questions nous laissent sceptiques en face d'un phénomène qui a pris une ampleur nationale. Les aménagements de la bande verte, prévues dans le schéma initial, seront-elles en mesure de faire de l'axe principal un lieu de détente, et renforcer le caractère de centralité pour le boulevard ? Et quel avenir pour le reste des espaces? Car on ne s'intéresse généralement qu'aux espaces centraux susceptibles de recevoir la visite officielle d'un haut responsable.

ETAT DES ESPACES EXTERIEURS ET MANQUE DES ESPACES VERTS :



Planche 68 : Entassement des ordures sur les espaces extérieurs complique l'état d'anarchie du paysage de la nouvelle ville.



Planche 69 : Le terrain boisé au niveau l'uv7, déjà existant bien avant le démarrage du projet de la nouvelle Ville, et le seul espace libre de détente pour la population, cependant ce terrain est envahi par les jets d'ordures et le manque d'entretien.

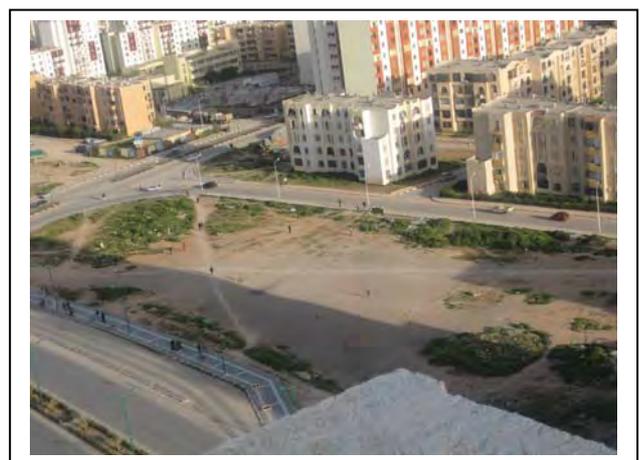


Planche 70 : Entassement de blocs de pierre sur les terrains libres, et absence totale d'une prise en charge des espaces extérieurs, de la part des responsables et des habitants de la nouvelle Ville.

CONCLUSION :

Au terme de ce chapitre, Nous retenons que la ville nouvelle Ali Mendjli est le paradigme de la ville réalisée ex nihilo, qui n'a pas tenu compte, des paramètres et des caractéristiques de la ville mère, offerts en héritage. Son système d'aménagement est, le moins que l'on puisse dire, plus technocratique et politique qu'humaniste. Il traduit une influence sur les urbanistes locaux des théories modernistes, pourtant révolues. Sur la même ligne de conduite, de projets engagés par l'administration coloniale à partir du milieu du vingtième siècle, les acteurs de la ville nouvelle se sont donnés à bras ouverts, et d'une manière exclusive, aux impératives sociopolitiques, au détriment d'une approche globale qui intègre les dimensions humaine et esthétique.

Le résultat est alors décevant à plus d'un titre :

- Anarchie paysagère aidante, on y relève la difficulté éprouvée par la majorité de la population de la ville à se libérer de l'attraction exercée par la ville mère.

- Le caractère d'urgence qui à prévalu tout le long du processus de construction et d'affectation, a conduit à un développement incontrôlé de la ville, par la formation involontaire du centre ville au niveau du premier quartier construit. Ce qui affectera sensiblement l'équilibre entre les différents quartiers, et le choix dans l'implantation des différents équipements.

- Les équipements déjà construits dans la Ville nouvelle, ne participent pas du tout, ou du moins d'une manière très faible, à l'image globale de la ville. Pourtant, des implantations meilleures offrant des perspectives visuelles sur les équipements, auraient pu offrir un paysage meilleur à la Nouvelle ville.

- Le choix d'une structure dominante éclatée, qui n'oriente pas les déplacements, ajoutée à l'état déplorable des espaces extérieurs, procurent un sentiment d'égarement, qui incite l'usager à s'enfermer dans son appartement, ou fréquenter un nombre d'endroits bien déterminés de la ville.

Chapitre VIII :

ETUDE TYPO MORPHOLOGIQUE DE L'HABITAT A LA NOUVELLE VILLE.

INTRODUCTION :

Une analyse architecturale qui a pour objet l'aspect esthétique des immeubles d'habitations et constructions individuelles, passe par le choix d'un outil méthodologique, que nous avons voulu au préalable assimiler à celui utilisé dans le chapitre « immeuble colonial ». L'analyse typologique qui nous a permis de classer un ensemble de caractères organisés en un tout dans les immeubles coloniaux du 19^{èm} siècle, s'avère dans le cas de la nouvelle ville inappropriée.

En effet, la réduction d'un ensemble de constructions à leur trait commun, suivant des éléments de composition architecturaux est dans ce cas une opération ardue. Le manque d'articulation et de similarité entre les différents ensembles de la nouvelle ville, en est la cause principale.

De ce fait, les immeubles d'habitat et les constructions individuelles sur le site en étude, se présentent à nous comme des phrases complexes avec une multitude de mots qu'il est difficile de déchiffrer. Ou bien, paradoxalement, comme des phrases incomplètes sans règles de grammaire ou de syntaxe.

8.1 CLASSIFICATION MORPHOLOGIQUE :

En s'appuyant sur l'enquête établie précédemment pour définir la perception de la nouvelle ville, nous avons procédé à un classement des différents types d'habitat selon leur forme. Car de ce point, la proportion volumétrique entre les différents types d'habitat présente des écarts importants, très perceptibles. On passe des constructions individuelles qui s'apparentent comme étant une composition entre l'habitat pavillonnaire de la période coloniale, et les immeubles de rapports du 19^{èm} siècle; à l'habitat social et promotionnel qui s'inscrivent dans la continuité des grands ensembles et aux tours AADL qui à travers lesquelles ont voulu mettre au goût du jour le principe des grands ensemble pourtant révolu.

Cependant, à cette diversité formelle s'ajoute la non concordance des éléments architecturaux, la transition qui acheminait la métaphore de ces éléments, et assurait une continuité utile à la perception dans le cas de la ville ancienne (Voir Chapitre 4), est dans le cas de la nouvelle ville inexistante.

8.2 ANALYSE ARCHITECTURALE DES DIFFERENTS TYPE D'HABITAT :

QUESTIONNAIRE :

Une étude objective sur la perception du paysage architectural de la nouvelle ville, considéré comme laboratoire et observatoire de la production architecturale récente de notre pays, nous renvoie à découvrir les différents avis et appréciations de la population Constantinoise vis-à-vis du sujet. L'objectif étant de déterminer l'importance d'une approche typologique dans la perception du paysage car « les types bâtis apparaissent doublement déterminés par une culture et une localisation » (101), et entérine l'importance de la typologie dans la formation d'un paysage identitaire. Ensuite, il s'agit de vérifier si la qualité spatiale et plus particulièrement architecturale de la ville, et une des causes du faible lien d'attachement qu'éprouve les habitants pour la Ville nouvelle. En effet « un quartier en déclin spatial et économique est défini comme provoquant la diminution de la désirabilité des gens à s'y installer » (102)

Notre questionnaire à été proposé à 36 personnes ; en plus des 24 personnes que l'on a interrogé précédemment et présenté (page138), on a rajouté 12 personnes qui sont plus concernées par la qualité architecturale. Ce sont des architectes de profession qui exercent à titre privé, ou au sein d'entreprises publiques. A cette catégorie de professionnels on a demandé de nous donner leurs avis concernant les causes d'échec ou de réussite pour chacun des types suscités, en choisissant uniquement deux facteurs parmi ceux proposés. Les individus sondés, même si certains d'entre eux n'habitent pas la nouvelle ville affirment s'y déplacer fréquemment pour des raisons professionnelles ou autres.

Précisons que durant notre interrogatoire, nous nous sommes munis de plusieurs photos prises dans des endroits divers de l'espace en étude, et représentant les différents types de constructions qui ont façonné son image.

Les constructions de type Collectif12 photos.

Les constructions de type individuel (auto construction).....18 photos.

Les constructions de type Tours AADL.....6 photos.

(101)Ph.Panarai. J-Ch Depaule, M, Demorgon, M, veyrench, Eléments d'analyse urbaine, Archives d'architecture modern, Bruxelles, 1980.

(102)Barbara bonnefoy et Julie Romeur , Algérie-France jeunesse ville et Marginalité Chihab éditions.

Nous avons tenu à préciser aux personnes interrogées que les photos présentées ne doivent pas constituer l'unique référence, mais qu'ils doivent plutôt s'appuyer sur l'image qu'ils ont, ces photos étant uniquement un support supplémentaire; l'objectif étant d'interpeler l'image collective, tel qu'elle est définie dans l'esprit de la population. Les photos ont été prises de différents points de vue, de loin et de près, sans viser un élément particulier, susceptible d'influer le jugement des personnes interrogées.

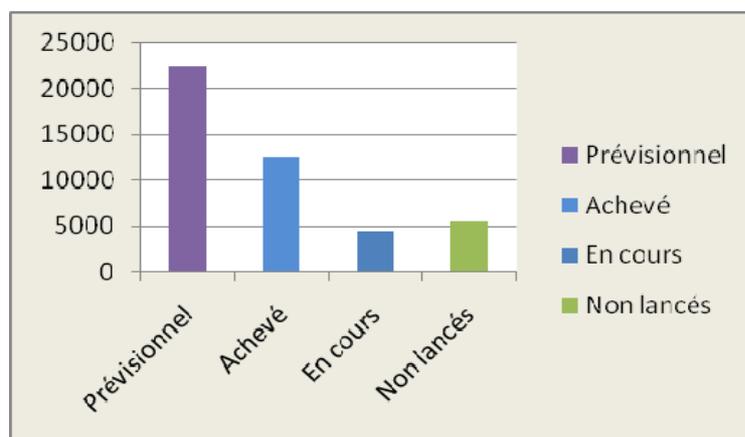
Toutefois, nous avons été contraints, devant la variété architecturale des constructions individuelles, et de l'aspect inachevé d'une grande partie d'entre elles, de sélectionner quelques prises de vues, qui reflètent objectivement leur image. Pour cette raison nous nous sommes plutôt fixés sur les constructions individuelles de l'UV7 donnant sur l'axe central, et l'axe secondaire, qui bénéficient d'une grande qualité visuelle.

A notre grand étonnement, plusieurs sujets de la catégorie des non professionnels ont bien voulu se prêter volontiers à notre questionnaire et ont affiché un enthousiasme inégal vis-à-vis du sujet traité. La plupart s'accordent à affirmer l'occasion rarissime d'une ville nouvelle pour les professionnels du bâtiment et des décideurs, à produire un paysage architectural et urbain représentant dignement l'Algérie d'aujourd'hui.

N° d'ordre	QUESTION
1	<p>Donnez vos appréciations concernant l'esthétique des bâtiments de la nouvelle ville pour chacun des types suivants/</p> <p>1/ Collectif.</p> <p>2/ Individuel.</p> <p>3/Tours AADL</p>

8.2.1 ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTS PROGRAMMES D'HABITAT :

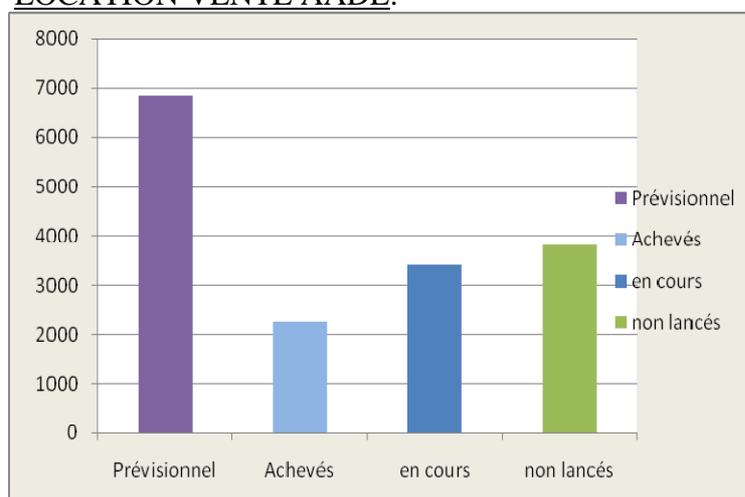
SOCIAL LOCATIF :



Prévisionnel s:	22365 logements.
Achevés :	12530 logements.
En cours :	4350 logements.
Non lancés :	5485 logements.

Graph n° 1 : Source: URBACO.A partir de la fiche technique 2009.

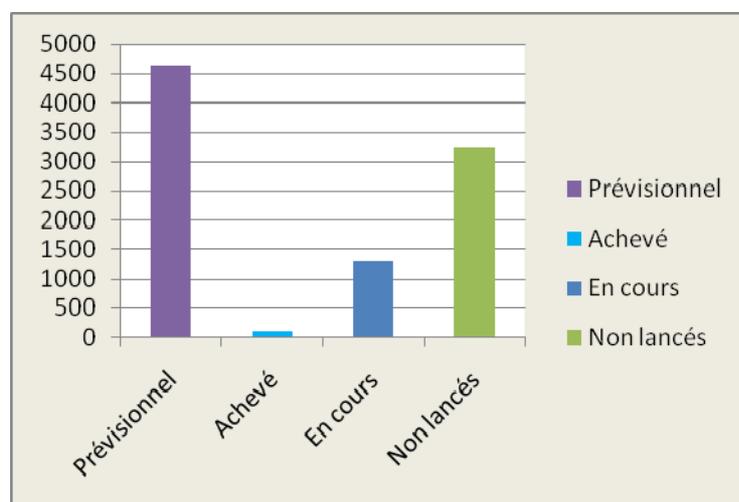
LOCATION VENTE AADL:



Prévisionnel s:	6832 logements.
Achevés :	2556 logements.
En cours :	3408 logements.
Non lancés :	3812 logements.

Graph n° 2 : Source: URBACO. A partir de la fiche technique 2009.

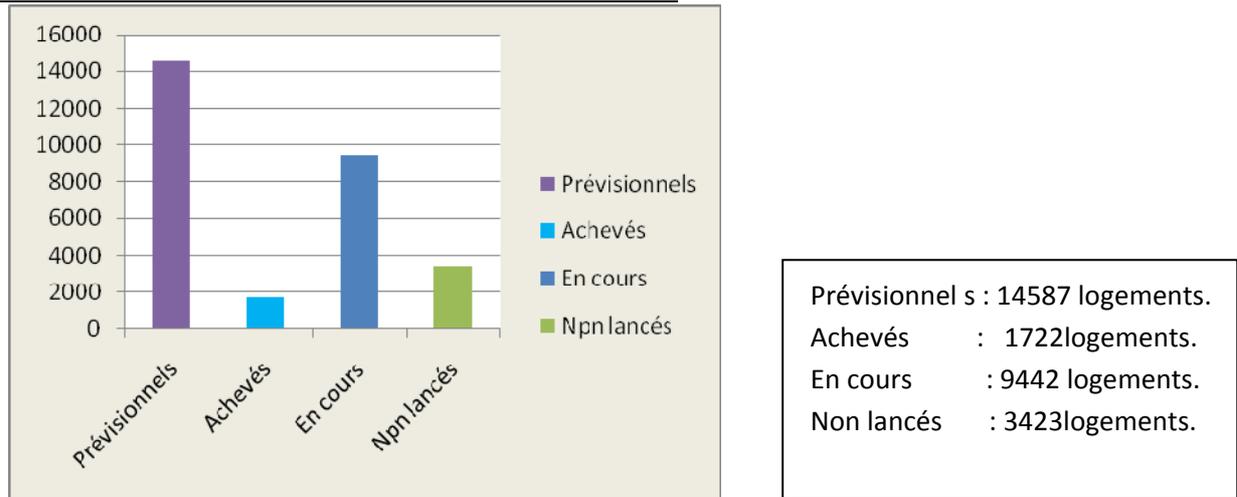
INDIVIDUEL



Prévisionnel s:	4642 logements.
Achevés :	100 logements.
En cours :	1289 logements.
Non lancés :	3253 logements.

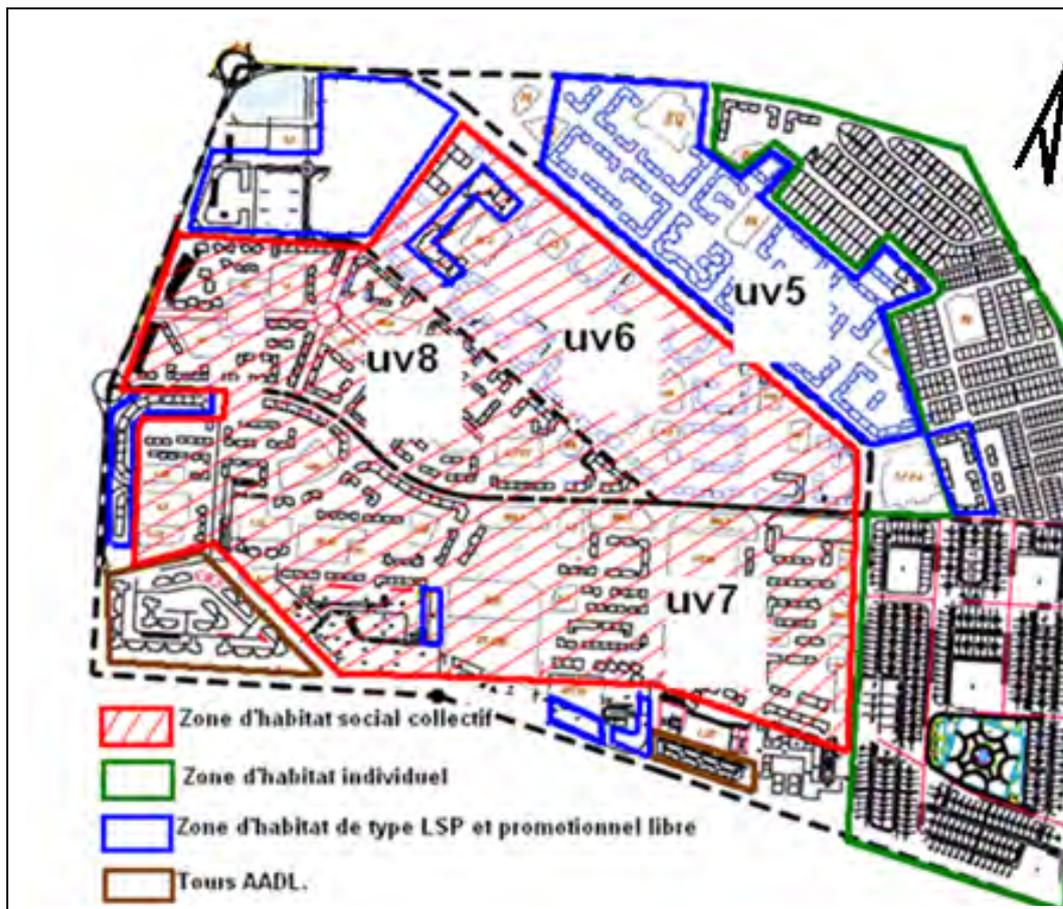
Graph N° 3 .Source : URBACO. A partir de la fiche technique 2009.

SOCIAL PARTICIPATIF ET PROMOTION LIBRE.



Graph : 4 .Source : URBACO. A partir de la fiche technique 2009.

REPARTITION DES DIFFERENTS TYPE D'HABITAT AU QUARTIER 2 :



Quartier 2 : Figure19: Source : DUCH, Auteur.

8.2.2 TYPE COLLECTIF SOCIAL :

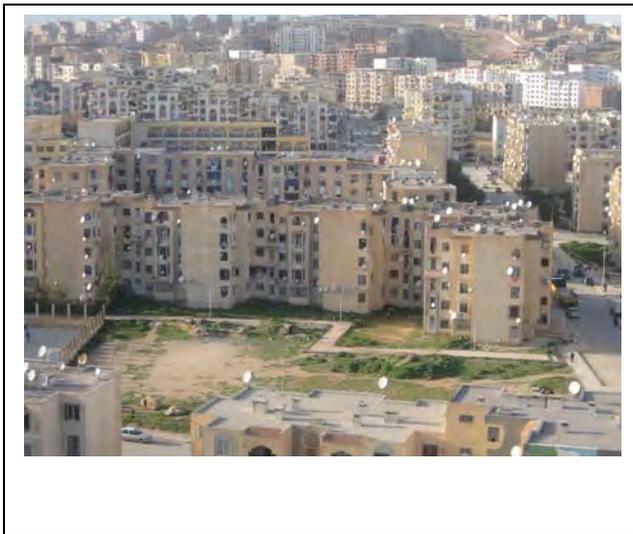


Planche 71 : Source/ Auteur, 2010.

(Planche 71 : Manque d'identité architecturale, et décoration gratuite, formes et lignes en façades variés et incohérents ; structure éclatée sans aucune prise en charge des espaces extérieurs).

RESULTATS DE L'ENQUETE :

La qualité esthétique des Constructions de Type Collectif:

L'immeuble de type collectif est fortement assimilé aux immeubles d'habitations de type social locatif. Ceci est dû d'une part à la prédominance de ce type dans le paysage bâti de la nouvelle ville, et d'autre part aux similitudes existantes dans la texture des bâtiments des différents projets réalisés dans le cadre de ce programme. En effet, ces bâtiments se partagent certaines caractéristiques, revêtements extérieurs, couleurs, procédés constructifs...etc. Cependant, ils se distinguent des bâtiments du type logements sociaux participatifs et promotionnels ; qui laissent apparaître d'une manière globale, une nette amélioration dans la qualité de mise en œuvre et de l'esthétique. Malheureusement ceci est loin d'être valable pour tous les projets.

Nous avons présenté durant le questionnaire 12 photos prises sur des bâtiments bénéficiant d'une localisation avantageuse (donnant sur axe important), pour servir de support aux personnes interrogés. Nous avons bien précisé à ces personnes, que cet avis doit uniquement concerner l'aspect esthétique des bâtiments et non pas des espaces extérieurs, car nous avons bien noté chez eux, une grande déception vis-à-vis de l'état déplorable des espaces publics.

Appréciation de l'aspect architectural type collectif social catégorie : non professionnels :

Il a été très difficile de rassembler des indications nettes et précises, sur les appréciations de cette catégorie vis-à-vis de la qualité esthétique des bâtiments collectifs. Cette difficulté, est d'une part relative aux qualités disparates que l'on peut apercevoir entre les différents bâtiments; en l'occurrence, les bâtiments de type social participatif et promotion libre d'une part, et ceux de type social locatif d'autre part. Conjointement, on a noté une certaine confusion de la part de ce type d'échantillonnage à dissocier entre les qualités esthétiques, et d'autres paramètres divers et variés, qui viennent influencer directement ou indirectement leurs jugements. Telle que la qualité de l'environnement proche, ou l'influence d'une bonne couche de peinture qui pour certains, suffisait à faire valoir un avis positif.

Concernant les logements de type social locatif, la plupart des personnes interrogées, ne cachent pas leur déception. La qualité esthétique de ce type de bâtiments n'a pas selon eux, favorisé l'intégration des habitants, et elle est loin d'offrir un cadre de vie sain et agréable.

Par contre, ceux de type social participatif et promotionnel, sont d'une qualité acceptable, et pour certains elle est nettement appréciable.

Un répertoire esthétique non cohérent qui prête à la confusion :

La difficulté d'émettre un jugement de la part de la catégorie des non professionnels, émane principalement de la difficulté pour nous à classer les bâtiments objet d'étude selon un type précis, présentant des qualités communes, et plus précisément des éléments d'esthétiques valables pour tous, (tel le cas dans l'immeuble colonial du 19^èm siècle, se référer au chapitre4).

En effet, quelque soit le procédé constructif utilisé (industriel, ou traditionnel), les immeubles collectifs de la nouvelle Ville, puisent dans les deux registres précoloniale et colonial (Photos 72 et 73). Ils exploitent à outrance, une expression hybride qui a du mal à être lisible. Ce double répertoire d'une richesse inégale, est pour le cas de Nouvelle Ville source d'amalgame et de confusion.



Photo : 72. Source: Auteur, 2010.



Photo: 73. Source: Auteur ,2010.

Appréciation de la qualité esthétique du type collectif social catégorie : professionnelle :

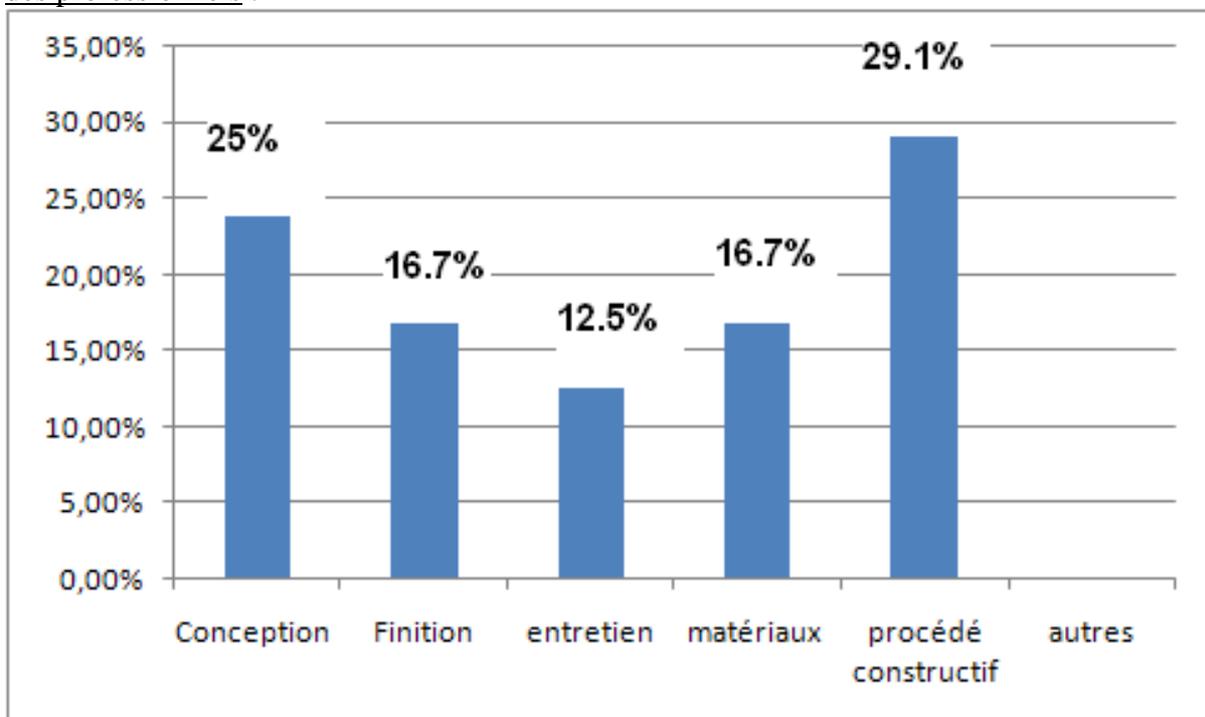
Cette catégorie est unanime sur une forte dépréciation de la qualité esthétique des bâtiments de type social locatif. La plupart des personnes interrogées notent que non seulement la qualité est mauvaise, mais qu'elle donne une impression fortement négative sur tous les intervenants ayant participé de près ou de loin, au modelage de la ville.

Pour le type social participatif, un effort à été consenti par certains promoteurs à respecter l'acquéreur, on lui offrant, un cadre esthétique et une qualité d'espace meilleure, mais ça reste en deçà des aspirations, pour que la nouvelle ville acquiert enfin la place qui lui revient.

Les adjectifs employés pour décrire ce type de constructions catégorie professionnelle :

Anarchie- désordre- problèmes de mise en œuvre- constructions économiques- bâtiments sans charme-mauvais choix des couleurs-manque d'entretien et de propreté.

Causes de l'échec de l'aspect architectural des bâtiments type social collectif selon catégorie des professionnels :



Graphe n° 5. Source: Auteur, 2009.

RESULTATS DE L'ENQUETE :

8.2.2.1/bâtiments de type social locatif :

La ville nouvelle s'impose aujourd'hui comme espace de recasement. L'immeuble d'habitations de type social est l'ingrédient de base dans la composition urbaine (60% de l'ensemble du parc de logement). Si les personnes interrogées affirment presque à l'unanimité leur insatisfaction envers la qualité architecturale de ce type d'habitat, c'est parce que le résultat est décevant en tout points de vue : conception, mise en œuvre, matériaux. Chacun ouvrant droit aux critiques les plus diverses:

- une aspect architectural très pauvre et répulsif.
- problèmes de finition et mise en œuvre liés au prix bas pratiqués.
- matériaux de construction utilisés de très mauvaise qualité.
- revêtement et couleur extérieure sans attrait.
- mauvaise réappropriation des espaces de la part des habitants mal adaptés à une vie urbaine.

-espaces extérieurs non verdoyant, poussiéreux ; rocheux, constituant un danger permanent pour les habitants.

L'impact de ce type d'habitat sur le paysage architectural de la nouvelle ville est donc fortement négatif, et propice à l'émergence des maux sociaux, telle que la délinquance sous toutes ses formes (violence, criminalité, toxicomanie,...).

La construction de la ville nouvelle fut initiée par ce type d'habitat (social) avec un caractère d'urgence (programme 900 logements OPGI) et a été soumise à des orientations politiques fixés sur l'utilisation des systèmes préfabriqués. Les bureaux d'études auxquels on avait confié la conception de ces logements sont retrouvés face à de contraintes multiples :

- Le prix de revient du logement ne doit pas dépasser les 16000 DA/m², études et contrôle technique compris.
- La surface habitable des logements est plafonnée.
- le nombre des étages est fixé à R+4.
- et en général un système de construction industriel imposé.

Problèmes fréquents :

- Absence d'identité architecturale.
- Décoration gratuite sur les façades.
- Manque d'harmonie entre éléments architectoniques.
- Manque de recherche dans le choix des couleurs.
- Etat lamentable des espaces extérieurs; des regards de voirie apparents;
- Désengagement de la part des habitants et des responsables locaux pour le traitement Des espaces extérieurs.
- Des problèmes d'étanchéité aux derniers étages.
- réappropriation individuelle des espaces et des façades créant un désordre général.
- Fissures au niveau des joints des panneaux préfabriqués.
- problèmes de finition et mise en œuvre apparents.
- très mauvaise qualité du revêtement extérieur et des couleurs

Le bâtiment de type social locatif, bien qu'il bénéficie d'un emplacement de choix sur le site de la nouvelle ville, n'a pas réussi à tisser des liens affectifs avec l'ensemble de ses habitants et la population de la nouvelle ville. Ses caractéristiques communes, ayant permis son identification comme élément particulier, n'ont pas réussi face à la variété des formes en façades, à permettre une bonne perception de l'ensemble des bâtiments. En effet, le manque d'éléments architecturaux forts, aux aspects communs, rendent difficile la perception des bâtiments, qui se répète presque à l'identique sur l'ensemble des quartiers les plus animés de la Ville (car la diversité des lignes en façades, embrouillés par la médiocrité de mise en œuvre est trop variée pour être assimilable).

Sur ce point, il s'avère nécessaire pour une bonne perception du paysage urbain que le bâtiment ait, à l'image des immeubles de l'époque coloniale du 19^{em} siècle, des éléments architectoniques d'identification semblables et non identiques qui permettent d'assimiler parfaitement la lecture de chaque quartier et de chaque construction.

8.2.2.2/bâtiments de type promotionnel :

Dans le plan quinquennal 2004-2009 l'Etat adoptait une politique de désengagement et d'implication progressive du secteur privé. Conscient des dégâts infligés par la dominance des bâtiments de l'habitat social, une nouvelle formule adoptant le mixage des différents types d'habitat est encouragée. L'état décide alors de faire appel à des promoteurs privés, pour une meilleure qualité de l'espace urbain.

Le promoteur aura la tâche de produire un logement haut standing conforme à un cahier de charge qui engage celui-ci à prendre en main les aménagements extérieurs.

« Le promoteur devra préserver les plantations existantes et les éléments naturels dignes de protection, il devra en outre réaliser les espaces verts et les aires de jeux conformément aux plans d'aménagement approuvés.. »(103)

Plusieurs bâtiments du type promotionnel libre et de type LSP ont ainsi vu le jour. Certains ont réussi à présenter une autre image de l'habitat de la ville nouvelle, par une meilleure mise en œuvre et une prise en charge d'une esthétique meilleure au niveau des façades et des couleurs.

Cependant, un effort considérable reste à faire au niveau de l'aménagement des espaces extérieurs, aucun promoteur n'a pu honorer ses engagements, et produire des espaces verdoyants susceptibles de transformer l'image de la ville.

« La qualité des façades sera assurée par la conception des formes ainsi que par le choix des matériaux. La conception des formes évitera les façades monotones, la recherche doit être accentuée sur une plasticité prononcée, cette dernière ne sera pas une décoration gratuite, mais correspond aux éléments constructifs. Les matériaux choisis pour les façades devront assurer une protection permanente contre les intempéries et résister aux mauvais traitements aussi bien qu'à l'entretien... »(104)

L'objectif assigné aux programmes de logements promotionnels vise principalement l'amélioration de la qualité de l'espace urbain à travers :

(103) Cahier de charge relatif à la réalisation de logements promotionnels à la nouvelle ville Ali Mendjli.

(104)Idem.

Une Prise en charge des qualités esthétiques : Un vieillissement prématuré de la quasi totalité des immeubles sociaux locatifs, exigent une solution rapide et efficace capable de remédier à une image déplorable de la nouvelle ville, par une série de mesures capable d'assurer une certaine pérennité esthétique :

1/Le choix des matériaux de qualité.

2/protéger les façades contre les infiltrations des eaux, cause majeure de dégradation.

3/une mise en œuvre meilleure (qualité des finitions) qui influe directement sur la qualité esthétique.

4/La conception des espaces aux niveaux de l'îlot doit tenir compte de l'apport urbain du projet, et de sa qualité spatial.

La perception des immeubles collectifs promotionnels est bien meilleure que celle des bâtiments de type social locatif. Ceci est sans doute lié à la meilleure qualité de mise en œuvre, permettant de mettre en valeur les lignes et les formes en façades aussi modestes soient telles. Les façades des immeubles de ce type se distinguent par des traitements variés, qui puisent pour la plupart des registres de l'époque coloniale. On y trouve des immeubles dénudés de toute forme de décors, affichant une modestie semblable aux immeubles dépouillés du 19^èm siècle (Voire Chapitre4) jusqu'au aux façades exubérantes et éclectiques. Cependant, cette variété n'a pas affecté la perception de ce type tel que c'est le cas dans les immeubles de types sociaux locatifs. Ceci est du à notre avis, à la non abondance de ce type de constructions (Au niveau du quartier 2) qui occupe une proportion assez faible par rapport au type de bâtiments social locatif.

Car une construction, au décor abondant, et mieux perceptible dans une position différente par rapport à son environnement, qu'au sein de bâtiments ayants les mêmes caractéristiques (Variétés d'éléments), tel qu'il ressort de notre étude pour les bâtiments officiels de l'époque coloniale (Voir Chapitre 3).

8.3.1 TYPE CONSTRUCTION INDIVIDUEL :



Planche N° :74 .Source : Auteur, 2010.

(Planche 74/Une grande disparité dans l'aspect esthétique des constructions individuelles, et une image globale qui inspire au désordre et à l'anarchie).

La qualité esthétique Des Constructions De Type individuel :



Figure : 20. Source: URBACO, Auteur,

Les constructions de type habitat individuel offrent aussi bien à la nouvelle ville qu'ailleurs, une large panoplie de modèles de façades. Bien qu'il existe un type prédominant, celui de la chambre avancée* avec de part et d'autres le balcon en dur à balustrades, il a été difficile pour nous durant l'enquête de définir une typologie propre aux constructions de type habitat individuel. La perception n'est donc pas suffisamment claire, et chaque personne interrogée se réserve une image bien propre à elle concernant ce type. De ce fait, les jugements formulés sont relativement variables.

De plus, le paysage propre à ce type, est considérablement entaché par le caractère inachevé des constructions. Une large proportion se limite à l'achèvement du RDC, lieu de l'activité commerciale, alors que les étages supérieurs ne semblent pas prêts à dévoiler leurs charmes, affichant des couleurs brique et béton, fortement nuisibles à l'image de la ville.

L'appréciation de l'aspect architectural type individuel, catégorie : publique.

Les personnes interrogées sur la qualité esthétique des constructions individuelles, mettent toutes le doigt sur les photos présentant des constructions achevées, et ne cachent pas leurs appréciations quant aux qualités esthétiques de quelques constructions, Cependant la vue d'ensemble est loin de susciter le même engouement. L'incohérence dans le traitement des différentes façades, pourtant soudées par un l'alignement et une galerie les traversant d'un bout à l'autre, affecte aussitôt la ferveur initialement affichée.

*expression en usage relative à une trame en porte à faux qui partage le balcon en deux parties.

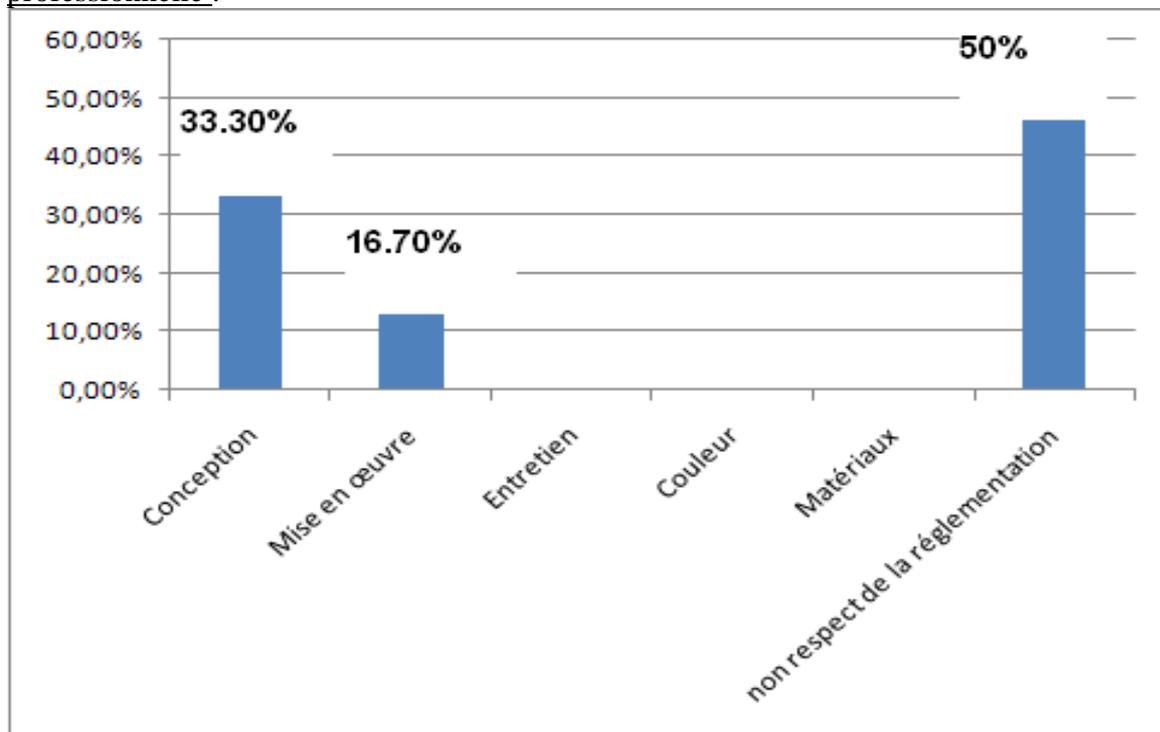
L'appréciation de l'aspect architectural type individuel, catégorie : professionnels.

La catégorie des professionnels, est beaucoup moins emballée par ce type de constructions, les personnes interrogées n'arrêtent pas de signaler le non respect de la réglementation émanant des propriétaires, et leur attribuent une lourde part de responsabilité concernant l'anarchie qui caractérise notre paysage urbain, d'une manière globale. Les professionnels s'accordent à reconnaître l'absence d'harmonie dans nos constructions individuelles, et appellent à plus de vigilance dans le contrôle des constructions et la conformité au permis de construire.

Les adjectifs employés pour décrire ce type de constructions :

Les constructions une fois achevées seront belles- totale désharmonie entre les bâtiments- non respect des règles de constructions- désordre- chantier ouvert interminable.

Causes de l'échec de l'aspect architectural des bâtiments type individuel d'après la catégorie professionnelle :



Graphe n° 6. Source: Auteur, 2009.

8.3.2 PROGRAMME LOCATION VENTE AADL.

Le programme de la location vente est un programme national, qui a prescrit des immeubles en hauteur de R+9 à R+15 (IGH –Immeubles à grandes hauteurs), sur diverses villes du territoire national. L'AADL en est le maître de l'ouvrage.

Deux grands programmes ont été lancés respectivement en 2001 et 2002 sur le site de la nouvelle ville par voie d'appel d'offre national et international pour étude et réalisation.

Le programme 2001 d'une consistance de 2500 logements était réparti sur les entreprises sélectionnées suivantes:

-CSCEC entreprise Chinoise pour l'étude et la réalisation de 1200 logements, puis le programme a été revu à la hausse pour atteindre 1288 logements.

L'entreprise Chinoise a sous traité l'étude avec le BET BEREG et le VRD avec le BET NACERI.

-GECO pour 400 logements puis modifié à 428 logements, étude effectuée par le BET NACERI. Après réception de 240 logements, le contrat fut résilié au profit exclusif de l'entreprise et les 188 logements restants ont été distribués sur divers entreprises privées.

-SOREST 384 logements étude BET Laraba et Bouhouhou à Mila.

-COSIDER 400 logements, étude BET Belaid, Alger.

Le programme 2002 (1000 logements).

-BATOS entreprise restructurée à partir de l'ex DNC Alger 400 Logements. L'entreprise n'ayant pas honoré ses engagements, le contrat fut résilié, et c'est à l'entreprise Chinoise CSCEC que fut confié le projet par la suite.

-SOREM entreprise restructurée à partir de l'ex DNC Mila 300 Logements, mais le contrat entre cette entreprise et l'AADL fut résilié et le projet qui était modifié à 204 logements fut confié à divers entreprises privées.

-GECO 300 logements sous forme de 10 tours. Le programme était modifié à 316 logements, et l'entreprise GECO n'a pu achever que 6 tours, les 4 tours restantes ont été confiées par la suite à l'entreprise SOREST.

ETUDE ARCHITECTURALE :

Dans son cahier de charge, l'AADL a mis l'accent uniquement sur la nécessité du respect de la surface habitable qui est de 70 M² pour un F3 et 85 M² pour un F4 avec une marge tolérée de 3%. Le marché a été attribué aux entreprises Algériennes pour le montant de 18500 DA/M² et 20500 DA/M² pour les entreprises Chinoises. Les RDC des différentes tours sont destinées aux commerces, le 1^{er} et 2^{ème} étage aux Bureaux pour services et fonctions libérales.

Un WC, un espace de dégagement, une loggia et un séchoir, et des aires de rangements (incluses dans la surface habitable du logement).

Répartition des surfaces logements 384 SOREST.

Désignation	F3	F4
Séjour	19.45 M ²	21.00 M ²
Chambre1	13.00 M ²	13.00 M ²
Chambre2	12.60 M ²	12.60 M ²
Chambre3	-----	12.30 M ²
Cuisine	12.80 M ²	12.80 M ²
Salle d'eau	3.00 M ²	3.00 M ²
WC	1.32 M ²	1.32 M ²
Dégagement	9.06 M ²	10.45 M ²
TOTAL	71.23 M ²	86.47 M ²
	Loggia : 4.30 M ²	Loggia: 4.30 M ²
	Séchoir : 5.00 M ²	Séchoir: 5.00 M ²

Pour l'ensemble des tours, le procédé utilisé pour la réalisation consiste en une structure en murs porteurs en béton banché (voiles), coulée dans des coffrages outils en même temps que les planchers (tunnel). A l'exception des tours réalisées par l'entreprise Chinoise dont la structure est en traditionnel poteaux poutres.

Bien que le volume imposant des tours ait donné une certaine allure au boulevard central, la qualité architecturale fait place à quelques critiques et appréciations de la part des gens interrogés.

LES TOURS AADL :

Planche n° 75 .Source: Auteur, 2010.

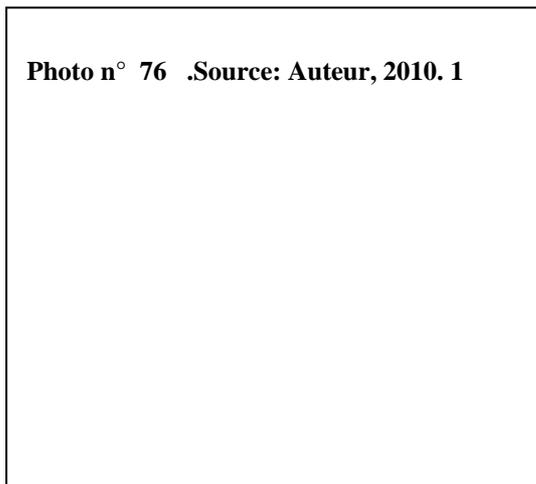


Photo n° 76 .Source: Auteur, 2010. 1

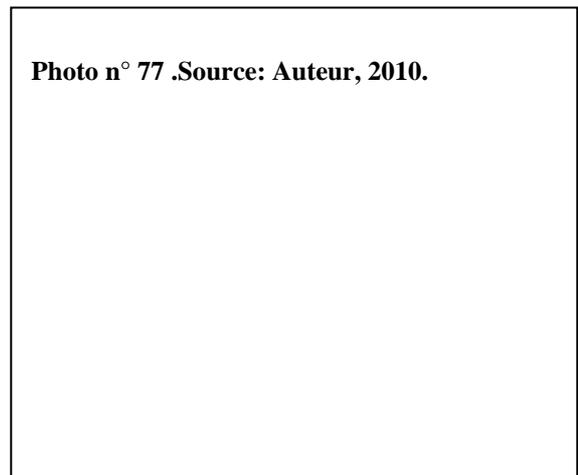


Photo n° 77 .Source: Auteur, 2010.

(Planche 75 :La réutilisation de la coursive apparue dans les cités de recasements de la période coloniale dans les tours SOREST , et les galeries dans les Tours COSIDER, comme des éléments d'esthétiques urbains (photo 77).

(Planche 76) : l'introduction de l'étage de service dans les Tours CSCEC, élément nouveau dans notre paysage urbain.

Qualité esthétique des constructions promotionnel AADL de type « Tour ».

Dans le vaste programme de promotion dont l'ADDL est le maître de l'ouvrage, les immeubles en hauteur sont les mieux identifiés par la population, grâce à leur taille, ainsi que leur localisation sur le grand boulevard. L'enquête qui suit a pour objet, les tours réalisées par l'entreprise Chinoise (CSCEC), (COSIDER), et (SOREST). Ce choix nous a semblé incontournable, vu la forte participation de ces tours dans la perception du paysage urbain de la nouvelle ville.

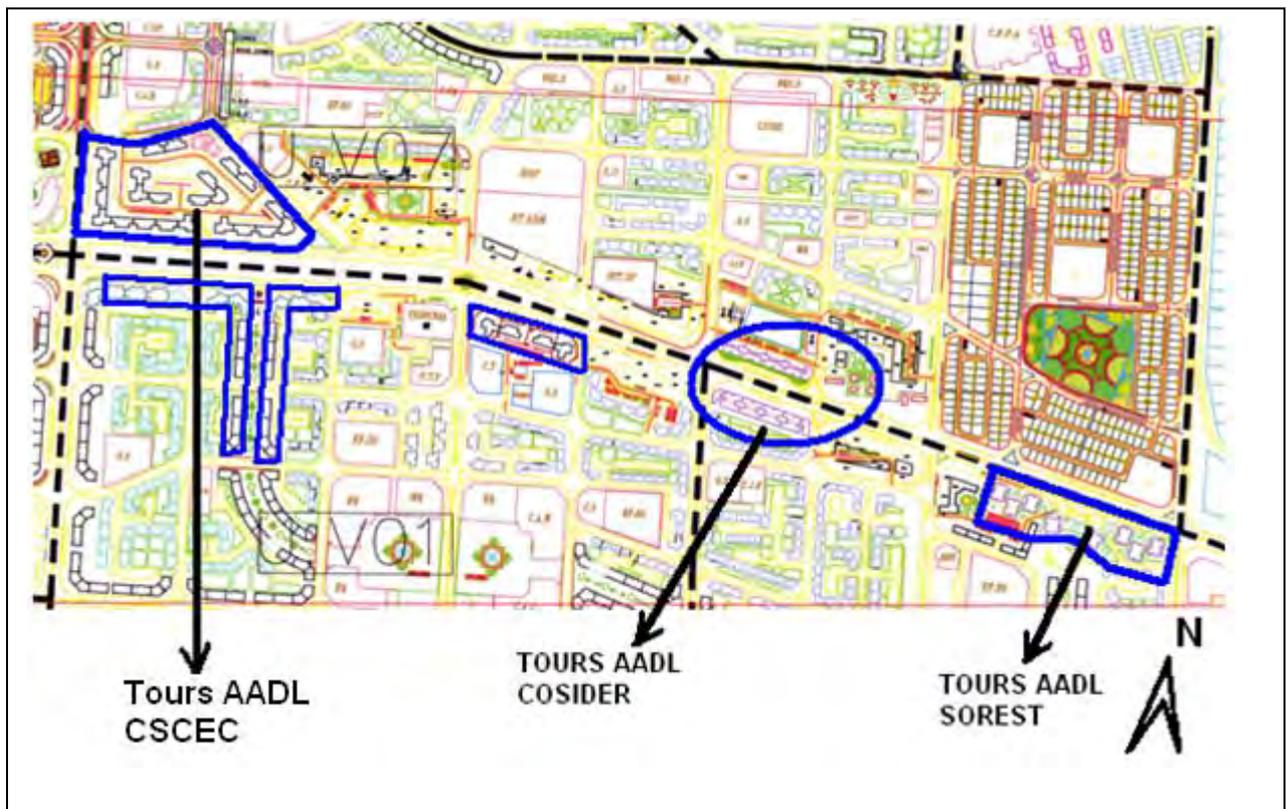


Figure : 21. Source: URBACO, Auteur,

Graphe d'appréciation de l'aspect architectural type TOURS AADL/Catégorie : public :

A notre question relative aux qualités esthétiques des tours AADL sus-citées, l'ensemble des personnes interrogées ont un peu de mal à formuler une réponse claire et précise, car selon elles, la hauteur, la variété des couleurs sur les façades, et les galeries formant la partie basse des bâtiments, sont les seuls éléments caractérisant ces bâtiments. Cependant, elles affirment qu'ils peuvent y déceler une certaine régularité, absente ailleurs, et qui fait de ces tours un ensemble fortement apprécié.

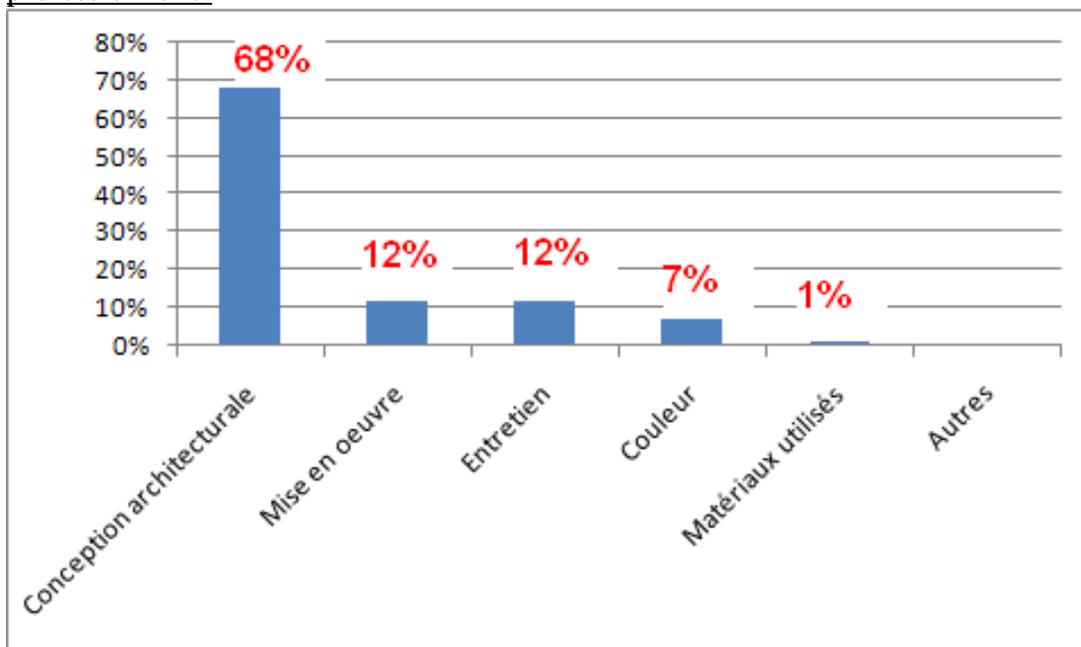
Graphe d'appréciation de l'aspect architectural type TOURS AADL/Catégorie : professionnels :

Pour une partie majoritaire des professionnels interrogés, le choix d'implanter sur l'axe principal des grands ensembles qui faisaient partie d'une situation socio-économique propre aux années 1950 et 1960, est une décision inopportune, car il risque de reproduire, chez nous, les mêmes erreurs, observés en Europe et ailleurs. On a longtemps entendu parler d'après eux, du renouvellement urbain dans les grandes villes Européennes, par la démolition des grands ensembles qui faisaient, il n'y a pas si longtemps l'image des quartiers périphériques de ces villes. Ces personnes, considèrent que les tours d'AADL ne dégagent aucune valeur esthétique. Dans la lignée des grands ensembles, elles sont là pour renforcer l'éclatement de la ville nouvelle et alimenter la crise sociale déjà existante.

Les adjectifs employés pour décrire ce type de constructions, catégorie professionnelle :

Aspect architectural de qualité moyenne– Finition et mise en œuvre acceptables -
Manque d'identité architecturale-

Causes de l'échec de l'aspect architectural des bâtiments type TOURS AADL /Catégorie : professionnelle.



Graphe n° 7. Source: Auteur, 2009.

CONCLUSION/

On a pu relever à travers ce questionnaire quelques critiques fréquemment mentionnées qui sont pour la plupart des personnes interrogées, les ingrédients formant le mal architectural et urbain dont souffre la nouvelle ville/

-Foisonnement de plusieurs types de constructions en total dysharmonie.

Ces différentes constructions se démarquent les unes des autres par leurs échelles, hauteur, aspect extérieur, couleur. On y sent l'absence d'une étude globale d'intégration. C'est le phénomène de fragmentation urbaine qui a pris naissance dans notre pays à l'ère coloniale et qui s'est développé par la suite après l'indépendance (Voire chapitre4 et5). Il aurait été plus judicieux dans la construction de la nouvelle ville, de rompre avec cette ligne de conduite dans la manière de produire de l'habitat, au lieu de copier les mêmes outils utilisés par l'administration coloniale pour la réconciliation sociale avec la population Algérienne.

-Etat déplorable des espaces extérieurs.

Au-delà de leur rôle socio éducatif, sanitaire et esthétique indéniable les espaces extérieurs, permettent un enchaînement paysager entre les différents types de constructions. Cet aspect est complètement absent à la nouvelle ville, où les constructions donnent plutôt l'impression de fragments épars rassemblés sur un même espace.

-Aspect architectural pauvre et mise en œuvre médiocre.

Résultat de plusieurs paramètres conjoncturels, dont la politique d'habitat a joué un rôle déterminant, en encourageant la construction à bas prix, et la quantité au détriment de la qualité ; les aspirations modestes des bénéficiaires du logement social qui pour la plupart ne cherche qu'un abri où se loger ; la main d'œuvre sous payée et inexpérimentée, des entreprises chargées de la construction à la recherche du gain facile, et le manque de contrôle de la part du maître de l'œuvre.

-Matériaux de mauvaise qualité.

Plus évidente dans le type d'habitat social, la détérioration rapide de ces habitations visible à travers les façades a contribué pleinement au paysage critique que connaît la nouvelle ville.

-Revêtement des façades et couleurs.

La majeure partie des constructions de la nouvelle ville possède un revêtement extérieur en tyrolienne ; qui est un mélange de sable, ciment et poudre de marbre. Ce revêtement de couleur beige ou jaunâtre juste après sa pose, perd rapidement sa couleur initiale et devient entaché de plaques noires, laissant apparaître la couleur noir du ciment et de la poussière, entassées sur sa paroi poreuse.

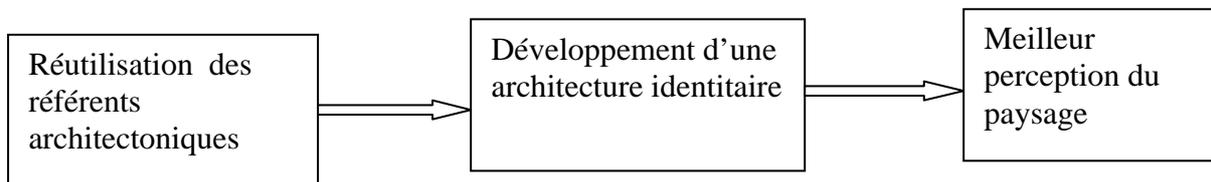
Ce revêtement a marqué visiblement le paysage de la ville à travers divers types de constructions ; habitat, et équipements. Il est d'usage parmi les professionnels de la construction de noter que ce type de revêtement cache les défauts de mise en œuvre de la façade. Et c'est peut être la une des raisons de sa popularité.

CONCLUSION GENERALE :

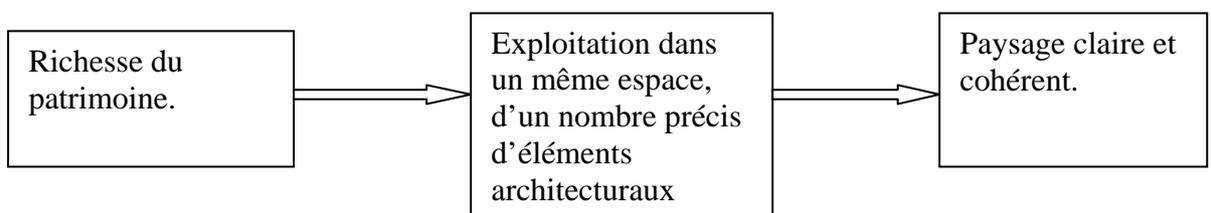
Le paysage urbain de Constantine à l'image de l'ensemble des villes du pays, s'offre à nous comme une mosaïque, formée principalement d'éléments matériels hétéroclites, ou la lecture s'avère complexe et difficile. Le passage d'une architecture aux dimensions significatives et symboliques, à une architecture anonyme détachée du contexte social et géographique, a contribué pleinement à dévaluer la qualité des espaces, les rendant insignifiants et répulsifs.

La recherche d'une architecture lisible et appréciable, exige une considération de la personne qui perçoit l'objet, à travers une étude qui retrace les signes ayant identifié le paysage de son vécu présent et lointain. Car, c'est à travers cet héritage, que cette personne arrive à saisir les messages (s'ils existent) de son paysage urbain. Mais au-delà, d'une lecture facile, induite par la revalorisation des registres patrimoniaux, c'est une architecture identitaire qui se développe à travers une exclusion de toutes formes de modèles exogènes. L'étude, a montré, que ces différents modèles (tels que les grands ensembles et les lotissements) adoptés par des décisions conjoncturelles, ont sensiblement aggravé la fragmentation de nos espaces et la perte d'une image propre à nous.

1/



2/La richesse du patrimoine, nous renvoie à une sélection sur un espace déterminé, d'un nombre bien précis d'éléments architecturaux, afin d'éviter toute forme de complexité et d'incohérence (Tel que l'on a vu sur l'espace de la Nouvelle ville).



RECOMMANDATIONS :

1/La constitution d'une base de donnée numérique pour les référents architectoniques de la période coloniale/principalement pour les portes, et les balcons, porches, consoles, acrotères..etc.

Aujourd'hui, nos villes sont le dépotoir d'une variété impressionnante de formes architecturales sans cohérence, dont la médiocrité de la mise en œuvre ne fait qu'accentuer le malaise dont souffre notre production architecturale récente.

L'assainissement de notre production architecturale passe d'abord par la constitution d'une banque de donnée numérique, qui affiche et classe suivant une étude typologique les meilleurs exemples d'éléments architectoniques présents sur notre ville.

Cette base de donnée servira à alimenter outre les architectes, la créativité des artisans : maçons, ferronniers, soudeurs et menuisiers, qui de nos jours recherchent sans cesse de nouveaux designs via Internet pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante.

Nous pourrions ainsi faire revivre les beaux spécimens de l'architecture coloniale au détriment des modèles importés (sud asiatiques) et qui n'ont aucune place dans notre mémoire collective.

2/Sensibiliser les étudiants en Architecture et les citoyens aux qualités l'architecturales des constructions de la période coloniale :

- Par le biais de l'organisation d'expositions de photos, de concours d'architecture, de séminaires...Etc.

On passe et repasse près d'une œuvre magique, sans jamais lever le petit doigt pour la contempler et l'apprécier d'avantage. Mais il suffit d'un coup de brosse ou d'une peinture rafraichissante pour que l'on se rende compte que cette œuvre existe et qu'elle nous côtoie depuis des lustres. Les pouvoirs publics devraient alors procéder assez souvent à la réhabilitation des façades des bâtiments anciens existants, sans se limiter sur ceux donnant sur les artères principales. L'organisation d'expositions photos et des séminaires serait alors très utiles afin qu'une grande partie de la population puisse lire et admirer les éléments architectoniques que nous offre la ville de Constantine.

3/Encourager la formation des bureaux d'études aux compétences multidisciplinaires, qui associe architecte, artiste, paysagiste et autres.

En effet l'absence d'une formation paysagiste et artistique, dans nos écoles d'architecture a induit une vision restrictive du rôle de l'architecte, la dimension artistique souvent absente limite le rôle d'architecte à celui d'un simple technicien du bâtiment. En outre, la course annoncée vers la construction et les chiffres, a classé l'espace vert élément vital, dans le banc des absents. On est loin des normes internationales qui recommandent 10 m² d'espace vert par habitant, et celui-ci est d'autant nécessaire pour l'équilibre environnemental, hygiénique et esthétique.

Il faudrait dès lors encourager aujourd'hui la formation des bureaux d'études multidisciplinaires afin de palier au manque de formation que l'architecte éprouve dans certaines disciplines qui concernent de près le bien être de nos villes.

4/Sensibiliser le citoyen à prendre en charge l'entretien des espaces extérieurs, au moyen de compagnes médiatisées, d'associations et autres.

Des interventions isolées et non encouragées de la part de certains citoyens sont tout de suite vouées à l'échec. Dans la nouvelle-ville, comme ailleurs, certaines initiatives sont prises mais en l'absence d'une prise en charge de la part d'un plus grand nombre d'intervenants, ces espaces verts perdent aussitôt leur qualité verdoyante.

Le secteur public est ainsi appelé à encourager de telles initiatives par le biais de compagnes médiatisées, de concours, et de récompenses octroyées à toute personne ou association qui s'implique dans la prise en charge de notre environnement.

5/L'instauration d'un plan d'implantation et d'intégration au site pour les nouvelles constructions en milieu dense : (appliqué au Canada pour certaines catégories de projets):

La production d'un paysage architectural en deçà de nos aspirations est-elle le résultat d'un vide juridique en la matière ? En effet, les textes régissant la construction en Algérie ont une approche ponctuelle du projet, sans aucune articulation avec l'environnement immédiat (voir annexe).

Pour cela nous suggérons, l'introduction dans le dossier du permis de construire, d'un plan d'implantation et d'intégration au site.

Objectifs/

1/Améliorer la qualité et l'esthétique du cadre bâti et favoriser l'émergence d'une identité architecturale.

2/Favoriser la création d'un cadre de vie de qualité.

3/favoriser un découpage cohérent et harmonieux de l'espace urbain.

Moyens à mettre en disposition (appliqués au Canada) :

1/Une demande de permis de construire pour le secteur en question doit être accompagnée d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

2/Ce plan sera exigé pour tout travaux de construction ou modification.

3/Le plan d'implantation et d'Intégration sera constitué de/

A/Un plan de détail architectural de tout éléments constituant les façades, ainsi que les renseignements relatifs à la texture, la couleur, etc.

B/Un plan illustrant les élévations de la construction par rapport aux élévations des constructions voisines s'il ya lieu.

C/Un plan d'implantation illustrant les dimensions de la construction projetée et sa localisation par rapport aux limites du terrain, et l'aménagement des espaces libres, incluant les espaces de stationnement, les voies de circulation, les accès au terrain, et l'aménagement paysagers.

D/Un plan illustrant les espaces libres de la construction par rapport aux voisins, s'il ya lieu.

E/Un échantillon de chacun des matériaux utilisés pour le revêtement extérieur de la construction.

Les conditions d'implantation et d'intégration :

1/Le traitement architectural des constructions d'habitat individuel doit traduire la vocation résidentielle.

2/Certains éléments architecturaux sur la façade doivent être répétés sur toutes les constructions.

3/Certains matériaux de construction seront privilégiés pour les revêtements extérieurs.

4/Certaines couleurs seront définies pour la peinture extérieure.

6/Le commerce parallèle cause de nuisance.

L'espace de la ville où s'érigent les bâtiments coloniaux du 20^{ème} siècle s'est transformé de nos jours en un grand marché ouvert. Une vocation commerciale bien ancienne qui ne cesse de se développer et prendre des proportions alarmantes avec des répercussions négatives sur le paysage urbain. En effet, une invasion sans retenue de la part de jeunes commerçants illicites a nuit considérablement à la qualité du paysage urbain de l'ancienne ville, par un achalandage sur les trottoirs, au milieu de la rue, sur les carrosseries de voitures, ou bien, d'une façon plus ou moins sédentaire sur des tables métalliques, d'une quantité énorme de marchandises.

Ceci a altéré le paysage urbain de la ville caractérisé par:

- rues encombrées de marchandises et de piétons.
- paysage inspirant l'anarchie et l'insécurité.
- Multiplication du volume des déchets et des ordures.
- perspectives visuelles bloquées.

Ce paysage est le résultat des orientations politiques récentes qui ont amené à la libération du marché extérieur et à la dissolution des entreprises publiques entraînant un nombre impressionnant de chômeurs, dont la majorité s'est reconvertie dans un commerce qualifié de parallèle, d'illicite ou d'informel.

Cette situation, exacerbée par l'incapacité des autorités à contrôler et à entretenir la qualité des espaces publics, a causé un préjudice sans précédent au paysage de l'ancienne ville. Les classes moyennes et riches résidant dans le centre ville se rabattent dorénavant sur des quartiers périphériques caractérisés par une faible densité commerciale et moindres nuisances tels que (Boussouf, Zouaghi,..Etc).

Une mise en valeur de l'architecture de la période coloniale passe d'abord par une éradication de ce phénomène, afin que les passants puissent admirer en toute quiétude ce que la ville peut leur offrir; Ensuite par la gestion savante du patrimoine existant, qui passe d'abord par un contrôle régulier, qui met fin à toute intervention capable de nuire à l'esthétique et à la qualité de notre paysage architectural.

Quelles sont alors les mesures à prendre afin de contrôler le traitement des façades en l'occurrence du commerce au Rez de chaussée sujette à un changement fréquent (composition, devanture, enseignes, stores, climatiseurs) de façon à conserver le caractère architectural du centre ancien toute en prenant en considération les exigences de l'activité

commerciale ? Et quelle sont les enseignements que l'on peut tirer de l'architecture de la période coloniale pour remédier aux aléas de notre production architecturale récente.

7/Les secrets de cohérence du paysage Architectural de l'époque coloniale :

Certains éléments caractérisant le paysage Architectural de la période coloniale, constituent dans une large mesure les secrets de cohérence de cet espace, car, bien que la qualité du paysage urbain de nos villes dépende de la compétence et de la détermination des différents acteurs de conception et de gestion à mener à bien leur mission, elle dépend également du traitement dans le détail de chaque rue, de chaque immeuble, de chaque commerce.

La cohérence des immeubles du paysage colonial tient en :

7.1/La trame parcellaire/

L'esthétique d'une rue est largement dépendante du plan parcellaire. Ce plan définit une trame verticale correspondante aux limites des immeubles, un rythme de verticalité est ainsi créé à partir d'un seul plan grâce à l'alignement.

Cette verticalité est accentuée par la forme des ouvertures, leurs proportions respectives, ainsi que par le rapport des pleins et vides de la façade.

A/Dans le cas de nos constructions nouvelles alignées, nous devons penser à orienter dans un sens unique la direction des ouvertures, en proposant pour l'ensemble des constructions une série d'ouvertures proportionnées, capable de donner à l'ensemble des façades un rythme et une échelle de cohérence. Ceci est d'autant plus nécessaire, qu'aujourd'hui, on assiste à un développement effréné de constructions individuelles sous forme de bazars, où l'activité commerciale s'étend aux étages supérieurs, avec des ouvertures sous forme de baies qui s'étendent sur toute la largeur de la construction, brisant ainsi par rapport aux constructions limitrophes (des habitations) le rythme de la trame parcellaire.

B/En ce qui concerne l'intervention dans le tissu colonial, on doit respecter la tendance à la verticalité qui existe. Et chaque intervention susceptible de perturber cette tendance à la verticalité doit être interdite.

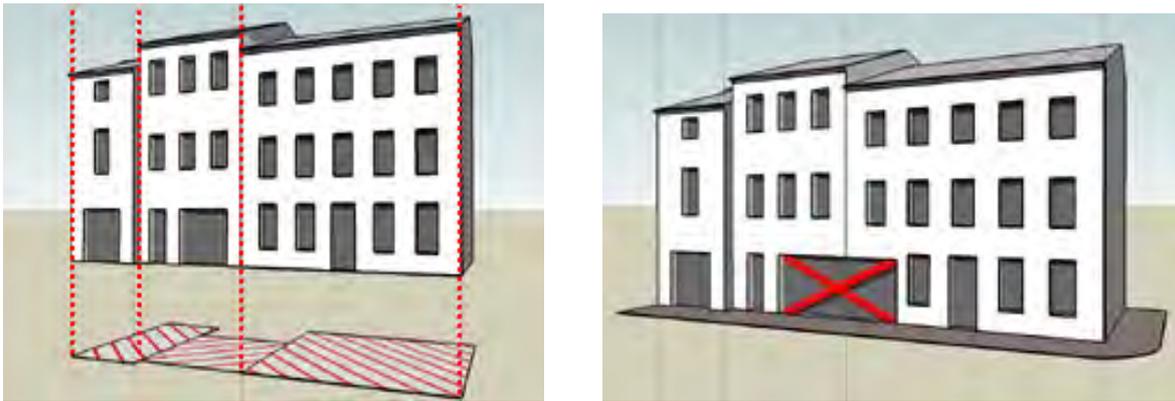


Figure : 82 .Source: <http://www.sdap-83.culture.gouv.fr/>

Parmi ces pratiques on peut citer :

-Le cas d'un commerce dont les vitrines ou la devanture est à cheval sur deux parcelles.

-Le cas d'une enseigne commerciale filante sur plusieurs immeubles.

-L'emplacement des assiettes paraboliques et des climatiseurs à cheval entre deux parcelles.

7.2/La hauteur des niveaux et les bandeaux des étages :

La hauteur des étages dans les immeubles de la période coloniale est presque identique. Elle varie entre 3mètres et 3.40mètres pour les étages, alors que pour les Rez de chaussée elle peut atteindre 5.30mètres (selon nos relevés sur terrains). La hauteur des étages n'est pas une constante fixe, elle varie et fait partie des propriétés propres à chaque immeuble. Elle participe dans ce sens à l'esthétique et la structure de la rue ainsi qu'à la lisibilité de l'ensemble.

Cependant, bien souvent l'immeuble colonial est doté d'une bande filante horizontale de 15-20cm, qui marque la limite de chaque étage appelée « bandeau d'étage ». Ces lignes forment ensemble une trame horizontale que l'on peut appeler « trame de niveau », des lignes parallèles qui marquent une tendance à l'horizontale de l'immeuble qui contraste avec la trame parcellaire et la forme verticale des fenêtres.

A/Il serait bien utile dans nos constructions alignées, de réutiliser les bandeaux d'étages, une sorte de lien qui relie chaque construction à l'autre, dans un esprit de groupe et d'îlot. Cet élément commun serait capable de contribuer à conférer une certaine cohérence à nos constructions récentes.

B/ Dans les immeubles coloniaux, Il faut éviter des insertions qui peuvent violer cette propriété qui est sans doute un des secrets de cohérence du paysage urbain colonial.

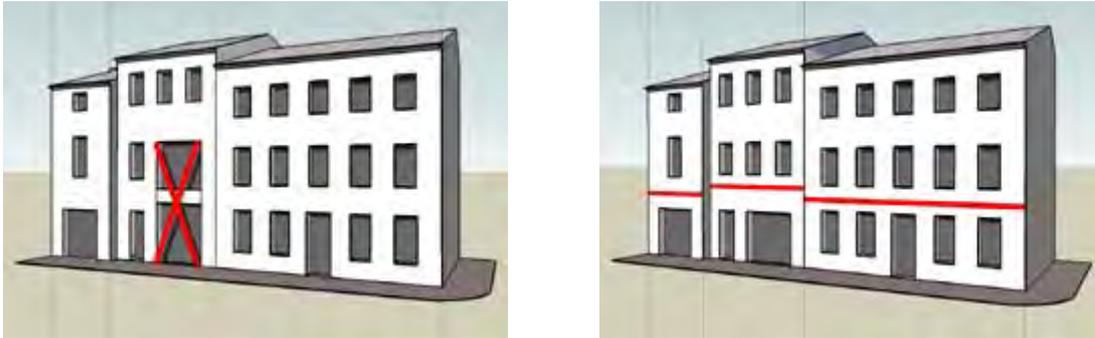


Figure : 83. Source: <http://www.sdap-83.culture.gouv.fr/>

Il faut alors exclure :

- les vérandas montées sur la hauteur des balcons.
- les commerces dans la devanture s'enchevêtre sur deux étages ou plus.
- les devantures qui peuvent monter jusqu'à l'appui de la fenêtre ou le balcon d'étage.

C'est trois cas créent un impact visuel très fort en raison de l'importance de la proportion de l'élément inséré.

7.3/La structure de l'immeuble

Les bâtiments de la période coloniale du 20^{em} siècle étant de structure en mur porteur, ne permettent pas de percement pour l'élargissement des vitrines au Rez de chaussée, ou bien la création d'une entrée sur rue donnant sur un appartement transformé en commerce, car ces percements entraînent une diminution des supports qui assurent la transmission de la charge des étages supérieurs. Il est fortement recommandé dans ce type d'immeubles d'éviter de supprimer un pan de mur extérieur.

Si toutefois des percements s'avèrent inévitables, il faut prendre en compte la composition générale de la façade, en s'alignant sur les ouvertures existantes et en les disposants sur le même axe.

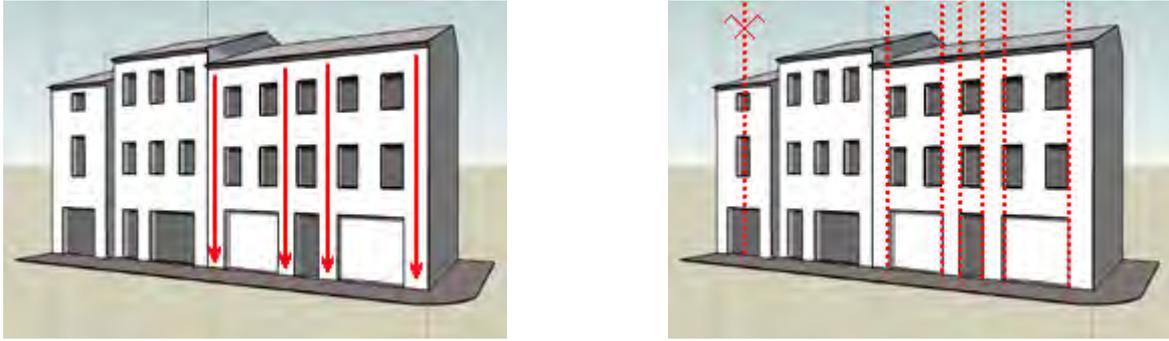


Figure : 84. Source: <http://www.sdap-83.culture.gouv.fr/>

7.4/Ne pas masquer les décors des immeubles.

Afin de conserver le charme de l'immeuble colonial, l'ensemble des éléments de rajout tels que (climatiseurs, enseignes) doivent être permises uniquement dans le cas où ils ne perturbent point la visibilité des éléments architectoniques de l'immeuble (console, balcon, ...etc.). Il convient alors d'interdire l'installation des antennes paraboliques, les vérandas, et les enseignes commerciales sur les balcons.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES /

- 1/ **ABLA ROUAG-DJENIDI**- Hervé cellier. Algérie-France, Jeunesse, Ville et marginalité, Chihab Editions.
- 2/ **BENEVOLO LEONARDO**-« Histoire de la ville », traduit de l'Italien par Catherine Peyred, Edition : Bren thèses, Marseille, 1994.
- 3/ **CAMILO SITTE** -"L'art de bâtir les villes"- Editions du seuil.
- 4/ **CHARLES JENCKS**, « Mouvements modernes en architecture ».Edition : Pierre Mardaga.
- 5/ **CHRISTIAN MOLEY**- " l'architecture du logement"- Edition Economica Paris, 1998.
- 6/ **CHRISTIAN MOLEY**- "Regard sur l'immeuble privée"- Edition : Le moniteur, Paris 1999.
- 7/ **CHRISTIAN NORBERG SHULZ** -"Signification dans l'architecture occidentale" - Edition; Mardaga.
- 8/ **DAVID WATKIN**-« Morale et architecture aux 19^èm et 20^èm siècles ». Edition : Mardaga.
- 9/ **EMMANUELLE P.JEANNERET**, « Géographie de la maison et architecture des territoires », Edition :Economia, Anthropos.
- 10/ **FREDERIC DUFAULT ET ANNE FAURCAULT**- "Le monde des grands ensembles", Editions : Créaphis 2004.
- 11/ **FRANCOISE NAVEZ BOUCHANINE**,"*La fragmentation en question : Des villes entre fragmentation sociale et fragmentation spatiale,*"- Edition : L'Harmattan, Paris, 2002.

- 12/**FOURA MOHAMED**- "Evolutions et transformations en architecture pendant les 18^èm et 20^èm siècles". Edition: Office des publications universitaires.
- 13/**GASTON BACHELARD**, « La poétique de l'espace », Edition : presses universitaires de France, 2007.
- 14/**HELENE VACHER**- "villes coloniales aux 19^èm et 20^èm siècles", Edition: Maisonneuve et la rose.
- 15/**HAFIANE ABDERRAHIM**, « Les défis de l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Edition : OPU, Alger, 1982.
- 16/ **J.M.LARBODIERE**- "Reconnaître les façades du moyen âge à nos jours à paris"- . Edition : Massin.
- 17/ **KAMEL KATEB**- école, population et société en Algérie- Edition L'Harmattan.
- 18/ **LEILA AMMAR**- "Histoire de l'architecture en Tunisie de l'antiquité à nos jours"-édité à compte d'auteur2005.
- 19/ **LEON PLOEGAERTS ET PIERRE PUTTEMANS**, L'œuvre Architecturale de Henry Van de velde, Edition : Les presses de l'université Laval.
- 20/ **MARC EMERY** "un siècle d'architecture moderne 1850-1950"; - Edition : Horizons de France.
- 21/ **MARC CÔTE**, « L'Algérie ou l'espace retourné », Edition : Média sud, Algérie 1993.
- 22/ **MARC CÔTE**, « Constantine, cité antique et ville nouvelle », Edition : Média sud, Algérie 2006.
- 23/ **MICHEL JEAN BERTRAND** -"Architecture de l'habitat urbain" -Edition DUNOD.

24/ **MICHELE BIESSE-EICHELBRENNER**- " Constantine : La conquête et le temps des pionniers".

25/ **NACIRA MEGHRAOUI CHOUGUIAT** « Quel Habitat Pour L'Algérie » la ville nouvelle de Constantine, Edition : Media plus.

26/ **NORA SEMMOUD** –"stratégies d'appropriations des espaces à Alger". -Editions Harmattan.

27/ **NATHALIE BERTRAND**-« L'orient des architectes ». Edition : publications de l'université de Provence.

28/ **OTTO WAGNER**-« Architecture moderne et autres écrits ».Edition : Pierre Mardaga.

29/**PIERRE LELIEVRE**-« L'architecture française ». Edition/ Presses universitaires de France, 1963.

30/ **PHILIPPE PANERAI, JEAN CHARLES DE PAULE, M. DEMORGON, M. VEYRENCHÉ**, Eléments d'analyse urbaine, Archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1980.

31/ **PHILIPPE PANERAI, JEAN CHARLES DE PAULE, MARCELLE DEMORGON**, « Analyse urbaine ». Edition : Parenthèses, 2005.

32/ **RASMUSSEN**,-« Villes et Architecture. Un essai d'architecture par le texte et par l'image ». Edition : L'équerre, Paris.

33/ **ROBERT AGERON** –"Que sais-je « Histoire de L'Algérie contemporaine »" Edition : Presses universitaires de France.

34/ **STEEN EILER RAMUSSEN**-" Villes et Architectures "- Edition : Parenthèses, 1990.

35/**WILFRIED KOCH**, « Comment reconnaître les styles en architecture », Edition : Solar 2004.

REVUES, JOURNAUX, PUBLICATIONS, RAPPORTS ET SEMINAIRES

- 1/ Revue « Note rapide sur l'occupation du sol », N°382, Juin 2005.
- 2/Revue l'Afrique Française. Constantine, « Le dérasement du Coudiat »,Macon, Imprimerie Protat frères,1887.
- 2/"La médina en chantier"- Edition : école d'architecture de grenoble.2004
- 3/ « Le journal dimanche matin», Constantine du 3 février 1957.
- 4/ PRAUS/Université de Palerme, « Roland Simounet », Zeila Tresoriere de l'habitat au logement : thèmes, procédés et formes dans la poétique architecturale de,
- 5/ Rapport sur la ville algérienne ou le devenir urbain du pays "Conseil national économique et social" "deuxième session".
- 6/ Cahier de charge relatif à la réalisation de logements promotionnels à la nouvelle ville Ali Mendjli.
- 7/SDAP 83 Service Départemental de l'architecture et du patrimoine du Var, France.
- 8/ Cahiers de l'EPAU, N°9/10-10/2001.SAIDOUNI MOUAOUIA-« Alger à travers représentations et projets de la période coloniale.1830-1945.Synthèses et repères chronologiques »,
- 9/Archives communales de Constantine B265, B266, B270.
- 10/ Rapport d'orientation pour la Ville Nouvelle URBACO juin 1994.
- 11/Les cahiers d'URBAMA, « l'aménagement urbain dans le Monde Arabe »,N°14, Tours, France,1998.
- 12/Les Cahiers d'URBAMA, « présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep) ».N°10-11,Tours,France, 1982.
- 13/ « Villes en parallèle ».N°14 .Université Paris X-Nanterre,1989.

MEMOIRES ET THESES/

1/ BERNARD PAGAN. "La médina de Constantine"- - DEA géographie université de Poitiers 1983.

2/BOUZNADA OUAHIB TAREK- "Habitat Evolutif: cas de Ain el bey Constantine" mémoire magistère –Université Mentouri 2002.

3/ CHIHEB BOUSSOUF. « Les acteurs de la Nouvelle ville »-mémoire Magistere - Université de Constantine.

4/ KAMEL BENELMADJET, AICHA BOUDJELBEN, ADRA LAAHA, FARIDA SLOTANI. « Stratégie de développement : choix technologiques et planification »- mémoire fin de Licence-. Institut des sciences économiques- Université de Constantine Juin 1977.

5/ KARIMA MEDGHOUL. « La fragmentation urbaine à Constantine »- mémoire Magister- - Université de Constantine-2004.

6/ LAMIA LEGHMOUCHE. « La qualité conceptuelle du logement face aux aspirations des habitants », Mémoire de Magistère en Architecture, Faculté des sciences de la terre, département d'architecture et d'urbanisme, Constantine 2010.

7/MED TAHAR HAMAMDA / « L'industrie de la construction dans l'économie Algérienne »-, Thèse se doctorat de 3èm cycle. Université de paris X-Nanterre 1986.

8/ RACHID TAMINE.« L'urbanisation et l'habitat à Constantine », Mémoire de DEA, Université des sciences et techniques de Lille, 1982.

9/ RACHIDA BELMALLEM. « The study of the dynamics of the street space the case of streets in three major areas in Constantine », thèse de doctorat d'état. Université Mentouri.

10/ SASSIA SPIGA. « Organization de l'espace urbain Constantinois ».. thèse de 3^{em} cycle,IST,Constantine.

11/ SORAYA CHAOUR « Les techniques industrialisées employées en Algérie ». Mémoire magister-1992.

Textes législatifs/

1/Décret du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris.

2/La loi N°90-29 du 1-12-1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

3/La loi 08-15 de juillet 2008 relative à l'achèvement des constructions.

4/Loi 86-07 du 04 mars 1986 relative à la promotion immobilière.

Sites Internet :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_Constantine

<http://www.1novembre54.com>

http://www.alger/roi.net/Alger/documents_algeriens/social

<http://www.setif.info/article1021.html>

<http://www.wikipédia.org.fr>

<http://www.detail.de/Db/DbFiles/hefte/145/franz.pdf>

http://www.la_nouvelle_ville.com

<http://art-figuration.blogspot.com/search/label/paysage%20urbain>

<http://www.hf.uib.no/smi/paj/Bensmail.html>

<http://www.omranet.com/vb/showthread.php?t=1750>

http://www.cosmovisions.com/monuFronton.ht_

<http://www2.ac-lyon.fr/services/bresil05/pages/urbanisme.html>

<http://www.passerelles.org>

<http://iaps.scix.net/cgi-bin/works/Show?0803bm017>

<http://www.projetsdepaysage.fr>

<http://canalacademie.com>.

<http://www.sdap-83.culture.gouv.fr/index.php/Conseils/Les-devantures-commerciales-en-centre-ancien.html>

<http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?>

<http://www.sdap-83.culture.gouv.fr/>

<http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaCulture/celebrites.htm>.

<http://www.123people.fr/s/abderrahmane+hafiane>.

<http://subaru2.univlemans.fr/lettres/labo/gregum/activites/colloques/sfax/axe2/bounah.pdf> (Réalité urbaine de la Ville d'El Khroub).

ANNEXE

2/ LA LEGISLATION EN VIGUEUR RELATIVE A L'URBANISME ET A L'AMENAGEMENT EN ALGERIE :

Les politiques urbaines en Algérie sont inspirées par les orientations et doctrines idéologiques ayant façonné le modèle de son développement. Elles reflétaient une évolution marquée par des mutations qui ont entretenu une crise urbaine patente. Lors des premières années de l'indépendance, la question urbaine était en dehors des préoccupations du nouvel Etat algérien, les regards plutôt orientés vers l'industrialisation, secteur jugé prioritaire pour le développement du pays.

Une forte urbanisation corollaire de la politique d'industrialisation est de plus en plus pesante dans la plupart des villes, un mouvement migratoire dense engendrait un déficit énorme en matière de logement. L'administration non préparée pour face à cette crise, continuait à appliquer les textes hérités de la colonisation.

Durant le plan triennal 1967-1969 une préoccupation urbaine pour la décentralisation et l'aménagement du territoire a été amorcée sous forme de plans et textes, (le code communal (1967), le code de la wilaya (1969)). Ce n'est qu'avec le deuxième plan quadriennal (1974-1977) qu'une nouvelle politique ambitieuse pour la production des logements en masse été lancé par la création des zones d'habitation urbaine nouvelles érigées sur la périphérie des villes, ou sur des sites enclavés, le produit dans la dénomination est souvent emprunté au constructeur à son volume (Cité Sonatiba, cité 300 logements....) sera très mitigé.

En 1990 une loi pour la planification urbaine a mise en cause les textes français et définie pour l'Algérie les principaux outils de gestion relatifs à l'aménagement et l'urbanisme.

La loi n° 90-29 du 1-12-1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme permet de /

-Rationaliser l'utilisation de l'espace par la détermination des orientations générales d'aménagement.

-L'organisation et l'harmonisation de l'usage de l'espace, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

- La prescription des règles d'urbanisme fixant les droits d'utilisation et d'occupation des sols.

- De garantir les objectifs escomptés en matière d'aménagement.

Les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme et les plans d'occupation des sols ainsi que les règlements qui en sont partie intégrante sont les principaux instruments de cette loi. Ils fixent l'utilisation du sol suivant les programmes de l'Etat, des collectivités territoriales et ceux de leurs établissements et services publics.

Cependant, alimentée par la situation dramatique de notre cadre urbain actuel, la problématique qui soulève l'inefficacité de notre politique de gestion urbaine est désormais parmi les préoccupations des gestionnaires et aménageurs du milieu urbain,

Des débats multiples sont nécessaires pour déterminer le maillon faible de notre politique d'aménagement ; comprendre le fonctionnement de notre politique d'aménagement et son aptitude à contrôler, vérifier et maîtriser la croissance urbaine.

2.1 / OUTILS DE CONTROLE DE LA PRODUCTION ARCHITECTURALE

2.1.1/LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire (PC) a été instauré en France par décret du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris imposant un "permis de bâtir" dans l'intérêt de la sécurité publique et de la salubrité.

-Puis une loi du 15 février 1902 fait du permis de construire une mesure de police de l'hygiène publique.

-Une autre loi du 14 mars 1919 (complète en 1924) transforme le permis de construire en mesure de police et d'urbanisme.

-Finalement la loi du 15 juin 1943 a donné au permis de construire sa forme moderne et devient obligatoire sur l'ensemble du territoire français.

-La loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 définit pour notre pays les articles relatifs au permis de construire, au contrôle et infractions.

Il est le document administratif par lequel l'autorité publique (APC- wilaya- Ministère chargé de l'urbanisme) donne son approbation ou refuse l'édification d'une ou plusieurs constructions nouvelles, ou la modification d'une ou plusieurs constructions existantes conformément aux dispositions et réglementaires en vigueur.

Il a pour objet de conformer le projet aux impératifs de l'intérêt public tel qu'ils sont mentionnés dans les instruments de planification spatiale (PDAU- POS).

Les projets doivent être établis par un architecte agréé. Ils doivent comporter des plans et des documents écrits renseignant sur l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation, leur volume, **l'expression des façades ainsi que le choix des matériaux et des couleurs, tout en encourageant le type d'architecture qui tient compte des spécificités locales et civilisatrices de la société (art55).**

Le propriétaire ou le maître de l'ouvrage doit signaler à l'assemblée populaire communale, l'achèvement de la construction pour la délivrance **d'un certificat de conformité (art56).**

2.1.2/LE CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le certificat de conformité est un document administratif, délivré au constructeur après achèvement des travaux, jugeant de la conformité du projet aux règles d'urbanisme et au permis de construire.

En vue de son obtention, le constructeurs doit déposer une déclaration établie en 2 exemplaires dans les 30 jours qui suivent l'achèvement des travaux de construction ou d'aménagement au siège de l'APC du lieu de la construction contre récépissé de dépôt.

Une commission composée des représentants de l'APC et service de l'urbanisme au niveau de la wilaya vérifie et contrôle la conformité des ouvrages achevés avec les dispositions des réglementaires en vigueur et celle du permis de construire. Un procès- verbal est établi et mentionnera toutes les observations faites et l'avis de la commission de conformité peut être délivré.

2.2/ LES RESPONSABLES DE CONTROLE DE LA PRODUCTION ARCHITECTURALE.

2.2.1/LA POLICE DE L'URBANISME ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

A partir du mois d'avril 2000 le ministère de l'intérieur met en place au niveau des trois importantes villes du pays : Oran, Constantine et Annaba des unités de police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) qui viennent s'ajouter a celle installée au niveau de la capitale en 1997.

Ces unités de polices veillent ont entre autre a l'application des :

-loi n 03/10 du 19/07/2003, relative a la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.

-loi n 90/29 du 01/12/1990, relative a l'aménagement du l'urbanisme.

-loi n 04/05 du 14/08/2004 modifiant et complétant la loi n 90/29 du 01/12/1990, relative a l'aménagement du territoire.

En coordination avec les services techniques des APC et Wilayas, l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement, se veut ferme et intransigeante, telle est la volonté du gouvernement, et la mission dont se charge les unités (PUPE).

A ce titre elles doivent veiller a :

-l'esthétique des villes, des agglomérations et des sites. Et lutter contre toute forme de nuisance ayant un impact sur le cadre de vie du citoyen, à son voisinage, et contre toute atteinte à l'hygiène et la salubrité publique.

-A ce que toutes formes de construction soient autorisées par des permis de construire réglementaires.

-de signaler toutes formes de construction illicites aux autorités compétentes.

-de veiller au respect des dispositions en matière d'affichage prévues pour les constructions et les ouvertures de chantiers.

-l'organisation de campagnes de sensibilisation et d'information organisées avec le concours des medias, en direction des citoyens.

Cependant la réalité nous fait constater qu'on matière d'habitat, les unités (PUPE) n'interviennent qu'après avoir reçu une plainte émanant d'une personne contre une autre dont la construction cause des préjudices au plaignant.

On leur doit par contre leur soutien en assurant la sécurité des aux agents habilités de wilaya et de commune durant les opérations de destruction.

2.2.2/INSPECTEURS D'URBANISME ET AGENTS HABILITES DE WILAYA ET COMMUNE

Selon (l'art 51) décret législatif 94.07 les agents habilités prêtent serment à accomplir leur devoir qu'elles que soient les circonstances.

Le ministère de l'habitat et de l'urbanisme programme des cycles de formations destinés

A renforcer leurs compétences et déterminer les modalités pratiques de l'exercice de leurs mission.

La wilaya de Constantine dispose actuellement de 9 agents habilités et 14 inspecteurs d'urbanisme répartis sur l'ensemble de 9 communes.

De son côté la commune de Constantine fait couvrir 2 à 3 agents par secteur sur un total de 9 secteurs.

A noter que la nouvelle ville et la commune d'el Khroub constituent ensemble un seul secteur.

2.2.3/LES FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE/

L'article 76 bis de la loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 ainsi que le décret exécutif n° 06-55 du 30 janvier 2006 fixent les conditions et les modalités de désignation des agents habilités à chercher et à constater les infractions à la réglementation en matière d'aménagement et d'urbanisme/

Les personnes habilités sont/

-officiers et agents de la police judiciaire.

-les inspecteurs de l'urbanisme.

-les agents exerçant au sein de des services de l'urbanisme de la commune désignés parmi/

-les architectes en chef et les ingénieurs (en génie civil) en chef.

-les architectes principaux et les ingénieurs (en génie civil) principaux.

-les architectes et les ingénieurs en (génie civil) ayant une expérience de deux années au minimum dans le domaine de l'urbanisme.

-les personnels en exercice au sein de l'administration du ministère de l'habitat et de l'urbanisme, désignés parmi

- les architectes en chef et les ingénieurs (en génie civil) en chef.

- les architectes principaux et les ingénieurs (en génie civil) principaux.

- les architectes et les ingénieurs en (génie civil) ayant une expérience de deux années au minimum dans le domaine de l'urbanisme.

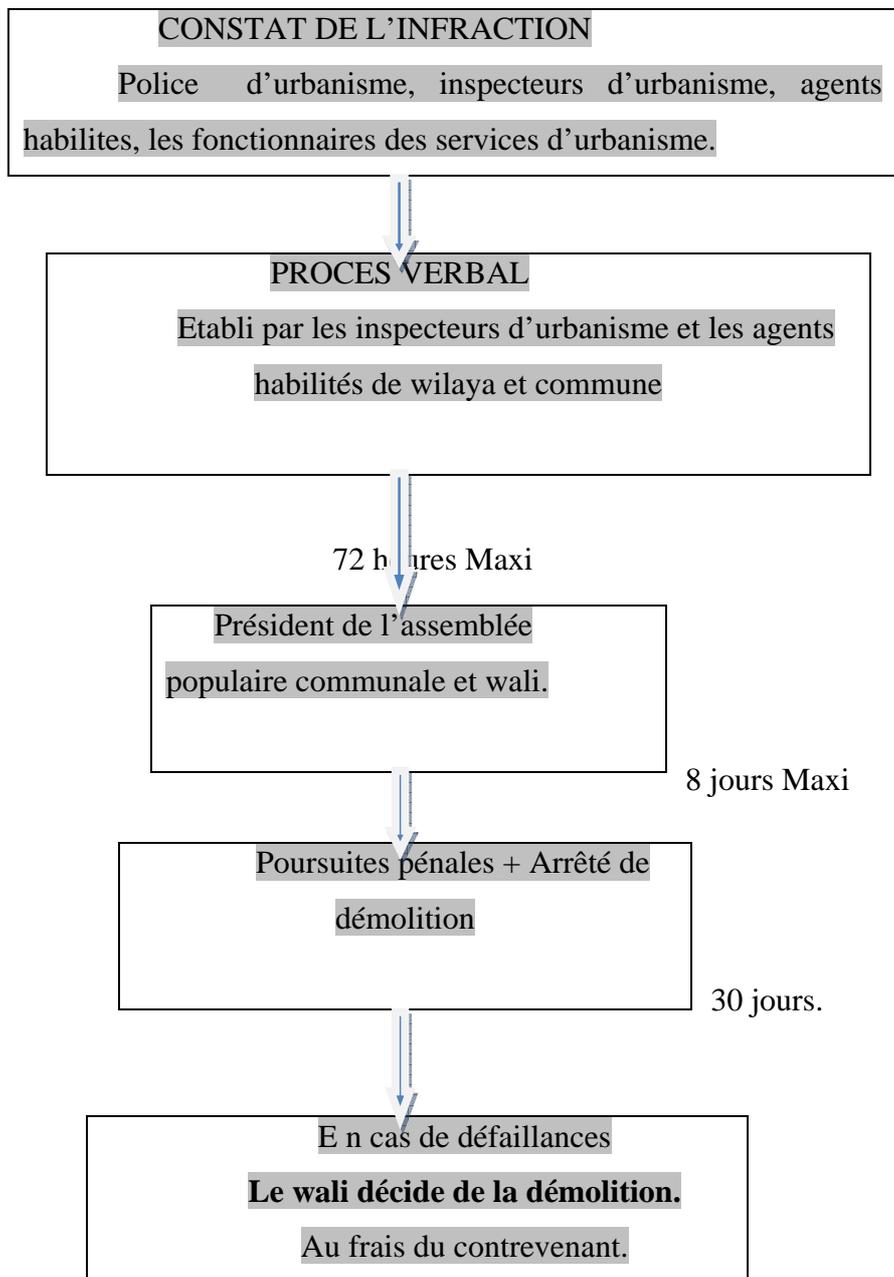
-les ingénieurs d'application (en bâtiment) ayant une expérience de (3) années au minimum dans le domaine de l'urbanisme.

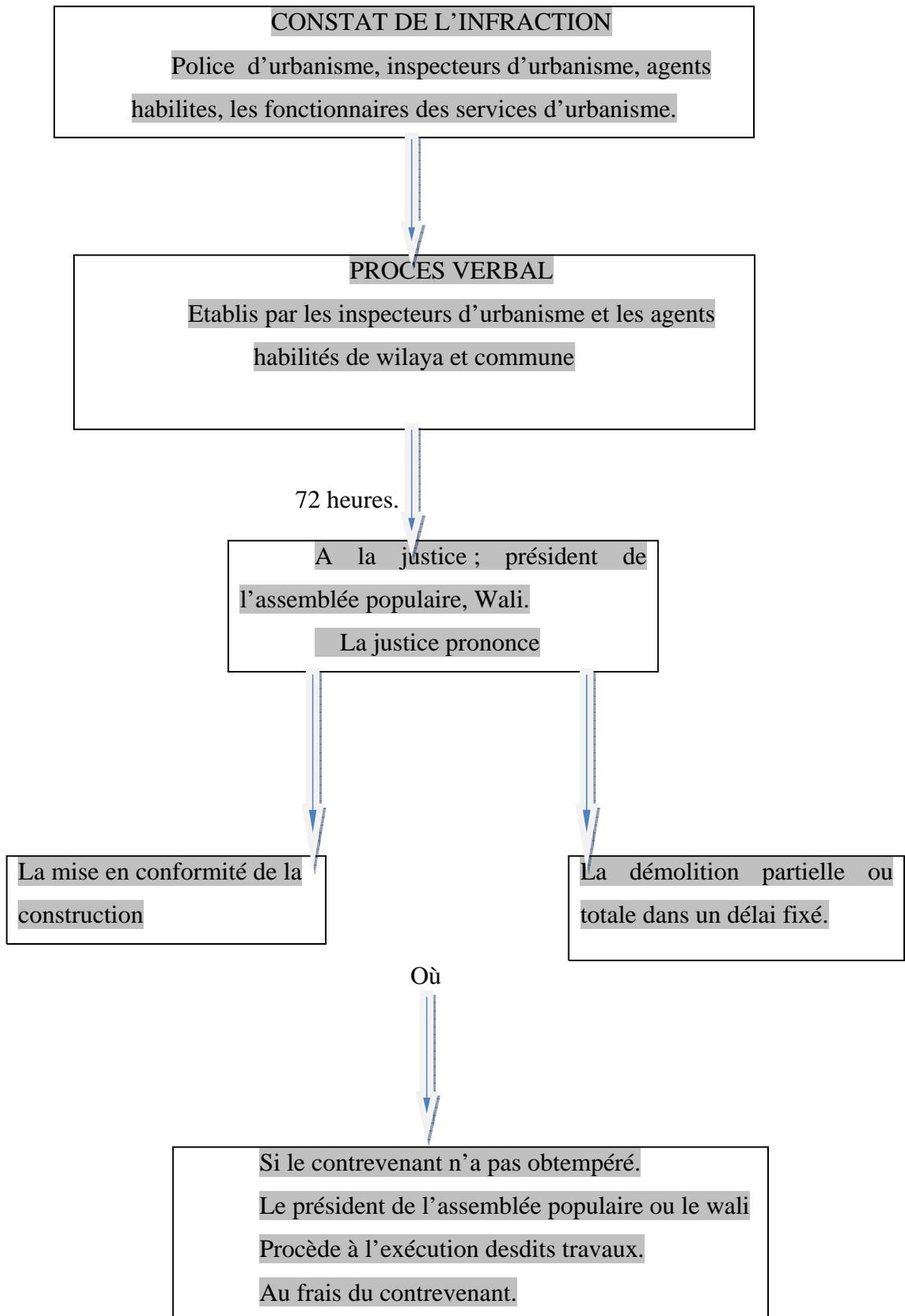
-les techniciens supérieurs (en bâtiment) ayant une expérience de cinq (5) années au

Minimum dans le domaine de l'urbanisme.

2.3/ SHEMA DES POURSUITES :

2.3.1 (constructions sans permis de construire) :



2.3.2 (constructions sans permis de construire)

1/LES REGLEMENTS DE LA VILLE DE PARIS

Le paysage urbain de la ville de Paris est le fruit d'un ensemble de règlements d'urbanisme du 19^èm siècle, qui a pu conférer à la capitale française une harmonie et une identité architecturale appréciable.

Ces règlements visaient à limiter la hauteur et la disposition des immeubles par rapport à la rue, et jalonner le développement de la ville en fournissant un cadre de construction des nouveaux immeubles et des nouvelles artères.

Ces règlements se référaient en particulier à :

- Limiter la hauteur de l'immeuble et du comble par rapport à la largeur de la rue.
- Réglementer les saillies (corniche, balcons,..) pour des raisons de sécurité et d'esthétique.

Ainsi l'on peut aujourd'hui deviner avec aisance la période de construction d'un immeuble en se référant à la date de prescription des ces différentes dispositions réglementaires, la présence d'un bow-window en brique par exemple renvoie systématiquement à considérer une date de construction postérieure à 1895, alors que les tours s'inscrivaient dans le cadre du plan directeur d'urbanisme de 1967.

Les premiers règlements relatifs à l'architecture et l'urbanisme de Paris ont été prescrits en 1607 par Henri IV, en interdisant depuis la construction en pan de bois par crainte d'incendie et en limitant les saillies.

Toujours pour des raisons de sécurité un ensemble de prescriptions viennent consolider soixante ans plus tard, le règlement de 1607 par une l'ordonnance du 18 Aout 1667 qui notifiant :

- Une hauteur maximale de l'immeuble à 16 mètres fixée à la hauteur de la corniche.
- Couvrir en plâtre de chaux les pans de bois des bâtiments existants par crainte d'incendie.
- Interdire les encorbellements.

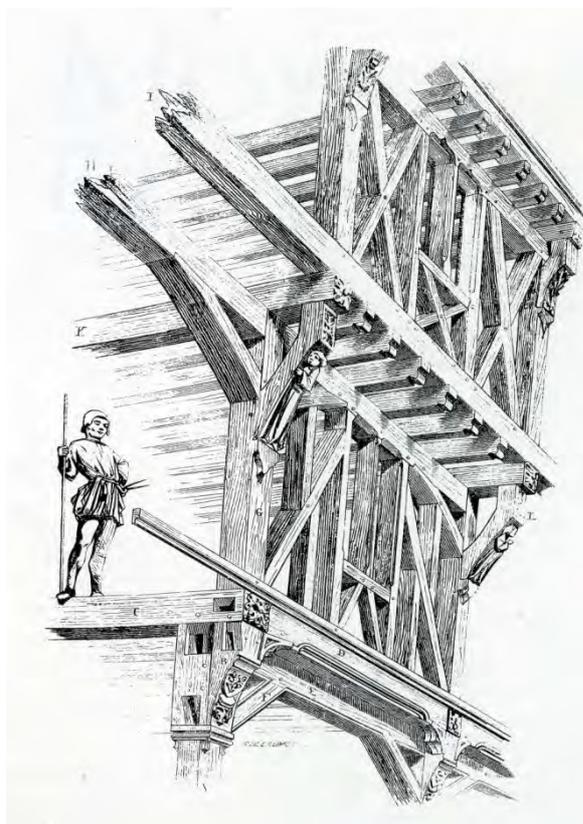


Photo N° 1 : Source: J.M.LARBODIERE ;à partir livre « Reconnaître les façades »,Edition : Massin.

L'origine des encorbellements tient aux constructions en bois largement répandues en Europe du moyen âge.

En effet, monter des piliers d'angles en bois sur plusieurs étages, avec à chaque niveau des assemblages destinées à supporter les poutres horizontales de la façade et les poutres latérales fragilise l'ensemble, car à chaque niveau ces piliers se transforme en un nœud dérangé par l'humidité cause d'un pourrissement rapide du bois.

Les encorbellements permettaient à chaque étage d'avoir son pilier indépendant, et protégeaient les bois apparents de la façade de la pluie.

1.1 LE REGLEMENT DE 1783 :

A partir de 1783, de nouvelles considérations urbanistiques cette fois, prenaient forme et lier la hauteur des immeubles à la largeur de la rue, ceci sous l'impulsion des nouvelles théories hygiéniques.

Largeur de la rue (mètre)	Hauteur maximale de la façade (mètre)
$L < 7.80$	11.70
$7.80 < L < 9.75$	14.62
$L > 9.75$	17.55

Le développement d'étages supérieurs dangereux et peu esthétiques, a été réglementé également à partir de 1783, en inscrivant désormais les combles sous une diagonale de 45° à partir de la corniche du toit.

1.2 LE REGLEMENT DE 1850 :

En 1850 de nouveaux règlements qui portaient sur l'aspect esthétique des façades ont été recommandés par le préfet Haussmann, ils consistaient à assurer que :

- Les bandeaux de séparation des étages et les lignes des balcons forment des lignes continuent d'un immeuble à l'autre le long de la voie.
- Les immeubles sur voies principales doivent avoir des façades en pierre de taille.

Ainsi se dégagait un caractère nouveau et unique propre aux voies parisiennes identifiées par une forte dominance des lignes horizontales.

D'autre part le préfet Haussmann fortement imprégnés des théories hygiénistes modifia le règlement de 1783 et y apporta de nouvelles dispositions:

- Les rues de plus de 20mètres de largeur peuvent avoir des façades d'une hauteur de 20mètres.
- La hauteur minimale des étages est fixée à 2.60mètres.
- La taille de la cour intérieure fixée par rapport à la hauteur de l'immeuble sur cour.

1.3 LE REGLEMENT 1884.

Ce règlement portait essentiellement sur le gabarit des immeubles, il fixa de nouvelles mesures qui vont remplacés celles du règlement de 1783.

Largeur de la rue (mètre)	Hauteur maximale de la façade (mètre)
$L < 7.80$	12
$7.80 < L < 9.74$	15
$9.75 < L < 20$	18
$L > 20$	20

-Les combles peuvent désormais recevoir un étage supplémentaire en retrait par rapport à la façade, en maintenant son inscription dans un angle à 45°, mais dont le rayon dépend de largeur de la rue.

-Les cours intérieurs donnants sur des pièces habitables doivent avoir une superficie de 30mètres et plus.

-permettre la construction des bow-windows en bois et en fer avec une saillie ne dépassant pas les 40cm, ils doivent commencer à l'étage noble et ne dépassent pas la hauteur de la corniche.

Le Bow Windows en fer consiste à mettre les fenêtres sous une espèce de serre en encorbellement, il été interdit depuis 1607, puis autorisé en 1884 à condition de prendre son essor qu'à partir du bel étage et ne pas dépasser la corniche, d'une saillie de 40 cm il sera à cette période le plus souvent démontable.

Il faut attendre 1892 pour que la construction des bow-windows en dur soit autorisée, ce qui a permis aux façades des immeubles parisiens de prendre des formes moins aplaties.

1.4 LE REGLEMENT 1902.

Instauré juste au début du 20^{em} siècle, ce règlement à permis aux architectes de concevoir des toitures aux formes plus riches et variés, tel que l'on peut apercevoir dans les bâtiments « Art nouveau », et de marquer une rupture avec la rigueur d'alignement qui à été la règle à la fin du 19^{em} siècle.

Il permettait dorénavant :

-Au bow-window de dépasser la limite de la corniche.

-A la hauteur des immeubles de dépasser dans certains cas le gabarit traditionnel, lorsque la largeur de la rue est supérieur à 20mètres.

-Aux combles d'avoir des hauteurs plus importantes (inscrit dans un arc d'un huitième de cercle prolongé par une oblique de 45°).

2/ LES OUTILS D'URBANISME CONTEMPORAINS.

2.1 LE PUD DE 1967.

Les nouvelles tendances et réflexions ayant marqués la moitié du vingtième siècle, ont permis à une nouvelle forme de règlement avec une vision plus globale, qui traite la ville comme étant un ensemble inextricable, le PUD (plan d'urbanisme directeur avait l'ambition de gérer les extensions des périphéries et les arrondissement du centre, et réorganiser la circulation automobile par la construction des autoroutes et rocaes.

Il préconisait une hiérarchisation de la ville en zones distinctes : zone d'habitation, zone universitaire, zone d'affaires, administratives... Etc.

LE PUD 1967 fixait le gabarit des immeubles en fonction de l'emplacement, il été de 31mètres dans le centre de paris et de 37mètres dans la périphérie, et prévoyait également la multiplication des espaces verts, des terrains de jeu et de sport, et la construction des grands ensembles et des tours.

LE PUD sera consolidé depuis 1974 par un plan d'occupation des sols (POS)

Les grands ensembles consistaient à répondre à une situation sociale caractérisée par une forte demande de logements ; en effet à partir des années cinquante, un problème crucial hantait l'esprit des politicien et décideurs s'est celui de loger le maximum de gens dans un minimum d'espace et avec les prix de revient les plus bas.

Une forte machine urbaine s'est alors mise à raser les ilots les plus vétustes et les transformer en ZAC ou seront érigés les tours et les barres dotées de quelques espaces de stationnement et de loisirs.

Les espaces de vie traditionnels composée de (commerces, fontaines, cafés,...) disparaissent sous le poids d'une forte présence de l'automobile qui s'appropriât la plupart des espaces extérieures, les constructions plutôt monotones dégagent un caractère répétitif et standard afin de pouvoir être industrialisée, le bilan qualitatif et à son niveau plus faible et les grands ensembles vont être le signe d'une fragmentation sociale et urbaine importante.

Tout le monde à pris conscience des effets néfastes du règlement de 1967, il sera par la suite abrogé, les constructions d'urgences sont révolus, ainsi que les grandes barres les gratte-ciel.

2.2 LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE 1977 (POS).

La Ville de paris approuve pour la première fois un plan d'occupation des sols le 28 février 1977, ce plan est complété par le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'île de France (SDAURIF).

2.3 LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DEPUIS 2001.

Le plan local d'urbanisme comprend les ZAC qui n'étaient pas traitées dans le POS.

Il définit quatre zones dotées de règlements spécifiques :

1/La zone urbaine générale : La partie urbaine sur laquelle s'applique la règle du coefficient des sols (COS), limité à 3 dans la zone urbaine au lieu de 3,25 précédemment. Le plan favorise dans cette partie la construction en alignement.

2/La zone de grands services urbains : qui correspond aux équipements nécessaire au bon fonctionnement de la ville nécessitant un aménagement spécifique.

3/La zone urbaine verte : espaces verts et de loisirs.

4/La zone naturelle et forestière : bois de Boulogne et de Vincennes.

SUMMARY

Through the proof reading of Constantine transforms urban environment, we try to find out about the complex processes that drive us to the recent confused urban situation. Since the colonial period to now, our way to produce architecture has been affected by several alternate situations. Since the middle of the nineteenth century, the colonial administration has taken out all traditional knowledges from the local population. The French, set a new way of seeing and making architecture putting up side down the old city. However, the first European buildings showed a fascinating harmony and beauty, lost unfortunately, since the new modern concepts of the twentieth century claim for a new architecture, by using the industrial process and banning decoration.

Today, we try to return backward, and see how can the architecture and town planning of the colonial period, can help us to produce better urban environment, and how far our recent architecture in the new town « Ali Mendjli » has been served from this architecture which is still showing her charm in many parts of the old city.

خلاصة

يتطلع هذا البحث الى دراسة التحولات المعمارية التي طرعت على البنايات في مدينة قسنطينة مند العهد الاستعماري الى يومنا هذا. بصدد الوقوف عند اهم المنعرجات التي كانت سببا في تقهقر الاطار المعماري لهذه المدينة. و نريد الوصول من خلال ذلك الي معرفة سبب انسجام البنايات التي يعود تاريخها الى العهد الاستعماري علي عكس البنايات الحديثة التي تفتقد كثيرا الي البعد الجمالي. وفي هذا الاطار نجد انفسنا وجها لوجه امام عدة تساءلات نخص بالذكر تلك التي نريد من خلالها معرفة مدي تاثر اءنتاجنا العمراني الحديث بخصائص الءنتاج العمراني للعهد الءستعماري وما هي اسباب اءخفاقنا في تقديم بنايات متناسقة وجميلة تكون مفخرة لجزائر اليوم.

RESUME :

Aborder la notion du paysage urbain implique une série de problématiques aussi importantes les unes que les autres ; à commencer par celle qui se rapporte à définir les outils nécessaires à l'analyse urbaine, et le champ de validité de ces outils, en l'occurrence pour des paysages appartenant à des époques différentes.

La partie coloniale de la ville de Constantine implique-t-elle une approche d'analyse urbaine similaire à celle de la nouvelle ville Ali Mendjli ? ou bien le choix d'une méthodologie est-il dicté par la nature et les caractéristiques propres à chaque paysage ?

Loin de développer une approche comparative entre deux entités que le temps et l'histoire séparent, nous chercherons à travers cette étude de comprendre le processus de transformation de l'espace urbain, d'un espace de continuité et d'appréciation, à un espace de rupture et de rejet. Relever les secrets des uns, et afficher les motifs des autres, tel est notre objectif.

La métamorphose du paysage architectural et urbain Constantinois depuis l'époque coloniale à nos jours, est une histoire qui retrace l'introduction par superposition au tissu ancien, d'un modèle Européen qui se voulait symbole de modernité. Le projet colonial aux dimensions idéologiques, avait cependant le mérite d'être à la recherche d'une esthétique visant à scénographier la ville, et de donner libre cours à une profusion débridée d'expériences stylistiques, qui devenaient autant de décors rythmant l'espace urbain.

Mais cette démarche artistique faisait tout de suite son déclin, l'urbanisme fonctionnaliste apparu au début du 20^{ème} siècle n'était pas de bon présage pour le devenir de la ville. Cautionné par des programmes sociaux sensés apaiser la tension entre le colonisateur et la population autochtone, le paysage urbain s'est vu dénudé en faveur d'une course effrénée vers la construction de logements sociaux.

A avoir trop attendu, nous avons perdu aujourd'hui le goût des jolies constructions, et des beaux paysages. Une étude rétrospective depuis l'intervention coloniale pourrait bien nous aider à récupérer nos repères afin de mieux percevoir et concevoir.

Les mots clés : Paysage urbain, esthétique, perception, typologie, style.